

La géométrie du tueur

Laura Sadowski

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

La Géométrie du tueur

Laura Sadowski



Odile
Jacob

LAURA SADOWSKI

LA GÉOMÉTRIE DU TUEUR



© ODILE JACOB, MAI 2011
15, RUE SOUFFLOT, 75005 PARIS
www.odilejacob.fr

EAN : 978-2-7381-9421-3

ISSN : 1952-2126

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 et 3 a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4). Cette représentation ou reproduction donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo

Prologue

Elle saisit à deux mains les coins du bureau qu'elle secoua.
Elle dit :

– Tu ne trouves pas qu'il est bancal ?

Son collègue, assis à l'autre bout de la pièce, derrière un bureau plus petit, eut une moue d'ignorance. Il se balançait sur sa chaise, dont le dossier heurtait de temps à autre le mur. Ça faisait « tac, tac », comme le bruit d'un marteau qui ficherait un clou. En réalité, c'était ce bruit qui agaçait Mélanie. Mais elle n'osait pas demander à Forlano d'arrêter parce qu'autrement celui-ci aurait repris une autre manie, qui consistait à tirer sur un élastique pour le faire claquer devant lui. C'était pire.

Il suggéra quand même :

– Cale-le avec un morceau de carton.

– Ouais, tu as raison !

Elle déchira le coin d'une chemise qui dépassait d'une pile de dossiers s'élevant devant elle, le plia jusqu'à obtenir un petit carré irrégulier, puis se mit à quatre pattes sous son bureau. Elle chercha le pied inégal, secouant avec vigueur chacune des quatre barres métalliques mais ne se décidant pour aucune d'elles, elle déplia son bout de carton, le déchira en quatre morceaux, qu'elle glissa finalement sous chaque pied.

Elle se releva avec un sourire :

– Voilà ! Ça devrait aller maintenant.

Son collègue claquait la langue, avant de reprendre son incessant balancement.

Mélanie se rassit, mais lorsqu'elle reposa les coudes sur le bureau, elle constata que celui-ci n'était toujours pas d'aplomb.

– Et si j'essayais avec des gommes ? dit-elle en fourrageant dans une boîte à crayons.

Forlano dodelina de la tête, signifiant par là : « Oui, pourquoi pas ? », mais sans conviction. Alors elle abandonna l'idée. De toute manière, quoi qu'elle fît, ça ne changerait rien : il fallait attendre, et c'était cette attente qui était insupportable. Pas la table boiteuse ni même le va-et-vient de son collègue sur sa chaise.

Elle regarda sa montre, puis l'heure sur l'écran de son ordinateur, puis l'horloge au-dessus de la porte avant de demander :

– Quelle heure est-il ?

Sans rien regarder du tout, Forlano répondit :

– 18 h 30.

Il comptait les quarts d'heure dans sa tête. Il était lui aussi sur des charbons ardents, mais il n'en laissait rien paraître. Son coéquipier était ainsi. Même face à un gardé à vue particulièrement difficile, ou devant un avocat véhément, il ne perdait jamais son expression placide ni son flegme.

Elle n'était pas à proprement parler l'inverse de lui. Elle perdait rarement son sang-froid. Elle était seulement davantage sur le qui-vive, elle avait toujours l'air d'un écureuil qui, avant de grimper à l'arbre, s'assure de tous côtés qu'il n'a rien à craindre.

Cette nature l'avait aidée face au Guetteur. Après les quarante-huit heures de sa garde à vue, le tueur n'avait pas su si la lieutenant était une sceptique ou si elle bluffait. Tandis qu'avec Forlano il avait découvert tout de suite la faille de l'enquêteur – il suffisait d'être serein comme un ciel sans nuages pour lui faire perdre sa contenance :

– Avoue que c'est toi qui les as assassinées ! pressait son collègue.

– Encore faudrait-il que je les connaisse, rétorquait l'autre sans ciller.

Elle avait trouvé la réponse du Guetteur subtile : il ne disait pas qu'il ne les avait pas tuées, il ne disait pas non plus qu'il n'avait pas été en contact avec les victimes ; il déclarait qu'il n'avait aucune relation avec elles. En réalité, ce n'était pas subtil, pensa-t-elle en faisant rouler une gomme entre son index et son pouce, c'était pervers. Il jouait avec Forlano.

Avec elle, chaque fois que le Guetteur avait essayé, hop ! elle était passée de l'autre côté du tronc d'arbre. Il recommençait, hop ! elle s'agrippait ailleurs à l'écorce. Non parce qu'elle avait mis au point cette stratégie dans la salle d'interrogatoire, mais parce que, sans le savoir, elle avait la même façon d'opérer que le Guetteur : elle l'observait, sans rien attendre de ses réponses, épiant plutôt ses gestes, ses silences, les expressions involontaires de son visage. De sorte qu'aux deux tiers de la garde à vue il n'y avait pas une enquêtrice face à un suspect, mais deux guetteurs à l'affût l'un de l'autre.

La gomme lui échappa des doigts et alla rouler jusqu'à son coéquipier. Celui-ci laissa retomber sa chaise pour la rattraper, mais l'un des pieds l'écrasa. La vue du bout de caoutchouc aplati leur arracha un rire nerveux.

Soudain la sonnerie du portable de Mélanie retentit. Forlano et elle échangèrent un regard affolé. Normalement, c'était sur le téléphone fixe que le juge d'instruction devait appeler.

Son collègue donna un coup de menton :

– Décroche !

– Allô ?... Oui, c'est moi.

Aussitôt, elle fit un signe de la main. Non, ce n'était pas le juge, il s'agissait d'un appel personnel.

– Merde ! s'écria-t-elle en bondissant de sa chaise. Merde, j'avais complètement oublié !... C'est maintenant ? Et vous ne pouvez pas le reporter un autre soir ?... Non, ce n'est pas possible. Je comprends. Je sais que c'est très important que j'y sois. Mais je ne peux pas, je suis coincée...

Il y eut un silence, durant lequel Éric Forlano remarqua que l'affolement n'avait pas quitté le regard de sa collègue, bien au contraire, il dilatait à présent ses pupilles.

– Je vais m'arranger, reprit la lieutenant. Je vais appeler une amie... Oui, la mère d'un de vos élèves. Elle me représentera au conseil de discipline de Lucas... Je vous remercie, madame la directrice. Bien sûr, je comprends... Au revoir.

Elle consulta fébrilement son répertoire, appuya sur une touche, porta le téléphone à son oreille :

– Salut, Albane ! C'est Mel... Très bien, merci. Et toi ?... Dis-moi, j'aurais un service à te demander...

Et elle expliqua son problème en faisant les cent pas et en tirant nerveusement sur sa queue-de-cheval. Son fils passait ce soir devant le conseil de discipline de son collège ; il avait la semaine précédente tagué les murs des toilettes et du réfectoire avec une bombe de peinture.

– Non, je t'assure, rien de grave ! assura Mélanie. Est-ce que tu pourrais y aller à ma place ?

Forlano faisait semblant de lire une note de service qui traînait devant lui, mais il dressait l'oreille. Il était inquiet pour sa collègue. Il fallait que son amie accepte afin que Mel retrouve sa concentration et se focalise sur ce qui allait arriver. Si le juge estimait qu'il n'y avait pas de charges suffisantes contre Jacques Degas, surnommé « le Guetteur » par les enquêteurs, soupçonné d'au moins onze crimes et d'une tentative, il faudrait faire le deuil de trente-cinq mois d'enquête et tout reprendre à zéro. À l'inverse, s'il ordonnait le renvoi du criminel devant la cour d'assises, ce serait le soulagement, mais ça ne voudrait pas pour autant dire qu'ils en avaient fini avec cette affaire. Il faudrait alors aider le procureur général dans la préparation du procès. Et commencer peut-être cette nuit même...

Il ne put réprimer un soupir de soulagement. L'amie avait dit oui, elle était d'accord, elle irait à la place de Mel, elle défendrait son fils.

– Tu leur diras bien, argumentait Mélanie, que son père n'est pas venu le voir depuis un an, que c'est à peine si ce salaud donne des nouvelles !... Oui, c'est une bonne idée ! Explique-leur que Lucas est en train de se construire et qu'il manque d'une présence masculine... Comment ?... Il a l'âge de ton fils, douze ans.

Mélanie avait un fils de douze ans ! C'était à peine croyable. Forlano n'avait pu s'empêcher de lever vivement les yeux sur elle. Il calcula mentalement, ça voulait dire qu'elle avait eu son même à vingt-deux ans. C'était jeune. Et puis ça expliquait son échelon, elle était à la brigade criminelle de Paris, certes, mais seulement au grade de lieutenant malgré tous ses diplômes de l'université de droit. Un collègue masculin, à sa place, avec les mêmes états de service, serait depuis longtemps passé commissaire.

– Si je finis tard, est-ce que tu pourrais le garder chez toi pour la nuit ? Je le récupérerai demain...

Mélanie Vincent était une femme qui ne faisait rien pour paraître séduisante, mais elle plaisait. Elle était grande, plus d'un mètre soixante-douze sûrement, mince, avec les jambes plus longues que le tronc. Elle portait souvent des bodys, mais elle n'avait pas de poitrine. Elle avait de beaux cheveux châains qui s'éclaircissaient en été et qu'elle portait toujours attachés, même en dehors du service, et de grands yeux marron clair qui exprimaient ses états d'âme : ils riaient quand elle avait le cœur gai, ils étaient sombres lorsqu'elle était d'humeur farouche, ils étaient froids lorsqu'elle était mécontente. Elle avait une bouche dont la lèvre supérieure était plus renflée que la lèvre inférieure, ce qui lui donnait un air boudeur lorsqu'elle avait le visage immobile.

Elle refit sa queue-de-cheval. Elle tira fort ses cheveux en arrière. Forlano de son côté relisait pour la dixième fois la note de service enjoignant les agents de la brigade à ne pas fumer dans les locaux. Elle noua l'élastique et se rassit. Son collègue se montrait discret, il la laissait libre de parler de sa vie privée si elle le désirait. Elle ne le souhaitait pas. « Pour tenir dans ce métier quand on est une mère célibataire, il faut surtout veiller à bien séparer le boulot de sa vie privée. Faut pas tout mélanger si tu veux tenir », répétait souvent son père qui avait été flic lui aussi.

N'empêche. Peut-être que ça lui ôterait ce spasme que d'échanger quelques mots avec son coéquipier. Lui demander, si, à sa place, il aurait pu manquer le conseil de discipline de son enfant. Forlano était papa de deux ou trois gamins, elle ne savait plus... Elle leva les yeux sur lui, ouvrit la bouche, se ravisa. Peut-

être qu'en ce moment il la jugeait. Car elle n'avait pas fait que rater le jour de la convocation, elle l'avait oubliée ! Il devait penser qu'elle était une mauvaise mère, une de ces « mères corbeaux », comme disent les Allemands des mères qui oublient leur bambin dans un coin.

Il sentit son regard posé sur lui, car il se racla la gorge et se leva :

– Je vais me chercher un café. T'en veux un ?

Elle refusa avec un petit sourire. Une fois Forlano sorti, le nœud qu'elle avait à l'estomac se mua en une sensation d'oppression dans la poitrine. La colère l'envahissait.

– S'il était passé aux aveux, ce salaud, je ne serais pas là en train de poireauter ! Je serais avec mon fils, à le défendre.

Elle donna un coup de poing sur la table, un coup de pied dans le bureau, mais sa rage ne retombait pas.

– Ça vous dévore ce boulot ! Ça vous bouffe tout ce que vous avez !

Pourtant, les choses n'avaient pas toujours été ainsi. Avant qu'on lui confie l'enquête sur la série de crimes du Guetteur, sa vie était plutôt bien réglée. Il y avait des secousses, des soubresauts, son père qui perdait peu à peu la mémoire et que les pompiers retrouvaient errant dans les rues de La Rochelle où il avait pris sa retraite, un divorce à couteaux tirés, la pension alimentaire qui n'était pas payée, mais ces événements n'étaient jusqu'alors pas parvenus à détourner le cours de son existence.

Mais, depuis presque trois ans, celle-ci se détraquait peu à peu. Son père s'était tué en se jetant d'un pont, son fils devenait rétif, indiscipliné, cachottier, et son ex-mari, qui déjà auparavant ne répondait pas toujours à ses messages, ne donnait plus signe de vie... Le lien était évident, mais difficile à préciser. Était-ce parce qu'elle s'était trop investie dans l'enquête et qu'elle avait, malgré elle, porté moins d'attention à ses proches ? Ou bien était-ce l'influence vénéneuse du Guetteur qui, au fil de sa traque et des interrogatoires, avait fini par gagner, par gangrener sa vie jusqu'à atteindre ceux qui en faisaient partie ? Le sentiment de culpabilité, qu'elle prenait pour de la colère, comme en ce moment, l'empêchait de répondre avec certitude à cette question. Alors elle se rassurait en se répétant que ce serait bientôt fini. Au début de l'enquête, elle en était convaincue. Elle savait qu'elle allait « serrer » le criminel. Et lorsqu'elle lui avait mis la main au collet, elle n'avait pas pu s'empêcher de le lui dire en face lors de sa première garde à vue :

– On va te boucler pour un bon moment. On va enfin pouvoir revivre !

Le Guetteur avait souri, d'un petit sourire qui soulignait l'étrangeté de son regard. Il avait des yeux obliques, mais le regard droit comme celui des loups. Il rétorqua :

– Vous le croyez vraiment ? Ou bien vous essayez de vous en persuader ? Vous savez que rien ne sera jamais plus comme avant.

Il l'avait si bien décontenancée qu'elle avait recommencé l'audition depuis le début afin de reprendre la main :

– Que faisiez-vous le matin du 3 janvier 2008 entre 7 h 30 et 9 heures ?

– Je me rendais à mon travail.

– Alors comment expliquez-vous qu'une antenne relais ait été activée avec votre portable tout près des lieux du crime à 8 h 19 ?

– Le taxi dans lequel j'étais a dû passer à proximité à cette heure-ci.

– Pourquoi aucun chauffeur de taxi de la capitale ne se souvient de vous avoir chargé ce matin-là ?

– Je n'ai pas une tête dont on se souvient.

– Ou d'avoir fait une course dans le voisinage de la rue des Pyrénées, vers Ménilmontant ?

– Vous parlez d'un crime qui remonte à plus de deux ans. Comment peuvent-ils s'en rappeler ? Vous vous souvenez, vous, où vous étiez il y a deux ans ?

– Si mon portable me le dit, oui.

– D'ailleurs, les avez-vous tous interrogés ? Depuis, il y en a bien qui ont dû changer de travail, ou pris leur retraite, ou bien qui sont...

– Qui sont ?

– Morts.

Il avait suspendu sa phrase juste pour avoir le plaisir de faire un petit effet. Dans sa série de crimes, il n'avait agressé qu'un homme. C'était avant tout un tueur de femmes.

– On a vérifié. Ils sont tous bien portants, rassurez-vous.

– Alors c'est que le chauffeur qui m'a conduit perd peu à peu la mémoire.

Il se pencha vers le bureau en tirant sur les menottes qui l'entravaient à sa chaise, et ajouta :

– Vous pouvez envisager cette éventualité mieux que personne aujourd'hui. Vous me comprenez, n'est-ce pas ?

La veille, elle avait reçu le premier appel des pompiers de La Rochelle qui lui avaient signalé que son père avait été retrouvé en pyjama divaguant dans le port de la ville.

– Je ne comprends rien, rétorqua-t-elle sans ciller – mais le

sang dans ses veines s'était figé. Il faut dire que vous n'êtes pas le genre de type à susciter la compréhension.

Forlano qui, dans le dos du Guetteur, tapait le procès-verbal d'audition, ricana. Degas se retourna et lui demanda :

– Je suis quel genre alors, selon vous ?

Mélanie rétorqua aussitôt :

– Mon collègue vient de vous répondre. Vous ne l'avez pas entendu rire ?

Le Guetteur se pétrifia comme si on venait de le gifler. Et les deux officiers de police découvrirent alors le visage qu'il devait avoir lorsqu'il violait et torturait ses victimes. Lorsqu'il les achevait. Son expression terrifiante, inhumaine, devint brusquement une sensation physique : l'air de la pièce se glaça soudainement, alors que les rayons du soleil de fin d'été brûlaient encore les murs du Quai des Orfèvres.

Forlano réapparut avec deux gobelets dans les mains. Il en posa un devant sa collègue en marmonnant :

– Je t'ai pris un déca. Dans le cas où...

– Tu as bien fait. Merci.

– Lehennec dit que la présentation dure trop longtemps. Selon lui, c'est mauvais signe.

– Lehennec ne sait pas de quoi il parle, dit-elle en portant à contrecœur le gobelet à ses lèvres.

Elle n'en avait pas vraiment envie, de ce café, elle se sentait nauséuse, mais elle ne voulait pas vexer son collègue.

– Le juge doit passer en revue onze crimes. Ça en fait, des charges. Il en faut, du temps !

– Justement, c'est bien ça le problème ! s'exclama l'autre en regagnant sa place.

– Quoi ? Qu'est-ce qu'il est allé encore raconter, Lehennec ? Il n'est bon qu'à parler des dossiers des autres et à n'en boucler aucun !

– Ça n'a rien à voir avec Lehennec.

– Alors, ça y est ! Tu doutes à ton tour ?

Elle reposa le gobelet sans chercher cette fois à dissimuler une grimace de dégoût.

– Pas de notre client, objecta Forlano. Je sais que c'est lui. Mais du juge. Ce qu'on lui a mis sous la dent, c'est quand même pas de l'or en barre !

Dès qu'il avait compris que leur suspect ne passerait pas aux aveux, son coéquipier avait marqué le pas, pour finalement se mettre à avoir des doutes. Certains éléments qu'ils avaient réunis durant l'enquête, certains indices qui nourrissaient le dossier le tracassaient. Il n'en avait jamais parlé ouvertement, mais Mel

l'avait senti. Forlano continuait d'afficher une conviction inébranlable, un tempérament maîtrisé durant les auditions du gardé à vue et lors des réunions avec le procureur, mais il laissait échapper de-ci de-là des remarques plus dignes d'un avocat de la défense que d'un enquêteur, des objections qui relevaient plus de la contre-expertise que de l'investigation policière.

Mais elle réalisait en ce moment que le scepticisme de Forlano ne portait pas seulement sur la solidité de leur dossier. Il s'étendait à la personne même de Jacques Degas. Il se demandait s'il était bien l'auteur de ces crimes atroces. Ou, et à y penser c'était encore plus insensé, si le suspect n'était pas innocent comme il le clamait. S'il n'était pas une victime dans cette affaire !

Sa stupéfaction fut telle qu'en avançant machinalement la main vers le gobelet de café elle le manqua et le renversa.

– Merde !... Bordel de merde ! s'exclama-t-elle en tirant vivement de sa poche un mouchoir en papier.

Celui-ci ne suffit pas à l'éponger. La flaque de café continuait de se répandre sur le bureau et menaçait d'imbiber la pile de dossiers.

Son collègue, qui s'était emparé d'un rouleau d'essuie-tout posé sur le rebord de la fenêtre à côté d'une plante verte, s'élança à son secours :

– Attends ! Je m'en occupe !

Le non qu'elle hurla le stoppa net dans son mouvement. Ils se dévisagèrent. Chacun lisait les pensées de l'autre dans leurs yeux écarquillés.

Elle reprit en tendant la main :

– Donne. Je vais le faire moi-même.

Il lui donna le rouleau, rouge d'émotion et de honte. Il murmura comme pour s'excuser :

– Moi aussi, je suis certain que c'est lui.

Mais sa phrase fut couverte par le bruit du papier absorbant que la lieutenant arrachait violemment du rouleau. Elle tamponnait le bureau avec des gestes furieux sans réaliser que le café s'égouttait à présent sur ses chaussures. Elle lâchait entre ses dents des jurons qui ne faisaient que l'exciter davantage. Tout se mélangeait dans son esprit obscurci par la rage, son fils qui risquait l'exclusion de son collège, l'assassin qui risquait de s'en sortir et sa relation avec Forlano qui risquait d'imploser.

Elle avait vidé le rouleau sans parvenir à éponger entièrement la mare de café. Elle resta un moment impuissante, le cylindre de carton dans une main et une bouillie de papier dégouttant d'un liquide grumeleux dans l'autre.

Le Guetteur n'avait rien laissé sur les scènes de crime. Ni traces matérielles, ni sperme, ni matériaux biologiques de quelque sorte que ce soit, pas le moindre objet, pas le plus petit indice. Il circonscrivait la scène avec ses propres éléments sans rien y introduire d'extérieur : il ligaturait ses victimes avec des liens qu'il trouvait sur elles, il les recouvrait après les avoir étranglées avec ce qu'il dénichait sur place : des cartons, des sacs poubelle, des morceaux de moquette abandonnés lorsqu'il les avait attaquées dans les sous-sols de leurs immeubles par exemple. Ou alors des couettes et des couvertures quand il avait réussi à pénétrer chez elles. Car il les recouvrait presque toujours. L'expert en criminologie avait parlé de « remords, d'ensevelissement opéré par la conscience », les enquêteurs y avaient vu une signature. Mélanie, une façon de plus de retarder la découverte des corps.

Il attachait les mains des jeunes femmes et les bâillonnait avant de les supplicier. Il ne prenait pas le risque qu'elles le griffent et le mordent. Les crimes étaient d'une violence inouïe, d'une désorganisation de bête fauve ; les scènes de crime étaient à l'opposé : propres, nettes, anonymes.

Et pourtant, il n'avait jamais cherché à se cacher. Il avait guetté ses victimes en plein jour, à la vue de tous, rôdant et circulant autour des immeubles comme s'il était lui-même du quartier, et même du voisinage, n'hésitant pas à saluer les résidents. La plupart d'entre eux croiront se souvenir parfaitement de lui. Pourtant, lorsque des portraits robots avaient été établis, on se rendit compte que le Guetteur avait un visage passe-partout, qu'il ressemblait à n'importe quel homme entre trente-cinq et quarante-cinq ans, châtain, de taille moyenne, habillé de façon commune, veste, chemise, pantalon de toile, sans signe distinctif. En revanche, un élément ou plutôt un comportement retiendra l'attention des enquêteurs : il était obséquieux avec tous ceux qu'il saluait. D'une politesse appuyée et mièvre. Pourtant, lorsque les officiers avaient organisé des « tapissages » et que, derrière la vitre teintée, on avait demandé à Jacques Degas de parler, de débiter des formules de politesse : « Bonjour !... Je vous souhaite une bonne journée... Après vous, je vous en prie ! », aucun témoin n'avait reconnu sa voix.

Il avait été assez malin pour choisir des terrains de chasse où il pouvait se fondre dans le décor sans se faire remarquer : des ensembles d'immeubles au cœur de la capitale, comme la Cité industrielle dans le XI^e arrondissement, ou les grandes tours d'habitation de la porte d'Italie. Qui aurait fait attention à cet homme plus qu'à un autre parmi les centaines de personnes qui allaient et venaient chaque jour dans ces grandes résidences,

véritables villes dans la ville ? Ou bien, à l'inverse, il guettait ses proies sur des routes désertes de la banlieue.

Malin aussi pour choisir le moment de ses rapt. L'heure du prédateur a été pour sept crimes sur les onze que la police était parvenue à lui attribuer, celle où les résidents se rendaient à leur travail : entre 7 h 30 et 8 h 45. Comment relever la présence d'un étranger dans le hall de l'immeuble quand on est pressé de récupérer sa voiture dans le parking ou d'attraper le bus ? Qui ferait attention à une voiture blanche qui roule entre deux champs de betteraves en Île-de-France ?

Il fondait sur ses victimes sans que Mel et son équipe comprissent jamais ce qui le déterminait à en choisir une plutôt qu'une autre. Elles avaient des profils si différents les unes des autres, elles n'avaient aucun lien entre elles. Ils comptaient sur le procès pour le découvrir.

Soudain, un trou noir apparut devant ses yeux. Forlano lui tendait une poubelle. Elle y jeta la bouillie qu'elle avait dans la main, le remercia sans le regarder, puis se laissa tomber sur son siège. Elle garda sa main trempée de café levée comme un membre blessé. Elle ne voulait pas aller aux toilettes la laver, elle ne voulait pas manquer l'appel du juge d'instruction.

Forlano retourna silencieusement à sa place, renversa sa chaise, mais ne se balança pas. Il avait déjà vu une fois sa coéquipière avec cette expression sombre, farouche sur le visage. Lorsque la seule victime qui avait réussi à échapper au Guetteur leur avait dit qu'elle ne déposerait pas, qu'elle ne raconterait rien, qu'elle ne témoignerait jamais contre son agresseur. « Même sous X », avait tranché son avocate, une femme fardée, fausse maigre et fausse blonde qui s'était dressée entre les deux officiers et sa cliente, allongée sur son lit d'hôpital, sanglée pour qu'elle ne se fit pas du mal tant les sévices du Guetteur l'avait plongée dans l'épouvante.

– Nous pouvons la contraindre, avait lancé Mélanie.

– C'est une victime, avait rétorqué l'avocate sur un ton hargneux. Dix médecins et cent psychiatres pourront confirmer qu'elle n'est pas en état de témoigner. Qu'allez-vous faire ? La jeter en prison jusqu'à ce qu'elle parle ?

– Je vous rappelle que nous avons affaire à un tueur en série...

– Eh bien, quoi ? Vous l'avez arrêté ?

– L'homme que nous avons n'est que suspect...

– Et alors ? Ce n'est tout de même pas à ma cliente de mener l'enquête !

– Non, mais elle pourrait nous aider à l'identifier...

– Vous aider ! s'était écriée l'avocate en levant les bras au ciel comme si elle demandait une suspension d'audience. Vous aider !... Mais si vous aviez fait correctement votre travail, ma cliente n'aurait jamais croisé la route de son tortionnaire !

C'est à ce moment que le visage de Mel s'était assombri. Elle avait baissé le front et serré les mâchoires ; elle frémissait de colère. On aurait dit que toute l'électricité du ciel de ce jour orageux s'était concentrée dans sa personne et qu'elle était sur le point de foudroyer son interlocutrice. Forlano avait reculé d'un pas, l'avocate aussi. Mais la victime avait à cet instant gémi, réclamé qu'on sorte de la chambre.

– Vous avez entendu ma cliente ? avait articulé l'avocate.

Et comme Mel ne faisait aucun mouvement pour sortir, celle-ci avait appuyé sur un bouton rouge dont la sonnerie fit accourir médecins et infirmières.

Ils avaient par la suite tout essayé : une sommation du juge, l'intervention d'un psychologue, la visite d'une assistante sociale et même les prières de parents de jeunes femmes assassinées par le Guetteur, rien n'y fit : la victime avait refusé de parler pour finalement s'emmurer dans le mutisme. Chaque fois que Mélanie entraînait dans la chambre, elle remontait le drap sur sa figure et n'avait plus aucune réaction.

– Il n'y a rien à faire, s'était finalement résigné le procureur. De toute façon, son témoignage est fragile. Elle refusera la confrontation avec son agresseur. Encore plus d'aller à la barre des témoins raconter son calvaire aux jurés.

Le magistrat avait fermé d'un geste sec la chemise du dossier de cette victime. Il ne contenait que sa fiche d'admission aux urgences après qu'on l'avait découverte aux Batignolles dans un entrepôt abandonné, ainsi que le procès-verbal de premières constatations des policiers arrivés sur place. Le magistrat avait ajouté :

– Par ailleurs, je vais accéder à sa requête de quitter Paris et de ne plus être sollicitée par nos services.

Les deux officiers avaient bondi de leur siège, mais il avait coupé court à toute discussion :

– Vous n'aurez qu'à vous débrouiller sans. Faites comme si elle n'avait pas survécu.

Devoir faire abstraction de ce témoin avait été un coup dur pour Forlano et Vincent. Inévitablement ça avait fragilisé leur enquête et désorienté leurs investigations. Lors des interrogatoires, des perquisitions, des analyses des indices, ils avaient constamment à l'esprit ce témoignage décisif qui n'aurait pas permis au Guetteur de jouer au chat et à la souris avec eux.

Mais le Guetteur ignorait qu'une de ses victimes lui avait échappé. Il répondait aux questions avec la belle assurance du criminel qui a la certitude qu'il n'a rien laissé derrière lui, ni preuve ni trace, et qui s'amusait de voir la police tourner autour de lui comme les chiens d'une curée qui hésiteraient à se ruer sur la bête. Son avocat, un jeune homme frêle et roux, avec des yeux d'un bleu de faïence, était mal à l'aise à ses côtés. Mélanie s'était souvent dit qu'il devait être terrifié lorsqu'il se retrouvait seul avec son client au parloir. Un jour, alors qu'on tardait à faire entrer le suspect dans son bureau, elle lui avait demandé :

– Dites-moi, maître, comment faites-vous pour assister un tel monstre ?

Il lui avait alors sorti les platitudes habituelles que sortent les gens de loi quand on leur pose ce genre de question : « Tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'un jury le déclare coupable. Toute personne a le droit d'être assistée en justice... »

Comme son interlocutrice affichait une moue sceptique, il lâcha un jour :

– Mon client est innocent.

– C'est ça ! Et la grand-mère du Petit Chaperon rouge n'était pas le grand méchant loup. Allons maître, je ne vous demande pas votre moyen de défense. Seulement où vous allez chercher les trips pour le faire.

L'autre avait écarquillé les yeux d'étonnement et répliqué avec sincérité, et même avec candeur :

– Je vous assure, lieutenant, il est réellement innocent ! Je vous accorde qu'il peut paraître parfois... étrange. Mais vous commettriez une erreur en demandant avec le proc sa mise en examen.

Son ton avait ébranlé Mel. Après cela, elle avait tenté de mettre un cliché de leur suspect sous les yeux de la victime rescapée en employant la ruse. Elle fit glisser comme par inadvertance la photographie du dossier sur son lit d'hôpital. Puis, avant que l'avocate bondisse, elle avait tiré le drap d'un geste sec et la lui avait montrée.

– Est-ce que c'est lui ? Vous le reconnaissez ?

La victime s'était mise à pousser des hurlements et à tirer comme une furie sur ses sangles. Les instruments auxquels elle était branchée se mirent à sonner et à s'affoler. Des gens en blouse blanche firent irruption dans la chambre, sommèrent l'officier de police de sortir, mêlant leurs cris à ceux de l'avocate. Ce fut le lendemain que le procureur signifia à sa subordonnée qu'il n'était plus question d'interroger la jeune femme ; que, par ailleurs, il autoriserait celle-ci à s'éloigner du « théâtre de ses

supplices ». Il avait accompagné son expression d'un geste ample des bras comme s'il avait été à son pupitre de cour d'assises. Puis ajouté, plus sobrement :

– Il en va de sa santé mentale d'après les médecins.

Elle tourna le bracelet de sa montre qu'elle portait relâchée à son poignet. 19 h 35. Ce n'était pas bon signe, le juge d'instruction tardait trop. Jacques Degas devait l'ébranler. Forlano fit écho à ses pensées, il poussa un profond soupir. Avec un geste agacé, elle s'empara de son portable. Il n'y avait pas de texte de son amie Albane. Ça ne présageait rien de bon non plus de ce côté-là. Qu'allait-elle faire de son fils s'il était exclu du collège jusqu'à la fin de l'année ? Il n'aimait pas aller chez ses grands-parents paternels qui habitaient dans les Vosges. Les montagnes sombres, les immenses sapins, les nuits noires et lugubres le rendaient insomniaque. Il revenait de ses séjours amaigri, le teint blafard et tressaillant au moindre bruit.

Elle aurait dû écouter la directrice du collège qui lui avait conseillé d'emmener Lucas voir la psychologue scolaire. Mélanie avait mal pris ce conseil. Elle s'était senti reprocher son éducation de mère, indirectement blâmée. À présent elle regrettait de ne pas avoir suivi ce conseil, de l'avoir vécu comme une attaque personnelle.

Soudain Forlano et elle poussèrent un cri. On frappait à la porte. Enfin, on venait leur annoncer la décision du juge !

– Entrez ! hurla Mélanie.

Sa phrase fut suivie d'un bruit sourd dans la pièce : c'était la chaise de son collègue qui retombait.

La porte s'ouvrit, une tête passa dans l'embrasure, ce n'était que Cathy.

– Est-ce que vous avez encore besoin de moi ? demanda la secrétaire, intimidée par les regards braqués sur elle des deux officiers de police.

– Non, ça ira ! Vous pouvez rentrer chez vous, répondit Forlano avec brusquerie.

L'attente reprit. Mel et Forlano évitaient de croiser leurs regards. L'irruption brutale de Cathy avait mis leur désaccord en évidence : le ton exaspéré avec lequel son coéquipier avait répondu la visait en réalité. Elle, de son côté, ne faisait rien pour l'adoucir. Au contraire, elle se retranchait, avec ses pensées, dans un silence obstiné dont il lui importait peu qu'il le prît mal. En moins d'une heure, leur complicité de trois ans avait volé en éclats. Sur un rien, une remarque de Forlano, un gobelet de café

renversé, un coup de fil de la directrice de l'établissement de son fils... Étaient-ce déjà le regret, la mélancolie de cette connivence qui lui donnaient cette sensation d'avoir une boule dans la gorge ? Le sentiment de culpabilité d'avoir laissé une autre mère défendre son enfant ? Cette attente qui était insupportable et qui l'amenait à être maladroite avec les objets et avec son collègue ?

Tout à coup elle tressaillit. Toussa pour étouffer un cri. Ses paupières battirent comme si la pensée qui venait tout à coup de traverser son esprit était une révélation monstrueuse. Le doute qu'avait exprimé à demi-mot Forlano avait, à son insu, fait son chemin en elle. Et si Jacques Degas était véritablement innocent ? Et si l'homme qu'elle présentait au juge d'instruction n'était pas le bon ?... Jusque-là elle était la seule, absolument la seule, à croire non seulement à sa culpabilité, mais aussi à la solidité de leurs investigations. Sans faillir, sans hésiter. Alors que Forlano, son adjoint dans cette enquête, estimait que leur dossier ne tenait pas la route. Et lorsqu'il affirmait croire que leur suspect était bien l'auteur de la série de crimes, il y manquait la conviction de l'intuition policière.

Elle se cala bien droite dans son siège et posa les mains à plat sur ses cuisses. Elle prit une longue inspiration. Reprenons. Le fait que les rapt et les meurtres des jeunes femmes aient cessé depuis que Degas est sous les verrous ne signifie rien. D'abord, parce qu'entre son premier crime et le deuxième il s'est écoulé plus d'un an. Le meurtrier sait attendre. Dans son rapport d'autopsie, le médecin légiste a insisté sur le nombre élevé d'heures qu'il a fallu au bourreau pour infliger à ses victimes toutes leurs blessures. L'expert criminologue a souligné la patience du criminel à repérer, observer, traquer ses proies dans un périmètre circonscrit avant de les kidnapper. Un autre que Degas pourrait très bien être en ce moment dans la nature, tapi dans l'ombre, à l'affût d'une nouvelle victime. Ou profiter qu'un innocent soit accusé pour *guetter la police*, observer ce qu'elle a trouvé et épier ses méthodes d'enquête. Ou encore chercher à se faire oublier avant de frapper à nouveau.

Car, pour l'expert psychiatre interrogé après la découverte de la sixième victime, il n'existe pas de tueur en série qui désire être capturé : « On ne voit ça qu'au cinéma. Aucun criminel, aucun délinquant, même le petit voleur à la roulotte, ne cherche à être arrêté. » Il avait alors ricané devant cette absurdité répandue dans les esprits. « La société veut croire que gît en chacun de nous le remords, la conscience du bien et du mal – sans cela à quoi servirait la sanction ? Et surtout, comme dans votre affaire, d'avoir aboli la peine de mort ? »

Mel se souvenait qu'elle avait été sur le point de lui avouer qu'elle était pour. Pas pour tous, aurait-elle précisé, mais pour certains criminels, oui. Pour les pédophiles et les guetteurs qui infestent la société, il était chimérique selon elle de donner dans la compassion et dans les grands principes de la Cour européenne des droits de l'homme. Ils récidivent quasiment tous, la prison permet juste un sursis à leurs nouvelles victimes. Mais elle s'était tue, parce qu'elle était fonctionnaire de police et qu'elle était tenue à un devoir de réserve.

Elle n'en parlait qu'en privé, au sein de sa famille ou entre amis. Et toujours lorsque sa carte d'officier de police et son arme de service étaient rangées dans le tiroir de son bureau.

Elle avait demandé :

– Que voulez-vous dire par là, docteur ?

– Que votre assassin peut profiter de l'arrestation de votre suspect, pour découvrir votre jeu et cacher le sien. Il a le profil d'un grand manipulateur pervers, il est très intelligent.

– Cacher quoi ? Son mode opératoire ? Mais nous le connaissons très bien ! s'était exclamée Mélanie.

– Je pense plutôt aux rapt de ses futures victimes. Ainsi, vous le renseignez sur la meilleure façon de procéder, avait répondu le psychiatre. Vous le rendez plus performant, en quelque sorte.

En retenant prisonnier Jacques Degas, est-ce qu'elle n'aidait pas en ce moment le Guetteur à dévorer tranquillement une nouvelle victime ? Cette idée la fit suffoquer. Elle se leva. Elle s'élançait pour ouvrir la fenêtre, mais elle cogna violemment son genou contre le bureau. Elle retomba sur son siège. Sans un mot, Forlano ouvrit un battant.

Elle se mit à frotter son genou meurtri. Les yeux dans le vague, elle reprit le cours de ses pensées. Quand ils étaient venus le cueillir à son travail, Jacques Degas leur avait lancé : « C'est après moi que vous en avez ? »

Sur le coup, Mel avait pris cette réplique pour une ironie révélatrice de sa dangerosité. Mais, maintenant, elle l'envisageait sous un autre angle : il s'étonnait alors qu'on s'en prenne à lui. Parce qu'il était innocent. Ça paraissait légitime.

Elle secoua vivement la tête, comme si une mouche, un insecte tenace bourdonnait à ses oreilles. « Saleté de doute ! », s'exclama-t-elle à voix haute en chassant quelque chose d'invisible du revers de la main. Mais Forlano comprit autre chose, d'ailleurs peut-être qu'elle avait vraiment dit « mouche » au lieu de « doute », car il demanda :

– Tu veux que je referme la fenêtre ?

Elle acquiesça d'un signe de tête.

Jacques Degas lui aussi avait hoché la tête quand on lui avait demandé s'il avait une Renault break blanche, dont la première série de chiffres de la plaque d'immatriculation se terminait par zéro et trois. Il n'avait fait aucune difficulté lorsque alors on lui avait demandé de tendre ses poignets et qu'on lui avait passé les menottes devant ses collègues médusés. Il s'était laissé conduire à travers les bureaux, le visage impassible, sans une goutte de sueur sur le front ni un battement de cils nerveux. Mélanie l'avait observé tandis qu'elle le menait par le bras. Et elle s'était inquiétée. Elle redoutait d'avoir en face d'elle un gardé à vue maître de lui, doté d'un grand sang-froid, un de ces types qui demeurent inébranlables malgré le feu roulant des questions, les lampes électriques braquées sur la figure, les coups de poing sur le bureau, la chaise inconfortable sur laquelle on les maintient sans sommeil et sans possibilité d'aller uriner et qui jouent la montre des quarante-huit heures légales. Pour le tester, elle l'avait laissé faire lorsque celui-ci s'était arrêté à la hauteur d'un des employés et qu'il lui avait demandé :

– Tu pourras prévenir Laurence ? Dis-lui de ne rien dire aux enfants. Qu'elle ne s'inquiète pas, c'est une erreur que je vais très vite rectifier.

Il allait ajouter quelque chose, mais elle l'avait coupé : « Bon, allez ! Ça va comme ça ! », et l'avait poussé devant elle. Son inquiétude n'était pas infondée. Ce type venait très tranquillement de dire que c'était lui et non la police judiciaire qui allait corriger l'erreur de son arrestation. Mais la bourrade de Mélanie, peut-être un peu brusque, transforma les personnes présentes. Les collègues de Degas avaient assisté jusque-là à son arrestation abasourdis et incrédules. Après son geste, ils fixèrent Mélanie avec réprobation.

« Ça va être un sacré client ! », avait-elle pensé alors. Mais son intuition ne l'avait-elle pas trompée ? Ne s'était-elle pas emballée ce jour-là et engagée, trop précipitamment, sur une fausse piste ? Tous ces ingénieurs et secrétaires qui partageaient son bureau et sa vie depuis des années n'étaient-ils pas dans le vrai en opposant une muette hostilité à l'égard d'une police qui interpelle un innocent ?

La Renault break de couleur blanche avec sa plaque d'immatriculation comportant un zéro et un trois avait été aperçue par un témoin à Saint-Forget, dans les Yvelines, non loin d'une grange abandonnée. Ça lui avait paru bizarre, à cet agriculteur, parce qu'il savait que la grange désaffectée devait être démolie pour éviter que des pyromanes ne soient tentés d'y

mettre le feu. Il s'était approché de la voiture, mais sans descendre de la sienne. L'avait rapidement examinée, n'avait retenu que deux détails : une chemisette était accrochée à un cintre derrière la vitre de la portière arrière droite et que la première série de chiffres de l'immatriculation se finissait par zéro trois. Il était finalement reparti, pensant qu'il s'agissait peut-être du patron du bar-tabac de la commune voisine qu'il connaissait et qui avait la même voiture, qui était venu là chercher de la charpente. Il était loin d'imaginer ce qu'il se passait à l'intérieur. C'est dans cette grange qu'on retrouvera Ingrid Lancel, vingt-cinq ans, dernière victime du Guetteur. L'après-midi d'horreur et d'épouvante qu'elle aura vécue et qui s'est achevée par sa mort aurait pu être interrompue si cet agriculteur avait eu la curiosité de pousser la porte de la bâtisse.

Cette découverte avait secoué Vincent et Forlano. Une nouvelle fois, ils constataient avec angoisse que le terrain de chasse du tueur ne se limitait pas à la capitale ou à la proche banlieue. Il s'étendait à la campagne de l'Île-de-France. Cela signifiait qu'il n'avait probablement pas fait que onze victimes, mais d'autres, beaucoup d'autres, dans la région parisienne, en province, dans toute la France peut-être ! Mélanie fut si désespérée par cette perspective qu'elle décida, pour la première fois de sa carrière, de faire appel à un expert en criminologie et à un psychiatre. Elle les avait tenus jusqu'ici pour des charlatans.

Ces derniers l'avaient immédiatement rassurée grâce à deux éléments du dossier. Il y avait d'abord cette chemisette décrite par le témoin agriculteur comme propre et repassée accrochée à un cintre à l'arrière de la voiture. Très certainement, après son crime, le Guetteur avait prévu de l'endosser. Soit pour se rendre à son travail, soit pour rentrer chez lui. Par conséquent, il devait travailler et/ou habiter à proximité de son terrain de chasse.

Ensuite, tous les crimes qui lui avaient été attribués ont été perpétrés dans la journée. Après 7 h 30 du matin et avant 18 h 30 le soir. De sorte qu'on pouvait présumer qu'il avait une famille qui l'attendait. Par conséquent, pour rejoindre son foyer, il ne pouvait pas parcourir une longue route.

Aussi Mélanie avait demandé à son équipe de se concentrer sur la recherche de toutes les Renault break de couleur blanche immatriculées dans les préfectures de la région. Ainsi que sur l'indice de la chemisette. L'un des enquêteurs avait suggéré que l'agresseur pouvait être un commercial, le modèle break du véhicule renforçait d'ailleurs cette possibilité. On explora méticuleusement cette piste.

Au bout de plusieurs semaines de recherches, l'équation Renault blanche, type break, dont l'immatriculation comportait un zéro et un trois, conduite par un homme âgé de plus de trente-cinq ans les conduisit à Jacques Maximilien Degas né le 19 février 1963 à Mende dans les Cévennes. Marié, père de trois enfants. Casier judiciaire vierge. Il n'était pas commercial, mais ingénieur à la voirie urbaine.

Le rappel des éléments matériels du dossier relâcha en elle la tension nerveuse. L'accusation reposait sur du solide. Elle constata que ses paumes, moites, avaient laissé sur son jean deux auréoles sombres. Elle bougea les doigts comme un joueur qui s'apprête à distribuer les cartes. Puis elle décrocha le téléphone. Ce geste provoqua l'affolement de son coéquipier. Il bredouilla :

- Ah bon ? Tu crois que c'est bien de faire ça ?... Tu veux pas réfléchir avant ?

Elle garda le combiné dans sa main d'abord par défi. En effet, elle avait l'intention d'appeler le magistrat instructeur. Il fallait en finir ! Connaître sa décision : signer l'ordonnance de renvoi devant la cour d'assises ou choisir l'abandon des poursuites. Ce n'était tout de même pas l'élection du pape, on n'allait pas attendre indéfiniment la petite fumée blanche ! Cependant, elle hésitait. Forlano avait raison. Si l'avocat de Degas, présent dans le cabinet du juge aux côtés de son client, découvrait qui appelait, il pourrait dès le lendemain attaquer l'ordonnance de renvoi devant la Chambre de l'instruction pour vice de forme. Et il aurait toutes les chances d'obtenir son annulation. De sorte qu'il faudrait reprendre à zéro la procédure de convocation de Degas devant le juge. Elle raccrocha. Elle pensa aux parents des victimes qui étaient exténués à force d'attendre le procès. C'était étrange, eux ne se posaient pas de questions. Ils avaient la conviction absolue que Degas était le bon. On leur avait dit : « Voici l'assassin présumé de vos filles ! Vous pouvez vous constituer partie civile en vue du procès. » Ils avaient alors fraternisé entre eux au hasard des rencontres dans les couloirs de la brigade ou dans les antichambres des magistrats pour finalement former une famille soudée par le deuil et la haine. Ils répétaient souvent, avec la même voix brisée : « Ce que nous voulons, c'est la justice », espérant trouver dans la condamnation un soulagement à leur souffrance. C'est la raison pour laquelle ils n'attachaient pas d'importance aux objections que l'avocat de Degas soulevait quant aux preuves établissant la culpabilité de son client. Ce qu'ils voulaient par-dessus tout, c'était pouvoir enfin fermer les yeux la nuit.

D'expérience, Mel savait qu'ils ne trouveraient jamais le

repos. La sensation d'apaisement qui suit immédiatement l'annonce du verdict ne dure jamais bien longtemps, même si la sentence prononcée est la réclusion criminelle à perpétuité. L'impression ne devient pas un sentiment, et leurs nuits noires restent blanches, hantées par l'image du cadavre de leur enfant allongé sur la table d'autopsie, par les photographies des mutilations qu'elle a subies, par les supplications qu'elle a adressées à son bourreau, ses appels à l'aide. Rien, ni la corde d'une potence, ni la lame d'une guillotine, ni le supplice par le feu ou par l'eau, ne leur redonnera jamais le sommeil. Ni personne, aucun flic, aucun juge, aucun jury.

Elle savait si bien tout cela que souvent elle se disait, en raccompagnant les parents en bas de l'escalier du Quai des Orfèvres, que si c'était à son gamin que ça arrivait, elle abattrait le criminel comme un chien, dans son box ou à sa descente du fourgon cellulaire, pour que lui non plus n'ait plus de nuits ni de jours.

Il y avait une question qui restait sans réponse. Une question dont l'absence d'éléments éclairants agaçaient le magistrat instructeur et rendait nerveux le procureur. Qui était la première victime du Guetteur ? Était-ce Léa Montfort, dix-neuf ans, retrouvée étranglée à l'aide de son collant dans un recoin du deuxième sous-sol de son immeuble le 23 février 2005 ? Son corps avait été tellement brutalisé que l'esprit de Mélanie avait refusé de le mémoriser tel qu'il était lorsqu'elle le vit pour la première fois, mais lui avait substitué l'image d'une poupée désarticulée, abandonnée sous un tas de vieux morceaux de moquette.

La sauvagerie de l'agression avait dans un premier temps orienté les enquêteurs vers le crime d'un opportuniste. Un rôdeur se serait introduit dans la résidence à la recherche d'une proie. Léa ce matin-là se trouvait au mauvais endroit au mauvais moment. On interpella tous les SDF, tous les pauvres types, tous les marginaux qui avaient le malheur de traîner dans le quartier pour les interroger. Mais les analyses médico-légales étaient venues démentir la première intuition des policiers. Les techniciens du laboratoire n'avaient décelé aucune trace matérielle sur les lieux du crime, aucune empreinte sur les bâillons, aucun indice sur le corps de la victime. Du reste, celui-ci avait été partiellement nettoyé. Ce n'était pas l'œuvre d'un agresseur désorganisé. Les témoignages et les preuves recueillis par la suite abondèrent dans ce sens.

L'homme avait été aperçu dans l'ascenseur par plusieurs résidents entre 7 h 30 et 8 h 05. Cela signifiait qu'il n'était pas

sorti de l'immeuble durant ce temps et qu'il attendait l'apparition d'une personne bien précise. Il fallait pour guetter ainsi, à la vue de tous, un sang-froid et une confiance en soi hors du commun. Il connaissait forcément les lieux. Il était impossible de traîner une adulte dans le recoin du deuxième sous-sol sans l'avoir repérée au préalable. D'ailleurs, les enquêteurs avaient retrouvé un paquet de cigarettes qui avait servi à bloquer la porte d'accès aux sous-sols, une ampoule dévissée au premier palier, le verrou automatique de la porte d'entrée de l'immeuble mis hors service... Autant d'éléments qui révélaient un plan minutieusement préparé et parfaitement exécuté. Par conséquent, il y avait fort à parier que le criminel n'en était pas à sa première agression. Léa Montfort appartenait à une série.

Il fallait le prouver à tout prix. Le juge d'instruction le lui rappelait à chaque fois qu'il la convoquait, le procureur à chaque fois qu'il la croisait. Mais Mélanie leur répondait, en haussant tantôt les épaules, tantôt les sourcils :

– Je n'ai pas d'aveux. S'il ne parle pas, comment voulez-vous que je le sache !

– Débrouillez-vous ! répondaient-ils.

Connaître le numéro que devait porter le dossier de la jeune Montfort déterminait l'instruction. Si celle-ci n'était pas la première victime, alors l'agresseur n'avait pas commis un meurtre, mais un assassinat. Il avait prémédité son crime. Aux assises, le quantum de la peine était différent. Mais aussi, et c'est ce qui rendait nerveux le ministère public, l'enquête de police devait s'employer à retrouver les autres victimes du Guetteur et qui seraient pour l'heure portées disparues. C'est la raison pour laquelle d'emblée le procureur avait ouvert une information judiciaire pour enlèvements, séquestrations et assassinats accompagnés et suivis de tortures et d'actes de barbarie, avant de transmettre le dossier à la brigade criminelle de Paris.

Le commissaire divisionnaire avait désigné le lieutenant Vincent comme directrice d'enquête, car ce jour-là elle se trouvait dans son bureau et se plaignait de ne pas avoir d'aussi « belles affaires » que ses collègues masculins.

– Tenez ! lui avait rétorqué son supérieur en lui tendant le dossier qui n'était alors constitué que d'un seul volume. On verra si après ça vous aurez toujours envie de jouer les féministes !

– Je prends qui avec moi ?

– Forlano. Il vous empêchera de verser dans l'émotion.

Il s'avéra par la suite que ce serait elle qui entraînerait souvent son coéquipier dans un bar boire un verre pour l'aider à reprendre pied après la découverte des corps.

Aussi, pour répondre aux directives du procureur, Mélanie commença par examiner toutes les affaires non élucidées de jeunes femmes retrouvées mortes après avoir subi des sévices. Elle se limita à l'île-de-France. Les fichiers de la police nationale et de la gendarmerie lui livrèrent un nombre terrifiant de cas : deux cent trente-sept crimes, rien que pour les dix dernières années. Elle fut prise de vertige. Il lui était impossible d'enquêter sur toutes les affaires. Il lui aurait fallu des années.

Elle chercha un critère commun entre les six assassinats qui composaient alors la série criminelle et les deux cent trente-sept cas. L'âge des victimes, leur apparence physique, leur situation sociale, leur lieu d'habitation... Rien n'était pertinent, aucun de ces critères ne paraissait être privilégié par l'agresseur. Il s'était attaqué à une jeune fille de dix-sept ans comme à une femme mariée de vingt-cinq ans. Le mode opératoire, la strangulation à l'aide d'un lien, lui permit en revanche de réduire de moitié le nombre des victimes. Et lorsqu'elle ajouta à cet élément le fait que les victimes étaient retrouvées ligotées et bâillonnées à l'aide d'attaches improvisées sur place, fabriquées en général avec leurs propres vêtements, le chiffre baissa à cinquante-huit victimes probables du Guetteur. Le nombre était toujours considérable, dépassant ses modestes moyens d'enquête. Mel éplucha encore et encore les dossiers, pas seulement dans les locaux de la brigade, mais partout, dans sa voiture quand elle attendait Lucas à la sortie du collège, chez elle lorsqu'elle avait terminé de ranger la vaisselle du dîner, et tout le temps, la nuit, les week-ends, les jours fériés, à la recherche d'un élément nouveau qui réduirait encore le nombre des affaires non résolues imputables au Guetteur. Son fils devait souvent pousser les dossiers sur la banquette arrière de la voiture ou sur le canapé du salon pour s'asseoir.

Une annotation qui revenait dans les différents rapports des légistes attira un jour son attention. Les médecins précisaient que, avant de faire leurs constatations, il leur avait fallu beaucoup de temps pour dénouer tous les liens ; que ceux-ci avaient d'innombrables nœuds et d'innombrables attaches entre eux, souvent sans nécessité ni logique apparentes ; qu'ils donnaient l'impression que le criminel y avait consacré la majeure partie de son agression.

Elle privilégia ce paramètre, et le chiffre tomba à une vingtaine de victimes. Certes, il y avait des corps dont les analyses médico-légales pouvaient être discutées, car on les avait retrouvés immergés dans l'eau d'un canal ou dans l'eau stagnante d'un bassin d'une station d'épuration. Soit encore enfouis dans le sol

humide d'une cave ou sous une couche d'humus forestier, propices à l'altération et à la décomposition des matériaux. Mais ce nombre pouvait presque être tenu pour acquis. Elle était très fière de l'avoir obtenu et se faisait une fête de l'apprendre à son groupe d'enquêteurs, le lundi matin, au moment du briefing. Une vingtaine de cas, on pouvait se les répartir facilement...

Ce lundi, sur le chemin qui la menait du collège de Lucas au 36, quai des Orfèvres, elle reçut un appel de Forlano :

– T'es où, là ?

– Boulevard de Grenelle. Pourquoi ?

– Fonce rue de Crimée dans le XIX^e.

– Il y a une nouvelle victime ?

– Eh bien... pas exactement.

– Que se passe-t-il ? Tu as une drôle de voix.

Mélanie voulait dire : une voix blanche, une voix horrifiée.

– Je préfère que tu viennes... C'est mieux. Je t'attends sur le trottoir devant l'immeuble.

Au feu rouge, elle se demanda pourquoi Forlano l'attendait dehors. Pourquoi pas sur la scène de crime avec les agents et les techniciens de la scientifique ? Qu'est-ce qu'il y avait là-bas, rue de Crimée ?

Elle se gara à cheval sur le trottoir. En un bond, son coéquipier fut à la portière. Il l'ouvrit avant même qu'elle ait coupé le moteur.

– Viens vite ! J'ai demandé au légiste de ne toucher à rien avant ton arrivée. Je voulais que tu voies avant...

Il parlait comme s'il avait couru, il était essoufflé. Et sa figure était pâle.

– Quoi ? Voir quoi ?

– Viens, je te dis !

Elle grimpa derrière lui dans l'escalier en colimaçon de l'immeuble ; les policiers du commissariat du quartier avaient bloqué l'ascenseur afin de filtrer les allées et venues des résidents. Une fois sur le palier du quatrième étage, Forlano s'écarta brusquement. Dans l'appartement s'agitait beaucoup de monde. Flashes des appareils photo des techniciens, froissements de sacs plastique des scellés, bruits de voix, petits chocs des cavaliers qu'on déposait sur le parquet... – une scène de crime banale.

Elle adressa une moue étonnée à son collègue, elle était sur le point de s'exclamer : « Mais qu'est-ce qui te prend ? Qu'est-ce qui te met dans cet état ? », quand sa conscience lui restitua ce qu'elle venait d'entrapercevoir dans la pièce du fond en tournant la tête vers lui. Une jeune femme était crucifiée aux montants d'un lit superposé. Mélanie pénétra avec le visage de Méduse dans

l'appartement. Elle avança lentement vers la vision d'horreur.

La victime était nue, avec un gros bâillon enfoncé dans la bouche. Une grande mèche de ses cheveux bruns masquait une partie de son visage et de sa gorge, et, mis à part le sang qui s'écoulait des liens qui entravaient ses poignets et ses chevilles jointes, elle ne portait pas de traces apparentes de lutte ou de sévices. Ce qui remplissait d'effroi, c'était ce crucifiement, l'exposition effroyable du corps. On devinait que la jeune femme avait agonisé ainsi, probablement étouffée par son bâillon.

Un enquêteur, qui entrait dans la pièce, donna maladroitement un coup d'épaule à Mélanie.

– Excusez-moi, lieutenant.

Elle sortit de son saisissement, mais restait sous le choc. Elle chercha des yeux Forlano, lui fit comprendre par un geste qu'elle ne voyait pas pourquoi ils étaient là. C'était un crime sadique, mais pas l'œuvre du Guetteur. Ce n'était pas ainsi qu'il procédait habituellement. Forlano, toujours sur le seuil de l'appartement, lui répondit en lui désignant du doigt une autre pièce. Un homme y gisait sur un grand lit, couché sur le ventre, ses bras passés par-dessus ses épaules et attachés dans le dos à ses jambes repliées. Le médecin légiste, qui se trouvait au pied du lit et crayonnait la position de la victime, s'exclama en apercevant Mélanie :

– C'est ce qu'on appelle une gondole. Une attache que pratiquaient les marchands d'esclaves dans les navires pour calmer les Nègres révoltés.

Il semblait franchement admiratif. Il ajouta en pointant son stylo en direction du garrot qui liait les poignets aux chevilles :

– L'agresseur a agrémenté son œuvre en pratiquant un garrot espagnol remarquablement réussi !

Un morceau de bois, probablement un manche à balai brisé, mais il y avait tellement de sang dessus qu'il était difficile d'en être sûr, était passé dans un gros nœud, duquel partait une corde qui allait jusqu'à la gorge et enserrait le cou de la victime.

– Voici comment on procède, expliqua le légiste. On tourne le morceau de bois qui exerce une contrainte physique à la cordelette. Celle-ci asphyxie lentement le sujet, au rythme que vous désirez. C'était un supplice pratiqué au temps de l'Inquisition et qui a fait ses preuves !

Il se redressa et hocha la tête.

– Notre agresseur est un fin connaisseur des moyens de torture. Il assouvit ses fantasmes avec art !

Il réalisa ce que ses propos pouvaient avoir de choquant, alors il ajouta précipitamment :

– Il faut l'arrêter très vite ! C'est un pervers de la pire espèce !

Ces visions avaient secoué Forlano au point qu'il n'avait pu rester sur la scène de crime. Découvrir qu'ils n'avaient pas affaire à un violeur en série, déséquilibré et brutal, mais à un bourreau, héritier des figures de tortionnaires des siècles passés, prenant son temps pour infliger ces supplices à ses victimes, les raffinant, les esthétisant au point qu'on ne pouvait les comprendre sans un certain savoir, sans une certaine culture. Son œuvre allait jusqu'à provoquer l'admiration d'un médecin légiste. C'était le but recherché : en exposant un corps crucifié comme un modèle d'œuvre d'art, ou en pratiquant un lien d'une complexité inouïe, il désirait qu'on l'admire, qu'on s'extasie. « Il n'y a pas que ça, pensa Mel. Il nous provoque. Le Guetteur cherche à nous défier en surenchérissant dans ses actes de violence. »

La raison se trouvait probablement dans le portrait-robot que la Brigade avait diffusé de lui dans les médias depuis sa dernière agression. Elle l'avait dépeint comme un prédateur violent n'agissant que sous la poussée de ses pulsions. Il avait dû se sentir humilié d'être présenté comme un vulgaire détraqué sexuel, un désaxé sans envergure. Les deux cadavres suppliciés à l'extrême étaient sa réponse.

Cette scène de crime était bien son œuvre, elle portait sa signature. Derrière la mise en scène spectaculaire de son agression, sa frénésie était visible. Les liens de ses victimes avaient été fabriqués à l'aide de torchons, de serviettes, de cravates, de fils électriques, d'écharpes, de ceintures trouvés sur place et noués ensemble par d'innombrables nœuds et entrelacements qui avaient nécessité de la part de leur auteur des heures d'application. Dans tout l'appartement, les tiroirs avaient été retournés, les placards fouillés, les boîtes éventrées, les prises électriques arrachées, jusqu'aux cordons des rideaux qui avaient été détachés dans le but de trouver tout ce qui pouvait moins attacher qu'être entrelacé et entremêlé. Un réseau inouï, terrifiant, qui n'avait de sens que pour son créateur.

Mélanie fut étreinte par un puissant malaise qui comprima sa poitrine. Elle se réfugia dans la cuisine où elle ouvrit la fenêtre. Mais l'air ne dissipa pas son angoisse, elle devenait physique. Elle avait envie de vomir.

Elle n'en était pas à sa première traque. Des criminels, des tueurs, des violeurs, des pilleurs, elle en avait déjà arrêté plus d'un en douze ans de carrière. Mais tous étaient réductibles à leurs actes : des asociaux, aux profils quasi identiques, à l'intelligence médiocre, aux réactions prévisibles. En général des

individus minables qui ne valaient pas l'intérêt que le public leur portait. Cette fois-ci, la raison chancelait comme une lumière qui vacille.

Cette fois-ci, il y avait quelque chose d'abyssal, un énorme trou noir dans la personnalité du criminel, qui ne pouvait pas être expliquée uniquement par de la folie, des dysfonctionnements de la sexualité et des troubles du comportement. Certes, dès la découverte de la troisième victime, le groupe d'enquêteurs s'était orienté vers un type d'agresseur pervers aux fantasmes sadomasochistes. Par conséquent extrêmement dangereux. Mais il fallait lire autre chose dans ces réseaux de liens inextricables qu'on découvrait sur les scènes de crime. Une sorte de figure géométrique de la conscience qui n'avait pas de limites dans le mal. Le légiste pensait même que cette géométrie était une forme d'art, qu'en tout cas il y avait là un désir de créer de la... beauté. C'était effrayant. C'était à dégueuler.

– Tiens ! Prends-en un.

Elle se retourna. Forlano lui tendait un chewing-gum tiré de son paquet. Elle n'en mâchait plus. Elle s'en était dégoûtée quand elle avait cessé de fumer deux ans plus tôt et qu'elle s'était mise à mastiquer toute la journée des tablettes de substituts à la nicotine. Elle s'en empara malgré tout et l'arôme de menthe et surtout la salive que fit venir dans sa bouche très sèche la gomme à mâcher dissipèrent un peu la boule qui s'était nichée dans sa gorge. Elle tira sur sa queue-de-cheval. C'était un tic qu'elle avait. Lorsqu'elle était sur le point d'aborder une question importante ou qu'elle était émue, elle s'emparait de ses cheveux et les divisait en deux mèches qu'elle tirait pour resserrer l'élastique.

– Il a changé de mode opératoire, l'enfoiré !

– Ouais. Deux victimes dont un homme. Et en plus de ça, il n'y a pas eu viol.

Devant l'étonnement de sa coéquipière, il précisa :

– C'est ce que pense le docteur Maisonneuve.

– Comment il peut affirmer une chose pareille sans avoir autopsié la jeune femme ?

– On aperçoit le fil d'un tampon hygiénique lorsqu'on lui écarte les jambes.

Elle eut un haut-le-cœur. Elle cracha son chewing-gum par la fenêtre. Il était parfois trop dégueulasse ce boulot.

– Et l'homme ?

– À première vue, lui non plus ne porte pas de traces de sévices sexuels.

Elle donna un coup de menton.

– T'en penses quoi, toi ?

Éric Forlano haussa les épaules.

– C'est déroutant. Qu'est-ce qu'il est venu foutre dans un appartement occupé ? Et puis comment il y a pénétré ? La porte n'a pas été forcée. Et il y a un digicode à l'entrée de l'immeuble. Il a forcément sonné à l'interphone.

– Donc il s'est fait ouvrir par une des deux victimes ! s'exclama Mel.

– Possible. Une femme de ménage était dans les escaliers lorsqu'il est monté. Elle dit qu'il était très calme.

– Quoi ?

– Ouais ! Et tu ne devineras jamais ! Notre lascar a ralenti à sa hauteur et lui a souhaité poliment une bonne journée après s'être excusé de salir !

Il hocha la tête et ajouta avec un sourire forcé :

– Il ne recule devant rien, le salaud !

– C'est bien ce qui me fait peur.

– Le signallement que la femme de ménage nous a donné correspond au portrait-robot.

– Pour ce qu'il va nous servir ! Et les voisins ?

– Il n'y avait personne dans l'appartement d'en face. Ni dans ceux du dessus et du dessous.

– C'est ce qui s'appelle avoir du bol !

Elle tira brusquement sur sa queue-de-cheval. Les cheveux fins de sa nuque, pris dans l'élastique, lui firent mal.

– Mais qu'est-ce qu'il a voulu faire avec cette scène de crime barbare ! s'écria de nouveau Forlano désespéré.

– Nous montrer sa compétence. C'est pour nos beaux yeux qu'il a fait tout ça.

Et devant la stupéfaction de son collègue, elle expliqua :

– Il nous dit : « Regardez ! Admirez, l'artiste ! Je ne suis pas cette bête féroce qui tire ses proies dans les sous-sols. » Il nous défie également. Il nous dit : « Si vous voulez jouer avec moi aux gendarmes et aux voleurs, voilà ce que je suis capable de faire. Et vous ? »

Le désarroi de Forlano augmentait et dilatait à présent ses pupilles.

– Je ne crois pas qu'il veuille jouer longtemps avec nous. De même que je ne crois pas que ce psychopathe cherche à ce qu'on l'arrête. Il nous prévient seulement. Il ira encore plus loin que sa sauvagerie habituelle si on touche à son ego.

– Ça veut dire qu'on s'est trompés de profil, balbutia son coéquipier.

– Ou qu'il en a plusieurs, rétorqua Mel. C'est pour ça qu'il nous échappe. Il les endosse comme des déguisements : une fois

c'est un ravisseur, une autre fois c'est un violeur, puis un tueur pervers, et là, aujourd'hui, un tortionnaire narcissique doublé d'un artiste ! Et, chaque fois qu'il fait son petit numéro, nous, on s'épuise à courir une piste qui ne mène à rien. Une voie sans issue ! On épluche des dizaines de dossiers, on interroge des centaines de personnes, on inspecte des millions de fois les scènes de crime, on recommence les autopsies pour des clous !

Ils gardèrent un long moment le silence. Puis Forlano murmura :

– Ça veut dire alors qu'on ne le coincera jamais !...

C'était plus qu'un murmure, c'était un cri de détresse étouffé. Au moment du double crime de la rue de Crimée, ils n'avaient pas encore connaissance de la victime qui avait réchappé de son agression, le seul témoin qui pouvait identifier le Guetteur. De sorte qu'ils misaient sur une erreur de ce dernier, sur un coup de pouce du hasard, sur la chance qui changerait de camp. À l'époque ils tâtonnaient, ils évoluaient, désorientés, dans un univers inconnu d'eux : la géométrie du tueur.

Imaginer qu'ils ne puissent pas arrêter ce criminel un jour révolta le lieutenant Vincent. Elle croyait fermement au Bien et au Mal, à leur radicale séparation. Elle ne pensait pas seulement que le Bien devait triompher, mais aussi qu'il était par nature plus fort que son antagoniste. Or le Bien, c'était eux, les enquêteurs. Par conséquent, ils étaient nécessairement supérieurs à l'agresseur.

Elle articula :

– Pas forcément...

Une idée cheminait en elle, qui prenait corps lentement. Son collègue la fixa avec insistance, attendant qu'elle s'explique plus clairement.

– Pas forcément, reprit-elle. Cette fois, le Guetteur nous a laissé un indice.

Forlano souleva les sourcils et fit une bouche toute ronde.

– Tu ne devines pas ? renchérit Mélanie.

Il secoua la tête.

– Cette agression est différente des autres. Jusqu'alors le Guetteur choisissait ses proies au hasard, en les repérant...

– Mais ici, il en connaît au moins une des deux ! coupa Forlano.

– Exactement. Tu m'as bien dit qu'il n'y avait pas eu d'effraction ?

– En effet ! Et ce qui conforte ton idée, c'est que la porte se ferme de chute. On ne peut l'ouvrir que de l'intérieur.

– Qui a ouvert alors ? L'épouse crucifiée ?

Forlano réfuta :

– Non. La seconde victime n'est ni sa femme ni sa fille. On n'a retrouvé ni sac à main ni papiers dans ses vêtements. On ignore qui c'est. L'épouse n'a rien pu nous dire, on l'a conduite aux urgences. C'est elle qui a découvert les corps. Tu imagines dans quel état les collègues l'ont trouvée à leur arrivée ! Il était impossible de la garder ici et de la calmer.

– Et les voisins des autres étages, ils ne peuvent pas nous donner son identité ?

Forlano dodelina de la tête. C'est vrai, se dit Mel, comment imposer un tel spectacle à qui que ce soit ?

– Faudra quand même bien qu'on découvre son identité. Et la femme de ménage qui a parlé à l'agresseur ?

– Elle ne connaît pas les résidents. Elle travaille pour une société d'entretien. On compte sur l'épouse. Le médecin des urgences nous a promis de nous appeler dès qu'elle sera réveillée.

Une pensée terrible traversa alors l'esprit de Mel. Et si le Guetteur avait amené la jeune femme sur le lieu des crimes ? Que cette dernière n'avait rien à voir avec les occupants de l'appartement ? Pour brouiller les pistes, pour jouer avec les nerfs des enquêteurs. Qui peut savoir, avec un pervers ? Auquel cas, peut-être qu'on ne l'identifiera pas. C'était sa frayeur, de ne pas réussir à mettre un nom sur une victime du Guetteur. Ne pas parvenir à la lui attribuer. Mais elle se tranquillisa aussitôt. Elle se rappela que Forlano venait de lui apprendre que la femme de ménage l'avait vu monter seul. Il a bien sonné à la porte et s'est fait ouvrir. Reste à savoir à présent quel lien il avait avec les victimes.

– Bien ! s'exclama Mélanie en frappant dans ses mains. Pour la première fois, on a quelque chose qui ressemble à un début de piste !

Elle était fébrile et communiqua son excitation à son collègue. Tous deux avaient hâte maintenant de finir d'inspecter les lieux, d'entendre les premières conclusions du légiste, les premières observations des techniciens pour ensuite foncer aux urgences où a été emmenée...

– Elle s'appelle comment, l'épouse ?

– Ghislaine Doré. Son mari, Christophe Doré. Il était gérant d'une société de pompes funèbres vers le Père-Lachaise. Quelle ironie, tu ne trouves pas ?

Ils rejoignirent le légiste.

– Vous voilà ! dit celui-ci en se frottant les mains. Si vous n'y voyez pas d'objection, je vais ordonner la levée des corps.

– Tels quels ? s'écria Forlano.

– Évidemment. Vous ne pensez tout de même pas que je vais dénouer ici la centaine de nœuds que l'agresseur a faite ? J'en ai pour la journée ! On va les enlever comme ils sont.

Mélanie pensa aux véhicules illégalement stationnés sur la chaussée et que les services de la voirie enlèvent avec un treuil. Mais les *épaves* de la rue de Crimée partaient pour la morgue, pas pour la fourrière. Cette pensée raviva son angoisse.

Les techniciens s'affairèrent sur l'ordre du docteur Maisonneuve. On souleva les cadavres dans la position où les avait laissés le Guetteur, et on les plaça ainsi dans les fourgons mortuaires. On dut démonter les montants du lit auxquels la jeune crucifiée était attachée. L'enlèvement des corps fut irréel, les policiers et des badauds y assistèrent médusés et silencieux.

On avait glissé sous les corps des planches en polymère que les secouristes utilisent pour transporter les blessés lors des accidents de la circulation, et on les avait descendus avec précaution, comme s'il se fût agi de statues fragiles, dans l'escalier en colimaçon. Même le médecin légiste fut impressionné. Il prit place dans le fourgon de l'institut médico-légal avec les épaules rentrées et sa trousse serrée contre lui.

Ghislaine Doré ne sortit de son état catatonique qu'au bout de plusieurs heures. Et, même à ce moment-là, Mélanie ne fut pas autorisée à lui poser directement les questions. Un médecin psychiatre de l'hôpital Sainte-Anne où elle avait été admise s'en chargea. Ce dernier se pencha vers elle et lui prit la main :

– Cette personne souhaiterait raccompagner chez elle la jeune femme qui est chez vous...

– Christophe connaît son adresse, articula Mme Doré prostrée, une couverture sur les jambes, les yeux dans le vide et les ongles enfoncés dans le skaï des bras de son fauteuil.

– Votre mari est absent. On n'arrive pas à le joindre. Dites-nous son nom, nous trouverons nous-mêmes où elle habite...

– Chez moi...

– Oui Ghislaine, dit doucement le psychiatre en lui tapotant la main. Elle est chez vous en ce moment, et justement nous aimerions...

– Non, elle habite chez moi, rectifia Ghislaine Doré toujours en état de choc.

Le médecin et Mélanie échangèrent un regard étonné.

– C'est une parente à vous ? Vous l'hébergez, c'est ça ?

– Jessica est la jeune fille au pair.

Cette fois, le médecin et la lieutenant croisèrent des yeux épouvantés. Une jeune fille au pair ! Cela signifiait qu'il y avait au moins un enfant dans l'appartement !... Où était-il ? Est-ce que

l'agresseur l'avait emporté ? Lui avait fait du mal ? Cette perspective était terrifiante.

– Où est-ce qu'il est ? cria Mélanie. Où est votre enfant ?

Le psychiatre jeta un regard furieux à l'officier de police, puis posa la main sur l'épaule de Ghislaine Doré :

– Vous savez où est votre enfant en ce moment, Ghislaine ?

– Il joue.

– Vous voyez bien qu'il n'est pas avec nous, corrigea doucement le médecin.

– Il joue avec maman ! répéta avec force Ghislaine Doré, le regard fixe.

Le docteur hocha la tête :

– Bien ! dit-il. Il est avec sa grand-mère ! Je comprends ! Tant mieux, il est en sécurité... je veux dire, bien entouré. Et où habite sa mamie ?

– Au Pré-Saint-Gervais, 17, rue Danton. Mais vous ne trouverez pas maman chez elle à cette heure. Elle joue avec Juliette au square.

L'évocation de son enfant s'égayant dans un bac à sable sembla un moment ranimer Ghislaine Doré. Elle contempla tour à tour ses deux interlocuteurs, puis jeta un regard circulaire à la chambre, avant d'examiner ses mains. Ses ongles étaient en sang.

Le psychiatre, qui jusqu'alors ne s'en était pas aperçu, s'affola. Il sonna une infirmière, tenta de faire sortir l'enquêtrice qui insistait :

– Quel est le nom de famille de Jessica ? Dites-moi son nom, madame Doré !...

– Arrêtez ! Vous voyez bien, lieutenant, qu'elle n'est pas en état !...

Il la tira par le bras.

– Son nom, madame Doré !...

Deux infirmières surgirent :

– Appelez la sécurité ! leur ordonna le psychiatre. Appelez la sécurité ! Dépêchez-vous !

– Son nom ! criait Mélanie à tue-tête.

Elle fut la seule à l'entendre dans la bousculade qui eut lieu l'instant d'après, lorsque deux vigiles se ruèrent sur elle :

– Dickinson. Jessica Dickinson.

Ghislaine Doré ajouta :

– Mais vous ne la trouverez pas à la maison. Elle doit être en ce moment en cours à la Sorbonne.

Juliette Doré était bien avec sa grand-mère, saine et sauve.

Cette dernière fut anéantie en apprenant la nouvelle de la tuerie, rue de Crimée. Elle informa les enquêteurs que la jeune fille au pair n'habitait pas avec les Doré, mais dans une chambre de bonne tout près de chez eux.

Mélanie et Forlano foncèrent aussitôt à l'adresse que la mère de Ghislaine Doré leur indiqua. Au pied de l'immeuble, Forlano arrêta sa coéquipière :

– T'as vu l'heure ? dit celui-ci en tapant de son index le cadran de sa montre.

– Non ! répliqua l'autre avec bravade. On précisera dans le PV de perquisition qu'on s'est fait ouvrir la porte avant 21 heures. C'est moi qui le signerai !...

La chambre de bonne était intacte. Il n'y avait aucun désordre, aucune trace de lutte. Seul le lit était défait, avec deux oreillers aux taies froissées. Jessica Dickinson n'était pas seule la nuit précédant son meurtre. Intuitivement, les deux policiers de la PJ comprirent que ce détail était important pour l'enquête. Ils tournèrent une bonne heure dans la pièce, sans trop oser toucher aux objets car ils n'avaient pas de gants de latex. Néanmoins, ils repartirent en emportant avec eux un petit carnet, une sorte d'éphéméride dans lequel la jeune étudiante avait noté une quantité de noms et d'adresses. Ce calendrier, banal en apparence, s'avérerait essentiel dans le dossier du massacre de la rue de Crimée.

Jessica Mary Dickinson était américaine, originaire de Boston. Elle était venue passer une année en France et s'était inscrite à la Sorbonne. Elle avait vingt et un ans. Elle avait vraisemblablement un jour de décembre croisé la route du Guetteur qui l'avait séduite et non kidnappée. Leur rencontre avait dû commencer comme un flirt, la jeune fille ignorant qu'elle avançait sur une toile d'araignée. Puis elle avait été piégée, peut-être hier soir. C'est ainsi que les choses avaient dû se passer. Mais ce n'était qu'un scénario plausible parmi tant d'autres pour Vincent et Forlano. Car jamais Jacques Degas ne confirmera cette hypothèse.

Jessica fut décrite comme une jeune fille confiante et même un peu naïve. Elle se liait facilement et multipliait les rencontres avec des inconnus croisés à l'université, dans la rue ou le métro, ce qui surprit son entourage ainsi que les enquêteurs. Le nombre de ses liaisons était impressionnant. Dix-huit en moins de six mois. Elle avait inscrit le nom et l'adresse de ses amants dans son éphéméride, à la date du premier rapport sexuel qu'elle avait eu avec chacun d'eux. Elle leur attribuait une note, à l'anglo-saxonne, c'est-à-dire avec des lettres : « A- », « B+ », « C », etc.,

qu'elle accompagnait d'un commentaire : « Pas mal, moyen, superbon, etc. » C'était puéril, mais cet enfantillage aida Mel et Forlano à retrouver ces hommes. Ils furent convoqués, interrogés, pour certains placés en garde à vue. Notamment un certain Romain T., car on avait retrouvé chez lui des revues pornographiques à caractère sadomasochiste, ainsi que des dessins de sa main représentant des femmes nues, entravées, bâillonnées et crucifiées. Dans plusieurs de ces croquis, les figures dessinées avaient de façon troublante les traits de Jessica Dickinson.

Forlano tapa du poing sur la table :

– La crayonner ne t'a pas suffi ! T'as voulu expérimenter, mon salaud !

– Je ne nie pas que je connaissais Jessie, balbutia le jeune homme. Mais elle n'aimait pas ça. Je n'ai pas eu ces pratiques avec elle !

– À d'autres !... Et ça ? Qu'est-ce que c'est alors ?

– Des dessins ! Que des dessins !... Je donne un visage aux choses dont je rêve.

– Et une réalité ! renchérit Forlano en secouant la chaise du gardé à vue.

Celui-ci pleurait, geignait, suppliait. Les enquêteurs présents dans la salle d'interrogatoire blaguaient sur ses fantasmes afin de le pousser à bout et de le faire craquer :

– Eh bien ! Pour un type qui aime ligoter des filles et les fouetter, t'es un peu sensible !

– Manquerait plus qu'il appelle sa maman ! Pan pan cucul !

– Et la petite Jessica, intervint un policier, elle a appelé sa mère quand tu l'as attachée ?

Romain T. secouait vigoureusement la tête et reniflait.

– C'est pas moi !... J'avoue qu'une fois avec elle j'ai bien essayé...

– Ah ben, tu vois qu'on y arrive ! Allez, raconte-moi comment ça s'est passé, invita un autre sur un ton de confidence. Elle t'a provoqué la salope, elles le sont toutes ! Et t'as voulu lui montrer que t'étais un homme. Un vrai !...

– Laissez tomber, les gars ! les interrompit un fonctionnaire de police qui fit irruption dans la pièce. Ce n'est pas lui. On a vérifié son alibi, il a dit la vérité. Trois personnes l'ont formellement reconnu, dont la patronne du claque. En plus, il a payé sa petite séance de mille verges par carte de crédit.

Aucun des flics ne ricana, Romain T. n'était plus suspect, il

n'y avait plus de raison de le malmenier. On le relâcha.

Le groupe enquêteur continua d'éplucher le carnet, et parvint à identifier tous les hommes que Jessica Dickinson y avait mentionnés. Tous, sauf un. Un certain Jules Deraie, habitant 3, impasse de la Tamise dans le X^e arrondissement. L'adresse était fautive, il n'y avait pas d'impasse de ce nom dans cet arrondissement ni ailleurs dans tout Paris. De sorte que ça excluait une erreur de retranscription de la part de la jeune fille. L'inconnu lui avait menti. Pourquoi ? Parce qu'il était marié ? Parce qu'il était d'une nature méfiante ? Ou parce qu'il n'était pas celui qu'il avait prétendu être ?

Les policiers étaient d'autant plus désireux de lui poser ces questions que les dix-sept individus qu'ils avaient réussi à « loger » avaient tous, comme Romain T., un alibi pour le jour des crimes. Le seul à n'avoir pas été mis hors de cause était ce Jules Deraie, dont au domicile on ne trouva nulle trace, ni à l'état civil ni dans les fichiers de la police.

Ce détail ne serait pas le seul qui intéresserait par la suite Mélanie. Il s'avéra que l'inconnu avait les mêmes initiales que le suspect, Jacques Degas, qu'ils arrêteraient peu de temps après.

– Vous avez peut-être une déclaration à faire concernant ce point ? lui avait-elle demandé lors d'un interrogatoire.

Il avait souri, de son sourire étrange qui retroussait ses lèvres. On n'aurait pas su dire si c'était Mélanie qui l'amusait ou la question qu'elle avait posée. Ou peut-être riait-il de la fatalité qui non seulement lui faisait conduire la même voiture que le tueur en série, mais de surcroît porter les mêmes initiales.

– Je ne suis pas le seul en France à avoir ce monogramme, avait-il répondu.

– Je vous l'accorde. Mais vous êtes le seul en plus de ces deux lettres à avoir une Renault break blanche avec une plaque d'immatriculation qui...

– Ne me dites pas que cela suffit pour accuser de crime un citoyen !

– On en a envoyé avec moins que ça devant les assises.

– Et vous croyez valoir mieux que l'assassin que vous poursuivez !

Sa réplique déplut à Forlano et au procédurier qui tapait sa déposition. Mélanie proposa de faire une pause. Il y avait quelque chose dans ce nom, Jules Deraie, qui la travaillait sans qu'elle sût dire ce que c'était.

– Il n'y a rien qui te tracasse dans ce nom ? demandait-elle

en faisant tous les bureaux du 36.

Ses collègues secouaient la tête. « C'est un patronyme banal », disaient les uns. « Il contient le nom d'un poisson à la chair délicate », répondaient les autres. Quelques-uns faisaient tout de même remarquer que c'était un nom assez passe-partout pour être un pseudonyme. Mais Mélanie n'était pas satisfaite. Ce nom était pour elle évocateur de quelque chose... Son esprit tâonnait – c'était là comme un mot sur le bout de la langue, mais elle ne trouvait pas. Elle finit par le lui demander :

– Que suscite pour vous ce nom ?

Jacques Degas détourna le regard. On pouvait penser qu'il se lassait de ces éternelles questions tournant autour du nom, qu'il se fatiguait de ces interrogatoires qui ne menaient à rien, mais Mel fut convaincue qu'il se troublait.

– Je vous demande si ce nom vous dit quelque chose.

– Il n'éveille en moi aucun écho. Je ne ressens rien.

Ce n'était pas ce qu'elle lui demandait. Elle s'enquêrait de savoir si celui-ci suscitait en lui une idée, une pensée... Et pas s'il avait une résonance affective pour lui. Pourtant, il avait répondu comme s'ils étaient en train de parler de sentiments, de quelque chose d'intime, de personnel...

Au cours d'autres interrogatoires, elle lui poserait la question, mais Degas répondrait invariablement :

– Je vous ai déjà répondu, lieutenant.

Plus tard, sur une plaisanterie de Forlano à propos de Barbe-Bleue, elle ferait brusquement le rapprochement entre ce pseudonyme, Jules Deraie, et le nom du premier tueur en série connu de l'histoire : Gilles de Rais, dit Gilles le Rouge, qui fut pendu et brûlé à Nantes en 1440 après un procès retentissant.

La cloche de la Sainte-Chapelle sonnait 8 heures du soir. Elle se frotta les yeux puis remarqua que l'écran de son portable clignotait. Albane lui avait envoyé un texto vingt minutes plus tôt : Lucas était exclu du collège pour une durée de quinze jours. Au prochain incident, l'exclusion sera définitive. « Bien ! », dit-elle à voix haute. Elle prenait acte de la sanction du conseil de discipline mais aussi de la décision d'aller s'expliquer avec la directrice de l'établissement. Lucas irait où, hein, s'il était renvoyé ? Déjà qu'elle n'allait pas savoir ce qu'elle allait faire de lui pendant deux semaines ! Elle s'imaginait quoi, la directrice, qu'elle allait pouvoir trimbaler son fils sur les scènes de crime jusqu'à la prochaine rentrée scolaire ? « T'es gentil, Lucas. Ne reste pas trop près du cadavre ! Va jouer avec ton iPod un peu

plus loin !... »

– T’as quelque chose ? demanda Forlano qui l’avait vue consulter son portable.

– Rien. C’est perso.

Son collègue fit craquer ses phalanges, puis se dressa d’une détente :

– Je vais aller pisser un coup ! Peut-être que ça fera appeler le juge !

Mélanie sourit. Elle suivit des yeux Forlano qui sortait et ses pensées revinrent insensiblement à l’affaire.

Elle songea aux parents de la jeune Jessie. Ils n’avaient toujours pas pu récupérer le corps de leur fille pour le ramener aux États-Unis et l’enterrer. Le juge d’instruction s’y était opposé. Il le gardait congelé dans un casier en métal dans un sous-sol de la morgue : « Pièce à conviction, n° 4-D-2007-09 Crimée. » « Jusqu’à quand ? », avait demandé Mrs Dickinson qui parlait un peu le français. Le juge avait haussé les épaules, il ne pouvait pas dire, peut-être que le président de la cour d’assises estimerait qu’il n’y aurait pas lieu de procéder à de nouvelles expertises durant les débats. Mrs Dickinson ne comprit pas le mot, alors il reformula : « Durant le procès. » Son époux dut la soutenir, car elle chancela à l’idée qu’on allait peut-être encore manipuler le corps de sa fille. Elle supplia qu’on la lui rende, pleura, chercha, impuissante, un mot en français. Ce n’est que longtemps après que Mel comprit que c’était le mot « deuil ».

Jessica Dickinson avait pourtant été méticuleusement examinée par le médecin légiste. La raison à cela était que celui-ci était persuadé qu’elle avait eu, juste avant son agression, un rapport sexuel consenti. En effet, au bout du tampon hygiénique introduit dans son vagin, on avait isolé du sperme. Par conséquent, la jeune femme avait mis sa protection après avoir fait l’amour. Avec qui ? Avec l’agresseur ? Connaissait-elle son assassin ? Malheureusement, l’échantillon de sperme était inexploitable, car trop dilué dans le sang menstruel, de sorte que le docteur Pierre-Yves Maisonneuve chercha millimètre par millimètre sur tout le corps d’autres matériaux, de la salive séchée, des poils pubiens, des pellicules, des fragments de peau, afin de parvenir à isoler une empreinte génétique. En vain. Par deux fois, Mélanie demanda une investigation identique aux techniciens de la scientifique pour la chambre de bonne où était logée la baby-sitter. Il y avait tout lieu de croire que c’était là qu’elle avait eu sa relation sexuelle avec le tueur, avant d’être massacrée chez ses employeurs, même si rien ne lui permettait de reconstituer la séquence criminelle. Malheureusement, les

policiers de l'identité judiciaire ne trouvèrent rien. Aussi la théorie de Mélanie selon laquelle la jeune fille avait d'abord accueilli son agresseur chez elle avant de lui demander de la rejoindre dans l'appartement des Doré fut contestée par les membres de son groupe d'enquête.

– Pourquoi aurait-elle fait une chose pareille ?

– Je ne sais pas, répondait Mel. Il a pu lui proposer de lui rapporter les clés de sa chambre. Ou de passer la voir. C'est elle qui lui a ouvert, j'en suis persuadée.

– Mais alors, pourquoi on n'a trouvé aucune trace de lui dans la piaule de l'étudiante ? insistait Forlano.

– Pour la même raison qu'on n'a rien trouvé chez Ghislaine Doré, rétorquait leur chef. Il a tout effacé, tout nettoyé. Il nous a laissé le lit défait en guise d'os à ronger.

Mais ses hommes dodelinaient de la tête et affichaient des moues dubitatives.

Est-ce que c'était ce qui était en train de se passer dans le cabinet du juge ? Se montrait-il lui aussi circonspect ? Mel avait passé en revue, avec le magistrat, tous les faits criminels du mis en examen et avait attribué à chacun d'eux une qualification pénale : meurtre précédé de viol, assassinat accompagné de tortures et d'actes de barbarie, enlèvement et séquestration, homicide sur mineure de plus de quinze ans... Aux chefs d'accusation correspondaient les photographies et les constatations des différentes reconstitutions. Jacques Degas n'avait voulu participer à aucune d'elles malgré les supplications de son avocat.

– La reconstitution n'est pas automatiquement à charge, expliquait-il. Elle peut démontrer que vous êtes innocent !

– Je le suis.

– Mais il ne suffit pas de le dire pour l'être aux yeux de la justice. Il faut m'aider ! Faites les gestes que le juge d'instruction vous demande d'exécuter et on verra bien que vous ne pouvez pas les avoir faits.

– C'est absurde !

– Moins absurde, croyez-moi, que de passer pour une tête brûlée. Vous faites le jeu de l'accusation, qui martèle que votre attitude démontre votre culpabilité.

– C'est encore plus absurde ! Si je ne fais pas les gestes que je n'ai pas faits, c'est que je suis l'assassin ! C'est ce que vous êtes en train de me dire ?

Mel, qui assistait aux reconstitutions, se retenait pour ne pas lui rétorquer : « Oui, en effet ! Quelqu'un qui n'a rien à se reprocher prend la rallonge électrique ou le foulard que le

policier lui tend et mime une strangulation par l'arrière sur le mannequin. S'il est incapable de faire une telle chose, le lien remontera nécessairement vers la mâchoire et ne pourra pas étouffer la victime. Par conséquent vous ne pouvez pas l'avoir fait ! Voilà à quoi sert une reconstitution. À voir si vous savez faire. Si vous avez pu le faire. » Mais l'avocat rentrait la tête dans ses épaules et jetait des regards éperdus en direction du juge d'instruction qui, lui, restait impavide.

C'était étrange, du reste, que Degas ait gardé cet avocat émotif, inexpérimenté pour une telle affaire. Le jeune homme était perpétuellement sur le qui-vive avec son client. Toutefois, il croyait fermement à son innocence. Il en était éperdument convaincu. Il ne cessait à tout bout de champ, dans le bureau du procureur aussi bien que dans celui de Mel, de prononcer de grandes tirades et de longues péroraisons sur le fait que le « dossier est vide. Il n'y a ni aveux, ni témoins, ni traces matérielles, ni indices qui permettent de relier mon client aux victimes, rien, *nada, walou* ! (Il faisait alors claquer un ongle contre une incisive.) Vous avez mis la main sur lui, vous n'avez pas cherché ailleurs, vous en avez fait un coupable. Parfaitement ! Vous avez fabriqué un coupable idéal ! Son innocence est patente parce que vous n'avez rien de probant. C'est comme ça que ça marche dans notre État de droit. Je vais saisir la chambre de l'instruction, demander à ce qu'il soit mis fin à la détention arbitraire de mon client et qu'un non-lieu soit prononcé. Je vous rappelle que M. Degas est un homme au casier judiciaire vierge, pas une seule contravention à ce jour ! Il est parfaitement inséré dans notre société, il a fait des études, il a un emploi, une famille, des amis et des collègues qui l'apprécient et l'estiment. Il paye ses impôts. Et vous voudriez nous faire croire que cet homme stable et irréprochable est ce monstre sanguinaire qui s'empare de femmes pour les ligoter et les torturer ? »...

– Et blablabla... blablabla ! avait ajouté Mélanie à voix haute en faisant mouliner son bras devant elle. L'avocat était ulcéré.

– Et si, en définitive, le juge d'instruction était en train de se dire la même chose que l'avocat de Degas ?

Elle n'était jamais parvenue à le cerner, celui-là. Un type au regard fuyant, au visage inexpressif, à la parole sèche. Il lui donnait toujours du « Madame l'officier de police judiciaire » au lieu de « lieutenant », ou « Vincent », comme s'il s'agissait pour lui

d'établir des hiérarchies plutôt que de s'adresser à des personnes. Pareil avec le suspect, il ne l'interrogeait qu'en plaçant au début ou à la fin de chacune de ses questions des « monsieur le contrôleur... » ou « monsieur l'ingénieur... », car Jacques Degas était ingénieur contrôleur à la voirie urbaine. Il vérifiait sans avoir ou presque à sortir de son bureau, prétendait-il, le travail des techniciens de terrain de l'administration publique.

La porte s'ouvrit.

– Pourquoi tu souris ? demanda Forlano qui croyait que la bonne nouvelle était tombée durant son absence.

– Pour rien. Je pensais à notre contrôleur. Qui s'imaginerait que ce type est le Guetteur !

– Tu doutes à présent, toi aussi ? lança, ironique, son coéquipier en regagnant sa chaise. Je voyais bien que tu gambergeais dans ton coin.

– Pas une seule seconde ! rétorqua Mélanie en secouant la tête. C'est du juge que je doute !

Elle suspendit sa phrase. Sa bouche demeura ouverte et sa tête à demi tournée comme un automate qui se serait brusquement arrêté. Le téléphone sonnait.

– Bon sang ! Décroche ! cria Forlano après plusieurs sonneries.

– Allô ?

Tandis que Mélanie écoutait parler le juge, son collègue faisait nerveusement claquer un élastique devant lui. Sa coéquipière raccrocha, le visage grave.

– Alors ? demanda-t-il, la voix étranglée.

Elle enfila sa veste, rangea son arme de service dans le tiroir de son bureau, enfouit dans ses poches son téléphone portable, un jeu de clés, ses lunettes, deux ou trois autres bricoles...

– Alors ? hurla Forlano.

Elle était à la porte, elle se retourna lentement :

– Alors, c'est les assises !

Son cri de victoire se mêla à celui de son collègue.

Première partie

Chapitre 1

– Il est où ?... Je ne le vois pas !

– Dans le couloir, je t'ai dit !

Le jeune policier repassa la tête par la porte, la tourna à droite puis à gauche avant de claquer la langue :

– Il n'y a personne !

Son collègue, un policier bien plus âgé, avec des galons de brigadier-chef, se leva pesamment de derrière son bureau, s'approcha de la porte qu'il tira largement et à son tour regarda dans le couloir :

– Si ! Là-bas ! C'est le type qui est allongé sur le banc.

L'autre laissa tomber sa mâchoire et haussa très haut les sourcils. Il n'en revenait pas :

– Quoi ? C'est pas possible... Ne me dis pas que ce poivrot est l'avocat de permanence !

Il partit dans un éclat de rire qui retentit contre les murs de céramique blanche du commissariat de l'avenue des Champs-Élysées.

– Chut ! fit son supérieur en le tirant vivement à l'intérieur. Chut, bon sang ! Il va t'entendre.

– Et après ?

– Après, il ne le mérite pas. Tu viens tout juste d'arriver. Tu ne le connais pas, tu ne sais rien de ce type.

– En tout cas ce que je sais, c'est qu'il aime la bibine.

Il accompagna ses mots d'un geste évocateur : il mit son pouce au-dessus de sa bouche ouverte et mima le goulot d'une bouteille.

– Ça suffit ! C'est facile pour toi de te moquer. Tu as vingt-quatre ans et t'as pas encore été cabossé par la vie. On en reparlera dans vingt ans. En attendant va le réveiller doucement et dis-lui qu'on a un client pour lui.

– Parce qu'il ne le sait pas ? s'écria l'autre. Il est là par hasard ?

– C'est pas ça, répondit le brigadier-chef gêné. Il lui arrive de venir la nuit attendre le client ici.

Il fronça le sourcil en voyant une expression railleuse effiler les prunelles de son subordonné qui par « Attendre le client » comprit « Cuver son vin ».

– C'est une pratique ! Toute la nuit défile ici la vermine que des patrouilles ramassent un peu partout autour des Halles et de Saint-Michel. Ça en fait, du monde. Il n'y a pas que lui d'ailleurs, ajouta le policier en regagnant son siège. Il y a parfois des journalistes qui poireautent jusqu'à l'aube en attendant le fait divers. Et alors ? On ne les juge pas, ils font leur boulot.

Il se racla la gorge. Il donnait l'impression de trouver des excuses à l'avocat endormi sur son banc, ce qui ne faisait qu'augmenter la perplexité moqueuse du jeune agent.

– Va le chercher ! grogna-t-il. Et surtout ne te fous pas de sa gueule, compris ?

– Oui, chef...

L'autre sortit du bureau, mais revint aussitôt :

– Comment qu'il s'appelle, l'avocat ?

– Clay'h. Maître Mathis Clay'h. C'est breton, je crois.

Son subordonné repartait.

– Attends ! Avant de l'amener dans la salle d'interrogatoire, débrouille-toi pour le convaincre de passer aux toilettes. Il connaît la chanson. Il se passera un coup d'eau sur la figure et s'arrangera un peu. Il sait qu'il ne peut pas se montrer dans cet état au gardé à vue.

– Bien, chef...

– Et tu lui donneras ça aussi !

Il ouvrit un tiroir puis lança quelque chose à son jeune collègue.

– Un chewing-gum ? dit l'autre en l'attrapant.

– Ouais ! Et tu le lui fourres dans la bouche s'il le faut.

Le jeune policier resta un long moment devant l'homme endormi. Ce dernier gisait sur un des bancs de bois du couloir, allongé sur le flanc, les jambes repliées, la tête reposant sur sa serviette au-dessus de laquelle il avait roulé en boule son imperméable en guise d'oreiller. Il ronflait ! Bouche ouverte et ceinture débraillée. La sueur collait des mèches de cheveux à son front et de la salive avait séché aux commissures des lèvres. Le policier n'osait pas le réveiller de peur de lui pouffer de rire au nez. Il toussa, tapa dans ses mains, siffla, mais l'avocat ne bougeait toujours pas. Alors il donna un grand coup dans le pied du banc. L'homme se dressa d'une secousse.

– Excusez-moi, maître. J'ai buté contre le banc sans faire gaffe.

– Je m'étais assoupi...

– C'est normal. Il est trois heures du matin.

– Vous avez quelqu'un pour moi ? marmonna Clay'h en se frottant les yeux.

– Oui, un flag. Un vol de voiture. Mais peut-être que vous voulez passer aux chiottes avant ?

Ce dernier mot faillit libérer le rire qui gonflait sa gorge. Mais le policier réussit à se maîtriser et ajouta :

– Je vous accompagne. Je garderai vos affaires pendant que vous vous... soulagerez.

L'avocat leva les yeux sur lui :

– Vous avez bien appris votre texte, dit-il avec un sourire amer. C'est le brigadier-chef Pelégrini qui vous l'a fait répéter ?

– Pas du tout, bégaya l'agent à présent décontenancé. Je souhaitais seulement vous être agréable.

– Donnez-moi ce que vous avez dans la main, dit Clay'h tout en défroissant son imperméable.

C'était un imperméable court, gris anthracite.

– Pardon ?

– Oui, qu'est-ce que Pelégrini vous a donné pour moi cette fois ? Une pastille de menthe ? Un cachou ?...

– Un chewing-gum.

L'avocat ressortit des toilettes une dizaine de minutes plus tard, les cheveux et le col de sa chemise trempés. Il s'était passé la tête sous le robinet du lavabo. Il avait réajusté sa cravate, mais oublié d'attacher le dernier bouton de sa chemise. Il avait aussi chaussé des lunettes, probablement pour tenter de masquer ses yeux rougis. Il mâchait le chewing-gum et arborait toujours son petit sourire désabusé.

– On y va ? dit-il en reprenant des mains de l'agent sa serviette et son imperméable.

Ils se dirigèrent vers le fond du couloir. L'agent se mit à l'examiner du coin de l'œil. L'avocat était plus petit que lui d'une tête, très mince, presque frêle, mais large d'épaules. Il avait d'épais cheveux bruns qui bouclaient et qu'il plaquait en arrière. Ses tempes commençaient à blanchir. Ses traits étaient tirés, il avait des cernes sous les yeux, pourtant il semblait encore jeune – peut-être quarante ans, à peine plus. Mais son costume noir et sa chemise sombre le vieillissaient. Ils paraissaient de très bonne qualité et même de marque, mais ils étaient pareils à ses chaussures, défraîchis, comme s'ils appartenaient à une splendeur passée. L'avocat sentit le regard insistant du policier, il leva sur lui des yeux interrogateurs. Ses pupilles gris-bleu brillaient, probablement à cause de l'alcool :

– Vous êtes nouveau ?

– Je suis arrivé la semaine dernière.

– C'est votre première permanence ici ?

– Non, c'est la deuxième. J'étais déjà là hier.

L'avocat ralentit le pas, il se mordait la lèvre.

– Ne regrettez pas de ne pas être venu hier, intervint l'autre. Aucun gardé à vue n'a demandé à s'entretenir avec un avocat. C'était une nuit calme.

Clay'h eut un peu honte du soupir de satisfaction qu'il poussa. Ce n'était pas reluisant de montrer à ce jeune flic qu'il vivait de la petite criminalité nocturne. Qu'il était semblable à un corbeau qui attendrait près d'une décharge que les bennes à ordures viennent vider leurs chargements.

Puis l'autre dit :

– Celui de ce soir, c'est tout le contraire. Avant même qu'on commence à l'informer de ses droits, il a demandé à voir un avocat. Encore un qui regarde trop la télé ! On l'a laissé poireauter un petit moment pour lui faire les pieds.

Il ajouta avec un gloussement :

– Et comme ça, ça vous a permis de dessoû... Je veux dire, de vous reposer.

L'agent ne regrettait pas le mot qu'il avait failli prononcer, il continuait même de ricaner lorsqu'il posa la main sur la poignée de la porte de la salle d'interrogatoire. Il s'était repris à temps parce qu'il craignait la colère de son chef. Il fit un petit topo sur l'arrestation de façon cavalière, sans respect pour l'avocat qu'il avait vu ronfler dans le couloir tel un ivrogne sur un banc public.

– Le cendrier est sur la table, dit-il en s'effaçant sur le seuil. Et le client sur la chaise.

Il laissa la porte entrebâillée et fit quelques pas dans le couloir. Il allait faire le planton pendant que Clay'h s'entretiendrait avec le suspect. Avant que celui-ci ne s'éloigne, l'agent lui cria :

– Vous avez trente minutes maxi !

Clay'h fut sur le point de lui rétorquer qu'il connaissait, merci, la procédure de la garde à vue, qu'il avait commencé à exercer son métier quand lui était encore au collège à taper sur sa calculatrice tout en tirant la langue... Mais il se ravisa – même les manifestations d'orgueil nécessitent une certaine énergie. Il referma la porte sans un mot. Il jeta son chewing-gum dans la petite poubelle de la pièce.

Le jeune homme assis derrière la table rectangulaire en formica avait la tête baissée et les épaules serrées. Une de ses jambes tressautait sans cesse et, de temps à autre, les muscles de ses mâchoires saillaient.

– Bonjour ! lui lança l'avocat.

Il sursauta et poussa un cri.

– Ce n'est que moi. Je suis votre avocat commis d'office, ajouta son visiteur doucement.

Il lui tendit la main :

– Maître Mathis Clay'h.

Le jeune homme le contemplait avec des yeux égarés. Il était de taille moyenne, mais si fin qu'il paraissait longiligne. Il avait le cheveu châtain foncé, coupé court, et la peau mate. Ses yeux, de beaux yeux marron avec des reflets or, étaient cernés et fiévreux, et ses lèvres rouges à force d'avoir été mordues.

– Quel est votre nom ?

– Rémus. Dante Rémus.

Il prononçait son nom avec un léger accent traînant.

– Vous êtes étranger ? demanda Clay'h en tirant une chaise.

– Je suis français ! s'exclama l'autre. Mes parents sont de Bucarest.

– C'est en Bulgarie ?

– Bucarest est la capitale de la Roumanie, répliqua le jeune homme indigné.

Clay'h sourit :

– Je le savais. Je cherchais à faire connaissance.

Son client hocha vaguement la tête, puis sa jambe se remit à tressauter.

– Racontez-moi ce qui s'est passé.

– Je n'ai rien fait !

Clay'h ouvrit sa serviette et en sortit un bloc-notes et un stylo. Il n'eut aucune réaction à ces mots. Il y a bien longtemps qu'il n'en avait plus face à ces protestations tant de fois prononcées par les gardés à vue.

– D'après ce que j'ai compris, on vous a pris en flagrant délit. La voiture était garée en bas de l'immeuble de votre petite amie et vous étiez en possession des clés. C'est bien ça ?

Clay'h devait se faire préciser les faits et les circonstances de l'arrestation par Dante Rémus lui-même. Lors d'une interpellation, aucun dossier, aucun élément n'est communiqué à l'avocat lors du premier entretien qu'il a avec son client. Il doit se débrouiller avec ce que celui-ci lui raconte.

– Je ne l'ai pas volée ! On me l'a prêtée !

– Tiens donc...

Clay'h réprima un soupir. C'était toujours la même histoire, toujours le même refrain !

– Écoutez, monsieur Rémus, commença-t-il. Je vais vous donner la définition d'un flagrant délit.

– C'est inutile ! Je sais ce que c'est. Je suis en master de droit.

– À la bonne heure ! Ça nous facilitera la tâche.

– Je vous dis que je ne l'ai pas volée ! Je n'aurais pas été assez fou pour garer une Testa Rossa dans la rue de ma petite copine !

– C'est pas un argument de défense ça, trancha l'avocat. Ainsi, c'était une Testa Rossa ?

Ce fut le premier élément que Clay'h nota sur son bloc-notes. Son scepticisme fit monter les larmes aux yeux du jeune homme. Mais il y avait belle lurette que Clay'h ne les remarquait plus. Il aurait aimé lui dire qu'après deux années de permanence pénale la nuit, il n'avait jamais rencontré de gardé à vue qui d'emblée lui disait la vérité et avouait son délit. Il prit une grande inspiration et débita son laïus :

– Il faut que vous compreniez une chose. Je suis avocat, pas flic. Je suis de votre côté. Je suis tenu au secret professionnel. Tout ce que vous me direz restera entre nous. Si vous voulez que je vous conseille au mieux de vos intérêts, il faut me dire la vérité.

– Je viens de vous la dire, souffla le jeune homme.

– La vérité vraie, insista Clay'h qui ne se rendait pas compte qu'il était en train de crayonner une Ferrari.

Mais Dante Rémus si. Il lâcha, amer :

– Vous oubliez le logo sur le capot.

Puis, du revers de la main, il essuya les larmes qui coulaient sur ses joues. Clay'h déchira aussitôt la feuille et, légèrement rouge de confusion, demanda précipitamment :

– Et si vous me donniez votre version des faits ?

Le jeune homme, désorienté, commença par raconter son histoire personnelle. Sa mère, Miljana Rémus, était employée de maison depuis plus de vingt ans chez les Couterie, une famille de Neuilly-sur-Seine. Elle aidait aussi au service lorsqu'il y avait des réceptions et des dîners. Il était lui-même souvent embauché comme extra.

– Depuis quand ?

– Depuis que je suis adolescent. Au début, j'étais derrière le buffet, puis j'ai fait le service des cocktails. Maintenant il m'arrive de remplacer le sommelier, vous savez !

Le jeune homme semblait fier de sa compétence. Clay'h nota ce détail, qu'il souligna d'un double trait de son stylo à bille.

– Qu'est-ce que tout ça a à voir avec ce qui vous est reproché cette nuit ?

Dante expliqua qu'il avait été engagé ce soir comme extra, justement. Mais uniquement pour le service des apéritifs. Les Couterie donnaient un grand dîner en habit. Au tout début de la

soirée, un peu avant 20 heures, il avait vu arriver Valentin...

– Qui est-ce ?

– Le cadet des enfants de la famille. La Testa Rossa est à lui. Il m'a filé les clés quand je lui ai dit que j'emmenais ma petite amie à Deauville ce week-end.

– Ben voyons ! Il a prêté sa voiture de luxe à un domestique de la famille pour qu'il aille faire un tour à la plage. À qui voulez-vous faire gober ça ?

Le jeune homme serra les poings :

– Je ne suis pas un domestique. Je fais ça pour payer mes études et pour aider ma mère.

La lèvre écumante, il ajouta :

– Je le connais depuis que j'ai un an ! J'ai joué à tous les jeux d'enfants avec lui, avec son frère Foulque et sa sœur Margot également ! Ses parents m'ont emmené plusieurs fois aux sports d'hiver et j'ai passé les vacances d'été avec eux à maintes reprises !

– Tout doux, petit ! Du calme. Il nous reste à peine un quart d'heure, on va donc aller à l'essentiel, d'accord ?

Il y eut un petit silence.

– Ça lui arrivait souvent de te passer les clés de sa voiture ?

L'autre secoua la tête.

– Ça veut dire oui ou ça veut dire non ?

– Non.

Clay'h battit son bloc-notes avec la pointe de son stylo :

– Écoute, petit. Ce n'est pas dans ton intérêt de me mener en bateau. Tu me dis tout de suite que tu as pris sans autorisation cette voiture et moi, de mon côté, j'essayerai d'expliquer au juge que tu avais seulement l'intention de l'emprunter et que tu allais la rendre à son propriétaire dimanche soir. On peut espérer un simple rappel à la loi. J'ai pas besoin de t'expliquer, tu fais ton droit...

– Mais c'est la vérité ! Valentin m'a dit : « Sers-moi un whisky-Coca ! » On a parlé. Puis il m'a proposé de prendre sa voiture. C'est vrai que c'était la première fois, mais avant il m'avait filé des tas d'autres choses...

– Comme ?

– Je ne sais pas, moi... Un costume, sa moto...

– Alors pourquoi tu es là ? C'est qu'il a forcément signalé que sa Ferrari lui avait été volée.

– Je ne comprends pas !

– Ils t'ont dit quoi, les policiers ?

– Qu'il avait déposé plainte pour vol vers 21 heures, souffla le jeune homme.

Il y eut de nouveau un silence.

– Alors, petit, si tu arrêtais de me mentir maintenant ? Hein ? Je vais tenter de te sortir de là avec le moins de casse possible. Le juge sera sensible à ton profil d'étudiant en droit, et tu vis si bien en intimité avec le propriétaire du véhicule volé qu'on pourrait envisager la possibilité que tu t'es cru autorisé...

– Jamais je n'aurais fait ça ! À cause de ma mère. Et puis à cause de ce que je veux faire plus tard.

– Quoi ?

– Le barreau. Je veux devenir avocat. Comme vous.

Clay'h écrasa la mine de son stylo sur sa feuille de papier. La mine fit un trou et de l'encre bava tout autour. Malheureusement, c'était cuit. Une condamnation, même pour un vol simple, allait immanquablement lui fermer les portes de la profession. Il ne serait jamais avocat.

– Tu as fait des aveux ?

– Non, puisque je suis innocent !

Clay'h prit une nouvelle feuille.

– Je te conseille d'en faire. Et de déclarer dans le procès-verbal que tu regrettes et que c'était un geste fou inspiré par l'amour.

Le jeune homme se dressa d'un bond et rejeta sa chaise. Ses yeux étincelaient. Il alla se placer contre le mur. Clay'h le laissa faire, il ne manifesta aucune surprise ni aucun mécontentement. Les suspects acculés qui comprennent qu'ils n'ont pas d'autre choix que de passer à table ont souvent ce type de réaction. Il s'y attendait. En revanche, il fut étonné de ce que lâcha Dante Rémus :

– Vous donnez souvent ce conseil aux personnes arrêtées ? Parce que moi, je n'ai pas l'impression d'avoir un défenseur en face de moi.

Il n'y avait pas dans ses yeux et dans le ton de sa voix le même mépris que dans ceux de l'agent qui était venu le réveiller. Il exprimait du dépit, pas de l'ironie.

– Écoutez, dit l'avocat en le fixant dans les yeux. Vous êtes jeune et vous avez des origines étrangères. Aucun de ces éléments ne joue en votre faveur. Vous pourriez passer pour une forte tête. Et la justice n'aime pas ça. Voilà pourquoi je vous donne ce conseil.

Clay'h toussota avant d'ajouter en se rejetant contre le dossier de sa chaise :

– Mais c'est vous qui voyez ! Votre garde à vue a commencé il y a trois heures. Vous devez encore tenir vingt et une heures !

Il marqua une pause.

– Si elle n'est pas prolongée, bien sûr.

– Il ne vous vient pas à l'esprit que ce je vous dis puisse être la vérité ?

Non. D'abord parce que c'était rare dans les arrestations en flagrant délit et puis parce que son histoire ne tenait pas la route. Pourquoi un individu irait vous prêter une chose pour ensuite affirmer que vous la lui aviez volée ? À moins que...

– Valentin Couterie a des raisons de vous en vouloir ? Chercherait-il à vous nuire en portant contre vous de fausses accusations ?

L'autre secoua pitoyablement la tête. C'était râpé ! Le meilleur avocat du monde ne pouvait rien pour lui. Mais comment arriver à le convaincre qu'il lui fallait avant tout amadouer les flics qui allaient prendre sa déposition et ensuite implorer l'indulgence du juge ? L'avocat allait ouvrir la bouche pour argumenter encore, mais il ressentait une telle fatigue, un tel abattement qu'il se tut. Il avait envie de laisser tomber. Il était plus simple de lui répéter son conseil, puis de se lever et de lui serrer la main. Il lui souhaiterait bonne chance. Par acquit de conscience, il irait consulter le registre du commissariat afin de vérifier que la procédure de garde à vue avait bien été respectée, avant de retourner sur son banc. À 6 h 45, il rentrerait chez lui. Prendrait une douche, se raserait, se changerait avant d'aller au tribunal assurer ses permanences de jour... C'était plus simple.

Il se massa la gorge. Il avait une furieuse envie de tirer sa flasque de sa serviette.

– J'ai volé cette voiture, déclara tout à coup le jeune homme.

– Pardon ?

– Je reconnais les faits. Et maintenant, qu'est-ce que vous pouvez pour moi ?

Clay'h se sentit offensé.

– Qu'est-ce que vous croyez ? Que je fais ami-ami avec les policiers ? Que je suis payé au nombre d'aveux qu'ils réussiront à obtenir dans la nuit ? Je suis avocat, monsieur ! Je vis des aides juridictionnelles et de la permanence pénale, je le concède. Mais je n'en reste pas moins un défenseur.

– Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire...

– Si ! s'exclama son interlocuteur qui avait enfin ce sursaut d'orgueil qu'il n'avait pas eu avec l'agent de police. Bien sûr que si ! Vous pensez que je vais aller de ce pas taper sur l'épaule de l'officier qui vous a interrogé et lui dire : « C'est bon, vous pouvez le boucler ! Prévenez le proc. »

– Vous vous trompez, maître...

– Absolument pas ! Depuis le début vous jouez au plus malin. J'essaie seulement de vous convaincre que votre entêtement ne vous mènera nulle part. Je sers, quoi que vous pensiez de moi, vos intérêts.

La colère de l'avocat était disproportionnée. Dante Rémus était trop jeune et trop bouleversé pour le comprendre. En réalité, Clay'h s'en prenait à lui-même. Il réfutait les protestations de sa propre conscience. Une mauvaise conscience. Il lui était arrivé en effet de se montrer, non pas complaisant avec les policiers qui interrogeaient un suspect, mais, comment dire ? *coulant*. Il fermait les yeux sur certaines irrégularités de procédure qui auraient pu entraîner la nullité de la garde à vue ou de l'interrogatoire : un médecin qu'on n'a pas appelé dans les temps, l'absence de distribution d'un repas chaud, le coup de fil que l'on n'a pas donné à la famille pour prévenir de l'arrestation... Un autre avocat que lui en aurait fait chaque fois un foin.

Clay'h se frotta les yeux. Il n'y avait pas que ça. On lui avait rapporté des interrogatoires en station debout durant des heures, des refus d'autorisation d'aller uriner, des humiliations, des menaces... On lui avait aussi raconté des coups, des gifles, des bourrades pour empêcher le suspect de s'endormir... Mais il n'avait jamais vu les traces de ces coups sur les corps ni entendu par la suite, au tribunal devant le juge, la réitération de ces accusations par ses clients. Alors il préférait minimiser les choses, avec eux comme avec lui-même. Un interrogatoire, une garde à vue, ce sont toujours des moments de grande tension, un rapport de forces qui ne fait pas dans la dentelle et dans l'affabilité. Le brigadier-chef Pelégrini expliquait souvent : « On n'est pas là pour prendre le thé ! », et Clay'h le reconnaissait. Il disait ensuite à peu près la même chose aux gardés à vue.

Il se frotta de nouveau les yeux. De toute manière, cette attitude ne desservait pas son client. C'était même le contraire. Les flics se montraient, avec ceux qui coopéraient, plus indulgents dans la frappe des procès-verbaux. Ils glissaient même quelques mots à l'oreille du procureur afin que celui-ci ne se montre pas trop sévère dans ses poursuites. En somme, tout le monde y gagnait. Mais alors d'où venait que, chaque fois qu'il le faisait, il éprouvait un sentiment de malaise ? Cette gêne, il la ressentait également lorsqu'il débarquait dans un poste et que les policiers ne cachaient pas leur satisfaction. « Avec Clay'h, ça va bien se passer. Il ne pose pas de problème. » Satisfaits à ce point, aucun avocat ne trouverait ça normal. Lui préférait fermer les yeux et croire qu'il travaillait en bonne intelligence avec la force publique

pour le bien de son client.

Mais ce soir il ne parvenait pas à faire taire ses scrupules. Était-ce la faute de ce jeune homme ? Ou bien était-il seulement plus fatigué que les autres jours ?

– Excusez-moi, dit-il. Il est 3 heures et demie du matin, on est un peu à cran à cette heure-ci.

Il y avait ça aussi, en plus de la mauvaise conscience. L'énorme poids qu'il ressentait sur les épaules et qui lui faisait voir sa tâche comme Sisyphe sa condition : un rocher à rouler jusqu'au sommet d'une montagne. Pour rien, puisque, inmanquablement, la pierre retombe. Fatalement. Pourtant, il fallait le lendemain recommencer, s'évertuer à hisser son existence de façon absurde.

Son médecin avait parlé de dépression. « C'est la conséquence du drame qui vous est arrivé. » Il n'arrivait pas à dire : « La disparition de votre fille. » Tout le monde d'ailleurs faisait comme lui, utilisait des périphrases, des euphémismes, des inflexions de voix basses – des effets de sourdine. « Vous devriez vous arrêter, mon vieux ! », lui avait suggéré le docteur après avoir pris sa tension, écouté son cœur et palpé différents endroits de son corps. Son conseil ne concernait pas seulement son travail, mais aussi l'alcool. Clay'h hochait la tête, répondait distraitement « Oui, je sais. Vous avez raison, je vais lever le pied. » Il songeait à cette pierre qu'il poussait avec l'échine et qui chaque jour lui paraissait plus lourde encore.

– Quand je vous demandais ce que vous pouviez faire pour moi, je pensais à ma condamnation, reprit Dante Rémus.

– Elle est inévitable.

– Sauf si vous persuadez Valentin Couterie de retirer sa plainte. Je ferai tout ce qu'il voudra ! Dites-lui bien, tout ce qu'il voudra !

Le jeune homme se tordait les mains et tremblait à présent de tout son corps.

– Calmez-vous. Il y a des chances que le juge ne prononce que du sursis. Après tout, c'est votre premier délit et on peut raisonnablement...

– Je ne pense pas à moi, mais à ma mère ! Ils vont la chasser ! Elle a travaillé si dur chez eux durant tant d'années... Elle sera anéantie. Je vous en supplie, maître, faites quelque chose !

On frappa à la porte. Les trente minutes étaient écoulées.

– Je vais essayer, dit Clay'h en se levant. Je ne vous promets rien, mais je vais tenter de convaincre M. Couterie de retirer sa plainte.

En voyant la joie se peindre sur le visage de son client, l'avocat réalisa que c'étaient les premiers mots de réconfort qu'il lui adressait. Il eut honte de lui. Alors il employa le temps qu'il mettait à rassembler ses affaires à le rassurer et à l'encourager.

– Je viendrai vous voir tout à l'heure. D'ici là, ils vont encore vous interroger. Puis vous placer en cellule. Tenez-vous tranquille, et vous verrez, tout finira par s'arranger.

– Dites à Valentin que je suis prêt à faire n'importe quoi pour lui... N'importe quoi ! Dites-lui bien !

On cogna de nouveau à la porte, avec insistance.

– Faites des aveux pour qu'ils vous fichent la paix. Il sera toujours possible de revenir dessus par la suite. D'autant plus si la plainte est retirée. Allons, gardez confiance, Dante !

C'était la première fois aussi qu'il prononçait son prénom.

Chapitre 2

Samedi, 6 h 50. Devant l'entrée du commissariat des Champs-Élysées, l'équipe de jour croisait celle de la nuit. Brefs saluts de tête, poignées de main énergiques, quelques propos échangés à la hâte et toujours la même question : « C'était comment, cette nuit ? » Au milieu d'eux, Clay'h défroissait son petit imperméable.

Le jour était presque levé, mais il y avait dans le ciel de grandes masses sombres que poussait un petit vent vif et changeant. Il remonta son col et espéra ne pas essuyer de giboulées. Il avait décidé d'aller à pied jusqu'à son cabinet, situé avenue de l'Opéra. Avant cela, il s'arrêterait rue Saint-Florentin, dans un petit bistrot qui servait le café au lait comme autrefois, dans un grand bol en faïence, accompagné de larges tranches de pain découpées dans une miche et d'une confiture faite maison qu'on tirait d'un pot poisseux. On ne décidait pas du fruit. Si la patronne vous connaissait vous aviez droit à une serviette en coton à carreaux rouge et blanc, et si c'était le patron qui vous avait à la bonne, il vous servait après le café un petit calva de chez lui.

Il s'était attablé chez Titi et Mado dès qu'il avait appris à marcher. Son grand-père, qui avait fondé le cabinet d'avocats, l'emmenait ici tous les jeudis matin, avant de le laisser courir dans le jardin des Tuileries jusqu'à l'heure du déjeuner. Lorsqu'il devint père à son tour, il perpétua ce rituel avec sa fille. Le jour seul avait changé : c'étaient les mercredis matin. Le grand-père était mort depuis longtemps, et Titi et Mado en parlaient à Ève comme d'un personnage fabuleux, une sorte de vieux roi qui venait ici pousser la porte d'une chaumière. Elle les écoutait, la confiture de sa tartine dégoulinant sur ses vêtements.

Depuis la disparition d'Ève, il souffrait d'entrer dans ce café. Elle y était venue jusqu'à la fin du collège. Entrée au lycée, elle lui avait lancé : « Non, mais tu me vois continuer à aller dans ce café ringard ! » Il avait souri parce qu'à son âge il avait dit la même chose à son grand-père. Il souffrait, mais il y retournait. Parfois, un habitué qui n'était pas au courant demandait : « Et votre fille, comment elle va ? »

Au bout de l'avenue des Champs-Élysées, il demeura

devant le passage clouté, les yeux dans le vague. Des piétons attendaient à côté de lui, puis traversèrent. Lui restait immobile à fixer la chaussée. Une averse, de la pluie mêlée de grêle, le tira de sa torpeur et machinalement il se mit à courir en abritant sa tête de son cartable. Il se retrouva éperdu au milieu de la circulation de la place de la Concorde. Les voitures furent impitoyables avec lui : on le klaxonna rageusement, on le frôla dangereusement, on le coinça entre deux véhicules.

Soudain, son corps fut secoué par une immense convulsion, un spasme puissant qui tendit ses muscles et fit craquer ses articulations. Une onde ou plutôt une explosion déchira brutalement sa poitrine. Il tourna son visage vers le ciel la bouche ouverte : il cria. Le long hurlement fut couvert par le bruit de la circulation.

Il lui sembla que son cri avait figé la scène tout autour de lui, que les voitures s'étaient arrêtées dans leur course, que les passants s'étaient pétrifiés, que le rideau de pluie s'était immobilisé devant ses yeux, qu'il n'y avait plus de mouvements, ni de sons sur la Terre, que son cœur lui-même avait cessé de battre... Il éprouva un tel bien-être, un tel apaisement qu'il ferma les yeux et relâcha la tension de son corps. Il se laissait tomber sur la chaussée.

Quelqu'un le rattrapa par les aisselles.

– Monsieur ! Vous êtes en train de vous évanouir ! Réveillez-vous !

Il rouvrit les yeux. La circulation, le bruit, la foule mouvante avaient repris leur manège autour de lui.

– Laissez-moi... Lâchez-moi ! hurla-t-il.

– Vous êtes fou ! Vous allez vous faire écraser ! Traversons ! C'est le moment, le feu est vert.

On le poussait par les épaules, il ne résistait plus – il n'en avait pas la force –, et se laissa entraîner jusque sur le trottoir d'en face. Il se retourna pour remercier l'individu qui lui avait porté secours, mais ne vit personne. Celui-ci avait déjà disparu.

Il passa devant le bistrot de Titi et Mado sans s'arrêter. Il fallait qu'il boive un verre vite, très vite, ce n'était pas chez eux qu'il pourrait le faire, et il n'oserait jamais sortir en pleine rue sa flasque et boire au goulot. Il pressa le pas. Mais, au croisement de la rue Daunou et de l'avenue de l'Opéra, il s'arrêta net. Elle était encore là ! L'inconnue était à nouveau devant son immeuble. Comme à cet instant la jeune fille tournait son visage dans sa direction, il fit un bond en arrière et se cacha dans le renforcement de la vitrine d'un magasin de prêt-à-porter. Il plaqua son dos contre la devanture comme si elle pouvait détecter

sa présence. Elle continuait de regarder au hasard.

Il s'interrogeait beaucoup depuis qu'il l'avait remarquée. Qui était-elle ? Que lui voulait-elle ? Pourquoi est-ce qu'elle prenait la fuite lorsqu'elle l'apercevait ? Il avait cherché à l'approcher, à la surprendre, à l'attraper. Mais elle parvenait chaque fois à lui échapper.

Cela durait depuis plusieurs mois. La première fois qu'il l'avait vue, il l'avait prise pour une prostituée. Il y en avait sur cette avenue à cause des nombreux hôtels de luxe, des bars de nuit et des clubs privés du quartier. C'était une nuit d'hiver, elle était appuyée contre sa porte cochère, les mains enfoncées dans son spencer et une jambe repliée. La lumière de l'enseigne de la banque, à côté, ne l'éclairait pas suffisamment pour qu'il pût ce jour-là distinguer ses traits. Mais il constata qu'elle était jeune, à peine sortie de l'adolescence. Il s'indignait contre la vie qui avait jeté une gamine sur le trottoir tandis qu'il prenait, sur la banquette arrière de sa voiture, sa serviette et ses dossiers de plaidoirie. Quand il referma la portière, elle avait disparu.

Il l'aperçut de nouveau la nuit suivante, toujours devant sa porte d'entrée. Il faisait froid, elle grelottait sous son petit blouson de cuir. Il avait l'intention en passant devant elle de lui donner un billet afin qu'elle se réfugie dans une brasserie. Il ne pouvait pas l'inviter à entrer dans son cabinet, la situation aurait pu apparaître équivoque à la jeune fille. Et puis il ne voulait pas qu'elle prenne l'habitude de sonner à son cabinet à n'importe quelle heure de la nuit... Il était sur le bord de la chaussée attendant pour traverser qu'une voiture passe, il tourna la tête un instant, mais lorsqu'il leva les yeux, elle n'était plus là.

Une nouvelle fois, il essaya de comprendre pourquoi l'inconnue s'enfuyait dès qu'il apparaissait. Il était certain de ne l'avoir jamais rencontrée. Elle n'était pas une ancienne cliente. Une parente d'un accusé qu'il aurait défendu, alors ? Mais pourquoi se sauverait-elle ainsi ? Ça n'avait pas de sens... Son cabinet se trouvait au premier étage d'un immeuble haussmannien au début de l'avenue. Une nuit qu'il avait travaillé tard, il s'était penché à la fenêtre un verre à la main. Il aimait cette avenue la nuit. Le jour, elle était grise et sans charme, son seul attrait était qu'elle menait au Palais Garnier et aux Grands Boulevards. Mais, au crépuscule, elle était différente, elle avait un air suranné avec ses lumières artificielles qui n'étaient pas éclatantes comme sur les autres grandes avenues de Paris ni troublantes comme dans le Pigalle voisin. La foule des noctambules qui l'arpentait était bruisante mais pas tapageuse. En général, elle ne faisait que la remonter allant de Rivoli à la

place Vendôme ou au quartier du Quatre-Septembre, truffé de clubs privés. Clay'h aimait contempler ces noctambules qui ne s'arrêtaient dans son avenue que pour acheter des revues pornos et des DVD chez les kiosquiers, une bouteille d'alcool et du caviar dans les épiceries fines qui tardaient à fermer, ou retirer en titubant de l'argent dans les innombrables distributeurs automatiques. Des femmes se repoudraient le nez aux vitrines éclairées des magasins et des hommes en voiture ramassaient des filles. Ils ne ralentissaient pas, ils pilaient avec leurs puissantes voitures devant la prostituée. Ceux-là, Clay'h ne les aimait pas.

Il portait le verre à sa bouche, accoudé à sa fenêtre, quand il l'aperçut en bas de chez lui. Elle fixait la rue Daunou, dans l'attente de le voir surgir de là, comme d'habitude. Elle ignorait qu'il n'avait pas quitté son cabinet de la journée.

D'abord, il fut hésitant. Que devait-il faire ? L'interpeller depuis sa fenêtre : « Hé vous ! Qu'est-ce que vous me voulez ? Que faites-vous devant ma porte ? » Elle allait fuir, c'était certain ! Appeler le concierge : « Il y a devant l'immeuble une jeune femme que je vois souvent. Pourriez-vous aller voir ce qu'elle fait là et qui elle est ? » Il y avait peu de chances qu'elle lui réponde. Elle se montrerait probablement aussi farouche avec le concierge qu'avec lui. Restait à descendre, à ouvrir la porte doucement et à lui mettre la main au collet : « Ha ! Ha ! Cette fois je vous ai attrapée ! Que faites-vous à ma porte ? Répondez ! » Ces filles craignent le riverain qui menace d'appeler la police.

Il prit ce parti. Mais il était un peu ivre et en même temps ému de ce qu'il allait entreprendre. De sorte que, dans sa précipitation, son verre de vodka choqua le garde-fou et lui échappa des mains. Il se brisa sur le trottoir, le bruit arracha un cri de surprise à la jeune fille qui leva aussitôt les yeux. Lorsqu'elle le vit, elle poussa un second cri, celui-ci étouffé, étranglé, comme si on venait de la saisir à la gorge. Elle avait peur ! Peur de lui ! Il fut si surpris de découvrir cette expression sur son visage qu'il resta bouche bée, le bras levé au-dessus du vide.

Soudain, elle battit des paupières et sortit de sa stupeur. Elle recula d'un pas, fit demi-tour sur elle-même et partit en courant. À son tour il s'élança. Mais le temps de dévaler l'escalier et de surgir sur le trottoir, elle n'était plus qu'un point au bout de l'avenue.

Cette nuit-là, il ne coucha pas à son cabinet comme il le faisait depuis deux ans. Il rentra chez lui. Il se jeta tout habillé sur son lit. Il était devenu insomniaque, il pensait ne dormir que deux ou trois heures. Il se réveilla au contraire au milieu de la matinée,

alors que le soleil était déjà haut. Il avait dans la poitrine la sensation d'un poids qui l'avait oppressé durant son sommeil peuplé de cauchemars : des images atroces de chairs lacérées, brûlées, perforées, des corps ligotés, des bouches qui se tordaient, des os qui se brisaient, des orbites creuses. La réminiscence de cette dernière vision lui tordit l'estomac, il porta la main à sa bouche et courut aux toilettes. Il vomit par spasmes. La nausée se dissipa, pas la sensation de malaise. Il plaça sa tête sous le robinet du lavabo et laissa longtemps couler l'eau sur sa nuque. C'était terrifiant, il n'avait pas l'impression d'avoir rêvé, mais d'avoir vu ces choses effroyables. Il songea à ces alcooliques qui déliraient dans les cellules de dégrisement des postes de police et qu'on finissait par conduire aux urgences des hôpitaux psychiatriques.

L'idée d'un accès de delirium durant son sommeil ne l'apaisait pas. Il sentait confusément que sa nuit de terreur avait quelque chose à voir avec l'apparition de cette inconnue dans sa rue. En quoi ? Comment ?... Il avait vu de la frayeur dans ses yeux. Celle-ci avait réveillé en lui l'épouvante qui s'était emparée de lui la nuit de la disparition d'Ève et qui ne l'avait pas quitté durant des mois. Au fil du temps, l'effroi avait fait place à un sentiment d'impuissance et au noir chagrin. C'est à partir de cette époque qu'il prit l'habitude de glisser une flasque dans sa serviette.

Il alla dans la cuisine se préparer un café. Il n'y en avait pas. Cette pièce, comme tout le reste de l'appartement, ne vivait plus depuis longtemps. Il pensa à ces maisons qu'on murait aux temps des grandes pestes et qu'on rouvrait après que toutes les familles eurent été décimées. Il ouvrit la fenêtre. Et s'assit sur un tabouret abandonné contre un mur. L'air piquant du matin clair du printemps calma sa fièvre. Il laissa ses yeux errer au hasard par-dessus les toits. Il ne parvenait pas à chasser l'image de la jeune inconnue. Elle lui rappelait Ève. Elles avaient le même âge, et une certaine ressemblance. Il l'avait vue une fois sourire pour remercier un homme qui lui donnait du feu. C'était aussi le même sourire... Voilà pourquoi il était bouleversé.

La dispute avait commencé ici dans la cuisine. Elle avait tapé du pied, jeté son sac par terre.

– Rends-moi mes clés ! Maman a dit que je pouvais y aller !

– Tu mens ! Je lui ai téléphoné, elle m'a dit que tu étais privée de sortie jusqu'à ton bac blanc.

– J'ai dix-sept ans ! Vous ne pouvez pas me traiter comme si j'avais encore cinq ans. Je ne suis plus une gamine.

– C'est pourtant ce que tu es encore. Que ça te plaise ou non.

Il lui avait alors tendu les assiettes et les couverts pour qu'elle dresse la table du dîner. Elle croisait les bras sur sa poitrine et offrait un front têtue.

– Toutes mes amies y vont. Pourquoi pas moi ?

– Attends, laisse-moi réfléchir, railla-t-il. C'est peut-être parce que tu as de moins bonnes notes qu'elles au lycée ?

– C'est pas juste !

– Ève, n'insiste pas. C'est non. Tu enlèves tes affaires et ce pot de peinture que tu t'es mis sur la figure et tu vas mettre la table.

– Elle est importante pour moi, cette soirée. Je dois y aller. S'il te plaît, papa !

C'est à ce moment-là que ses propos avaient dérapé. Il avait répliqué, toujours moqueur :

– Comment il s'appelle cette fois ?

– Je l'aime !...

– Mais tu les aimes tous, ma pauvre petite ! Un coup c'est l'un, un coup c'est l'autre ! Tu dessines des cœurs partout, tu écris leur nom sur tes cahiers, tu passes ton temps à changer leurs photos sur les murs de ta chambre et à envoyer des centaines de textos. Tu devrais plutôt dépenser toute cette énergie dans tes études !

Il n'avait pas remarqué que sa fille avait changé de visage. Que sa moue renfrognée était devenue un masque livide derrière lequel étincelaient deux prunelles bleues. Elle était en colère, non plus parce qu'il ne la laissait pas sortir, mais parce qu'il l'avait blessée. Elle était devenue une femme, avec ses soucis de femme, et son père ne le voyait pas. Les dents serrées et la voix rauque, elle répéta :

– Je dois aller à cette soirée, papa. Rends-moi les clés de mon scooter.

Il l'avait ignorée. Lui avait tourné le dos. Il avait cherché à remuer des spaghettis qui cuisaient dans une casserole. Il s'était trompé de couvert : au lieu de prendre la cuiller en bois dans le tiroir, il avait sorti une spatule.

– Papa, si tu ne me laisses pas...

– Merde à la fin ! avait-il crié en claquant le tiroir. Non, c'est non ! Va dans ta chambre, maintenant !

Et quand, la minute d'après, il s'était retourné, Ève n'était plus là. Il se rappelait qu'il avait été content qu'elle lui obéisse si vite, sans lui tenir tête davantage. Il avait ensuite mis le couvert, trois assiettes, trois verres, trois serviettes en papier. À un moment, il s'était étonné de pas entendre de la musique provenant de la chambre de sa fille. Habituellement, quand elle

boudait, elle mettait sa sono fort en plus de son casque sur les oreilles. C'est à cet instant que l'eau des spaghettis avait débordé et son attention avait été détournée.

Anne était rentrée, elle avait lancé depuis le vestibule : « Hum !... Ça sent bon ! », avant d'ajouter :

– Eh ben alors ? On ne vient pas m'embrasser ?

– Ta fille boude ! Et moi j'essaie de ne pas rater la bolognaise !

Elle l'avait rejoint dans la cuisine et proposé :

– Je vais la chercher.

– Non, laisse-la ! On doit se montrer fermes. Il faut qu'elle comprenne.

Plus tard, il se demanderait à quel moment la fatalité était intervenue. Quand Anne avait suggéré d'aller consoler leur fille ? Était-elle alors encore dans sa chambre ? Ou avant, quand il avait claqué le tiroir. Peut-être que si, à ce moment-là, il s'était retourné et avait dit : « Cette dispute est ridicule. Faisons la paix ! », Ève n'aurait jamais fugué...

Il se leva, referma la fenêtre et remplaça le tabouret contre le mur. Il chercha la place exacte où il l'avait pris. Il ne faut rien déranger dans la maison des morts. Pour sortir de l'appartement, il devait passer devant sa chambre. Il s'arrêta devant la porte close. Le nom de sa fille était gravé sur un morceau de bois verni. Il l'effleura de ses doigts. Avant d'éclater en sanglots.

Chapitre 3

Lorsque Clay'h était sorti de sa cachette, l'inconnue avait déjà pris la fuite. Peut-être qu'elle l'avait vu ou peut-être qu'elle était montée dans la voiture d'un client. De toute façon, il n'aurait pas eu la force de lui courir après.

Marthe était là, elle préparait le parapheur.

– Bonjour, Marthe.

– Bonjour, maître.

C'était gênant de la saluer par son prénom. Marthe Lecordier avait presque le double de son âge. Elle l'avait tenu dans ses bras juste après sa naissance, lui avait passé sa médaille de baptême autour du cou et l'avait même changé, nourrisson, lorsque sa mère le lui confiait pour aller faire les grands magasins du boulevard Haussmann. Il y a encore deux ans, elle l'appelait Mathis et lui pinçait la joue. Elle avait été la secrétaire de son père durant trente-sept ans. Et sûrement sa maîtresse aussi. Elle avait pris sa retraite une semaine après sa mort. Son père, comme son grand-père, avait été terrassé par une crise cardiaque. Elle portait depuis les habits du veuvage.

Trois mois après la disparition d'Ève et la séparation de Clay'h d'avec sa femme, elle était arrivée un matin au cabinet, avait ouvert les volets, replacé les combinés des téléphones sur leurs supports, disposé quelques affaires dans les tiroirs de son ancien bureau, s'était affairée dans la cuisine, puis s'était installée comme autrefois devant le clavier de l'ordinateur. Durant tout ce manège, Clay'h, recroquevillé dans un fauteuil qu'il n'avait quasiment pas quitté depuis une semaine, l'avait contemplée avec des yeux hagards. Il avait toussé, elle avait enfin posé les yeux sur lui et dit, le plus simplement du monde :

– Bonjour, maître.

– Bonjour, Marthe.

Sa secrétaire avait démissionné un mois auparavant. Elle ne supportait plus de voir son employeur soûl du matin au soir, hurlant sur les clients au téléphone. Marthe venait la remplacer. Depuis, elle veillait sur lui.

– Il y a du café chaud, dit-elle en refermant le parapheur. Je vous l'apporte dans votre bureau.

C'était encore plus gênant. Mais Marthe résistait, elle ne

voulait pas déroger à cette habitude qu'elle avait eue avec son père durant tant d'années.

Elle revint aussitôt avec la tasse. Petite, menue, les cheveux gris, encore fournis, ramassés en chignon, elle affichait toujours une expression décidée sur le visage. Elle allait ressortir, puis se ravisa. Elle le fixa avec un air de désapprobation. Le col de sa chemise était aplati, ses cheveux en désordre et son regard cerné à faire peur. Il baissa les yeux piteusement et se justifia :

– J'ai assuré la permanence pénale toute la nuit. Je n'ai pas eu le temps de me changer.

Elle donna un coup de menton par-dessus son épaule. Elle désignait la pièce des archives dans laquelle étaient installés un lit de repos et, depuis deux ans, un placard avec des vêtements propres. À côté de cette pièce se trouvait un cabinet de toilette équipé d'une douche.

Il se gratta la joue.

– Je crois qu'avant de commencer la journée, je vais faire un petit brin de toilette ! dit-il, toujours confus. Qu'en pensez-vous ?

Elle lui répondit par un autre coup de menton. Il se leva, mais avant de s'engager dans le couloir, il lui demanda :

– Pourriez-vous me chercher l'adresse de la famille Couterie ? Elle habite Neuilly.

Elle eut un grand sourire. Elle était toujours heureuse d'apprendre qu'il y avait une nouvelle affaire, par conséquent un nouveau client. Moins pour la prospérité du cabinet que pour le bien-être de Clay'h. C'était le signe qu'il reprenait pied. Il avait perdu presque tous ses clients après la disparition de sa fille. Et ceux qui lui étaient restés fidèles ignoraient qu'il débarquait ivre aux audiences, qu'il lui arrivait de se tromper de dossier, plaidant au pénal des affaires du civil devant des juges interloqués, des confrères hilares et des plaignants ulcérés. Que, à maintes reprises, l'ordre des avocats avait été saisi à cause de ce comportement, mais qu'à chaque fois le bâtonnier avait écarté la sanction disciplinaire. Ce dernier était au courant de la disparition d'Ève. Il savait que l'enquête de la police n'était pas parvenue à établir s'il s'agissait d'une fugue ou d'un enlèvement. Et lorsque la clientèle de Mathis Clay'h s'était réduite à peu de chagrin, il fit en sorte que le bureau de l'ordre lui confiât un maximum de permanences pénales afin qu'il ne s'enfonce pas davantage encore. C'est ainsi que les chambres du palais de justice, spécialisées dans les comparutions immédiates, et les commissariats de Paris ouverts la nuit se familiarisèrent avec cet avocat débraillé qu'on allait secouer sur les bancs.

Il réapparut rasé et changé. Il avait sur le menton de petites coupures. Ses mains tremblaient de plus en plus à cause de l'alcool. Marthe en eut le cœur serré.

– J'ai ce que vous m'avez demandé. Voici l'adresse. J'ai pris aussi des renseignements. Les Couterie sont une famille riche et puissante qui évite de faire parler d'elle.

Marthe utilisait fort peu car fort mal Internet, mais elle avait tout un réseau de connaissances, d'anciennes secrétaires juridiques, des greffières à la retraite, des huissiers-audienciers retirés qui la renseignaient sur tout et sur tout le monde. Elle leur parlait au téléphone, toujours à voix basse, la main dissimulant ses lèvres et parfois en langage codé. Elle prenait toutes ses informations en sténo.

– Et qu'avez-vous appris ? interrogea Clay'h en allant se servir une nouvelle tasse de café.

– Qu'ils ont la conviction que leur position sociale les place au-dessus des lois.

Est-ce que le jeune Dante Rémus aurait dit la vérité ?

– Je vous écoute, invita-t-il.

– Xavier Couterie, le père, se livre consciencieusement à l'évasion fiscale de sa fortune. Il préfère payer les majorations à l'administration que de révéler ses comptes à l'étranger. Inès Couterie, sa femme, est régulièrement arrêtée pour excès de vitesse, mais préfère demander le nom du gardien de la paix que de montrer ses papiers. Foulque, le fils aîné...

– Drôle de nom !

– Un nom d'oiseau. Lui bat ses petites amies à la moindre contrariété. Les plaintes des victimes sont retirées au bout de vingt-quatre heures comme par enchantement !

Marthe plongea le nez dans ses notes.

– Quant au cadet... Attendez voir...

Clay'h dressa l'oreille. Sa secrétaire tardait à trouver.

– Valentin..., dit-il.

– Exact ! Quant à Valentin Couterie, c'est un habitué des fourgons des patrouilles de police de Neuilly-sur-Seine : ivresse sur la voie publique, dégradations, outrages, tapages, et j'en passe ! Mais, après ces voies de fait, il dort toujours dans son lit, jamais en cellule.

– De quoi, en effet, le dissuader de recommencer ! Vous avez quelque chose d'autre sur lui ?

– Rien d'autre. C'est notre client ?

– Non, notre adversaire.

Marthe ne cacha pas sa déception. Pour une fois qu'ils auraient eu un client riche !

– Nous faisons ce métier par vocation, dit-il railleur, pas pour l'argent. Depuis le temps vous devriez le savoir, Marthe !

– Mais la robe noire n'est pas l'habit des ordres mendiants, rétorqua-t-elle. Votre compte en banque est depuis un moment à découvert. Heureusement qu'Anne ne vous a pas demandé de pension alimentaire après votre divorce !...

Elle s'arrêta net. Se mordit la lèvre.

– Une prestation compensatoire, corrigea-t-il. Pas une pension alimentaire. Nous n'avons plus d'enfant à charge.

Il alla poser sa tasse dans la cuisine, de sorte que Marthe ne vit pas l'expression de son visage lorsqu'il prononça ces mots. Mais lorsqu'il revint, un rictus de douleur déformait son visage. Elle s'en voulait.

– Ne faites pas cette tête, lança-t-il avec une gaieté forcée. Parlez-moi plutôt du Couterie troisième du nom.

– Margot. Une enfant gâtée qui a tous les travers d'une gosse de riches. Vous imaginez la formule chimique !

– Explosive.

– Plutôt irritante. Un exemple : elle a la manie de tricher à ses examens. Et lorsqu'on la prend sur le fait, elle argue tantôt de la pression familiale qu'elle subit, tantôt de troubles de l'anxiété qui la pousseraient à agir de cette façon. En guise de sanction, on se contente de lui faire repasser les épreuves.

– Une famille ordinaire, en somme ! s'exclama Clay'h en empochant le Post-it sur lequel Marthe avait inscrit l'adresse des Couterie. Je vais leur rendre une petite visite après mes rendez-vous.

Sa secrétaire baissa précipitamment les yeux :

– C'est que... vous n'en avez pas, maître.

Ailleurs qu'en présence de sa secrétaire, il aurait été soulagé d'apprendre ça. Mais, face à elle, il éprouva de la honte, comme s'il n'était pas à la hauteur, comme s'il se montrait indigne des circonstances. Elle ne le jugeait pas, il le savait. Elle était triste pour lui. Comment lui faire comprendre que la pente était trop difficile à remonter ? Qu'il ne savait pas lui-même comment (pas *pourquoi*, car ses actes n'avaient plus de sens depuis longtemps) il trouvait la force d'aller et venir entre son cabinet, le tribunal et les commissariats. De serrer des mains, de parler, de compulsier des dossiers, de plaider à la barre... L'énergie pour supporter le bruit des clés dans les serrures des portes de prison, les raclements de chaises dans les parloirs, les cognements sourds des pieds du public contre les bancs de bois des salles d'audience. Pour supporter l'odeur acide d'urine et de transpiration des souricières, de voir les chaussures avachies, sans lacets, des

prisonniers devant les cellules de garde à vue et des traces d'excréments sur leurs murs. Comment il trouvait le courage de vivre. On ne lui avait pas rapporté le corps de sa fille. C'était ce qui le faisait tenir. Il s'était convaincu qu'une disparition n'est pas forcément un décès. Elle peut être aussi une absence inexpiquée.

Chapitre 4

L'hôtel particulier des Couterie se situait au milieu de l'allée Maine-de-Biran, au sud-est de Neuilly-sur-Seine. Des sycomores alternant avec des chênes en frondaison bordaient chaque côté de l'allée. Des haies de thuyas, verts et vivaces, couraient le long de la chaussée. De manière régulière, celles-ci étaient percées par les portails des grandes demeures.

Clay'h se gara d'abord devant le numéro 18, puis un peu plus loin, avant de se raviser et de faire marche arrière. Ce manège déclencha la caméra de surveillance de l'entrée. De sorte qu'avant qu'il n'appuyât sur le bouton de l'interphone, une voix de femme l'interpella :

– Vous désirez ?

Il répondit dans le micro, tout en offrant un visage tranquille à la caméra :

– Je souhaiterais parler à Valentin Couterie.

– Vous êtes ?

– Maître Mathis Clay'h, du cabinet Clay'h et Associés.

Il pensa que cet ajout impressionnerait.

– À quel sujet ?

– Raisons professionnelles, répondit-il la voix ferme. C'est confidentiel.

On coupa le micro. Mais la caméra le gardait toujours à l'œil. Soudain, il tressaillit. Des aboiements retentirent, on lâchait les chiens.

– Vous avez une carte professionnelle ? demanda tout à coup la voix.

Il dirigea vers la caméra sa carte d'avocat. On zooma, tandis que derrière le portail des chiens reniflaient et grognaient.

– Ils ne vous feront aucun mal si vous avancez lentement sans faire de gestes brusques.

La serrure de la porte bourdonna et, quand elle s'ouvrit tout à fait, deux bas-rouges lui firent face, les yeux fixes. Il avança dans l'allée de gravier blanc sur la pointe des pieds, en serrant les fesses et les dents. Il gardait le buste penché en avant dans la position du sprinter. Les bas-rouges, après avoir reniflé ses talons et ses mollets, le suivirent à distance. Quand l'avocat parvint en haut du perron et qu'il vit que les molosses restaient en bas de

l'escalier, il ouvrit enfin la bouche. Il respira comme un noyé qu'on tire de l'eau.

La femme brune, d'âge mûr, qui se tenait devant la porte avait l'air peu engageant. Elle était habillée comme les femmes de chambre des grands hôtels, en robe de coton gris avec par-dessus un petit tablier blanc galonné de dentelle.

– Vous avez une carte de visite ? demanda-t-elle brusquement.

Clay'h fourra la main dans la poche intérieure de sa veste, puis dans les autres poches de ses vêtements. Il chercha, il fouilla, il ne trouvait pas de carte. C'est que les clients qu'il avait à présent n'étaient pas du genre à lui en demander une.

– Ah ! Voilà ! s'exclama-t-il en tirant d'une poche de sa veste un petit rectangle de papier plié en deux et sali par les frottements contre des pièces de monnaie.

L'employée de maison déplia le bristol, jeta un rapide coup d'œil à son petit imperméable froissé et à ses chaussures éculées, puis finalement l'invita à entrer.

– Par ici, dit-elle en le conduisant dans un petit salon.

Elle le laissa là, planté entre une console surmontée d'une grande glace, devant laquelle trônait un magnifique bouquet d'arums blancs, et un sofa avec en face deux bergères. Presque aussitôt arriva un jeune homme, du même âge que Dante Rémus, les mains dans les poches de son jean et l'air dégagé. Il portait ses cheveux blonds longs sur la nuque avec une grande mèche sur le front. Avec son sourire découvrant des dents éclatantes et sa chemise blanche ouverte sur le torse, il ressemblait à la photo d'une starlette d'un magazine people.

– Salut ! dit-il avant d'aller s'affaler sur le sofa.

Puis d'un geste de la main invita son visiteur à prendre place dans un fauteuil.

– Je suis venu pour parler de Dante. Je suis son avocat.

– Comment est-ce qu'il va ?

Il n'était pas insolent ni grossier. Juste familier. Il était décontracté et donnait l'impression de n'avoir rien à se reprocher. Pas même d'avoir jeté son camarade de jeux en prison.

– Comme après une nuit de garde à vue.

Il y eut un petit silence. C'était bizarre. On aurait dit qu'une bulle allait crever dans l'air calme de la pièce.

– Vous avez déposé plainte contre lui pour vol de voiture, attaqua Clay'h.

– En effet.

– Il prétend que vous la lui aviez prêtée pour le week-end.

– Ma Testa Rossa ? Il plaisante, j'espère !

– Quelle est votre version ?

Il s'étala entièrement sur le sofa et passa la main dans sa mèche.

– Je sais que je ne suis pas tenu de vous répondre. J'ai un avocat moi aussi. Mais vous avez l'air d'être venu sans *a priori* contre moi !

Il prononça sa dernière phrase avec une certaine effusion qui amusa Clay'h. Le garçon n'était pas antipathique.

– Je suis arrivé hier un peu avant 20 heures. J'ai garé ma voiture dans l'allée. Mes parents donnaient une réception. J'ai aperçu Dante derrière le bar. Je lui ai demandé de me servir un whisky-Coca. J'avais les clés de ma Testa Rossa dans les mains. Machinalement, je les ai posées sur le bar. Quand j'ai voulu les reprendre, elles avaient disparu. Et Dante avec.

– Pourquoi avoir posé vos clés sur le bar ?

– Pour aller saluer un ami de mes parents.

– Monsieur Rémus vous a déjà volé quoi que ce soit auparavant ? À vous ou à un autre membre de votre famille ?

Il secoua sa belle tête de gravure de mode et répondit avec chaleur :

– Jamais ! Dante (il frappait avec force la dernière voyelle du prénom) a vécu parmi nous comme un membre de la famille. Pour moi, il est comme un frère !

L'avocat leva les sourcils. Il venait de relever une contradiction. Dans sa plainte, il déclarait s'être toujours méfié du fils de l'employée de maison.

– Alors, selon vous, pourquoi a-t-il commis ce vol ?

– Pour épater sa petite amie. Je crois qu'il lui avait promis de l'emmener pour son anniversaire à Trouville...

– Deauville. Et c'était pas son anniversaire, mais une escapade d'amoureux.

– Je ne savais pas.

Là encore tu mens, mon bonhomme ! se dit Clay'h. S'il était resté flou plutôt que de répondre à côté, peut-être que Clay'h ne se serait pas montré soupçonneux. Mais, à force d'assurer des permanences pénales, il avait appris que c'était un réflexe chez les personnes qui sont mal à l'aise avec la vérité.

– Puisque Dante est comme un frère pour vous, pourquoi avoir porté plainte contre lui ?

– Pour l'assurance. Je me suis dit que si ma bagnole avait un accident, je serais couvert.

– D'après ce que j'ai compris, elle n'a pas une égratignure.

– Je ne retirerai pas ma plainte si c'est ce que vous cherchez à obtenir de moi.

– Pourquoi ?

– Parce que ça reste un vol. Si je passe là-dessus, que fera-t-il la prochaine fois ? Il enlèvera ma mère ?

– Votre mère ! Pourquoi parlez-vous de votre mère ?

Pour la première fois, le jeune homme perdit contenance.

– Je veux dire ma sœur. Je pensais à Margot.

L’avocat ne comprit pas pourquoi son lapsus l’embarrassait tant. Sa langue avait fourché ? Ou bien était-ce l’aveu maladroit d’une vengeance ? Le domestique aurait-il séduit la maîtresse de maison, ce qui aurait poussé le fils à porter une fausse accusation contre lui ?

Clay’h sentit tout à coup une présence dans son dos. Inès Couterie venait d’apparaître. Il l’aperçut pour la première fois dans le miroir accroché au-dessus de la console. Elle tenait entre ses mains sa carte de visite. Elle souriait à demi avec sur le visage un air interrogateur, presque inquiet.

– Vous avez des origines bretonnes, maître ? fit-elle en se dirigeant vers lui la main tendue.

– En effet, madame. Ma famille est de Dinan.

Il se leva, lui serra la main. À son poignet elle avait une paire de bracelets argentés qui tintèrent.

– La famille de mon époux vient des bords de la Loire. Il avait, je crois, un ancêtre intendant de François I^{er}.

Elle devait avoir une cinquantaine d’années. Elle était grande sans être élancée avec une peau hâlée et des cheveux auburn mi-longs. Ses yeux verts avaient une expression franche, mais légèrement ironique qui contrastait, quand elle ne souriait plus, avec une bouche lasse.

– Je vous en prie, dit-elle en invitant Clay’h à se rasseoir.

Elle-même prit place à côté de son fils, après lui avoir fait signe de se redresser et de se tenir correctement.

– Je présume que vous venez pour la terrible bêtise qu’a commise Dante.

À l’inverse de son fils, elle prononçait le prénom de son client en étirant la voyelle nasale. C’était assez joli.

– Je suis son avocat commis d’office. Je suis venu demander à votre fils de retirer sa plainte et de trouver une solution satisfaisante pour tout le monde. Les conséquences d’une condamnation seraient malheureuses pour mon client.

– Je comprends, dit-elle, sincère.

Clay’h décida alors d’en faire une alliée contre son fils.

– Vous avez parlé à juste titre de « bêtise ». C’est assez véniel pour qu’on n’y donne pas suite, vous ne croyez pas ? M. Rémus présentera ses excuses.

– Si seulement c’était aussi facile !...

– Ça l’est. Nous pourrions, M. Couterie et moi, aller ensemble au commissariat des Champs-Élysées...

– C’est là qu’il est détenu ? demanda-t-elle brusquement.

– Oui. Et croyez-moi, ce n’est pas une cellule touristique ! Elle ne rit pas. Au contraire, ses lèvres marquèrent un pli.

– Il pourrait choisir de retirer sa plainte pour vol, poursuivit l’avocat encouragé par cette expression.

– Je refuse ! intervint Valentin Couterie.

– Laisse-nous, ordonna sa mère.

Il ne résista pas, il poussa un gros soupir d’enfant contrarié, puis se leva. Il partait sans un mot pour son visiteur quand Clay’h l’apostropha.

– Encore une chose... D’où veniez-vous ?

– Comment ça ?

– Il était 8 heures du soir, un vendredi. Et vous étiez seul. C’est peu courant pour un garçon de votre âge. Vous auriez dû être avec des amis ou avec une petite copine...

– J’allais ressortir. J’étais venu me changer.

Le jeune homme s’agaçait. Clay’h insista :

– Vous changer pour une soirée, c’est ça ?

– En quoi ça vous regarde ? rétorqua Valentin Couterie avec agressivité. D’où je venais, où j’allais, comment j’allais m’habiller... et puis quoi encore ? Vous êtes flic ?

– Valentin !

– C’est vrai quoi, maman ! Il se pointe sous prétexte de me demander d’avoir pitié de Dante et le voilà qui joue la fouine. Je pourrais aussi porter plainte contre vous, ajouta-t-il menaçant.

– Pour quel motif ?

– Mon avocat trouvera.

Inès Couterie se redressa et ses yeux verts, braqués sur son fils, devinrent orageux :

– À présent, ça suffit ! Je t’ai demandé de sortir ! Ton père et moi nous occupons de cette histoire.

Elle ne se rassit pas tout de suite. Elle alla arranger le bouquet d’arums. Ses mains tremblaient.

En d’autres circonstances, Clay’h lui aurait fait remarquer que l’odeur de ces fleurs est toxique. Mais il préférait écouter ce qu’elle avait à lui dire après ce petit incident. Contre toute attente, elle demanda :

– Qu’est-ce qu’il risque ?

– Une peine d’emprisonnement et une amende. Mais ses ambitions seront fichues. Il aura un casier judiciaire.

Elle reprenait pour la énième fois les grandes tiges pour les

replacer au même endroit dans le vase. Clay'h avait l'étrange impression qu'elle ne l'interrogeait pas sur le vol, mais qu'elle cherchait à apprendre quelque chose de façon détournée. Il s'écoula un long moment.

– Comment va-t-il ?

– Il est désorienté et apeuré.

– Et la voiture de Valentin ? Où est-elle ?

– La voiture ?... s'exclama l'avocat, surpris.

Et lui qui pensait naïvement qu'elle s'inquiétait du sort du jeune homme !

– Elle est immobilisée sur le parking du commissariat où est enfermé Dante, dit-il avec une rage qu'il contenait difficilement. Vous pourrez la récupérer, je pense, d'ici vingt-quatre heures. Sauf si le procureur s'y oppose. Mais ne vous inquiétez pas, la voiture de luxe de votre fils est en sûreté.

Il y eut un nouveau silence pesant. C'était comme si chacun cherchait à dire quelque chose à l'autre, mais ne savait comment le formuler.

– Nous ne pouvons pas faire autrement, finit-elle par dire.

– Pourquoi ? C'est injuste au regard de ce qu'est Dante pour vous. Votre entêtement est disproportionné par rapport à ce qu'il a fait. Je m'engage à ce qu'il n'approche plus de cette maison, ajouta-t-il sur un ton décidé.

Sa main se crispa et une tige cassa. Elle se retourna d'un bloc :

– Je suis désolée, maître, mais mon fils ne reviendra pas sur sa décision. Je vous demanderai dorénavant de vous adresser à notre avocat, maître Gilbert Weissman, pour tout ce qui concerne cette affaire.

Weissman, du cabinet Weissman, Robert et De Pouilly. Une pointure ! Un roquet qui ne lâchera rien. Il en avait déjà le cœur navré pour son client. Son vol serait traité comme une grande affaire criminelle. Weissman pousserait le procureur à demander le maximum. Trois ans. Car il y avait des circonstances aggravantes : Dante Rémus connaissait sa victime, avait abusé de sa confiance et l'avait volée dans sa propre maison. Le juge serait impitoyable.

– Il n'appartient qu'à vous de faire en sorte qu'il ait une seconde chance, tenta-t-il une dernière fois.

Elle froissa nerveusement la fleur de l'arôme cassé et le jeta sur le tapis rouge vif. Elle répondit d'une voix sourde :

– Partez à présent, maître. Je vous en prie !

Chapitre 5

Le gardien ne retrouvait pas la cellule.

– Vous êtes sûr qu’il est là ?

– Oui, certain.

– Redites-moi son nom.

– Rémus. Dante Rémus.

Le gardien, un type fort avec un visage sanguin, jeta de nouveau un coup d’œil à sa feuille :

– J’ai bien son nom. Mais affecté à la cellule 21. Et vous avez vu comme moi que c’est un Black qui y est.

Le gardien-chef du dépôt du palais de justice de Paris ne semblait pas particulièrement paniqué d’avoir égaré un détenu. En revanche, il était exaspéré. Il allait falloir ouvrir toutes les cellules et crier le nom du prévenu. « Et pas sûr qu’on tombe sur lui parce qu’il y aura des plaisantins qui vont répondre : “C’est moi !” »

Il demanda sur un ton hargneux, comme si l’avocat était responsable de la situation :

– Vous l’avez déjà vu ou c’est une permanence d’aujourd’hui ?

– Je l’ai rencontré en garde à vue il y a deux jours.

L’autre respira :

– C’est déjà ça ! Vous pourrez au moins l’identifier.

Et il se mit à appeler en tapant avec ses clés contre les portes des cellules :

– Rémus Dante, numéro 892 !

Le couloir était humide et la peinture s’écaillait. Il était violemment éclairé par des néons qui obligeaient à plisser les yeux, et l’odeur acide d’urine et d’ammoniaque forçait les visiteurs à respirer par la bouche.

Les prévenus qui attendaient leur comparution devant le tribunal correctionnel s’agitèrent en entendant appeler. Certains poussèrent des cris, d’autres se mirent à proférer des obscénités ; et en effet, quelques-uns répondirent à l’appel. Aidé d’un autre agent pénitentiaire, le gardien se faisait alors ouvrir la cellule. Puis se retournait vers Clay’h :

– C’est lui ?

L’avocat secouait la tête.

– Vous êtes sûr ?

Alors s'adressant au prisonnier :

– Toi, mon lascar, tu vas me le payer. Si d'aventure tu venais à avoir une envie pressante, faudra te retenir jusqu'à ton transfèrement en maison d'arrêt. Compris ?

C'est-à-dire au mieux en début de soirée, et il n'était que 9 h 20. On ne trouva pas son client dans cette partie du dépôt.

– On l'a peut-être mis dans le couloir des assises, suggéra le gardien. Allons voir !

Au dépôt, la prison qui se trouve sous le palais de justice, les prisonniers qui attendent d'être présentés devant les tribunaux sont enfermés dans deux ailes distinctes. La première enferme les prévenus qui vont comparaître en correctionnel, ce sont les délinquants. L'autre renferme les criminels. On aurait placé un voleur occasionnel parmi les meurtriers !

Clay'h n'était venu qu'une fois dans cette partie de la prison. Depuis qu'il ne faisait plus du droit des affaires, mais s'occupait exclusivement de petite délinquance pour vivre, il évitait soigneusement les dossiers d'assises. Lorsqu'il en héritait un durant une commission d'office, il s'empressait le lendemain de le refiler à un confrère.

Il prenait en revanche les comparutions immédiates. Le prévenu est jugé à l'issue de sa garde à vue pour l'infraction que le procureur lui reproche. La peine qu'il encourt est au maximum de sept ans d'emprisonnement et, dans cette procédure, on ne juge pas les mineurs. Ça lui convenait parce qu'il s'agissait en général d'affaires simples qui se plaidaient, dans la majeure partie des cas, en quelques minutes, en reprenant pour l'essentiel le rapport de l'enquêteur social qui avait, quelques heures auparavant, rendu visite au prisonnier. C'était, au bout du compte, toujours les mêmes arguments, les mêmes appels à l'indulgence des juges, les mêmes promesses qu'il n'y aurait pas de récidive. Les magistrats, de leur côté, écoutaient d'une seule oreille, s'emparaient déjà du dossier suivant. L'audience avait commencé à 13 heures et se finirait au plus tôt à 22 heures. Entre-temps, une quarantaine de prévenus se seraient succédé dans le box des accusés.

Il trouvait des excuses à cette procédure de justice expéditive. Elle lui convenait car elle était routinière et demandait peu d'implication. D'autant que des Dante Rémus, il en avait quatre à six à défendre à chaque audience. Car, en plus des permanences de nuit, il prenait, dans l'enceinte même du tribunal, les procédures du jour que lui affectait l'avocat coordinateur en charge de répartir les affaires avec aide

juridictionnelle.

– Mathis ! Aujourd’hui tu as un passeur de clandestins, une conduite sans permis, un trafic de stupéfiants, un vol à la tire et... et je ne sais plus ! Voici la pile de dossiers, tu t’y plonges tout de suite, les clients comparaissent cet après-midi.

Il fallait en prendre connaissance avant 13 heures, mais aussi avoir un entretien avec chaque prévenu dans des box exigus et mal insonorisés, dans lesquels on entendait la conversation d’un confrère avec son client, puis lire les rapports d’enquête sociale, griffonner à la hâte quelques lignes de plaidoirie et, s’il restait du temps, téléphoner aux familles, à l’employeur s’il en existait un, aux voisins, etc., pour les aviser de la détention de leur proche ou récolter auprès d’eux quelques renseignements susceptibles d’étayer sa plaidoirie. Il ne se sentait pas responsable de cette justice, c’est celle du Code de procédure pénale.

Le couloir des détenus poursuivis pour crime était blanc et bleu, en grande partie refait à neuf. C’est celui qu’on fait visiter aux observateurs internationaux des prisons. Le gardien ne hurlait plus à tue-tête le nom de son client, mais s’approchait des portes des cellules et demandait à travers le guichet :

– Dante Rémus, c’est toi ? Alors, tu réponds ?... Non ? Alors éloigne-toi de la porte maintenant.

Son client se trouvait dans une cellule du bout du couloir. Sur la feuille d’occupation accrochée au chambranle, il était inscrit : « Didier Rémo, homicide volontaire. » Le gardien se retourna vers l’avocat et dit en riant :

– Rémo, Rémus, on n’est pas loin ! Ça explique l’erreur.

Le jeune homme, recroquevillé sur sa couche en ciment, était terrorisé. Quand il vit paraître Clay’h, il bondit pour lui sauter au cou.

– Hep, mon p’tit ! ordonna l’agent pénitentiaire qui les accompagnait. Tu recules doucement et tu mets tes mains dans le dos.

Il le menotta tandis que le jeune homme pleurait. Il pleurait de joie, mais aussi d’affolement. Clay’h, lui, était déçu et en colère. Car, en commettant cette erreur, l’administration de la souricière n’avait pas permis à son client de rencontrer l’enquêteur social. Il regarda sa montre : il était près de 10 heures. Le temps de remonter, de régulariser la situation, d’organiser l’entretien, il serait midi. Et il serait trop tard. L’enquêteur irait déjeuner, le compte rendu du bilan de personnalité ne serait pas rédigé, et il n’aurait rien à se mettre sous la dent avant de s’adresser au juge. Finalement, il haussa les épaules et se résigna : pour cette fois, il ferait avec le dossier de

l'accusation uniquement.

Dans le couloir de la correctionnelle, on dénicha le criminel, Didier Rémo. Il sortit goguenard, toisa le jeune homme et pouffa :

– Je me suis dit que c'était mon jour de chance et que Marianne allait te condamner à ma place. Une erreur judiciaire de plus ou de moins !...

– Ouais, ça va comme ça ! dit le gardien en le bousculant.

L'autre lança, toujours railleur :

– Gardez votre salive, chef ! Je connais le tarif. Je ne vous demanderai pas d'aller pisser !

– Avance, p'tit con !

L'agent pénitentiaire proposa à Clay'h d'avoir l'entretien avec son client dans la cellule et non au parloir. Pas très réglementaire, mais ça gagnait du temps. Clay'h, pour qui la déontologie n'était pas une religion, acquiesça. On retira alors les menottes à Dante.

– Bon, petit, commença-t-il. Je ne vais pas passer par quatre chemins. La victime a refusé de retirer sa plainte.

– Pourquoi est-ce que vous n'êtes pas allé lui parler ? s'écria le jeune homme.

– C'est ce que j'ai fait. J'ai aussi essayé de convaincre sa mère, ça n'a pas marché.

– C'est impossible ! murmura Dante en se laissant tomber sur le banc de ciment, seul mobilier de la cellule de dépôt. Pas Inès !

Clay'h préféra laisser s'écouler un petit moment avant de lui soumettre sa défense et de le préparer à répondre aux questions du juge.

La garde à vue avait anéanti le garçon. Il était blême, avec de grandes ombres violacées sous les yeux. Ses lèvres étaient gercées comme cela arrive souvent aux incarcérés qui se déshydratent sans pouvoir boire. Tout son corps tremblait, il flottait déjà dans ses vêtements.

– Je n'ai pas pu voir ta mère non plus. On m'a demandé de prendre congé avant. Sans cela, je lui aurais demandé des vêtements propres.

– C'est pourtant elle qui accueille les visiteurs, dit-il la tête dans ses mains. Vous ne saviez pas que c'était elle, c'est tout.

Clay'h revoyait la dame brune à l'air revêche qui l'avait accueilli sur le perron. Elle avait eu sa carte de visite entre les mains. Elle n'avait paru ni bouleversée ni inquiète, elle n'avait posé aucune question sur son fils même lorsqu'elle l'avait raccompagné et qu'ils s'étaient retrouvés seuls dans le hall

d'entrée. Il fut abasourdi : cela signifiait que les Couterie ne l'avaient pas mise au courant. Elle ignorait qu'ils avaient jeté son fils en prison ! Il choisit de lui mentir :

– Hum !... En fait, c'est un homme qui m'a fait entrer. Un homme et deux chiens.

– Sûrement Kevin, le jardinier.

– Je vais l'appeler, alors.

– Non, surtout pas ! C'est mieux comme ça... C'est mieux qu'elle ne sache rien.

– Mais une mère en larmes dans la salle fait son petit effet sur les juges, vous savez.

– Je vous ai dit non ! Et Margot ? Vous avez parlé à Margot ?

– Non. Pourquoi, j'aurais dû ? Est-ce qu'elle peut nous être utile ? Dites-moi !

– Pas du tout ! Je demandais ça comme ça.

– Écoute, mon petit. Je suis là pour te sortir du pétrin dans lequel tu t'es fourré. Alors s'il y a quelque chose qui peut m'aider à...

– Rien ! Il n'y a rien ! Laissez tomber !

Sans saisir l'enchaînement de ses pensées, il revit soudain la fleur d'arum froissée sur le tapis rouge du petit salon des Couterie. Un léger courant d'air avait éparpillé la poussière jaune de son pollen. C'était comme si son esprit établissait un lien, ou plutôt cherchait à établir une correspondance avec cette image. Le jeune homme murmura, le visage dans ses mains :

– Ç'a été dur, vous savez...

À ses pieds, sur le ciment gris, il y avait des petites taches sombres : des larmes coulaient entre ses doigts.

– Tu n'as pas eu de bol. Ta garde à vue s'est achevée un samedi matin. Les policiers avaient vingt heures pour te déférer devant le procureur à l'issue de ta rétention. Malheureusement, ça tombait un dimanche. Il y a peu de procureurs de permanence, le dimanche. Ils t'ont collé ici en attendant. Tu étais mieux au commissariat.

Le jeune homme acquiesça d'un signe de tête. Clay'h prit une longue inspiration. Il cherchait des paroles réconfortantes, mais comme, malgré sa promesse, il n'avait pas essayé de le voir durant le week-end, il n'était pas à l'aise.

– Bon ! annonça-t-il en se levant. On va la jouer profil bas devant le tribunal. Si on t'adresse la parole, tu réponds calmement en regardant les juges. Et surtout tu n'oublies pas de dire combien tu regrettes et pas que tu es innocent. Surtout ne crie pas à l'erreur judiciaire, ça irrite. C'est notre seule chance d'avoir du

sursis assorti d'un travail d'intérêt général. Tu es d'accord ?...
Parfait ! À tout à l'heure, alors !

Il se dirigea vers la porte restée ouverte. L'agent pénitentiaire faisait les cent pas dans le couloir. Il se retourna une dernière fois vers son client, cherchant encore un mot de consolation, il remarqua que les larmes formaient à présent une grande marque sur le sol. Mais le temps pressait, il fallait faire vite, il avait dans cette aile trois autres clients qui attendaient de le rencontrer.

– Maintenant, je voudrais voir Stéphane Thibaud. Comparution immédiate pour détention de drogue, dit-il en émergeant le registre d'écrou que lui tendait le gardien.

– Cellule 47, numéro 683, précisa ce dernier. On vous le monte au parloir !

Chapitre 6

– Affaire suivante !

Le président du tribunal, un petit homme gras avec des yeux endormis et une voix traînante, qui pouvait avoir dans les cinquante ans, s'empara du dossier que lui tendait son assesseur.

– Ministère public contre Rémus Dante Lazare !

Il y eut des bruits sourds dans le box des accusés : le prévenu, condamné, poussé par un policier croisait le prévenu qui allait être jugé, escorté par un autre policier. Le président jeta un coup d'œil à l'horloge accrochée au mur de la salle d'audience et poussa un long soupir. Il fallait attendre que l'escorte retirât les menottes au jeune homme avant qu'il ne procède à son interrogatoire. Il reprit, après une seconde expiration sonore :

– Déclinez votre identité, âge, domicile, profession, je vous prie !

Dante parla d'une voix étranglée. Le juge enchaîna sans lever les yeux :

– Il vous est reproché d'avoir dans la nuit du vendredi 26 mars 2010 soustrait frauduleusement une voiture de marque Ferrari, modèle Testa Rossa de 1961 au sieur Couterie Valentin au domicile de celui-ci, 18, allée Maine-de-Biran à Neuilly-sur-Seine. D'avoir commis ce vol en l'accompagnant de violences...

– De violences ! s'écria Clay'h en se dressant.

– Maître, asseyez-vous ! Je disais que ce vol a été accompagné de violences commises sur la personne du propriétaire du véhicule. Que ces violences n'ont pas entraîné une incapacité totale de travail. Conformément à l'article 311-4 du Code pénal, vous encourez une peine de cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende. Reconnaissez-vous les faits ?

– Monsieur le Président, je demande à m'approcher et à parler au tribunal.

– Vous n'avez pas encore la parole, maître, rétorqua le président qui jeta un nouveau coup d'œil à l'horloge.

– Mais mon client est poursuivi devant ce tribunal pour vol simple et non pour vol aggravé. Il y a erreur !

Le président tourna son visage vers le procureur et l'interrogea du regard. Ce dernier secoua la tête puis eut un petit sourire en coin. Le magistrat lui répondit à son tour par un air

entendu. Tous les avocats présents dans la salle d'audience comprirent que cet échange signifiait que Clay'h était encore ivre... et il y eut des petits rires étouffés.

– C'est un 311-4 et non un 311-3, maître, énonça avec bienveillance le président. Relisez l'acte de renvoi.

Clay'h rougit jusqu'aux oreilles et ouvrit à la hâte son dossier. En effet, Valentin Couterie avait changé sa plainte ! Il accusait à présent son client de lui avoir porté des coups à l'abdomen et dans le dos avant de s'emparer des clés de son véhicule. Une attestation du médecin de famille faisait état des traces de ces violences.

– Le médecin qui a établi l'attestation est celui de la famille ! s'écria Clay'h en brandissant l'ordonnance. Ce n'est pas un médecin urgentiste. Valentin Couterie ne s'est pas rendu dans un hôpital pour faire établir ce constat.

– Je proteste, monsieur le Président !

– Monsieur le Procureur a raison. Vous ne suivez pas la procédure, maître. Attendez au moins la fin de l'interrogatoire de votre client !

Si on attendait, il serait trop tard ! Si l'on en arrivait aux questions du tribunal, cela signifierait que son client avait acquiescé à la procédure de comparution immédiate. Il serait jugé dans la demi-heure qui suit pour vol avec violences et adieu la peine de prison avec sursis. Clay'h était éperdu. Il aurait dû lire le dossier avant l'ouverture de l'audience. Mais ses autres clients du matin lui avaient mangé tout son temps. Il avait une furieuse envie de sortir sa flasque. Finalement, il passa sa langue sur ses lèvres.

– Nous demandons un délai supplémentaire, monsieur le Président.

– Je vous demande pardon ? s'étrangla le juge.

– Nous refusons la comparution immédiate, martela Clay'h. Nous demandons à préparer notre défense !

Son cri de défi le fit se jeter dans la travée centrale de la salle d'audience. Dans sa précipitation, son dossier lui échappa des mains et les pièces s'éparpillèrent sur le sol. L'avocat se précipita pour les ramasser sous l'œil méprisant du procureur et sous celui, furibond, du président. Les autres personnes présentes ne le regardaient pas, elles avaient les yeux rivés sur le président, attendant sa riposte.

– Je ne tolérerai pas d'incident dans mon tribunal, Clay'h !

– Oui, monsieur le Président, balbutia l'avocat à quatre pattes sous un banc.

Un de ses confrères lui renvoya un document d'un coup de

semelle.

– Il n’y a que trois pièces au dossier, poursuit le président. Le procès-verbal d’audition du prévenu, le dépôt de plainte de la victime et l’acte de renvoi. Et vous n’avez même pas pris le temps de les parcourir. Avec ça vous refusez la comparution immédiate !

Éclats de rire de ses confrères, murmures de l’assistance. Clay’h se releva en tirant sur le col de sa robe noire. Il était ému. Il trouva néanmoins la fierté de répondre d’une voix ferme :

– Vous oubliez une quatrième pièce, monsieur le Président, l’attestation du médecin de famille. Nous la contestons.

Il ravala sa salive et leva le menton. Il retrouvait les sensations d’autrefois, lorsqu’il était un avocat redouté et respecté, du temps où ses chaussures n’étaient pas éculées ni son imperméable froissé. Le président se laissa tomber au fond de son siège, murmura quelques mots à son assesseur qui hocha la tête. Il semblait vouloir abandonner la partie, quand :

– Et si nous demandions au prévenu son avis ?

Le procureur lança cette proposition d’un ton railleur tout en se retournant avec ostentation vers le prévenu.

Celui-ci n’était plus qu’une statue de cire dans son box. Il avait la même attitude que lorsque le président avait énoncé la qualification de l’infraction de vol avec violences – les deux avant-bras sur la barre, le visage à moitié tourné vers les juges, le regard immobile. Toute vie paraissait l’avoir quitté, il était pâle comme un mort.

– Et vous, qu’en pensez-vous, monsieur Rémus ?

– Je ne sais pas, répondit mécaniquement le jeune homme.

Il était dans un état d’hébétément que le magistrat prit pour de l’indifférence.

– Savez-vous ce que vous risquez à ne pas être jugé sur-le-champ ?

– Je ne sais pas.

– Ah ! ça, votre conseil a oublié de vous le dire. Vous ne serez pas jugé avant six semaines. Et, d’ici là, vous serez maintenu en détention provisoire.

– Non, pas en prison ! s’écria Dante que cette annonce arracha de sa torpeur. Je vous en supplie, maître ! Ne me laissez pas en prison.

Le procureur sourit d’aise. Quant au président, il jeta un nouveau regard désolé à l’horloge. C’était fichu, le dernier délibéré n’aura pas lieu avant 23 heures. La faute à cet ivrogne ! Son ordre aurait dû le radier depuis belle lurette !

– Maître, vous avez entendu votre client. Nous reprenons

donc. Il vous est reproché dans la nuit du vendredi 26 mars 2010 d'avoir subtilisé les clés du véhicule...

Clay'h redressa le buste et s'avança vers la barre. Avec force, il demanda :

– Nous refusons le jugement par comparution immédiate. Mon client prie respectueusement le tribunal de renvoyer son affaire.

Un silence absolu tomba comme un couvercle sur la salle d'audience. Le juge leva les yeux sur l'avocat, chercha visiblement à évaluer sa détermination, finalement annonça :

– L'affaire Rémus Dante Lazare poursuivi pour vol aggravé est renvoyée. Jusqu'à la date de sa nouvelle comparution, il sera maintenu en détention provisoire. Affaire suivante !

Le jeune homme poussa un cri désespéré. Clay'h fit les derniers pas qui le séparaient de la barre et, relevant les manches de sa robe, y posa les deux coudes :

– Je sollicite du tribunal la remise en liberté de mon client en attendant sa nouvelle comparution.

Cette fois tout le prétoire remua. Le tribunal était, à l'instar du président, outré d'une telle demande. De nouveau, un silence de mort s'abattit sur la salle. Le président répondit d'une voix qui n'était plus lente, mais sifflait :

– Après en avoir délibéré, le tribunal refuse la demande de remise en liberté du prévenu Rémus Dante.

– Monsieur le Président !...

– Vous pouvez, maître, coupa le président, faire appel de la décision devant le juge des libertés et de la détention. À moins que vous ne trouviez toujours pas le temps de parcourir le dossier de votre client. Affaire suivante !

La voix du président était redevenue traînante. Et, dans le box, le policier menottait déjà le jeune homme.

Chapitre 7

C'était la dixième fois au moins qu'il frappait le volant, remontait et descendait la vitre de la portière, jurait. « Bon sang de merde ! Je crois bien que j'ai fait une connerie ! » Il étouffait dans l'habitacle de sa voiture. Dehors tombait une grosse averse, semblable à une pluie d'été. Les grilles du palais de justice étaient fermées, il ne pouvait s'y réfugier.

Il revoyait le regard éperdu, affolé que lui avait lancé Dante avant d'être poussé sans ménagement hors du box. Il l'avait entendu crier : « Maître, ne les laissez pas me remettre en cellule ! » Il n'avait pu que lui répondre par un geste d'impuissance.

– Bordel de merde ! Qu'est-ce qui m'a pris de jouer au héros !

Il essuya avec la manche de son imperméable la vitre qui s'embuait. Il ne se reconnaissait plus. Depuis deux ans, il s'évertuait à ne se faire remarquer nulle part, ni dans les commissariats, ni au bureau de l'ordre, ni dans les chambres du tribunal. Dans la salle des pas perdus, il restait assis sur un banc à attendre tout seul dans son coin. Dans les postes de police, il ne se montrait pas pointilleux sur le respect des procédures d'interpellation de ses clients. À la barre, il ne faisait pas d'esbroufe, n'affrontait jamais le procureur de la République ni ne bravait les juges. Il faisait seulement en sorte de minimiser les faits reprochés aux prévenus, sans effets de manches ni éclats de voix. C'était la seule manière pour lui de garder son boulot et de ne pas s'attirer les foudres des uns et des autres parce qu'il était un jour à moitié ivre, un autre en train de cuver, un autre encore endormi à sa place tandis que le procureur faisait son réquisitoire. Et, jusqu'à aujourd'hui, ça lui avait plutôt bien réussi, on avait de l'indulgence pour lui, d'autant qu'il enregistrait à peine plus de condamnations à des peines fermes que ses confrères du barreau.

– Pourquoi j'ai fait le con ?

Il ouvrit d'abord la boîte à gants, ne trouva pas de mignonnettes, fouilla ensuite dans sa serviette. Il avait gardé l'habitude de ne pas fumer dans la voiture. Elle avait été celle de sa femme. Celle-ci la lui avait laissée après le divorce parce qu'elle emmenait souvent leur fille à l'école avec et que sa vue lui

était devenue insupportable. En fourrageant dans la boîte à gants, il avait fait tomber la carte postale qu'Eve avait envoyée de Saint-Malo lors d'une compétition avec son club de voile. Il n'avait jamais trouvé le courage de la jeter ni même de la ranger ailleurs, dans un endroit où il ne risquait pas de tomber dessus. Il la ramassa et la remit à sa place, à portée de main.

Il trouva enfin la flasque au fond de son cartable, mais des papiers l'encombraient. Il les en extirpa. Il s'agissait d'un numéro du *Parisien* paru quinze jours plus tôt. En première page, un article annonçait l'ouverture prochaine du procès aux assises d'un criminel que l'on avait surnommé le Guetteur. Il fut surpris, d'abord parce qu'il ne lisait plus les journaux, ensuite parce qu'il ne voyait pas pourquoi il aurait gardé un numéro vieux de deux semaines. Il contempla un moment le quotidien, cherchant dans sa mémoire s'il avait pu tout de même vouloir le mettre de côté pour une raison quelconque. Il lui arrivait souvent de faire des choses absurdes lorsqu'il était éméché, mais ce journal ne lui disait rien. Il le jeta par-dessus son épaule sur la banquette arrière.

Il se versa deux bouchons de vodka qu'il but coup sur coup. Il se rationnait ainsi car il désirait garder toute sa lucidité pour ce qu'il était sur le point de faire. Il essuya ses lèvres d'un revers de la main puis démarra.

– Bonsoir, maître !

Le policier au standard marqua son étonnement en soulevant haut les sourcils.

– Mais ce n'est pas vous qui êtes de permanence ce soir ! C'est maître Muriel Haddad.

Clay'h secoua son imperméable dans le hall du commissariat des Champs-Élysées. Il venait d'essuyer une sacrée averse.

– Je ne viens pas pour une commission d'office. Je viens voir une voiture.

Il serra la main du gardien de la paix avant de lui tendre un petit sac en papier. L'autre y plongea aussitôt le nez :

– Des scampis !

– Il y a ça aussi ! s'exclama Clay'h faussement distrait.

Le policier prit le second paquet avec des yeux humides de convoitise.

– Des beignets aux raisins ! Vous nous gâtez, maître.

– Ce n'est pas grand-chose ! répondit Clay'h toujours l'air de rien. Je me suis garé devant La Tavola et j'ai pensé à la longue

nuit que vous alliez passer au standard.

La Tavola était un snack italien, rue Mermoz, qui vendait aussi des pâtisseries. C'était une des cantines du commissariat ; le patron était un ancien flic.

– C'est vrai que ça aide à faire passer le jus ! concéda le policier. Qu'est-ce que je peux faire pour vous ?

C'était l'usage de ne jamais demander explicitement de faveur. Avocats et policiers sollicitaient de menus services les uns aux autres de manière indirecte, avec des simagrées et des cadeaux, telles des tribus indigènes voisines. Il convenait de sauver les apparences et de ne pas donner l'impression qu'on contournait la procédure.

– Voilà, j'aimerais jeter un coup d'œil à une voiture immobilisée sur votre parking.

– Une pièce à conviction ?

– Non, non. Il n'y a ni expertise ni instruction. Mon client a reconnu son vol. C'est juste que c'est une Testa Rossa et que j'aimerais la voir de près.

– Pour évaluer le préjudice ?

– Exactement !

– Dans le cas où la victime demanderait des dommages et intérêts trop excessifs ?

– C'est tout à fait ça !

– Alors dans ce cas, admit l'agent en s'emparant de la souris de son ordinateur, je ne peux qu'accéder à votre requête.

Il cliqua.

– Je vérifie juste qu'on ne l'a pas bougée depuis, précisa-t-il.

Puis il fronça les sourcils.

– C'est bizarre tout de même... Le jour même de sa plainte, le proprio a demandé à la récupérer immédiatement, mais il n'est toujours pas venu. Moi, je ne laisserais pas ma Ferrari entreposée sur le parking d'une fourrière !

– Comment ça se fait ?

– Aucune idée !

Il rapprocha son visage de l'écran.

– Pourtant il est mentionné qu'il a fait appel directement au proc pour la reprendre. Encore un caprice de riche !

Le gardien de la paix décrocha son téléphone, appela son collègue de la fourrière du commissariat pour prévenir de l'arrivée de l'avocat. Il précisa que ce n'était pas la peine de consigner sa visite.

Il n'y avait pas seulement ce qu'il venait d'apprendre qui était surprenant, le reste l'était aussi : la volte-face de Valentin

Couterie qui avait changé la nature de sa plainte, sa crispation lorsqu'il l'avait pressé de questions, et puis la sortie du chapeau d'une attestation de coups et blessures ! Le policier de permanence avait peut-être raison : les riches ont leurs lubies.

Dehors, l'averse avait cessé. Il tombait à présent des gouttes fines et légères que le vent soulevait. Clay'h courut au parking, abritant sa tête de son imperméable. Les pans de son vêtement flottaient de chaque côté, on aurait dit un corbeau qui n'arrivait pas à prendre son envol.

– Elle est au fond. On l'a mise sous l'auvent des deux-roues pour la protéger, dit le policier qui l'accueillit. Par contre, ce n'est pas bien éclairé là-bas. Vous verrez que dalle !

– Je veux juste voir l'extérieur, répondit l'avocat en contemplant d'un œil désolé ses chaussures qui avaient pris l'eau.

On avait entassé pêle-mêle dans un coin des vélos et des mobylettes saisis ou abandonnés dans l'arrondissement. Ils se faisaient mouiller par la pluie, ainsi que la plupart des véhicules. La voiture de Valentin Couterie, elle, était bien au sec sous l'auvent qu'on avait débarrassé des épaves.

Clay'h en fit le tour. Comme les portières étaient fermées, il colla son visage contre les vitres et le pare-brise. Même en plaçant sa main en visière, il n'y voyait pas grand-chose. Le lampadaire, de l'autre côté du grillage de la fourrière, éclairait faiblement.

Il vérifia la carrosserie, à l'avant et à l'arrière. Il n'y avait apparemment aucune bosse ni même une éraflure. L'avocat s'éloignait quand quelque chose attira son attention. Il s'accroupit devant l'aile avant gauche. L'arête du châssis était légèrement enfoncée et un peu de peinture était écaillée. Il se pencha davantage afin de pouvoir examiner sous le châssis. Il ne vit rien de particulier. Il en conclut que c'était un coup, un simple gnon que le conducteur avait dû occasionner au véhicule en heurtant un trottoir un peu trop haut. Rien de bien méchant. Pourtant, Dante Rémus avait affirmé n'avoir pas endommagé la voiture. Avait-il menti ? Ou était-ce Valentin Couterie qui cherchait, par le biais de sa plainte, à faire supporter par son assureur le coût des réparations ? C'était fort de café, sauf si ce dernier n'en était pas à son premier accident... Clay'h restait sceptique. Il avait peine à croire que le jeune Couterie était le genre de type à envoyer quelqu'un derrière les barreaux pour une question de malus. Il n'avait pas assez de cran. Et ses parents beaucoup trop d'argent.

– Merde ! s'exclama-t-il en se relevant.

Il avait mouillé son pantalon dans une flaque d'eau. Il se frottait les genoux quand il remarqua un petit détail. La plaque d'immatriculation avait perdu une vis et penchait légèrement. En

l'examinant de plus près, il découvrit qu'une fine tige métallique la maintenait fixée à l'endroit où la vis manquait. Le heurt qu'avait subi la voiture avait peut-être été bien plus violent qu'on pouvait le supposer à première vue. Un véritable choc.

Par réflexe, il prit en photo l'avant de la Ferrari avec son téléphone portable. Il ne savait pas encore ce qu'il allait faire de ces clichés. Sûrement les mettre sous le nez de Dante et le confondre. S'il avait menti là-dessus, il pouvait aussi bien mentir sur tout le reste. De sorte que la version de Valentin Couterie devenait plausible. Le véhicule avait été pris de force, on pouvait légitimement penser que le fils de l'employée de maison avait commis une agression dans la nuit de vendredi... Alors pourquoi le propriétaire n'avait pas directement porté plainte pour vol avec violences ? Par délicatesse envers Miljana Rémus au service de la famille depuis tant d'années ? Par scrupule envers Dante qu'on aimait comme un frère ?...

Soudain, il regarda sa montre. Il avait prévu de rendre visite à Mme Rémus. Il était trop tard pour aller frapper à sa porte. À cette heure-ci, il ne ferait que l'affoler avec ses questions.

Il était tout de même satisfait. L'aile cabossée lui donnait une excuse pour retourner à l'hôtel particulier des Couterie. Avant d'accuser son client, il voulait s'assurer qu'on lui avait bien tout dit.

En traversant le parking pour ressortir, il s'arrêta devant les scooters retenus par des antivols abîmés et des chaînes rouillées. Il y en avait un rouge semblable à celui qu'avait sa fille. Pendant qu'il était dans la cuisine, le soir de sa disparition, elle s'était glissée dans le couloir et avait fouillé les tiroirs du petit meuble de l'entrée. Elle y avait trouvé les clés de son scooter avec lequel elle avait fugué. Il regretterait de les avoir rangées là, de ne pas les avoir mises dans sa poche, et expliquerait à Anne devenue, après l'avoir soutenu avec force face aux policiers, une accusatrice véhémement, qu'il n'avait pas pensé à une autre cache parce qu'il n'avait pas imaginé qu'Ève ferait une telle chose.

– Tu ne connaissais pas ma fille, rétorquait-elle en le fixant droit dans les yeux.

Deuxième partie

Chapitre 8

Il y avait beaucoup de monde dans l'appartement. Les lumières étaient allumées alors que le soleil du matin éclaboussait la baie vitrée. Il se souvenait aussi qu'il avait froid, qu'il soufflait de temps à autre sur ses doigts, ce qui intriguait l'officier de police qui ne le quittait pas du coin de l'œil. Ce dernier faisait semblant de chercher des indices comme ses collègues, des éléments susceptibles de les lancer sur les traces de l'adolescente disparue, mais en réalité on lui avait demandé de le surveiller. Il n'était pas très discret : il fouillait toujours les mêmes tiroirs.

Sur le moment, Clay'h n'avait pas réalisé qu'il était leur premier suspect. Il regardait ce policier et les autres déranger les affaires, entrer et sortir des pièces, s'agglutiner devant la chambre d'Ève, poser inlassablement, mais à tour de rôle, les mêmes questions à Anne assise sur une chaise de cuisine posée dans le couloir.

À lui on ne lui demandait rien. On le laissait souffler sur ses doigts.

– Madame Clay'h, quand vous êtes-vous aperçue de la disparition de votre fille ?

Et d'une voix sans timbre, mécanique, elle racontait de nouveau. Elle était rentrée de son travail...

– Vous faites quoi ?

Elle était DRH dans une banque située à La Défense.

– Ah oui ! Vous l'avez déjà indiqué à mon collègue. Continuez, je vous en prie.

Elle expliquait aussi qu'elle avait voulu aller chercher Ève à deux reprises dans sa chambre, mais que son époux l'en avait empêchée...

– Empêchée comment ? interrogeait brusquement une policière. Physiquement ?

– Non. Ève était dans sa chambre. Elle s'était disputée avec son père à propos d'une sortie...

– Vous pensez que son père l'a frappée ? coupait la policière. Est-il violent ?

– Non. Il lui a confisqué les clés de son scooter. Elle n'a pas de bons résultats au lycée, alors...

Un autre enquêteur arrivait et reprenait le feu roulant des

questions :

– Pourquoi votre fille travaille-t-elle mal à l'école ? Est-ce qu'elle se drogue ? A-t-elle des problèmes avec des garçons ? Quelles sont ses relations avec son père ?

Anne répondait que leur fille s'entendait mieux avec son mari qu'avec elle. Qu'il y avait une grande complicité entre eux...

– Que voulez-vous dire par « complicité » ? Quel genre de complicité ? Jusqu'où ?

Sa voix blanche n'hésitait pas, elle trouvait immédiatement les mots pour exposer les relations banales, ordinaires entre des parents et leur enfant. Elle expliquait qu'il est normal selon elle qu'à cet âge où une fille commence à devenir une femme elle se confronte à sa mère et cherche un appui auprès de son père...

– Donc il est possible qu'en définitive votre mari l'ait laissée aller à cette fête et qu'il nous ait menti ?

– En ce qui concerne l'éducation d'Eve, Mathis et moi ne sommes jamais en désaccord. Il ne l'aurait pas laissée sortir. Ma fille a fugué, capitaine.

Malgré ces affirmations, l'homme se montrait sceptique. Depuis le couloir, il scrutait ce père, assis dans le salon, qui regardait tout le monde comme s'il était tombé de la Lune et qui bizarrement soufflait sur ses doigts.

De sorte qu'Anne devait reprendre depuis le début. Ils étaient allés se coucher vers 23 h 30, de la lumière filtrait sous la porte de la chambre de leur fille, elle ne s'était pas étonnée qu'elle veille si tard car elle n'avait pas cours le lendemain matin. Ce n'est que lorsque, dans la nuit, elle s'était levée pour boire un verre d'eau et qu'elle avait vu qu'il y avait toujours de la lumière qu'elle avait poussé la porte pour l'éteindre. Puis elle l'avait refermée doucement. Ensuite, elle avait crié. Son mari était arrivé aussitôt, il lui avait demandé ce qui se passait et comme elle ne répondait pas, c'est lui qui avait rallumé.

– Et quelle a été sa réaction à ce moment-là ?

Elle raconta qu'il l'avait calmée, lui avait répété qu'il n'y avait pas lieu de s'affoler, qu'Eve était sûrement chez sa tante ou chez des amis.

– Elle allait souvent dormir chez eux ?

– Non. Pas sans notre autorisation.

– Et c'est ainsi que vous avez laissé passer la nuit ?

– Nous comptons appeler le lendemain matin, à la première heure.

Un policier vint interrompre l'interrogatoire. Il demanda si Mme Clay'h pouvait venir dans la chambre de la gamine afin de les aider à faire l'inventaire de ce qu'elle aurait emporté. Anne

trouva le courage de se lever et d'entrer dans la pièce. Tout le temps qu'elle y était restée, Mathis avait gardé ses doigts en éventail devant sa bouche, la respiration coupée.

Ce fut à lui en revanche qu'on demanda de suivre un agent au poste de police afin de l'aider à établir le signalement de leur fille. Elle devait au plus vite entrer dans le fichier des mineurs disparus.

– Je n'ai pas besoin de vous expliquer la procédure, lui avait dit l'agent en le faisant asseoir en face de lui. Vous êtes avocat, vous savez ce qu'est une « disparition inquiétante de mineur ».

Il ne savait rien, il n'était pas avocat pénaliste. Il contemplait sur le mur gris, en face de lui, des portraits d'enfants souriants sur lesquels étaient indiqués leur nom, leur date de naissance et la date de leur disparition, et cherchait à comprendre pourquoi pour certains un visage presque similaire, mais sans expression était placé à côté du leur. Il ne comprit que lorsque l'agent scanna une photographie d'Ève. Sous le couvercle du scan, on avait oublié un de ces portraits. Il représentait le visage vieilli d'un petit garçon. C'était chaque fois des visages reconstitués par ordinateur d'enfants qui avaient disparu très jeunes. On les avait imaginés ayant grandi, plus âgés et toujours souriants.

Les jours suivants, il fit sans force des choses qui l'épuisèrent. Elles étaient initiées par Anne qui, elle, étonnamment, faisait preuve d'une énergie considérable, d'une volonté rageuse. Le jour, ils agrafaient des affichettes avec une photographie d'Ève et des numéros de téléphone à contacter sur les troncs d'arbres, les scotchaient sur des vitrines de magasins ou sur les abribus. D'abord dans leur quartier, puis leur arrondissement, ensuite de plus en plus loin, décrivant des cercles concentriques comme les pierres qu'on jette dans l'eau. Le soir et le week-end, ils allaient frapper à la porte des camarades d'Ève, même des anciens, qu'elle ne voyait plus parfois depuis la maternelle mais qui étaient dans ses albums de photos. Cette vaste liste rassurait Anne. Elle la nourrissait tous les jours, augmentait ses colonnes grâce aux noms, donnés quelquefois au hasard, par des personnes qui voulaient faire plaisir à cette mère en détresse.

Le dimanche, l'accueil que lui réservaient les parents des amis d'Ève était souvent froid. Ils ouvraient la porte en demandant sèchement :

– C'est pourquoi ?

– Nous sommes les parents d'Ève...

– Ah oui, c'est vrai ! Vous nous avez laissé un message pour annoncer votre visite. J'appelle mon fils, mais ne soyez pas trop longs ! Vous comprenez, c'est dimanche...

Ils répondaient qu'ils comprenaient, que c'était un jour où la famille était réunie, où parents et enfants arrivaient enfin à se voir et à faire des choses ensemble...

– En effet, madame Clay'h, nous allions justement faire du vélo du côté de Chatou.

Le parent tournait alors la tête vers l'intérieur de l'appartement et appelait :

– Erwan ! Viens une minute, s'il te plaît !

Leur réticence ne s'expliquait pas seulement parce qu'ils considéraient que le dimanche et les jours fériés étaient importants pour la famille. Ils étaient surtout mal à l'aise, ne sachant comment faire et quoi dire devant cet accident atroce de la vie, le pire qui soit, la perte d'un enfant. Ils se sentaient illégitimes, tout à coup indécents, dans leur bonheur et leur insouciance, et c'est pour cette raison, qu'ils fermaient souvent la porte de la cuisine où il y avait encore des bols et des céréales, un gâteau entamé et des jus de fruits, où celle du salon où des BD, des jeux, des baskets traînaient, tandis qu'ils laissaient les Clay'h attendre dans l'entrée.

Et puis, un jour, il y eut le premier acte qu'il fit seul, depuis la disparition d'Ève. Il s'installa un matin sur le banc public en face du lycée Voltaire, et il assista à toutes les rentrées et sorties de classes, à tous les attroupements de lycéens, aux baisers des amoureux, aux rires des filles, aux bourrades des garçons. Il recommença les autres matins.

Au début, personne n'avait fait attention à lui de l'autre côté du boulevard, puis, à force d'aller au snack en face, des adolescents le remarquèrent et avertirent l'adjointe du proviseur qu'un pervers traînait devant le lycée. De la fenêtre de son bureau, elle le reconnut.

Mme Portal traversa la chaussée, un gilet sur les épaules, et s'assit à côté de lui.

– Qu'est-ce que vous faites là, monsieur Clay'h ? demanda-t-elle doucement.

Il avait les mains sous ses cuisses et le buste penché en avant. Il regardait ses pieds.

– Vous devriez rentrer chez vous. Vous vous faites du mal et vous faites peur aux élèves.

Il hocha la tête.

– Allez, soyez raisonnable. Rentrez chez vous.

Il leva un front buté en direction de l'entrée du lycée.

– Il y a bien un de ces gamins qui sait quelque chose !...

Mme Portal posa la main sur son dos.

– Nous les avons interrogés. Nous ne pouvons pas recommencer sans prendre le risque de les perturber. Ils ont été très choqués de ne plus revoir Ève.

Elle tapota son dos comme elle l'aurait fait avec un élève bouleversé.

– Nous avons installé dans la salle des casiers une boîte, vous vous rappelez ? Tout un chacun peut y mettre anonymement un mot s'il sait quelque chose.

Clay'h tourna son visage vers elle et l'interrogea des yeux :

– Non, rien, dut avouer l'adjointe. Que des mots griffonnés de bêtises.

– De cochonneries, oui ! Ils s'en foutent eux, ils sont vivants !

C'était la première fois qu'il évoquait tout haut cette possibilité, qu'il envisageait la mort d'Ève. Il se leva d'une secousse, le visage tordu par la douleur et les yeux agrandis comme si on venait réellement de lui annoncer l'atroce nouvelle. Ce jour-là, il sortit de la torpeur dans laquelle il était plongé depuis trois semaines, il devint un père qui voulait à tout prix connaître la vérité sur la disparition de sa fille.

On aurait dit qu'Anne Clay'h avait attendu ce moment pour à son tour se livrer à son chagrin. Elle abandonna toute initiative, n'entreprit plus rien, ne proposa plus d'idées. Elle attendait, absente, égarée, le regard tourmenté, les directives de son époux : téléphoner à tel hôpital, consulter sur Internet un fichier, relancer les enquêteurs de la brigade de recherche des mineurs... et lui en rendait compte sur un ton formel comme l'aurait fait une assistante.

Mathis Clay'h ne voyait pas l'abîme dans lequel elle semblait peu à peu. Lui s'activait, remuait ciel et terre, parlait des heures au téléphone avec des garagistes et des épavistes de la France entière pour savoir si par hasard on ne leur aurait pas amené un scooter rouge. Il ne dormait plus, s'agitait dans tous les sens et, lorsque le bruit et l'agitation devenaient trop insupportables pour elle, elle se réfugiait dans la chambre de sa fille.

Un matin, il l'y trouva inconsciente. Elle avait avalé tout ce qu'elle avait pu trouver dans la pharmacie de la salle de bains et même, chose affreuse, de l'eau de Javel. Après six mois de recherches, elle avait renoncé.

Le lendemain, quand il vint la voir à l'hôpital, elle était

toujours dans le coma. De la voir ainsi, il n'éprouva ni douleur ni pitié. Il était en colère. Il lui en voulait d'avoir abdiqué. Plus tard, cette colère se mua en ressentiment. Il la trouvait lâche.

Lorsqu'elle ouvrit les yeux, quarante-huit heures plus tard, il vit qu'elle-même, de son côté, avait fait un chemin semblable. Seulement ce n'était pas de la rancœur ni de la colère qu'elle ressentait pour lui, c'était de la haine.

– Tu me reproches sa fugue, hein ?

– Ce n'est pas une fugue, Mat ! Elle est morte !

Il avançait pour lui plaquer la main sur la bouche quand, soulevant sa tête de l'oreiller, elle avait ajouté d'une voix qu'il ne lui connaissait pas, qu'il ne connaissait à personne :

– Elle est morte, et c'est ta faute !

Il pivota sur lui-même comme ces mannequins de foire sur lesquels on jette, en s'esclaffant, des balles pour les faire tourner, et sortit de la chambre en courant. Il lui sembla qu'Anne le poursuivait et l'accusait toujours. Il bouscula des gens dans le hall de l'hôpital ; sur le parking, au volant, il manqua renverser des piétons, percuter des voitures, et déboula comme un fou quai de Gesvres où se trouve la brigade de protection et de recherche des mineurs.

– Je ne vais pas vous mentir, maître. En effet, il y a une possibilité pour que votre fille soit décédée.

L'enquêteur prononça ces mots en le regardant droit dans les yeux. Il paraissait calme, mais on voyait à sa façon de battre l'un contre l'autre ses index sous son menton qu'il était ému.

– Toutefois, ce n'est pas la seule possibilité. Elle peut avoir été accidentée et être soignée dans un hôpital ou une clinique sans être en mesure de donner son identité. Ou encore être séquestrée, mais vivante. C'est, du reste, cette piste que nous privilégions.

– Je sens que vous ne me dites pas tout. Parlez, bon sang !

– Eh bien, compte tenu de son âge, il faut également envisager la possibilité qu'elle ait été kidnappée par un réseau de trafic d'êtres humains.

Il avala sa salive, mais ne détourna pas le regard.

– Si vous avez des questions à ce sujet monsieur Clay'h, il faut me les poser. Vous ne devez pas rester tout seul dans votre coin à vous faire des films.

– Quand vous dites réseau, il peut être...

– International, oui. Si ça peut vous rassurer, les trafiquants s'attaquent plutôt à des jeunes filles de l'Est ou d'Afrique. C'est

moins risqué pour eux.

Le calme et la franchise du jeune commissaire rendaient ce type de conversation possible. Ils neutralisaient la violence des émotions que provoquaient ces abominables explications chez Clay'h. De sorte que ce dialogue insoutenable pouvait se poursuivre, de façon calme et presque impersonnelle.

– Que leur arrive-t-il dans la majorité des cas ?

– Elles sont violées, puis assassinées.

Le commissaire sentit que son interlocuteur était à son point de rupture. Aussi, il ajouta très vite une information capitale pour qu'il n'ait plus à revenir sur le sujet :

– On ne retrouve pas toujours leur corps immédiatement. Parfois il faut attendre longtemps, plusieurs mois, voire plusieurs années.

– Il n'y a donc rien d'étonnant dans notre cas, articula Clay'h.

Sa voix lui parut irréaliste.

– Rien de surprenant, en effet. Les criminologues n'insistent pas assez là-dessus, mais en général la découverte du corps dépend beaucoup du profil de son meurtrier. Un psychopathe n'abandonnera pas le corps de la même manière qu'un criminel occasionnel ou qu'un violeur récidiviste. Le premier dissimule ou non le cadavre de ses victimes, les deux autres les laissent en général là où ils les ont agressées et telles qu'ils les ont agressées. On pense que c'est parce que...

Le commissaire suspendit tout à coup sa phrase, trouvant cette fois inconvenant d'entrer dans des détails sordides. Il avait suffisamment donné d'éléments concrets au parent de la victime. Mais Clay'h voulait continuer cette conversation. Aussi incroyable que ça puisse paraître, elle l'apaisait. Ou plutôt, il lui sembla qu'elle le rendait lucide.

– Vous disiez ? Poursuivez, je vous prie !

– On pense que ç'a à voir avec leurs modes de fonctionnement. Le premier est un pervers. Tout dépend du degré de jouissance que l'agression lui a procurée. Si elle est grande, il enterrera sa victime. Soit pour la préserver comme elle est dans son souvenir, soit pour retarder le moment de sa découverte et recommencer très vite avant que la police ne se lance à sa poursuite. Soit encore...

Clay'h esquissa un petit signe de tête pour l'inciter à terminer sa phrase.

– Soit il lui donne une sépulture pour la... remercier, en quelque sorte. Les deux autres profils, eux, sont ceux de personnalités pulsionnelles. La pulsion passée, ils songent avant

tout à déguerpir.

– Vous pensez quoi, s’agissant de ma fille ?

– C’est difficile à dire... Je ne suis pas médium. Elle était vraisemblablement au mauvais endroit au mauvais moment.

– Un occasionnel alors ?

– Écoutez, monsieur Clay’h, le mieux serait de mettre fin à cette conversation. Nous ne sommes plus dans des informations objectives, là, nous sommes dans des conjectures. Et c’est malsain.

Son interlocuteur agita l’index ; lui, il souhaitait continuer, aller jusqu’au bout, parce que, dans son état, les suppositions avaient la même valeur que des éléments matériels.

– Pourquoi voulez-vous savoir tout ça ?

– Parce que c’est de ma faute si ma fille est sortie cette nuit-là.

La culpabilité était en lui et le rongait comme un ver. Il pensait la même chose qu’Anne, c’était lui le responsable de la disparition d’Ève. La colère qu’il retournait contre elle venait de là, il n’arrivait pas à formuler son sentiment. Cette prise de conscience qui sortait enfin lui fit monter les larmes aux yeux.

Bizarrement, cette émotion contraria l’enquêteur, peut-être parce qu’il ne savait pas quelle attitude adopter face à la détresse des autres. Il préféra prendre un ton neutre et distancié :

– Je vous ai précisé que le psychopathe n’ensevelit pas toujours ses victimes. Tenez, prenez l’exemple du Guetteur, qu’on vient d’arrêter...

Le commissaire n’acheva pas sa phrase, son téléphone sonnait. Il prit la communication dans la pièce d’à côté. Ce surnom ne disait rien à Clay’h. Des journaux, il ne lisait que la rubrique des faits divers pour savoir si l’on n’avait pas découvert quelque part une jeune fille amnésique, séquestrée ou bien morte. Et si le portrait d’Ève qui illustrait l’appel à témoins était bien imprimé.

– Excusez-moi ! dit le commissaire précipitamment en reprenant place. Je ne peux pas rester longtemps, ma femme et mes enfants... Je veux dire, j’ai un rendez-vous, se reprit-il aussitôt.

– Vous donniez l’exemple du Guetteur.

– Du Guetteur ?... Ah oui ! J’imagine que vous en avez entendu parler comme tout le monde par les médias ? On a diffusé son portrait-robot dans les journaux. Eh bien, ce que la police n’a pas révélé au public, c’est qu’elle ne lui attribue pas seulement une dizaine de crimes, mais bien plus. Une vingtaine, au bas mot, d’affaires non élucidées présentent d’étranges similitudes avec ses crimes. Mais on n’a pas retrouvé les corps de

cette autre dizaine de disparues : il faut donc en déduire qu'il les a cachées soigneusement, à l'abri des regards. Alors que les victimes pour lesquelles il va être jugé, on les a trouvées sans difficulté. On en est même à se demander s'il ne nous les a pas exposées, comme on dit dans notre jargon.

L'officier parlait en même temps qu'il commençait à ranger ses affaires. Il essayait de se montrer discret.

– À qui s'en prend-il ?

– Vous voulez dire quel est son type ? Des femmes jeunes. Il les viole et les torture avant de les étrangler. Les médias ont relaté dans le détail son mode opératoire.

– Elles sont jeunes jusqu'à quel point ?

– Des femmes d'une vingtaine d'années, mais aussi des jeunes filles.

– Des adolescentes ?

– Ça ne lui déplait pas, en effet.

Il s'occupait de son arme de service qu'il avait tirée de son étui accroché à sa ceinture. Il l'essuyait avec une lingette, de celles qu'on utilise habituellement pour nettoyer les verres de lunettes. Il répondait sans vraiment prêter attention aux questions de Clay'h.

– À quand remonte son dernier crime ?

– À sept ou huit mois, pense-t-on. L'enquête ne fait que commencer.

– Où est-ce que ça s'est passé ?

– Dans le XX^e arrondissement. À Ménilmontant. (Il leva le nez de son bureau.) Tiens, mais c'est tout près de chez vous !

Quand il vit le regard de Clay'h, il rangea aussitôt son pistolet dans un tiroir de son bureau qu'il ferma à clé et objecta gravement :

– Oh, je vois à quoi vous pensez, maître ! Mais ce n'est pas le cas.

Clay'h était prêt à s'accrocher à n'importe quelle piste. Les enquêteurs et lui en avaient exploré tant depuis six mois, dont certaines qui étaient si improbables, qu'il ne comprenait pas pourquoi le policier lui refusait la chance de celle-ci. Il l'interrogea d'un ton brusque, en fixant avec insistance ses mains qui l'une rangeait une agrafeuse, l'autre des trombones. Le commissaire suspendit ses gestes au-dessus du tiroir.

– En premier lieu, parce qu'on n'a pas retrouvé le scooter de votre fille. Le Guetteur emporte ses victimes avec une rapidité foudroyante. Les premières enquêtes l'ont démontré. Je l'imagine mal prendre le temps de charger un scooter dans son coffre ou de le trimbaler tout en essayant de maîtriser sa victime. Nous avons

passé Paris au peigne fin, nous avons même ratissé les communes limitrophes où votre fille avait... a des amis, se reprit-il en lâchant l'agrafeuse qui choqua le fond en métal du tiroir.

Clay'h sursauta.

– Nous l'aurions forcément retrouvé depuis le temps, conclut-il.

L'avocat baissa la tête et émit un petit son, une sorte de gémissement : il étouffait un cri. La déception causait chaque fois la même morsure insupportable.

– J'ajoute, reprit l'officier de police, que les crimes auraient été trop rapprochés dans le temps. Le Guetteur laisse s'écouler bien plus d'un mois entre ses agressions. Or, entre le rapt de sa dernière victime à Ménilmontant et la disparition de votre fille, sept semaines seulement se sont écoulées. Vous voyez, ça ne colle pas. Et c'est tant mieux !

Clay'h leva sur lui des yeux pleins de larmes.

– Oui ! s'exclama le commissaire pour l'encourager. Cela signifie qu'il y a une forte probabilité pour qu'Ève soit toujours en vie. Cette idée permet de garder espoir et de continuer à chercher.

Il referma doucement le tiroir et dit à mi-voix :

– Nous la retrouverons, monsieur Clay'h. Je m'y emploie, et je ne suis pas du genre à lâcher le morceau !

Pourtant, c'est ce qui arriva. En effet, Ève Clay'h était une adolescente âgée de dix-sept ans et deux mois lorsqu'elle disparut mystérieusement dans la nuit du 9 au 10 mars, entre 19 heures et 3 heures du matin. Dix mois après, elle était majeure. À dix-huit ans, elle n'était plus une priorité pour la brigade de recherche et de protection des mineurs. Il y avait tant d'enfants disparus qui attendaient dans les fichiers qu'on les retrouve... Tant de parents fous de chagrin qui espéraient revoir leur enfant.

Quatre mois après cet entretien, le commissaire convoqua Clay'h. Il fut, comme à son habitude, direct :

– Je ne vais pas vous mentir, maître. La cellule d'enquêteurs qui s'occupait de la disparition d'Ève a été affectée à une autre recherche. Un garçon de huit ans enlevé sur le trajet de son école. Vous comprenez que ce rapt devient prioritaire pour nous...

Ensuite il toussota, impressionné par l'intensité du regard de Clay'h à cet instant :

– Enfin, ce que je peux vous promettre, ajouta-t-il, c'est que le dossier de votre fille ne sera pas remisé dans un coin et oublié. Comme on dit dans notre jargon, nous continuerons à le faire

vivre.

Chapitre 9

Quelqu'un lui touchait l'épaule ; il se retourna en se frottant les yeux :

– Dites donc, vous ne deviez pas inspecter une bagnole ?

C'était le gardien de la paix qui avait en charge la fourrière du commissariat :

– Si, si ! Je réfléchissais seulement.

– Devant les deux roues ?

L'agent était impatient. Il souhaitait que l'avocat mette fin au plus vite à sa petite visite pas très réglementaire. À l'arrivée de ce dernier, il avait éteint la caméra de l'entrée du parking pour qu'il n'apparaisse pas sur la bande-vidéo. À présent, il devait la rallumer avant que quelqu'un ne s'en aperçoive.

– Dites-moi, commença Clay'h en lui tendant une cigarette. Est-ce que quelqu'un est venu examiner la voiture depuis qu'elle est entreposée ici ?

L'autre s'esclaffa :

– Oui, tout le poste ! Et même des collègues d'autres commissariats de Paris quand ils ont appris qu'on avait une Ferrari à côté de nos tas de boue !

Clay'h sourit pour lui être agréable.

– C'est vrai qu'il y a de quoi se photographier devant.

– J'aurais dû faire payer un droit d'entrée ou prélever une taxe sur chaque photo ! D'ailleurs, vous voulez que je vous prenne ?

– Non, c'est gentil à vous. En fait, je l'ai déjà fait.

– Pour répondre à votre question, oui, deux hommes sont venus. Un avocat et un autre type... Attendez voir...

Il réfléchit, se gratta la tempe, finalement proposa :

– Si vous voulez, je vais jeter un coup d'œil sur le registre. Vous êtes bien un des avocats dans l'affaire impliquant ce véhicule ?

Clay'h fit le geste de vouloir sortir sa carte professionnelle, mais l'autre jeta sa cigarette et partit rapidement vers sa guérite.

– Inutile ! Venez !

À peine entré dans son local, il ralluma la vidéosurveillance.

– C'est mieux comme ça !

Puis, sans attendre, il se mit à consulter un grand cahier dans lequel étaient répertoriés les véhicules immobilisés, leur date d'enregistrement et les personnes qui avaient demandé à les inspecter. Son doigt glissait le long des colonnes. Clay'h lisait en même temps que lui par-dessus son épaule, mais lui cherchait à y trouver autre chose que la Ferrari de Valentin Couterie.

– Voilà ! s'exclama le gardien de la paix en désignant la dernière case d'une colonne. La première personne à s'être présentée est l'avocat du propriétaire, maître Weissman, et la seconde est un certain Xavier Couterie...

– Le père...

– Ouais ! Je me souviens de lui maintenant. Un grand type avec une rosette au revers de son manteau. Il ne m'a pas tendu sa carte d'identité, mais sa carte de visite, et il ne m'a pas dit : « Est-ce que je pourrais voir la voiture de mon fils, s'il vous plaît ? », mais : « Si vous voulez bien vous déranger et me conduire à elle. » Il m'a parlé comme à un larbin. Mais ça, c'était au début, ajouta-t-il en refermant le registre.

– Que voulez-vous dire ?

– Quand il a eu fini et qu'il est revenu, il n'était plus le même. Il était tendu, nerveux même. Je lui ai demandé s'il y avait un problème avec le dépôt, il m'a dit que non. Je lui ai proposé alors qu'il la récupère tout de suite et vous savez ce qu'il m'a répondu ?

Clay'h secoua la tête.

– « Non, au contraire. » Moi je dis qu'il y en a qui nous prennent pour un garage ! Quoi de mieux qu'un poulet pour garder vos affaires, hein ?

L'agent tendit la main pour inviter Clay'h à mettre fin à sa visite. Mais son interlocuteur se balançait d'un pied sur l'autre.

– J'aimerais vous demander une dernière chose...

L'autre se frottait le menton.

– Vous savez, c'est pas très réglementaire ce que je fais là, commença-t-il. Normalement, il vous faut l'autorisation d'un OPJ ou d'un juge.

– Je sais. C'est que... j'aurais voulu que vous vérifiiez à qui appartient le scooter rouge.

– Le scooter rouge ? Quel scooter rouge ?

– Vous n'en avez qu'un de cette couleur. Il n'a plus sa plaque d'immatriculation.

– Ah ! S'il n'a plus son immatriculation, ça va être difficile ! Il y a toutes les chances pour que ce soit un deux-roues abandonné.

– Vérifiez, je vous en prie. C'est important.

Le policier fit une grimace, mais alla quand même prendre sur le rayon d'une armoire ouverte un autre registre. Sur sa couverture était écrit : « Motocycles – Épaves ». Il l'ouvrit sur le bureau et fit de nouveau glisser son doigt sur les pages, tout en répétant :

– Un scooter rouge... Nous cherchons un scooter rouge !

Clay'h suivait le cœur battant l'index de l'agent qui courait sur les feuilles. Il mettait un temps infini à les tourner.

Son doigt à elle aussi avait couru sur les feuilles du jugement prononçant leur divorce. Anne cherchait les paragraphes concernant la garde d'Ève. La juge aux affaires familiales qui la regardait faire, lui demanda tout à coup :

– Y a-t-il une disposition que nous n'aurions pas évoquée ensemble, madame ?

– Oui, c'est à propos d'Ève, répondit Anne d'une voix fébrile. Vous ne parlez pas de ma fille.

La juge posa un regard interrogateur sur Clay'h. Ce dernier lui fit comprendre par un signe de la tête qu'il préférerait ne pas répondre à sa place.

– C'est tout à fait normal, dit alors la magistrate. Il n'y a pas de décision relative à la garde de votre enfant et à son lieu de résidence parce qu'elle est...

– Elle n'est pas morte !

– Ce n'est pas ce que j'allais dire. J'allais vous préciser qu'elle est aujourd'hui majeure. Par conséquent, c'est à elle que reviendront ces choix si... lorsqu'elle aura été retrouvée.

Anne tira sur les manches de son pull ; ses genoux tremblaient.

– De toute manière, elle avait dix-sept ans, rétorqua-t-elle d'une voix saccadée. À cet âge, on prend déjà des décisions tout seul.

C'était la première fois qu'elle réalisait que sa fille avait grandi durant son absence. Ou qu'elle le reconnaissait véritablement. Ce doit être pareil pour tous les parents, pensa Clay'h en prenant le stylo Bic que lui tendait la juge. Et tandis qu'il signait le jugement, il pensait à la souffrance qu'éprouvait en ce moment sa femme qui se disait que leur fille avait eu dix-huit ans et qu'ils n'avaient pas été ensemble pour son anniversaire. Et quand à son tour il lui tendit le stylo, il aurait aimé lui prendre la main, l'attirer à lui, la serrer contre lui. C'est ainsi que font les parents dans la douleur, ils s'étreignent et pleurent ensemble. Mais depuis sa tentative de suicide, Anne n'avait plus voulu qu'il la touche, qu'il l'approche, qu'il parle d'Ève devant elle.

Elle l'avait traité en étranger jusque dans le cabinet du

psychologue désigné par la juge aux affaires familiales. Au thérapeute, elle disait : « Cet homme » ou encore « L'homme qui est assis à côté de moi ». Et lorsque, encouragé par la psy, il bravait son hostilité et lui adressait la parole, elle plaquait les mains sur ses oreilles et fredonnait quelque chose en se balançant sur sa chaise. Puis elle se redressait et prononçait :

– Je suis ici parce que la juge a posé ces séances comme condition au divorce. Je ne suis pas pour autant obligée d'écouter cet homme.

Et elle sortait aussitôt de la pièce.

Ils liquidèrent ce qu'ils possédaient en commun sans tiraillement ni désaccord. Ils firent cela sans presque échanger un mot, en se désignant tour à tour les choses que chacun souhaitait garder. C'est ainsi que Clay'h récupéra la petite Peugeot bleu marine de sa femme. Il n'y eut que la chambre d'Ève à laquelle ils ne touchèrent pas. Un des deux, un jour, tira la porte, et l'autre ne l'ouvrit plus. De sorte que l'appartement ne fut pas vendu. Ils ne formulèrent pas la chose à voix haute, mais ils s'étaient dit que c'était ici qu'irait Ève lorsqu'elle rentrerait. Qu'il fallait garder cette adresse pour elle.

Après leur séparation, Anne n'y revint jamais. Une ou deux fois, son ex-mari l'avait aperçue stationnant devant l'immeuble et fixant les fenêtres de leur ancien domicile de longues heures durant. Elle avait refait sa vie, elle habitait à l'autre bout de la capitale, avec un type qui travaillait dans la même boîte qu'elle, un directeur financier, divorcé lui aussi et sans enfant. Clay'h ne l'avait jamais rencontré et n'était jamais allé chez eux. Parfois il se demandait à quoi pouvait aujourd'hui ressembler la vie de son ex-femme. La vie sans Ève.

Un bruit sonore le fit tressaillir et battre des paupières. Le policier venait de frapper le registre du plat de la main.

– Le voilà, votre scooter ! s'exclama-t-il. Eh bien ! Il est là depuis un bon bout de temps.

– Combien de temps ? interrogea Clay'h dans un souffle.

– Près de deux ans.

– Comment...

– D'ailleurs, commenta l'autre, c'est bizarre qu'il n'ait pas été vendu à l'encan ou qu'il ne soit pas parti à la casse.

– Laissez-moi regarder !

Il poussa l'agent d'un coup d'épaule.

– Il est indiqué qu'il n'a pas de propriétaire, ça veut dire

quoi ?

– Qu'il a été découvert sur un emplacement interdit au stationnement ou bien abandonné. Et que depuis personne n'est venu le réclamer, commenta le policier.

Il était surpris du comportement de l'avocat. Alors il questionna :

– Qu'est-ce qui vous met dans cet état, maître ?

– Pourquoi est-ce que l'endroit où il a été enlevé n'est pas mentionné ? cria Clay'h qui ne l'écoutait pas.

– C'est peut-être un oubli. Ou peut-être que le collègue de l'époque n'a pas jugé utile de l'inscrire...

– Et pourquoi ça ?

– Parce que ce n'était pas un vol.

– Et qu'est-ce qu'il en savait, que ce n'était pas un vol ?

– Parce que ce scooter ne doit pas être signalé comme volé dans le fichier, répondit l'agent les yeux écarquillés. Il est même fort probable qu'on l'ait découvert attaché avec son antivol.

– Il n'y a pas moyen de savoir ? supplia Clay'h.

– Vous pouvez me dire pourquoi un simple scooter vous agite à ce point ?

– Ma fille en avait un comme celui-ci.

L'autre leva les bras au ciel et afficha un large sourire :

– Ce n'est que ça ? s'écria-t-il. Elle n'a qu'à passer me voir avec le numéro de série qui est sur son contrat d'assurance, et nous vérifierons ensemble.

Clay'h se frappa le front. Il avait oublié que les deux roues portaient gravé sur leur moteur un numéro d'identification.

– Elle est absente en ce moment, dit-il. C'est moi qui viendrai.

Il serrait la main de l'agent pour prendre congé, quand une idée lui vint :

– Je vais vous ennuyer une dernière fois. Quand exactement est venu mon confrère ?

– Encore ! s'écria le gardien de la paix, excédé par la présence importune.

Mais, comme pour le scooter, il ne se fit pas longtemps prier.

– C'était..., lut-il, ... le 24 mars à 7 h 45 du matin. Waouh ! Plutôt matinal, l'avocat !

– Surtout quand on songe que c'était un samedi, commenta Clay'h.

– Et M. Couterie, poursuivit l'autre en continuant la lecture du registre, c'était comme je vous l'ai dit, le lendemain. (Il fronça les sourcils.) À 9 heures ! L'heure d'ouverture le dimanche !

s'étonna-t-il. J'avais pas fait gaffe.

– Et le lundi, probablement autour de la même heure, la plainte contre mon client était modifiée. Bizarre, non ?

Le policier fit une moue vague pour signifier qu'il ne pouvait pas dire vu qu'il ne savait rien de l'affaire. Mais il s'exclama :

– En revanche, je remarque que ce véhicule déclenche chez ses visiteurs des réactions surprenantes. Jusqu'au propriétaire qui ne veut pas le reprendre. Ça, c'est plus que bizarre !

– Je ne vous le fais pas dire.

En le quittant, Clay'h se promet d'apporter au gardien de la paix des scampis et des beignets aux raisins lorsqu'il reviendrait le voir.

Chapitre 10

Miljana Rémus lui chuchota très vite dans l'interphone qu'elle ne répondrait à ses questions que s'il passait discrètement par l'entrée de service. Il dit en plaisantant :

– Et vous voulez aussi que je cache ma voiture ?

– Oui ! s'écria-t-elle très sérieusement. Allez la garer au bout de l'allée.

Il arriva un sourire sur les lèvres, amusé qu'on lui fasse jouer le rôle d'un détective privé. Il était sur le point de dire : « Je suis Philip Marlowe. Vous vous souvenez de moi ? »

Mais la porte s'ouvrit sur le visage d'une femme plus morte que vive. Son sourire s'envola et son envie de plaisanter avec. L'employée de maison se jeta presque dans ses bras.

– Comment il va ?

– Dante ?

– Mon fils, oui !

Clay'h était interloqué :

– Vous n'avez pas de nouvelles ?

La mère plongeait son visage dans ses mains et secouait la tête. Ils se tenaient dans une petite pièce fraîche dans laquelle étaient encore entreposées les livraisons du matin : du pain, un carton de fruits et de légumes, un pack d'eau minérale. Il y avait aussi dans une cagette du poisson frais recouvert de glace. À droite, une petite porte de bois s'ouvrait sur des escaliers de pierre : la cave très certainement, car il y avait sur le seuil un porte-bouteilles avec des bouteilles vides.

– J'ai essayé de lui téléphoner, sanglota-t-elle. Mais, à la prison, on m'a dit qu'il n'y a que lui qui peut m'appeler à certaines heures. J'ai peur que quelqu'un m'entende ici s'il m'appelle !

– Que craignez-vous ?

– J'ai besoin de garder mon travail. Pour vous payer.

Clay'h posa la main sur son épaule :

– Je vous rassure, madame Rémus. Votre fils bénéficie de l'aide juridictionnelle. Tous les frais ne sont pas pris en charge par l'État, bien sûr, mais je ne coûte pas cher.

Soudain, il demanda :

– Mais si vous n'avez pas eu de contact avec votre fils,

comment savez-vous qu'il est incarcéré ?

– C'est M. Couterie qui me l'a appris. Il m'a tout raconté hier quand je me suis étonnée, devant la famille qui déjeunait, de ne pas avoir eu de nouvelles de Dante après le week-end. Alors il m'a appris ce que mon fils avait fait.

– Et ils vous ont raconté ce qu'eux ont fait ? interrogea Clay'h le front rouge de colère.

Aucun des Couterie n'avait pris soin d'avertir cette pauvre femme ! Elle vaquait à ses tâches sous leurs yeux, insouciante, ignorant la machine qui broyait son fils, et personne ne la mettait au courant.

– Pardonnez-moi ! ajouta-t-elle en essuyant ses yeux. Quand vous êtes venu la première fois, je ne savais pas que c'était pour aider Dante.

– Et moi je ne savais pas que vous étiez sa mère. J'aurais dû demander à vous voir.

Il allait s'excuser à son tour, mais elle s'écria :

– Ne venez pas me voir ici ! Ne parlez pas de Dante devant eux ! Surtout pas !

– Mais enfin, c'est absurde !

– Il faut qu'ils pensent que je suis de leur côté, que je crois que Dante a fait quelque chose de mal.

– C'est le cas ?

Elle releva le menton et, le regard étincelant et la voix vibrante, répondit :

– Mon fils n'est pas un voleur.

– Alors c'est Valentin Couterie qui est un menteur.

– Ce n'est pas ce que je veux dire...

– Alors qu'est-ce que vous dites ?

Elle laissa retomber ses épaules.

– Je ne comprends pas ! murmura-t-elle. Je ne sais pas pourquoi mon fils est accusé et pourquoi Valentin est à l'origine de cette accusation.

Elle parlait presque sans accent. Il n'était détectable que lorsqu'elle prononçait le prénom de son fils. Il désira en savoir plus sur elle et sur son fils, il y aurait peut-être dans ce qu'elle lui apprendrait des éléments qui l'aideraient dans sa défense.

Elle raconta qu'elle avait fui le régime de Ceausescu et qu'elle avait cherché à poursuivre en France des études de français qu'elle avait commencées à l'Université de Bucarest. Elle voulait enseigner la littérature française qu'elle aimait passionnément.

– J'étais enceinte. On ne pouvait pas avorter librement à l'époque en Roumanie. Alors j'ai profité d'un voyage d'études

pour essayer d'avorter ici.

À cet instant elle se tut. Parut gênée. Alors Clay'h formula pour elle l'aveu difficile :

– Mais vous avez préféré garder l'enfant et le faire naître sur le sol français. Ainsi les autorités ne pouvaient pas vous expulser.

– J'aime Dante plus encore que si je l'avais désiré !

– Vous n'avez pas à vous justifier.

Elle expliqua ensuite qu'elle avait bien tenté de continuer à étudier ici tout en travaillant mais, au sixième mois de grossesse, elle avait eu de graves complications. Elle dut lâcher son emploi de traductrice de notices de produits électroménagers, ainsi que ses études à la faculté de lettres. Elle fut placée dans un foyer pour femmes battues par une assistante sociale compréhensive jusqu'à la naissance de son fils. Dans ce foyer, elle avait noué des amitiés, notamment avec une employée de la famille Couterie qui les quittait. Celle-ci souhaitait retourner dans son pays pour fuir un mari violent.

– Les choses ont un peu changé aujourd'hui, dit-elle. Mais à l'époque, le viol d'une femme par son époux n'était pas reconnu par la loi. Mon amie a préféré s'enfuir et moi j'ai pris sa place.

À cet instant elle sourit : elle se rappelait qu'une des raisons pour lesquelles les Couterie avaient accepté cette substitution était qu'ils avaient confondu Bucarest et Budapest. Ils avaient un parent qui travaillait à l'ambassade de Hongrie et qui disait beaucoup de bien des Hongrois.

– C'est courant en Europe de l'Ouest, ajouta-t-elle, de confondre les pays de l'Est entre eux.

Elle passa sa main sur sa nuque, ses yeux brillaient, elle devait avoir de la fièvre.

– Depuis, je suis au service des Couterie. Et j'y suis heureuse. Ils ont toujours été bons pour moi et pour mon fils.

– Pourtant vous avez l'air de les craindre.

– Parce qu'en échange de leur bonté, ils exigent une loyauté absolue.

– Même si elle nécessite que vous trahissiez votre enfant ?

Elle eut un geste impatienté de la main :

– Je ne trahis pas Dante ! Je gagne du temps.

– Vous en perdez, au contraire ! s'exclama l'avocat. Car vous savez ce qu'ils finiront par vous demander au nom de cette loyauté.

– Quoi ?

– De témoigner contre votre fils si cela leur est utile.

Lui-même fut surpris de ses propos. Ainsi, il pressentait que

les Couterie n'allaient pas en rester là. La plainte pour vol ne leur avait pas suffi, en moins de quarante-huit heures ils avaient fait appel à un avocat et ajouté les violences à leur plainte. De sorte que d'une banale interpellation, on était passé à la détention. La première plainte n'était pas claire ; le reste était incompréhensible. Qu'était allé faire Gilbert Weissman, son confrère, sur le parking de la fourrière du commissariat du VIII^e arrondissement ? Sûrement pas constater la petite bosse sur le châssis ! Les violences, selon les dires du plaignant, s'étaient exercées sur sa personne et non pas sur son véhicule. Alors qu'est-ce que lui et Xavier Couterie étaient allés examiner, et qu'avaient-ils vu qui les avait poussés à choisir une accusation qui mènerait Dante devant la justice ? Cherchaient-ils à cacher quelque chose ? Ou bien avaient-ils découvert un détail qui lui aurait échappé et qui pourrait compromettre son client malgré ses dénégations ? Un détail que la famille et leur avocat ne révélaient pas pour l'instant. Pourquoi, du reste ? Il secoua la tête. Peut-être son imagination s'emballait-elle, voyait-il un complot, une conspiration contre son client là où il n'y avait qu'arrogance d'une famille qui s'est sentie offensée d'être volée par le fils d'une fille mère roumaine qu'ils avaient recueillie par charité ?

Mais les idées têtues cheminaient dans son esprit. Aucun élément précis ne se détachait de ce magma de questions, mais il refusait, contrairement aux autres affaires, l'évidence des faits qu'on lui présentait. D'abord, parce que les Couterie n'étaient pas des flics d'un commissariat de nuit et puis ce sentiment fort et noble qui l'avait étreint alors qu'il se dressait face au juge pour défendre son client, lui avait rappelé que son métier n'était pas comme les autres ; qu'une existence souvent en dépendait.

Il reprit sur un ton ferme :

– Eh bien ? Que ferez-vous alors ?

– Je ne témoignerai pas contre mon fils ! Aucune mère n'accepterait de le faire.

– Aucune mère française. Je vous rappelle que vous êtes citoyenne européenne, mais néanmoins étrangère, madame Rémus. Dante est majeur, il ne garantit plus votre présence sur le territoire national.

– Mes papiers sont en règle, dit-elle sur un ton plus hésitant.

Clay'h se pencha vers elle :

– C'est de ça que vous avez peur en réalité. C'est la raison pour laquelle vous cachez aux Couterie vos appels à la prison et que vous donnez l'impression de condamner votre fils. Vous craignez qu'ils réussissent à vous faire expulser de France.

Ses yeux se remplirent de larmes.

– Monsieur Xavier est un homme puissant, vous savez.

Elle lui prit soudain la main.

– Sauvez mon fils ! Je vous paierai. J'ai des économies. Je vous donnerai tout ce que j'ai. Je ne veux pas vivre loin de lui ! Je n'ai que lui, il est ma seule famille.

– Ce n'est pas une question d'argent, je vous le répète, balbutia l'avocat, ému. C'est une question de preuves. Si, comme il le prétend, Dante n'a rien fait de mal, il faut que je le prouve.

– Qu'est-ce que vous voulez savoir ? répondit-elle avec véhémence.

– Parlez-moi du médecin de famille, le docteur Cazalis. Est-ce qu'il est susceptible de rédiger une fausse attestation ?

Miljana Rémus porta ses yeux ailleurs. Elle regardait dehors par la porte restée entrouverte. Elle hésitait à parler et se mordait la lèvre inférieure. Clay'h ne la pressa pas. Elle avait les mêmes yeux que son fils, de beaux iris marron pailletés d'or. Pour le reste, elle ne lui ressemblait pas : elle était petite, courtaude, avec le teint blanc.

– Madame Inès a longtemps été sa maîtresse, finit-elle par confier. On dit que Foulque serait son fils.

L'avocat était déçu. Ce genre de ragot s'utilise dans un procès en divorce pas au pénal. Il ne pourra donc pas attaquer devant le juge cette pièce et exiger un contre-examen de la victime par un autre médecin.

– Avez-vous vu Valentin Couterie torse nu ? demanda-t-il. Est-ce que vous avez remarqué des ecchymoses sur son corps ?

De nouveau, Miljana Rémus détourna le regard. Après un bref instant, elle répondit d'une voix si basse que Clay'h dut tendre l'oreille :

– Je ne l'ai pas vu dévêtu, non. Mais il est capable de se faire des bleus tout seul. Pas forcément pour cacher la vérité, juste pour nuire à Dante. Il l'a déjà fait petit.

– Pourquoi chercherait-il à lui nuire ?

– C'est que...

– Parlez sans crainte ! Je suis son avocat, invita Clay'h qui avait peur que son interlocutrice ne finisse encore une fois par rentrer dans sa coquille.

– Il y a quelques semaines, Dante a eu des mots avec Valentin. Ils se sont disputés, à propos de pas grand-chose. Valentin a dit des choses méchantes, sur le fait que mon fils n'a pas de père et sur ses origines. Alors Dante lui a répondu : « Tu ne vaux pas plus que moi. Dans ta famille aussi, il y a un bâtard. »

Clay'h siffla. Son petit dossier de vol de voiture virait au

drame bourgeois, avec ses petits secrets inavouables, son linge sale qu'on ne veut pas laver avec un domestique, et ses préjugés qui éclatent au moindre conflit.

– Et comment s'est terminée la dispute ?

– J'ai giflé Dante, confessa-t-elle. Je l'ai giflé devant Valentin.

– Et vous croyez que ça a suffi à restaurer son amour-propre ?

Elle haussa les épaules, elle devait en ce moment penser à celui de son fils.

– Je suppose que oui, puisqu'il ne semblait pas avoir de rancœur contre Dante.

Clay'h esquissa une moue dubitative. Il demanda sur un ton sceptique :

– À propos de quoi se disputaient-ils ?

– À propos de Margot, je crois.

Il fut surpris. Son intuition lui commanda d'essayer d'en savoir plus.

– Qu'est-ce qu'elle vient faire dans cette histoire ?

Miljana Rémus répondit qu'elle n'en savait rien, qu'elle était arrivée quand ils en étaient presque aux mains, mais que cela devait être sans importance. L'avocat insista. Il la pressa de questions sur les relations de Dante avec la fille des Couterie.

– Je ne vois pas où vous voulez en venir, répondit Mme Rémus.

Elle voyait très bien, mais faisait semblant de ne pas comprendre. Soit parce qu'elle cherchait à dissimuler une relation amoureuse entre les jeunes gens, soit parce qu'elle était réellement scandalisée qu'il puisse suggérer de telles choses. Il s'y prit autrement :

– Dante prétend qu'il était sur le point d'emmener sa petite amie pour le week-end. Je lui ai demandé le nom de cette dernière afin que je puisse la faire témoigner, mais il a refusé de me le donner. Il dit qu'il ne veut pas la mêler à ses problèmes.

Ce fut au tour de Mme Rémus d'être étonnée. Mais elle n'hésita pas une seconde :

– Elle s'appelle Florence Aliguière. Elle habite rue du Colisée, dans le VIII^e arrondissement.

C'est bien à cette adresse que son client a été cueilli par la police. Ainsi, il ne couchait pas avec la sœur de Valentin Couterie. Dommage, cela aurait pu expliquer bien des choses, du faux témoignage à la plainte pour vol : le frère avait pris la liaison comme un outrage, une infamie faite à sa famille, il aurait cherché à se venger. Le mobile était un peu mélodramatique, mais

suffisamment plausible pour toucher un juge bienveillant. Avec une défense pareille, il n'aurait certes pas obtenu la relaxe, car la voiture était bien aux mains de son client, mais une condamnation avec sursis. « Dommage vraiment ! », soupira-t-il.

Soudain le rai de soleil qui passait par la porte entrouverte s'assombrit. Machinalement, Clay'h et Miljana, qui se faisaient face, tournèrent la tête dans cette direction. Une jeune fille, les mains dans les poches de sa jupe droite et l'air buté, se tenait sur le seuil.

– C'est vous, l'avocat de Dante ? bougonna-t-elle comme si elle était de mauvaise humeur.

– Margot ! s'exclama Mme Rémus. Tu m'as fait peur ! Ça fait longtemps que tu es là ?

Chapitre 11

Margot Couterie dit à Mme Rémus que sa mère la demandait, qu'elle l'avait envoyée la chercher. Cette dernière était inquiète à l'idée que Margot ait pu entendre leur conversation.

Puis, toujours avec brusquerie et en baissant le front comme si elle allait charger, elle répéta :

– Vous êtes l'avocat de Dante ?

– Oui, Margot. Voici maître Mathis Clay'h.

L'avocat remarqua deux choses. D'abord que les deux femmes s'adressaient la parole comme des parentes, sur un ton affectueux plutôt que distant. Ensuite que la jeune fille était sincèrement préoccupée par le sort du jeune homme. Clay'h venait de se rendre compte qu'il pouvait deviner presque avec exactitude quels sentiments chacun des Couterie nourrissait à l'égard de son client à la façon qu'ils avaient de prononcer son prénom. Dans celle de Margot vibrait une sorte de possession jalouse, qu'on trouve parfois chez des enfants qui ne sont pas du même sang mais qui grandissent ensemble.

Clay'h lui tendit la main afin de l'attirer à l'intérieur de la pièce. Elle avait sûrement des choses intéressantes à lui apprendre. Elle lui offrit, le bras tendu et raide, le bout de ses doigts, comme un animal méfiant.

– Vous voulez bien me parler un peu de Dante ?

Elle secoua la tête, mais Clay'h fit mine de comprendre qu'elle acceptait.

– Je vous remercie. Je fonctionne comme ça, j'ai besoin de bavarder avec ceux qui connaissent bien mes clients.

Mme Rémus restait sur le seuil, indécise, avec dans les mains la cagette de poissons frais qu'elle emportait avec elle. Elle paraissait désespérée, alors Clay'h la renseigna :

– Vous ne pourrez pas rendre visite à Dante avant la semaine prochaine, dit-il doucement. Je ferai la demande de parloir pour vous, si vous voulez.

Il trouva un morceau de papier dans une poche, nota deux numéros de téléphone et le lui tendit :

– Je vous ai écrit mon numéro personnel aussi. Appelez-moi à n'importe quelle heure si vous en ressentez le besoin.

Sa sollicitude envers Mme Rémus était sincère, mais dans le même temps il cherchait à faire impression sur la jeune fille. Elle était très émue. De sorte qu'il en rajouta :

– Préparez-lui d'ores et déjà du linge propre, madame Rémus. Les conditions de détention sont difficiles pour lui. Achetez-lui des cigarettes si votre fils fume. Je lui ai donné un peu d'argent, mais ça serait bien que vous lui en apportiez. C'est vital d'en avoir en prison. À bientôt, et soyez forte !

Il était un peu gêné parce que ses propos faisaient sangloter la malheureuse femme. Ses remords disparurent quand, se tournant vers Margot, il vit qu'elle aussi avait les larmes aux yeux.

– Vous aimez bien Dante, je me trompe ? commença-t-il.

– J'aime encore plus mon frère, riposta-t-elle.

Elle était peut-être bouleversée, mais elle restait une Couterie. Peu encline à venir en aide à quelqu'un, même à un ami d'enfance, si cela menaçait sa famille.

– Personne ne vous demande de choisir, dit Clay'h sur un ton dégagé.

Elle se cabrait facilement. Clay'h cherchait comment l'amadouer tandis que, de son côté, elle était sur le qui-vive, nullement prête à faire confiance à cet homme. Ils s'examinèrent du coin de l'œil. Elle paraissait amusée de découvrir un avocat en petit imperméable fripé, la cravate de travers sur un col écrasé, et dont les chaussures étaient déformées par l'eau de pluie. Elle sourit lorsqu'elle vit ses petites coupures de rasage sur le menton. S'il avait porté des lunettes, les branches auraient été fixées avec du sparadrap, devait-elle penser. Et l'idée semblait lui plaire.

Le charme artificiel de son jeune frère était chez elle de la beauté. Blonde comme lui, avec des mèches aux reflets roux tombant sur ses épaules nues, et de grands yeux d'un vert limpide, elle n'était pas grande, mais fine et élancée. Elle était vêtue d'une jupe de coton marron qui descendait au genou et d'un débardeur blanc. Elle fronçait le nez en tirant sur une des bretelles :

– Comment il va ? finit-elle par demander.

– Comme un garçon qui est en prison et qui clame son innocence. Vous le croyez, vous ?

– Si Dante le dit.

– Il est donc possible que ce soit votre frère qui mente ?

– Je n'ai pas dit ça.

En effet, elle ne désignait ni coupable ni menteur. Elle restait sur la défensive. Apparemment, elle se fichait du vol et de ce qui s'était passé. Ce qui la préoccupait, c'était d'avoir des

nouvelles de Dante.

– Quand est-ce qu’il sort ? demanda-t-elle sur un ton bougon.

– Ça, ça va dépendre du juge. Et de ce que les témoins pourront lui apprendre.

– Papa dit qu’il ne restera que quelques jours. Que comme ce n’est qu’un vol et qu’en plus c’est son premier, ils ne vont pas le garder.

– Ce n’est pas aussi simple. Sans cela je ne serais pas là.

– Vous essayez de me faire peur. Juste pour que je vous dise des choses. Mais je ne suis pas une petite fille ! lança-t-elle en allant s’asseoir sur le pack de bouteilles d’eau.

Ce ne fut pas son impertinence qui décontenança l’avocat, mais le fait qu’apparemment elle n’était pas au courant qu’on accusait Dante d’avoir frappé son frère pour s’emparer de sa voiture. « Quelle étrange famille », se dit-il. Qu’ils omettent de dire les choses à la bonne, passe encore, c’est dans leur intérêt. Mais même entre eux ils ne se disent pas la vérité. Clay’h décida de mettre les pieds dans le plat :

– Vous oubliez ce qu’il a fait à votre frère. Les coups de poing, ça va chercher loin !

Elle fut sincèrement interdite.

– Comment ? Vous n’étiez pas au courant ? Dante aurait roué de coups votre frère.

Elle avait les jambes serrées l’une contre l’autre et les coudes sur les genoux. Elle n’eut pas un mouvement, par un battement de cils, sa poitrine elle-même ne se soulevait plus. Elle était frappée de stupeur.

– Ça vous étonne, hein ? que mon client puisse faire une chose pareille, je le vois sur votre visage.

– Dante sait se défendre, articula-t-elle sibylline.

– Vous croyez qu’ils se seraient bagarrés à la loyale comme deux garçons qui videraient une querelle ?

Il s’approcha d’elle et la surplomba.

– En réalité, vous n’avez aucune version. Vous me suggérez celle-ci pour le juge. On m’avait prévenu que vous étiez futée.

Il poussa un soupir appuyé :

– Le problème, voyez-vous, c’est que Dante, lui, ne porte aucune ecchymose sur le corps. Ça va donc être dur à faire avaler.

Il remarqua qu’elle passait de temps à autre sa main sur son ventre, comme si elle avait des crampes à l’estomac. Il pensa alors à Inès Couterie, qui elle non plus n’avait pas pu dissimuler son angoisse. La mère et la fille avaient en commun un rapport singulier avec le jeune homme, qui allait bien au-delà du souci

que l'on peut se faire pour le fils d'une employée de maison. Il revint donc à sa première idée :

– Vous connaissez la copine de Dante ?

Elle tressaillit.

– Vous parlez de Florence ? Oui... Enfin comme ça. Sans plus, ajouta-t-elle en haussant les épaules.

Elle ne souhaitait pas en parler. Jalousie ? Réel désintérêt ?

– Et Valentin, il l'a déjà rencontrée ? Il l'appréciait ?

Elle éclata de rire.

– Si vous croyez que c'est un combat de coqs, vous n'y êtes pas du tout !

– Où est-ce que je devrais être alors ? Expliquez-moi ?

– Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? s'exclama-t-elle agacée.

Elle se leva en faisant tourner nerveusement le bracelet de sa montre autour de son poignet.

– Dante fréquente qui il veut, ça ne me regarde pas ! Tout ce que je peux dire, c'est que Valentin ne flirterait pas avec les petites copines de Dante. Il aurait l'impression de se rabaisser.

Ce n'était décidément pas la bonne voie, le scénario de deux hommes qui se battraient pour une femme, puis l'un des deux, humilié, qui se vengerait... Ça aurait bien collé avec les faits, pourtant.

Margot était à présent devant le porte-bouteilles et triait les bouteilles, plaçant celles des vins en haut et celles des liqueurs en bas. Elle était de dos, et on devinait à la raideur de son corps qu'elle essayait de se donner une contenance. C'était exaspérant car Clay'h n'arrivait pas à savoir si c'était parce qu'elle voulait éviter de répondre à ses questions ou parce qu'au contraire elle avait quelque chose à lui dire et ne savait pas comment s'y prendre.

– Est-ce que votre frère est un garçon violent ?

Il avait demandé ça comme ça, sans intention particulière, seulement pour reprendre la conversation. Mais sa question fit se retourner la jeune femme d'un bloc, avec un visage furieux :

– Pourquoi est-ce que vous dites ça ?

– Je ne dis rien, rectifia-t-il étonné. J'interroge. C'est tout...

– Justement ! De quel droit ? Tout ce qu'on vous demande, c'est de sortir Dante de prison. Ma famille vous payera pour ça.

– Je vous rappelle que c'est précisément votre famille qui l'a mis derrière les barreaux.

– Et alors ? Où est le problème ?

– Pourquoi est-ce qu'elle ne retire pas tout simplement sa plainte ?

– Elle ne peut pas.

Clay'h la fixa dans les yeux ; elle ne soutint pas son regard. Elle devint d'un coup très pâle, des cernes apparurent sous ses yeux et lorsqu'elle ramassa ses cheveux derrière sa nuque ses mains tremblaient. Voilà, à présent il en avait la certitude : cette histoire de vol de voiture cachait autre chose, un élément qui impliquait les Couterie. Chacun d'entre eux détenait un morceau de la vérité et tous la recouvraient de leurs mensonges. Que leur comportement envoyât un homme en prison leur importait peu. Que ce dernier comparût seul, avec son innocence et sa bonne foi devant des juges qui seraient trompés par des faits déformés, des preuves truquées et des accusations mensongères, ne les empêchait pas de respirer l'air du ciel ni d'apparaître à la lumière du jour. Ni remords ni scrupules, hormis cette délicatesse dans le procédé : « Ma famille vous payera pour ça. »

Que voulait-on dissimuler à ce point que la vie d'un homme vaille si peu ? Et quel genre d'avocat donnait-il l'impression d'être pour qu'on n'hésite pas à le mener en bateau puis qu'on cherche à le soudoyer ? Il passa machinalement ses mains sur son imperméable comme pour le défroisser. Il était blessé. Il avait été autrefois un type qu'on respectait, un de ces avocats qu'on venait saluer. Aujourd'hui, on évitait le banc du palais de justice sur lequel il se couchait comme un chien des rues. Un sourire passa sur ses lèvres et pourtant il avait envie de pleurer.

Il ramassa sa serviette, qu'il avait posée sur un carton de légumes.

– Nous nous débrouillerons seuls, dit-il. Toutefois, si vous changez d'avis, vous savez où me trouver.

Il sortait, elle le rattrapa par le bras :

– Dites à Dante que je suis désolée ! cria-t-elle la voix étranglée.

Chapitre 12

Il avait fait des courses rue du Quatre-Septembre et placé le sac sur la banquette arrière de sa voiture. La supérette n'était pas loin de son cabinet, cependant il tourna longtemps avant de trouver une place. Il freina plusieurs fois, fit des marches arrière, manœuvra jusqu'à se démancher le cou, enfin il finit par coincer sa Peugeot entre deux camionnettes de livraison. Lorsqu'il voulut reprendre le sac, une partie des courses était tombée et avait roulé sous les sièges. Il faisait nuit. Il chercha à tâtons sur le plancher, à la lumière des lampadaires. Sa main retrouva tout, sauf un bocal de calamars aux poivrons qui accompagnait traditionnellement sa bouteille de vodka.

« Merde ! Merde et merde ! » Il était furieux. En général ce bocal constituait l'essentiel de son repas, accompagné des restes de la pizza du déjeuner. Ses doigts rencontrèrent un journal, il le jeta sur la plage arrière et continua de chercher. En vain. « Merde !... Merde et merde ! » Il claqua la portière.

Il remontait le trottoir lorsqu'il s'arrêta brusquement au coin de la rue. Il pivota sur ses talons et revint à sa voiture en courant. Il avait oublié jusqu'à l'existence de ce journal sur lequel il était tombé la semaine dernière. Son apparition restait un mystère. Ce journal n'était pas le sien et personne n'était monté dans sa voiture depuis des lustres.

Il oubliait souvent de fermer la portière. À quoi bon, ces petites voitures sans alarme se crochètent facilement. Aussi il était possible qu'une distribution gratuite de journaux ait eu lieu dans son quartier ou celui du palais de justice. Il doutait de cette éventualité, les jeunes gens en rollers qui font ce genre de distribution les coincent en général sous l'essuie-glace. Peut-être que ce jour-là la vitre était restée entrouverte et que le gamin l'avait glissé à l'intérieur... Mais il se souvenait de l'avoir retrouvé dans sa serviette, pas sur le siège. Bizarre... Il se rappelait aussi qu'il avait lu quelque chose à propos d'un criminel qu'on allait juger. Sur le moment cette nouvelle lui avait paru anodine, il ne s'était pas souvenu que, plus d'an et demi auparavant, il avait évoqué ce tueur en série avec le commissaire de la brigade de recherche et de protection des mineurs qui enquêtait sur la disparition de sa fille. À présent, la scène resurgissait dans sa

mémoire, certainement ravivée par sa visite de la veille au dépôt du commissariat des Champs-Élysées pour comparer le numéro de série du scooter d'Ève avec celui qui s'y trouvait immobilisé.

– Alors, voyons voir..., avait commencé le gardien de la paix en s'accroupissant devant le scooter que Clay'h et lui avaient couché sur le sol.

Il passa les doigts de sa main droite sur le moteur comme un aveugle qui lirait le braille. Il cherchait les chiffres gravés. Il les trouva et tordit le cou. À cet instant, le cœur de Clay'h s'arrêta de battre. Le gardien de la paix releva la tête :

– Non, désolé. C'est le scooter de quelqu'un d'autre.

– Regardez encore !

– J'aurais beau zieuter dix mille fois, c'est pas celui de votre fille.

– Donnez ! s'écria Clay'h en lui arrachant des mains le morceau de papier sur lequel il avait retranscrit le numéro.

Il le connaissait par cœur, mais voulait être sûr de ne pas faire d'erreur. Il se releva, la tête basse.

– Qu'est-ce que je vous disais ! Dites à votre gamine qu'elle aura plus de chance la prochaine fois.

De toute manière, c'était fou de penser que ce scooter pouvait être le sien. Qu'aurait-elle fait il y a deux ans dans cet arrondissement ? Pourquoi l'aurait-elle traversé le soir de sa disparition ? Pour autant qu'il savait, elle n'avait pas d'amis ici, elle n'y connaissait personne...

Le policier regarda Clay'h s'éloigner. Il était scandalisé, celui-ci ne l'avait pas remercié pour le dérangement. Mais quand il s'aperçut que l'avocat parlait tout seul, il secoua la tête de désolation.

– Ah, misère de notre époque ! philosopha-t-il. L'homme serait plus heureux et plus sociable s'il se détachait des biens de consommation.

Il retourna à sa guérite, et Clay'h à son désespoir.

Son drame personnel le hantait à nouveau. Au point que, ce matin-là, il avait oublié son parler avec Dante. Il avait oublié aussi d'avertir Mme Rémus qu'il avait obtenu pour elle une autorisation de visite pour samedi après-midi.

Mathis avait erré, hagard, effaré toute la journée et les personnes qui le croisaient s'exclamaient à mi-voix :

– Tiens, voilà Clay'h encore tombé dans la vinasse. Il va falloir libérer un banc !

La fin de la journée approchait, son mal-être avait grandi et

était tel qu'il avait senti le besoin de parler à son ex-femme. Il avait roulé comme un fou jusqu'à La Défense. S'était perdu dans la jungle des tours, ne retrouvant plus, tant il était éperdu et ivre, celle dans laquelle Anne travaillait. Il avait fini par la reconnaître, s'était assis à son pied, sur le rebord d'un bac à fleurs vide, et avait contemplé les nuages qui filaient dans les grandes baies vitrées de la tour qui reflétaient le ciel. Mais, à l'heure de la sortie des bureaux, elle n'était pas apparue. Elle ne travaillait pas ce jour-là.

Il était retourné dans son quartier. La nuit tombait. Les lumières de la ville s'allumaient tandis que dans le ciel, encore bleu, s'élevaient de longues traînées roses. Il avait tourné dans les mêmes rues jusqu'à ce que la nuit fût complète. Il avait fait des courses, avait acheté un bocal de calamars aux poivrons. Il commençait à se sentir mieux avant que, cherchant à ramasser ses courses sur le plancher de sa voiture, il ne tombe sur le journal.

Il n'avait pas allumé la lumière de son cabinet. Il prit le quotidien et la bouteille de vodka, tira le fauteuil de son bureau au plus près de la porte-fenêtre et s'y laissa tomber. Il but une longue gorgée au goulot avant de déplier la une.

UN HOMME DANS LE BOX DES ACCUSÉS :
JACK LE GUETTEUR OU JACQUES L'INNOCENT ?

Le procès de celui qui a été surnommé Jack le Guetteur doit s'ouvrir lundi 19 avril devant la cour d'assises de Paris. On attribue à l'accusé, Jacques Degas, une dizaine de viols et de meurtres de jeunes femmes d'une sauvagerie inouïe. Selon certaines sources, la série serait plus longue. L'homme, âgé de 47 ans, père de famille, ingénieur à la voirie urbaine, nie les faits qui lui sont reprochés (lire page 2).

À droite, juste en dessous des résultats d'un match de football, on pouvait voir le portrait-robot du présumé criminel. Clay'h le scruta les pupilles dilatées, comme s'il pouvait déchiffrer sur les traits de son visage ce qui était arrivé à sa fille. Il ouvrit le quotidien à la page 2 :

L'homme n'a pas reconnu les faits qui lui sont reprochés. Son parcours sanglant aurait duré, selon la justice, plus de dix ans. L'enquête a souffert d'un manque de preuves et l'instruction d'un manque d'aveux. Cependant, au vu des éléments du dossier, le juge d'instruction, Didier Pontheux, et la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris ont estimé les charges suffisantes pour décider du renvoi de l'auteur présumé de ces crimes devant un jury. Jacques Degas est défendu par maître Bastien Lehire qui aura fort à faire face à l'avocat général, Richard Bonnet, et aux onze avocats de la partie civile. Il compte demander l'acquittement de celui que certains n'hésitent pas à qualifier de monstre.

Ses yeux fixaient le vide. Un papillon de nuit battait contre la vitre de la fenêtre. Il ne réalisa qu'au bout d'un long moment

que ce qu'il prenait pour un bruissement d'ailes était en réalité celui des feuilles du journal qui tremblaient entre ses mains. Il le lâcha, les feuilles s'éparpillèrent sur le sol. Quand elles s'immobilisèrent tout à fait, il se frotta énergiquement le visage comme s'il cherchait à rester lucide. Est-ce que ce tueur aurait quelque chose à voir dans la disparition de son enfant ? Est-ce que c'était ça qu'on essayait de lui dire ? Et qui ? Et pourquoi maintenant ?

Il frappa du poing l'accoudoir de son siège : « Qui a mis ce journal dans ma bagnole ? Quelqu'un l'a fait dans un but précis ! » Ce fut comme un flash, comme si une lampe éclairait brusquement un visage avant de s'éteindre aussitôt. Il se leva, marcha de long en large, répétant tout haut : « Non, c'est pas possible ! C'est impossible ! », en agitant devant lui la main qui tenait la bouteille. Tout à coup, il la posa et courut à la porte-fenêtre. Il ne l'ouvrit pas tout de suite, regarda à travers la vitre en se cachant à moitié derrière les plis du rideau. Ensuite, tout doucement, avec d'innombrables précautions, il l'entrouvrit. La rumeur de l'avenue couvrait les grincements des gonds, néanmoins il retenait sa respiration. Puis, d'un geste ample, il l'ouvrit et bondit sur le balcon. Il s'y pencha si brusquement qu'il manqua basculer dans le vide. Elle n'était pas là. La jeune inconnue n'était pas en bas, sur le trottoir. Il regarda de tous les côtés, fouilla des yeux les deux extrémités de la rue, se hissant sur la pointe des pieds, regrettant de ne pas avoir de jumelles.

Il rentra à l'intérieur en secouant la tête.

– Ça n'a aucun sens ! murmurait-il. Quel rapport y aurait-il avec elle ? C'est absurde... Il existe forcément une explication plus logique.

Ou peut-être qu'il n'y en avait pas ? Pourtant, une petite voix intérieure lui soufflait qu'il ne s'agissait pas d'une coïncidence. Il résistait.

– Je cherche à faire de ce bout de papier quelque chose d'extraordinaire, alors qu'il ne s'agit probablement que d'un concours de circonstances. J'avais autrefois parlé de ce tueur avec le commissaire... Et alors ?

Il se servit cette fois de la vodka dans un verre.

– Quoi qu'il en soit, si je chope cette gamine, je m'assurerai qu'elle ira dans un foyer d'accueil au lieu de traîner dans les rues.

En retournant s'asseoir, le courant d'air qu'il souleva chassa une feuille du journal devant lui. Il suspendit son mouvement. Les yeux du Guetteur le fixaient. Ils étaient obliques, mais le regard, lui, était droit. L'impression qu'il ressentait était étrange. Le visage de l'accusé était inexpressif et contrastait avec l'horreur des

crimes qu'on lui attribuait. Et pourtant il fascinait. Il prit son imperméable et sortit.

Il se rendit au kiosque à journaux au coin de la rue d'Antin. C'était là que tous les matins son grand-père, puis son père, et enfin lui-même avaient acheté leurs journaux durant plus d'un demi-siècle. À présent, Clay'h passait de temps à autre partager un verre avec Serge, le fils de l'ancien patron quand il restait ouvert tard le soir. Cela arrivait dans les périodes où les palaces accueillaien des jet-setteurs : ils venaient se fournir chez lui en DVD et revues pornos. En outre, ce kiosque avait un avantage sur les autres qui jalonnaient l'avenue, il gardait les anciens numéros de quotidiens et des magazines de la semaine précédente. Parfois du mois entier.

Serge était là, son cigare à la bouche. Il lui tendit une main molle et un profil gras. Il regardait et parlait aux gens en offrant tantôt un profil, tantôt l'autre. Il faisait penser à une grenouille sur une feuille de nénuphar. Clay'h accepta la mignonnette de whisky qu'il lui proposait, puis lui demanda tous les numéros périmés des journaux qu'il avait. L'autre ne s'en étonna pas, ne posa aucune question, ce n'était pas son genre d'être curieux et ce n'était pas dans son intérêt de l'être. On disait qu'il ne vendait pas que des DVD et des revues pornos, mais qu'il était aussi en cheville avec des proxénètes...

– Je les mets dans deux sacs, dit-il après s'être essoufflé à chercher dans des cartons. Ça en fait du papier !

Il était rouge. Il avait enflé, on aurait dit qu'il allait éclater.

– Merci, vieux.

– On s'en jette un autre ?

– T'as de la vodka ?... Alors, oui. Dis-moi, tu n'aurais pas vu traîner dans le coin une jeune fille à peu près de cette taille, châtain, les cheveux longs, avec un sac à main blanc en demi-lune sous le bras ?

Le kiosquier soufflait comme un bœuf tandis qu'il lui tendait deux sacs plastique pleins à craquer. Son ventre énorme ne parvenait pas à surmonter les piles de magazines disposées devant lui.

– Peut-être bien. Elle a l'air de faire le tapin, mais on n'en dirait pas une. On a l'impression qu'elle épie quelqu'un.

Clay'h hocha la tête. Mais le mot le fit frémir.

– Ouais ! continua l'autre. Je la vois de temps en temps en train d'arpenter le trottoir. Plus du côté du cabinet de ton grand-père que par ici, d'ailleurs.

Serge, comme tout le monde encore dans le quartier, disait : « Le cabinet de maître Pierrick Clay'h », et à son petit-fils :

« Le cabinet de ton grand-père. » Pour rien au monde Clay'h n'aurait voulu qu'ils changent leur façon de faire.

– Si tu veux mon avis, c'est une indic.

– Elle renseignerait sur quoi ? La police est au courant de tout ce qui se passe ici, s'étonna l'avocat.

Serge lécha la dernière goutte de sa mignonnette.

– J'ai pensé aux riches touristes qui chercheraient de la coke. Pour pas laisser s'installer le marché.

– Ils ne viendraient pas place de l'Opéra. Ils resteraient place Vendôme ou iraient traîner du côté de Rivoli.

– Je ne pensais pas à la clientèle des hôtels de luxe. Celle-là, on la livre à domicile. Plutôt à celle des boîtes de travestis du quartier.

Clay'h accepta une troisième mignonnette – « La dernière ! » Il réfléchit un moment, non il n'y croyait pas trop. D'abord parce que les boîtes ont leurs propres fournisseurs, et puis faire son trafic avenue de l'Opéra, c'était trop à découvert. Un risque inutile.

– N'empêche que c'est une indic ! s'entêta Serge en changeant de profil. Si elle traînassait autour de mon aubette, j'aurais dit que c'est moi qu'elle surveille.

– C'est marrant que tu dises ça. Parce que moi, j'ai la même impression.

– Pourquoi est-ce qu'elle te filocherait ? Tu n'es pas un avocat ripou. Tu ne fais pas dans le blanchiment d'argent.

Les trois flacons d'alcool avaient achevé de lui faire tourner la tête. Il passa la main sur son front.

– Il faut que j'avale un morceau. Je n'ai pas la sensation qu'elle me surveille, j'ai l'impression qu'elle me guette, tu vois ce que je veux dire ?

– Comme ce tueur dont tout le monde parle ? s'esclaffa le vendeur de journaux.

C'était une boutade, mais elle fit l'effet d'une décharge électrique pour Clay'h. Il ramassa aussitôt ses sacs, remercia, promit de repasser le lendemain soir et fila.

La lumière resta allumée toute la nuit dans le cabinet. Clay'h compulsa, avec une sorte de fièvre, la masse des journaux et des revues. Partout il retrouvait reproduit le même portrait-robot. Du criminel, il n'y avait pas de photographie. En revanche, les articles rivalisaient d'horreur dans les descriptions des crimes. Clay'h alla à plusieurs reprises prendre l'air sur le balcon tant la lecture de certains d'entre eux était insoutenable.

retrouvés sauvagement mutilés. L'une des victimes a eu les seins et les parties génitales découpés, une autre a été si fortement bâillonnée qu'elle en a avalé sa langue, une autre a eu les mâchoires fracturées. Une victime a été brûlée sous le sein, sur le ventre et sur les cuisses avec une cigarette. Toutes ont été ligotées avant d'être violées et torturées, et la plupart des liens ont déchiré leurs chairs. Une source proche du dossier a indiqué qu'un médecin légiste, s'étant trouvé mal, avait dû abandonner l'autopsie d'une des victimes alors en cours. C'est dire l'atrocité des crimes.

AU-DELÀ DE L'IGNOBLE

Le jury qui siégera le lundi 19 avril au procès de Jacques Degas, surnommé le Guetteur car il approchait ses proies après les avoir longtemps épiées, devra avoir le cœur bien accroché. Les clichés des corps des victimes qui leur seront soumis dépassent en horreur les actes du pire des serial killers : seins tranchés, corps brûlés, bâillons enfoncés jusqu'à la gorge, corps suppliciés et crucifiés, thorax et gorges poignardés, membres ligotés jusqu'au sang... Sans parler des viols et des morts lentes par strangulation. De mémoire d'enquêteur de la police judiciaire, on n'a jamais vu dans un dossier un tel déchaînement de sauvagerie et de perversions. Et l'on peut supposer, au regard des nombreuses accréditations délivrées à des journalistes étrangers, que dans bon nombre de pays non plus.

OÙ SONT LES AUTRES CADAVRES DE L'OGRE ?

Tous les experts s'accordent à le dire : l'ogre de Paris a fait d'autres victimes que les onze dont les corps ont été retrouvés. Deux indices à défaut de preuves tendraient à l'indiquer : d'abord l'accusé, Jacques Degas, un homme âgé de 47 ans, ayant emploi, famille et amis, n'a pas choisi des victimes ayant un même et unique profil. Il a violé et assassiné neuf femmes, mais aussi une jeune fille. Il a également torturé et étranglé un homme. Par conséquent, on est légitimement en droit de penser que le spectre de ses crimes est bien plus large que ce que l'enquête a pour le moment permis de révéler. Ensuite, son terrain de chasse ne s'est pas limité à la capitale. On sait qu'il a au moins déjà tué en banlieue parisienne. On peut donc envisager qu'il ait fait d'autres victimes ailleurs, dans les départements limitrophes, mais aussi dans tout le pays. Mais où sont les autres cadavres ? Le présumé tueur qui va comparaître dans un mois devant une cour d'assises nie les charges qui pèsent contre lui. D'après le procureur de la République, elles sont pourtant probantes. Mais d'ores et déjà nous pouvons nous interroger sur les limites du procès qui va se tenir. En effet, on peut supposer que la réalité est bien plus terrifiante que celle qui sera décrite par l'avocat général. Que vraisemblablement l'ogre a fait d'autres victimes dont il ne dira malheureusement rien. Dans ce cas, on peut aussi s'interroger sur les limites du Code pénal et se demander si la réclusion criminelle à perpétuité est suffisante pour punir de telles atrocités et un tel mutisme.

La plupart des articles évoquaient l'existence de la jeune fille, mais aucun ne citait son nom. C'est la raison pour laquelle, dès que son malaise se dissipait sur le balcon, il revenait, fébrile, nerveux, se rasseoir par terre devant la pile de journaux.

Plusieurs heures s'écoulèrent avant qu'il ne trouve un magazine qui cite son prénom, Magali. Toutefois, son soulagement fut de courte durée. À la fin de l'article il était précisé que, eu égard au respect de la vie privée de la famille ainsi qu'au respect de l'instruction, le prénom avait été modifié. Enfin, un le donnait parmi l'identité de toutes les autres victimes : elle s'appelait Delphine, habitait dans le Val-d'Oise et avait été

violentée sur le chemin de son lycée. Elle allait fêter ses dix-huit ans.

Il repoussa alors le tas de papiers qui le cernait et se coucha à même le sol. Il ferma les yeux et, malgré la dureté du parquet, plongea dans un sommeil profond.

Chapitre 13

– Maître, réveillez-vous !

Sa nuque était raide, il était courbaturé, il avait mal au crâne. Se serait-il battu ? Possible. C'était déjà arrivé deux ou trois fois dans un bar de nuit. Il avait aussi l'estomac qui brûlait. Il ne devrait pas tant boire sans avaler quelque chose en même temps.

– Réveillez-vous, maître !

Pour être dans cet état, il se dit qu'on l'avait probablement allongé sur le banc en ciment d'une cellule. C'était le matin d'une fin de permanence de nuit, une policière du commissariat venait le réveiller, d'ailleurs il reconnaissait la voix... À cette pensée, il ouvrit les yeux et se redressa.

– Marthe ! s'écria-t-il.

Dans son mouvement, quelque chose qui était sur son visage glissa sur ses genoux et tandis que Marthe, le regard réprobateur, pivotait pour se diriger vers la cuisine, il étouffa un cri. Durant son sommeil, la lumière de l'aube avait dû le gêner de sorte que machinalement il avait pris un des magazines posés près de lui et l'avait déplié sur ses yeux. Il l'avait ouvert sur des photos de scènes de crime ignobles. Et l'idée qu'il avait passé une partie de la nuit avec ces clichés sur sa figure le fit se relever d'un coup et courir à la salle de bains.

Lorsqu'il revint, il trouva Marthe debout au milieu de son bureau, une tasse de café à la main, contemplant d'un air affligé la pagaille des journaux qui jonchaient le sol. Elle tenait aussi un fax dans les mains.

– Mon Dieu ! dit-elle en lui tendant la tasse. Qu'est-ce que c'est que ce désordre ?

Marthe tenait le cabinet rangé et soigné. Comme l'aimait son ancien patron. C'était un cabinet d'avocats cossu, avec un mobilier, des tapis et des tentures bourgeois ; on y retrouvait l'empreinte de leurs deux premiers propriétaires. Marthe avait empêché sourdement Mathis d'y apporter des changements.

– Vous ferez cela quand je ne serai plus là, suppliait-elle.

Après son départ, seule la salle d'attente fut transformée. Le papier peint fut arraché, les sièges Empire vendus. Clay'h retira les natures mortes accrochées aux murs pour les remplacer par

des tableaux contemporains, aux couleurs vives et aux motifs gais. Pour le reste, il ne parvenait pas à enlever ce que son grand-père puis son père avaient aimé, ce décor dans lequel ils avaient passé leur vie d'hommes de loi. Et, quand Marthe fut de retour, il fut d'autant plus content de n'avoir touché à rien.

– Mon Dieu, quel désordre ! répéta-t-elle.

– Oui, commença-t-il, j'ai lu toute la nuit...

Il aperçut la bouteille de vodka près de la porte-fenêtre, il se plaça devant.

– Je ne parlais pas seulement des journaux, dit-elle en frissonnant. Mais aussi de ce qu'il y a dedans. Quel homme peut commettre de telles atrocités ?

Elle agita le fax devant elle.

– C'est arrivé hier. La procureure adjointe vous demande de passer à son bureau ce matin.

– Pour quelle affaire ?

– Dante Rémus, répondit la secrétaire.

Avant de se rendre au palais de justice, Clay'h fit un crochet par le kiosque de Serge. Il venait lui demander s'il pouvait lui prêter sa fourgonnette pour un ou deux jours. En échange, il lui laisserait la sienne. L'autre ne manifesta pas de surprise et ne posa pas de questions. Il précisa seulement en tendant les clés que la direction était un peu dure.

– Ça ira, répondit Clay'h. Je ne compte pas faire beaucoup de route.

La procureure adjointe l'invita à s'asseoir sans lever le nez du dossier qu'elle parcourait. Son bureau, comme beaucoup au palais de justice, avait la taille du local de la photocopieuse de son cabinet. Deux bureaux qui se touchaient aux angles et une armoire à dossiers laissaient peu de place pour tirer sa chaise. Et, comme il n'y avait pas de fenêtre, la procureure adjointe laissait sa porte entrouverte.

– Drôle de lascar, votre client ! dit-elle en relevant la tête.

Armelle Laroche-Fontaine et lui avaient eu une brève liaison mais, au palais, elle le vouvoyait et lui donnait du « Cher Maître ». Elle faisait la même chose avec son mari qui était, lui aussi, avocat à la cour. C'était une femme mûre, aux cheveux auburn et aux yeux bruns, qui avait été belle et qui restait aujourd'hui très séduisante. Elle prenait grand soin de sa personne.

– Comment ça ? Je ne comprends pas..., bredouilla Clay'h qui avait lu sur le document placé sous les yeux de la magistrate les mots : « Information judiciaire ». Ce qui signifiait qu'il y avait eu crime.

– Nous parlons bien d'un individu qui se nomme Dante Lazare Rémus et que vous représentez dans une affaire de vol de voiture avec violences ?

– Mais... oui !

– Le parquet va demander la saisine d'un juge d'instruction.

– Pourquoi ? cria Clay'h, abasourdi.

Sa surprise était si sincère qu'elle fit sourire son ancienne maîtresse.

– Je vois que ce n'est pas une légende qui se murmure sur votre compte. Vous êtes en effet la dernière personne à qui vos clients avouent la vérité.

– Dante Rémus m'a tout dit !

Elle enleva ses lunettes de son nez et les planta dans ses cheveux.

– Apparemment non. Il n'a pas seulement volé un véhicule et exercé des violences sur son propriétaire. Il aurait aussi commis un homicide.

– Un homicide !

Son étonnement devint de la stupéfaction.

– Pour être précise, poursuivit la juge, il aurait renversé quelqu'un avec le véhicule dérobé à hauteur de la porte d'Auteuil et aurait ensuite pris la fuite. La personne est décédée, on ne sait pas si elle est morte sur le coup ou si elle a agonisé. Toutefois, j'ai opté pour la qualification d'homicide involontaire et non pour celle de coups et blessures ayant entraîné la mort. Nous attendons le rapport d'autopsie. Heureusement qu'on a été avisé à temps ! À un jour près, le cadavre était inhumé dans le carré des indigents et on n'aurait rien su.

– Comment ça, « heureusement » ? articula Clay'h. Qu'est-ce qui vous permet d'imputer ce décès à mon client ?

– Un de ces coups de chance dont la justice raffole !

Elle expliqua alors que la Testa Rossa avait été examinée jeudi dernier par un expert de l'assurance de Valentin Couterie afin d'évaluer le montant des préjudices. Clay'h fit un geste de la main et leva les sourcils pour signifier que son client n'avait de toute façon pas l'argent pour payer le coût des réparations.

– C'est vrai, reconnut-elle, les pièces sont fabriquées sur commande en Italie. Quoi qu'il en soit, M. Guérin, l'expert, a découvert des éléments sur le véhicule qui ne relèvent pas seulement des dommages matériels. (Elle marqua une pause.) Des

éléments assez curieux pour alerter un officier de police judiciaire du commissariat où la voiture est immobilisée.

Ainsi, raconta-t-elle, l'officier avait constaté qu'il y avait sous la carrosserie et sur le pneu avant gauche des traces de sang et, accroché au bas de caisse, un morceau de cuir chevelu, probablement arraché par l'impact. Pour découvrir ces éléments, Clay'h aurait dû se coucher sous la voiture. Mais le sol ce jour-là était trempé.

– Mais s'il y a eu délit de fuite, comment sait-on que cet accident est le fait de mon client ?

– Parce qu'il a eu lieu alors que M. Rémus était en possession du véhicule. Selon les premiers éléments de l'enquête, la mort remonte au vendredi 26 mars aux alentours de 20 h 30. Mais nous attendons le rapport d'autopsie pour estimer avec précision l'heure du décès.

L'avocat était abasourdi, son interlocutrice désolée. Elle avait encore des sentiments pour lui, plus qu'elle n'aurait voulu d'ailleurs. Depuis leur séparation, elle avait réussi à le séduire encore et ils avaient fait l'amour dans une chambre d'hôtel, à côté du palais.

– Quels sont ces éléments ? Tu peux me les dire, à moi !...

Elle hésita. Mais le désarroi de Clay'h l'ébranla. Elle dit doucement :

– Vous avez cru ce qu'il vous disait, n'est-ce pas ?

Il hocha la tête.

– J'ai fini par le croire, oui. Pourtant je sais bien que la première personne dont un avocat doit se méfier, c'est de son client, répondit-il avec amertume.

Elle n'était pas au courant pour la disparition de sa fille. Lorsque c'était arrivé, elle siégeait dans un tribunal du nord de la France. De sorte qu'elle pensait que le mal-être de son amant était existentiel et trouvait que son air ténébreux et mélancolique lui donnait beaucoup de charme.

– Les éléments recueillis mardi sur le véhicule ont été analysés le jour même par les techniciens de la scientifique. Ils sont formels : le morceau de cuir chevelu ne pouvait dater que de quelques jours, une semaine tout au plus. C'est une question de détérioration du bulbe capillaire. Les officiers de police du commissariat des Champs-Élysées ont décidé d'opérer une vérification dans les fichiers, afin de savoir si une voiture du modèle de M. Couterie n'était pas impliquée dans un accident avec un délit de fuite...

– Est-ce qu'il a été flashé ? s'exclama Clay'h. Est-ce qu'il y a au moins un témoin ?

Elle leva la main pour le couper.

– On a mieux, dit-elle. On a le cadavre de sa victime. En effet, après avoir fait chou blanc avec les fichiers des accidents de la route de cette nuit-là, les enquêteurs ont contacté les hôpitaux de Paris et de la région parisienne, ainsi que les morgues. Celle de l'hôpital Beaujon leur a confirmé avoir enregistré le corps d'un sans domicile fixe écrasé par un chauffard sur le périphérique à hauteur de la porte d'Auteuil. Une partie de son cuir chevelu avait été arrachée dans l'accident. Les analyses ont confirmé que le sang de l'individu est du même groupe sanguin que celui retrouvé sur la jante d'une roue du véhicule incriminé et que le morceau de cuir chevelu a été détaché de son crâne. Le légiste de l'hôpital Beaujon estime que la blessure a très bien pu être occasionnée par l'arête d'un châssis. Comme c'est sous celui de la Ferrari de M. Couterie que nous l'avons retrouvé coincé, nous en avons déduit que c'est ce véhicule qui est impliqué dans l'accident mortel du périphérique ouest.

L'exposé était implacable et accablant. Il avait donné sa confiance à ce jeune homme comme il ne l'avait plus fait depuis longtemps, finalement convaincu qu'il était l'innocente victime d'une machination. Et on lui apprenait qu'il n'était qu'un vulgaire délinquant de la route, lâche, menteur et tueur de clochards !

Armelle Laroche-Fontaine acheva son explication en lui précisant que le corps du SDF, un homme qui vivait entre la lisière du périphérique et les taillis du bois de Boulogne, n'avait été retrouvé par la patrouille de police que vers 22 heures. Le corps avait été évacué vers l'hôpital Beaujon qui a constaté son décès.

– Il est mort comme un chien, conclut-elle. Personne n'est venu réclamer son corps. Son permis d'inhumer au carré des indigents d'Asnières venait d'être signé par le responsable de la morgue de l'hôpital.

C'était écœurant. Clay'h se leva, ferma la porte du bureau, puis tira sa flasque de son cartable.

– Tu permets ?

– Non, répondit-elle, mais il but quand même une grande gorgée.

Elle lui demanda s'il avait une idée de la raison pour laquelle son client se trouvait sur le périphérique ouest. Clay'h supposa que c'était pour prendre l'autoroute A13 à la sortie de la porte d'Auteuil. Dante Rémus avait prévu de passer un week-end en Normandie avec sa petite amie. La procureure adjointe s'empara immédiatement de son stylo.

– Elle a un nom ?

– Florence Aliguière. C'est tout ce que je sais. Mon client a refusé de m'en dire davantage pour ne pas l'impliquer. Quant à Mme Rémus, sa mère, elle ne l'a jamais rencontrée.

– Vous pensez qu'elle était avec lui dans le véhicule ?

Clay'h leva les épaules :

– Comment voulez-vous que je le sache ? Je ne sais même pas qui est cette fille ! Je suis allé sonner à une adresse qu'on m'avait donnée, personne n'a ouvert.

– Les enquêteurs ne pourront guère faire mieux.

Et comme Clay'h l'interrogeait du regard, elle ajouta :

– Nous n'avons rien contre elle pour l'instant ! On n'a pas d'élément qui prouve son implication. Par conséquent, on ne peut pas l'obliger à nous ouvrir sa porte.

Il ramassa brusquement son imper.

– Tu t'en vas ? demanda-t-elle, surprise.

Il fit mine de ne pas avoir remarqué qu'elle venait de le tutoyer. Il répondit qu'il en avait assez appris pour aujourd'hui sur Dante Rémus, qu'il n'avait pas que lui comme client. Il dit cela sur un ton dur qui n'était pas destiné à son interlocutrice. Elle en fut néanmoins affectée.

– C'est que..., commença-t-elle.

Il comprit, mais de nouveau ne voulut rien en laisser paraître. Il n'avait pas envie d'aller dans un hôtel du quartier pour une heure ou deux. Ce n'était pas à cause d'elle ni de Dante Rémus. Mais de ce qu'il allait faire ce soir. Il avait l'esprit préoccupé. Il cherchait une excuse pour se dérober quand la greffière poussa la porte avec la liasse des transfèrements en prison des gardés à vue de la nuit à signer.

Chapitre 14

Il gara la fourgonnette de Serge avec les warnings allumés et la porte arrière entrouverte. Il était embusqué à l'arrière et épiait l'entrée de l'immeuble de son cabinet. Il faisait nuit et frais. Une nouvelle averse prenait fin. Il sortait parfois le nez et contemplait les gouttes avec un œil furieux. Elles risquaient d'empêcher l'inconnue de venir se poster devant sa porte.

Toute la journée, il avait réfléchi à la façon de l'attraper. Même lorsqu'il avait plaidé ses dossiers l'après-midi devant le tribunal correctionnel, il continuait d'échafauder son plan. Il était tellement absent que, paradoxalement, cette distraction lui avait réussi. Pour les quatre affaires qu'il avait plaidées – une dégradation de bien immobilier, une poubelle à laquelle on avait mis le feu, deux vols à la tire et une conduite sans assurance et sans permis –, il avait adopté un ton détaché et mécanique pour soulever les vices de nullité dans chaque affaire. Le ministère public était hors de lui.

- Vous cherchez la petite bête, maître !
- Je dis seulement que la procédure n'a pas été respectée.
- Donnez-nous des arguments plutôt.
- Aujourd'hui, je n'en ai pas.

En effet, il n'avait pas examiné le fond des dossiers, il avait cherché, en habitué des permanences de nuit, les manquements des policiers au cours des interpellations des suspects. Il gardait sa concentration pour le soir. Entre deux plaidoiries, il dessinait sur les chemises cartonnées des schémas de guet-apens. Devait-il venir par la gauche, en rasant le mur ? Ou surgir de la fourgonnette et foncer droit sur elle ? À un moment, une de ses consœurs, Shéhérazade Naseri, qui le voyait faire, lui demanda par-dessus son épaule s'il comptait jouer les James Bond. Il répondit en lui montrant ses croquis.

– Toi qui es une femme, tu te débattrais moins si je te tombais dessus par-derrière ou si je te fonçais tout droit dessus ?

- T'es sérieux ? !

À cet instant, l'huissier vint le chercher. Il lui apprit que son client Dante Rémus avait tenté de se pendre dans sa cellule. Que le directeur de la prison de la Santé demandait sa visite. Il fut d'abord stupéfait par la nouvelle, puis contrarié. Il marcha de

long en large dans la salle des pas perdus jusqu'à ce qu'il entrevît une solution. Il retourna dans la salle d'audience s'asseoir à côté de Shéhérazade Naseri.

– Écoute, si tu me rends ce service, je te prends toutes tes permanences de la semaine prochaine. Celles de jour et celles de nuit.

– Il n'en est pas question, Mathis ! chuchotait Shéhérazade. J'ai des projets pour ce soir, et sûrement pas celui d'arpenter les couloirs de la prison de la Santé.

– Tu peux me demander ce que tu veux en échange ! Je ne sais pas moi...

Elle lui fit signe de baisser la voix, car le président du tribunal venait de leur jeter un regard noir.

– Non, non et non ! J'ai un... rendez-vous.

– Un rancard, tu veux dire ! Moi je te parle d'un détenu qui a tenté de mettre fin à ses jours, dit-il avec lyrisme.

Shéhérazade Naseri avait une haute idée de son métier. Elle avait prêté serment comme d'autres prononcent leurs vœux et portait la robe noire comme une sœur de la Charité la sienne, pour signifier qu'elle était au service des autres. C'était une brune de type oriental, avec une lourde chevelure noire coupée mi-long, de grands yeux noirs en amande et une jolie bouche rose que soulignait sa peau brune. Son charme tenait aussi à sa façon de s'exprimer : elle parlait avec dans la voix des inflexions mélodieuses qui venaient sûrement de sa langue maternelle. Elle avait une réputation singulière au palais de justice. Elle prenait en charge toutes les affaires de crimes racistes et antisémites, et représentait l'agresseur. Lorsqu'on lui demandait pourquoi elle était le défenseur de tels criminels, elle répondait : « Mon frère a été tué dans une ratonnade », et l'on devait se contenter de cette réponse. Mathis Clay'h en comprit la raison un jour où il l'avait entendue plaider les circonstances atténuantes pour un profanateur de tombes néonazi. En réalité, elle cherchait à comprendre les motivations de ceux qui avaient passé son frère à tabac.

Shéhérazade secouait toujours la tête. Elle n'avait matériellement pas le temps d'aller à la maison d'arrêt, de repasser chez elle se changer, puis de se rendre à son rendez-vous. Clay'h répugnait à lui forcer la main, mais ses yeux tombèrent sur ses croquis alors il n'hésita plus.

– C'est avec le grand Dany que tu as rendez-vous ?

Elle plaqua vivement la main sur la bouche de Clay'h.

– Chut !

– En effet, intervint le président, c'est ce qu'on vous

demande.

Toute la salle, qui avait entendu l'interjection résonner, éclata de rire. Shéhérazade entraîna Clay'h dehors.

– T'es un beau dégueulasse ! Comment tu es au courant ?

Clay'h fit un vague mouvement de la tête. En fait, il tenait l'information de sa maîtresse, Armelle Laroche-Fontaine, que Shéhérazade entretenait une liaison avec Daniel Kass, vice-président de la cour d'appel, marié à une magistrate de cette même cour.

– Aucune importance. L'essentiel, c'est que la rumeur ne se propage pas. Alors, c'est d'accord ?

– T'es un enfoiré, Mathis ! dit-elle le visage rouge de colère.

Elle avait les poings levés, elle l'aurait étranglé si elle avait pu.

– Il s'appelle comment ton type ?

– Dante Rémus. Incarcéré pour vol aggravé, homicide involontaire et délit de fuite. Voilà son dossier.

Il était sorti avec la chemise dans le couloir, sûr de la reddition de sa consœur.

Il poussa un soupir de soulagement, la pluie venait de cesser de tomber. Il rentra la tête à l'intérieur de la fourgonnette et reprit sa surveillance. De temps en temps, il avait des crampes à l'estomac et le front qui perlait de sueur. Il prenait alors conscience de l'énormité de son acte. Et si, en lui agrippant le bras, elle se mettait à crier, à appeler à l'aide ? Comment faire face à l'inévitable attroupement qui se formerait ? Si elle parvenait à s'échapper, fallait-il qu'il lui coure après au risque d'être arrêté par un passant ? Et ensuite, quand il l'aurait traînée jusqu'à son cabinet, que lui dire ? Comment la faire parler ? Comment même la retenir à l'intérieur ?... Il se frottait alors les yeux. « On verra bien. »

Soudain elle fut là. Il avait, sur un coup de klaxon, détourné la tête. Lorsqu'il posa de nouveau le regard sur la porte cochère de son immeuble, elle se tenait devant, la tête baissée sur la flamme d'un briquet qu'elle protégeait de sa main du vent qui soufflait. Elle tentait d'allumer une cigarette. Sans réfléchir, il jaillit de la fourgonnette et se précipita sur la chaussée. Un bus qui arrivait en sens contraire le klaxonna rageusement tout en freinant. Des cris retentirent, mais lui courait, les deux bras en avant, éperdu, vers cette flamme que le vent agitait. Brusquement, elle s'éteignit. L'inconnue avait jeté le briquet et

s'enfuyait. Mais, dans sa précipitation, elle heurta un couple de passants qui la fit trébucher. Cela donna le temps à Clay'h de la rattraper. Il la saisit par le poignet et dit d'une voix sourde :

– Allons, pas d'histoires !

Et au couple qui le contemplait, médusé :

– Ne vous en faites pas ! C'est ma fille.

Curieusement elle n'opposa aucune résistance. Elle se laissa conduire par le bras jusqu'à son cabinet. C'était comme si elle savait que ce moment arriverait.

– Entre ! dit-il en la bousculant.

Elle ne protesta pas. Elle fit d'elle-même quelques pas à l'intérieur du cabinet avant de réajuster calmement l'anse de son sac à main sur son épaule. Ils se dévisagèrent. Le plus ému des deux était Clay'h. Il était rouge, avait le souffle court, et des gouttelettes de sueur s'accrochaient à ses cils. De près, la ressemblance avec sa fille était moins frappante. Son sourire non plus n'était pas le même.

– J'ai soif, dit-elle en massant son poignet.

Elle ne semblait pas effrayée ni décontenancée par la situation. Elle fixait son ravisseur sereinement, attendant que celui-ci finisse de la dévisager.

– Un inconnu vous enlève en pleine rue et vous emmène chez lui, et vous n'opposez pas de résistance. Vous ne criez pas, vous ne pleurez pas, vous ne posez aucune question.

– Vous n'êtes pas un inconnu pour moi.

– Et toi, qui es-tu ?

Elle recouvrit son poignet de la manche de sa veste et fit mine de s'intéresser à la décoration du cabinet. Elle jeta un coup d'œil aux tableaux, passa la tête dans le bureau de Marthe, caressa du bout du pied le tapis qui courait dans le couloir, regarda par une fenêtre. Elle revint à lui et, quand il n'y eut plus qu'une enjambée qui les séparait, elle leva la tête.

– Je suis Anaïs Degas.

Son interlocuteur ouvrit la bouche, mais il ne put émettre aucun son. Alors elle ajouta :

– Oui, la fille de Jacques Degas. La fille du Guetteur.

Elle laissa quelques instants s'écouler. Elle se laissait scruter, examiner, contempler comme si elle avait l'habitude qu'on en use ainsi avec elle, qu'on la regarde comme une bête de foire. Et, pourtant, dans ses yeux, il y avait toujours la même sérénité. Sur un mouvement involontaire de Clay'h, elle comprit que c'était fini, que la découverte de la Fille du Monstre était terminée.

– J'ai soif. Je peux ?

Elle désignait de la main la direction de la cuisine.

– Oui, oui, bien sûr !... balbutia Clay'h en la précédant dans la pièce.

Il était si troublé qu'il se mit à ouvrir au hasard les portes des placards, celles sous l'évier, celle du frigo, en répétant :

– Voyons... Qu'est-ce que j'ai ?... Qu'est-ce que je peux vous offrir ?...

– De l'eau, ça ira, dit-elle.

Et lorsqu'il lui tendit le verre, un peu maladroitement, il remarqua que son visage s'était fermé. Ses yeux aussi s'étaient durcis.

– C'est vous qui avez mis le journal dans ma voiture ? interrogea-t-il subitement.

– Je préférerais quand vous me tutoyiez.

Il se demanda pourquoi puisqu'elle ne semblait pas impressionnée.

– Oui, c'est moi. Je voulais être sûre que vous entendiez parler de mon père.

– C'était plus simple de prendre rendez-vous.

Elle secoua la tête pour signifier que ça n'aurait pas été la bonne solution.

– Pourquoi tout ce cirque ? Vous m'attendez devant chez moi et quand vous me voyez vous vous enfuyez ! Ça rime à quoi, ce cinéma ?

– Le journal, c'était pour que vous appreniez de quoi on accuse mon père. Je n'aurais pas pu rapporter toutes les monstruosité que racontent les médias sur lui, répondit-elle. Quant à ma présence devant votre immeuble, c'était pour que vous vous accoutumiez à moi.

Il haussa les épaules :

– Peuh !... Dites plutôt que c'est une idée de votre père. Vous êtes, pour je ne sais quelle raison, son appât.

– Si vous m'aviez vue pour la première fois ce soir, vous ne m'auriez pas offert un verre d'eau, vous n'auriez pas écouté la fille d'un tueur en série. Je me trompe ?

Sa voix, posée, détachait les mots afin que chaque argument soit pesé et quand elle vit le petit signe d'acquiescement de son interlocuteur, elle se dirigea dans le couloir, puis désigna de l'index le bureau de Clay'h.

– Je peux ?

Il la suivit. Elle s'installa sur un siège. Elle attendit qu'il prenne place en face d'elle pour enlever sa veste et poser son sac à ses pieds. C'était une jeune fille ordinaire, fine, délicate, avec un visage ovale, un teint pâle et de petits yeux marron avec de longs

cils recourbés. Ici, dans son bureau, elle n'avait pas l'aspect d'une fille des rues qu'il lui avait trouvé de loin. Pourquoi s'était-il imaginé qu'elle racolait sur le trottoir de son avenue ?

– Que faites-vous ? demanda-t-il de but en blanc.

– Je suis arpenteuse.

Et comme il écarquillait les yeux de surprise, elle précisa en souriant :

– C'est un autre mot pour dire géomètre. Je suis élève à l'École des mines, je fais des études de géomètre.

Il tomba des nues. Cela donna l'occasion à son interlocutrice de parler pour la première fois de son père :

– Mon père travaille à la voirie urbaine. Il contrôle les techniciens. Ce ne sont pas des métiers comparables, mais il y a un rapport.

Il ne saisit pas la perche qu'elle lui tendait, il se leva pour allumer une autre lampe du bureau.

– Les nuits au printemps sont trompeuses. Elles sont toujours plus sombres qu'elles ne paraissent, dit-il.

Il se rassit. Il éprouvait des sentiments mêlés à son égard, de la surprise, de la curiosité, un certain intérêt – mais pas envers son père. Il remarqua alors qu'elle s'était mise à tripoter la petite chaîne en or qu'elle portait autour du cou. Elle la tenait par le pouce et la faisait tourner par à-coups. Sans savoir pourquoi, ce geste suscitait chez Clay'h un malaise. Il demanda presque involontairement :

– Elle est à vous, cette chaîne ?

L'expression de son interlocutrice changea d'un coup. Elle serra les lèvres, son nez s'effila et ses yeux devinrent fixes. Elle avala sa salive avant de répondre :

– Non, elle appartenait à la plus jeune des victimes de mon père.

Lorsqu'elle vit l'horreur se peindre sur le visage de l'avocat, l'expression de son regard se radoucit :

– Avouez que vous l'avez bien cherché ! lança-t-elle.

– Je n'ai rien cherché du tout ! rétorqua Clay'h avec colère. Je n'ai rien demandé moi ! C'est vous qui rôdez en bas de chez moi. C'est vous qui glissez des journaux dans ma voiture. C'est vous qui détalez quand vous me voyez !

Il se redressa.

– Et puis d'abord, qu'est-ce que vous me voulez ?

Elle n'hésita pas, elle répondit aussitôt :

– Que vous défendiez mon père.

Il retomba sur sa chaise.

– Pardon ?

– Que vous soyez son avocat. Il vous a choisi pour que vous le représentiez à son procès.

La stupéfaction de Clay'h fut telle qu'il éclata de rire. Puis son rire devint un ricanement convulsif et nerveux.

– Je suis en train de faire un mauvais rêve, dit-il à voix haute.

Mais Anaïs Degas répéta, sur le même ton assuré :

– Son procès aura lieu dans trois semaines. Il veut que vous l'assistiez.

– Mais il a déjà un avocat ! s'exclama-t-il.

– Il l'a récusé. C'est vous qu'il veut.

– Pourquoi moi ? Il y a des centaines d'autres avocats qui feront bien mieux l'affaire.

Elle secoua la tête.

– C'est vous et personne d'autre.

Il se leva, alla à une étagère, écarta une pile de dossiers sur le troisième rayon, et en tira une bouteille et un verre. Il se servit, but une grande gorgée les yeux fermés.

– Écoutez, mademoiselle, dit-il en se rasseyant, je ne prends plus ce genre d'affaires. Je suis un avocat des petits délits et des petits délinquants. Je gagne ma vie grâce aux permanences du barreau, à l'aide juridictionnelle et aux comparutions immédiates. Mes clients encourent en général une peine avec sursis et une amende. Je ne suis qu'un avocat commis d'office, pas un ténor.

Elle l'écoutait attentivement, immobile sur sa chaise, son pouce accroché à sa chaîne qu'elle ne tournait plus.

– Je peux, s'il le souhaite, lui en recommander un si le sien ne lui convient pas. Un pénaliste qui a l'habitude des procès d'assises.

– Je vous répète que c'est vous qu'il veut.

– Mais enfin ! Depuis le temps que vous m'épiez, vous avez bien dû le remarquer vous-même, je ne serai pas capable d'assurer sa défense. Je ne comprends pas pourquoi il a récusé le sien si près de l'échéance – et d'ailleurs, je ne veux pas le savoir. Mais, en ce qui me concerne, je vous le dis : je ne serai pas à la hauteur.

Il finit d'un trait le fond de son verre.

– Pourquoi vous ne me dites pas la vérité, maître ?

– Je ne suis pas du genre à la taire.

– C'est pourtant ce que vous faites.

Soudain, Clay'h fut soulagé. Elle avait retiré son doigt de la chaîne et avait joint ses mains sur ses cuisses. Il redoutait qu'elle recommence à la triturer ; cela provoquait chez lui un sentiment pénible, une vague terreur.

– Pourquoi ne pas m'avouer que mon père vous fait horreur

et que vous ne voulez pas défendre celui que tout le monde appelle le Monstre ou la Chose ?

– Si vous étiez venue voir l’homme alors oui, j’en aurais convenu. Mais vous êtes venue solliciter l’avocat et je ne dirais jamais une telle chose. Je défends, je ne condamne pas.

Elle battit des paupières, elle ravalait ses larmes.

– Je veux bien vous croire, murmura-t-elle. Je sais que ça va vous paraître difficile à admettre, mais ce que les médias racontent est faux. Mon père n’a pas commis ces folies.

– Vous voulez dire ces atrocités, rectifia Clay’h.

Elle secoua vigoureusement la tête.

– Écoutez-moi ! Il n’est l’auteur d’aucun des crimes dont on l’accuse.

– C’est la réalité du dossier ou la fable qu’il vous a racontée ? railla Clay’h.

Elle pinça les lèvres et baissa les yeux sur ses mains. Elle cherchait à garder son sang-froid. Elle impressionna l’avocat par sa maîtrise.

– Vous savez, dit-elle la voix étranglée, on dit que mon père a mutilé des femmes, qu’il leur a coupé les seins et tailladé le sexe. Chez nous, à la maison, il ne sait même pas découper le poulet à table. C’est maman qui le fait toujours.

Clay’h garda délibérément le silence. L’affaire, l’homme, ses crimes ne l’intéressaient pas. Ils le répugnaient même. Mais il y avait cette jeune femme, à peine plus âgée que sa fille, qui tentait de défendre maladroitement l’innocence de son père. Il ne voulait pas la blesser, seulement lui expliquer qu’avec une conviction pareille, elle ne devrait pas assister au procès. Que ce qu’elle risquait d’entendre allait être dur, cruel et insoutenable. Qu’elle serait, à l’issue du verdict, la dernière victime du Guetteur. Il suggéra doucement :

– Vous devriez vous préparer à découvrir votre père sous un autre visage. Sous son véritable jour.

– Il n’y a donc personne qui veuille nous croire ! s’écria-t-elle. Son propre avocat a fini par penser qu’il est coupable. Pourtant il n’y a aucun élément formel, aucune preuve nouvelle ou témoignage inédit. Rien ! Il a changé d’avis sur mon père lorsque l’agitation autour de l’affaire a commencé il y a quelques mois, lorsque le monde entier a appris cette histoire.

– Son avocat a dû prendre peur face à cette médiatisation, dit-il doucement. Il a dû se sentir dépassé par l’ampleur de l’affaire. Ce n’est pas facile, vous savez, de défendre un homme qui horripile à ce point les consciences.

– Je vous répète qu’il n’a pas pu faire du mal à ces

femmes ! s'écria-t-elle avec des éclairs dans les yeux. Je le connais, je suis sa fille aînée. Il ne peut pas avoir commis ces crimes.

– Alors le procès le démontrera, dit Clay'h sans conviction.

Elle s'anima, frappa le bureau de la main.

– Vous ne pouvez pas condamner un homme sans l'avoir au moins écouté ! s'emporta-t-elle.

– C'est la raison d'être d'un procès, Anaïs. Votre père pourra prendre la parole autant de fois qu'il le souhaitera.

– Sans avocat pour le défendre !

– Vous savez que l'assistance d'un avocat est obligatoire aux assises. C'est la loi. Un homme qui risque la réclusion criminelle à perpétuité ne peut pas rester seul dans le box.

– Vous comprenez très bien ce que je veux dire. Un avocat assis sur le premier banc ne sert à rien. Il faut un avocat qui se lève. Il faut un avocat qui se batte pour lui. Sans cela face au lieutenant Mélanie Vincent, au procureur, au juge d'instruction, il n'a aucune chance !

– Ce ne sont pas eux qui décident de la peine, mais un jury composé de neuf femmes et hommes et de trois magistrats.

– Mais avant cela, il leur faut un homme de cœur qui leur explique les choses !

Elle se pencha en avant et posa le coude sur le bureau.

– Par exemple, tenez ! J'ai fait des recherches. Il n'existe aucune affaire, que ce soit en France, en Europe, ou encore au Canada et aux États-Unis, dans laquelle on trouve un assassin qui aime ligoter ses victimes et en même temps leur mutile les parties sexuelles. Dans le premier cas, le sadomasochiste fixe dans sa mémoire l'image de leurs corps soumis, mais dont les attributs féminins restent intacts afin de pouvoir en jouir encore en se les remémorant. Le second n'est qu'un boucher.

– Il pourrait avoir ces deux fantasmes.

Elle agita l'index.

– Impossible. Ou alors mon père serait le premier cas répertorié, rétorqua-t-elle. Ce sont deux fantasmes qui ne sauraient coexister chez le même individu d'après les experts psychiatres. Ils s'excluent l'un l'autre dans la jouissance qu'ils procurent à l'agresseur. Vous voyez bien !

Clay'h émit un long sifflement.

– Ma parole ! Vous m'avez l'air sacrément calée sur la question.

– Je vous l'ai dit, je me suis documentée. Depuis que mon père a été mis en examen, je n'ai pas cessé de chercher dans le dossier des incohérences à ce dont on l'accuse.

– C’est normalement le travail des experts.

– Ils sont partiaux. Ils ont vu mon père une poignée d’heures et ils décrètent qu’il est un pervers polymorphe ! On met tout et n’importe quoi derrière cette étiquette et on n’engage pas sa science. Et surtout, continua-t-elle avec force, on fait dire au dossier ce qu’on veut. Ils n’ont pas répondu à la question de savoir si un individu était capable d’avoir toute cette gamme de perversions à son actif. Ils se sont uniquement demandé si mon père avait le profil idéal pour endosser les horreurs de ces crimes.

– Apparemment, c’est le cas, répliqua Clay’h.

Elle accusa le coup, mais ne se démontra pas.

– Selon moi, ces crimes sont le fait de deux psychopathes distincts. Et aucun des deux n’est mon père. Le dossier d’accusation est vide. Il n’y a pas un indice, pas une trace matérielle, pas de témoin direct, pas d’identification faite par une victime...

– Et pour cause, elles ont toutes été étranglées !

– Je vous parle de la vie d’un homme, maître, dit-elle gravement. Si mon père est condamné à la réclusion à perpétuité, il n’y survivra pas.

Il ressentait une réelle admiration pour cette fille qui défendait son père avec une rage aveugle. Sous la Terreur, elle serait montée elle-même sur l’échafaud pour arrêter la main du bourreau.

– Ce que vous me dites Anaïs, un autre avocat que moi peut le plaider. Je ne comprends pas pourquoi votre père tient absolument à ce que ça soit moi qui assure sa défense.

Elle se rejeta au fond de son siège et sembla cette fois chercher ses mots. Cela intrigua l’avocat qui lui reposa la question.

– Il a appris. Pour votre fille, murmura-t-elle.

– Appris quoi ? Appris comment ?... Je ne comprends pas, bégaya Clay’h.

Elle baissa les yeux sur ses mains qu’elle tordait. L’attente de sa réponse lui parut interminable alors il cria en se levant à moitié :

– Qu’est-ce qu’il a appris ?

– Que votre fille a été enlevée, répondit-elle dans un souffle.

– Ma fille n’a pas été enlevée. Elle a disparu, articula-t-il la voix blanche. Et comment il sait ça ? D’où est-ce qu’il tient cette information ?

– De son avocat, maître Bastien Lehire.

Clay’h fronça les sourcils, soupçonneux, sur le point d’être

agressif, car il ne voyait pas comment son confrère pouvait être au courant. Quand brusquement, il blêmit : Bastien Lehire était le fils du bâtonnier ! Le fils de la seule personne du barreau à être dans la confiance !

– Et alors, dit-il hargneux, je ne vois pas le rapport. Pourquoi me prendre pour avocat parce qu'un drame personnel m'est arrivé ?

– Mon père pense que vous êtes mieux à même de le défendre que n'importe qui d'autre. Mon père pense que votre histoire vous incline à reconnaître s'il est capable de faire du mal à des jeunes femmes... à des jeunes filles.

– Votre père pense mal.

Clay'h songea alors à Shéhérazade qui défendait des brutes épaisses xénophobes qui ressemblaient aux assassins de son frère. Jacques Degas, en le sollicitant, espérait que Clay'h aurait la même tentation d'approcher un criminel qui pourrait ressembler à celui de sa fille. Qu'il ne pourrait s'empêcher de chercher à apprendre auprès d'un autre le récit du calvaire qu'elle aurait pu endurer. Le Guetteur tablait sur l'irrésistible désir des parents d'enfants enlevés de connaître toute la vérité même si elle est insoutenable. Clay'h se dit qu'il était encore plus pervers que ce qu'en disaient les journaux. Pas parce qu'il misait sur la souffrance d'un homme pour le pousser à prendre sa défense, mais parce qu'il utilisait et manipulait sa propre fille pour arriver à ses fins. Il l'avait envoyée avec toute son innocence et sa candeur lui faire une offre abjecte.

– Votre père fait erreur, reprit-il. C'est précisément parce que ma fille pourrait avoir été la victime d'un criminel tel que votre père que je refuse de l'assister.

Les yeux de la jeune femme s'embuèrent de larmes.

– Ne soyez pas déçue, Anaïs. J'aurais été pour lui un mauvais avocat. Pour qu'une défense soit bonne en cour d'assises, il faut qu'il y ait une grande distance entre l'affaire et celui qui la plaide. Ça permet de rester lucide face aux attaques de l'avocat général et vigilant face aux questions du président. Moi, j'aurais eu l'esprit obscurci et le jugement faussé par mes émotions.

– Sauf si vous découvrez qu'il est innocent ! Vous seul alors pourrez lui donner la défense à laquelle il a droit. Acceptez au moins de le rencontrer une fois, je vous en supplie ! Une seule fois !...

Il secoua la tête. Rien que la perspective de serrer la main de cet homme provoquait en lui un violent dégoût et un sentiment de révolte.

– Je ne crois pas que ce soit une bonne idée, dit-il. Je suis

devenu un avocat qui ne pense plus qu'il est de son devoir de défendre n'importe quel client. Je suis un avocat qui juge. Le père qui réclame justice a pris le dessus sur l'homme qui porte la robe. C'est la raison pour laquelle je ne prends que des affaires de délits mineurs. Ainsi, je n'engage pas ma conscience.

– Pourquoi ne devenez-vous pas procureur, dans ce cas ? lâcha-t-elle avec ironie.

– Peut-être parce que je manque de courage, répliqua-t-il avec un sourire désabusé.

Elle détourna les yeux, ils exprimaient le mépris. Il rougit et baissa le front. Il sentait la morsure de l'humiliation. Elle le trouvait lâche. Elle ne pouvait que le trouver lâche. Elle luttait avec toute l'énergie du désespoir pour sauver un père que la foule, si on le lui livrait, n'hésiterait pas à pendre au-dessus d'un bûcher comme au Moyen Âge. Tandis que lui se recroquevillait sur sa peine et renonçait à se battre. Il capitulait. Que les policiers des commissariats de Paris le prennent pour un poivrot et se rient de lui lorsqu'ils l'aperçoivent couché sur un banc ne l'affectait pas. En revanche, le mépris de la fille du Monstre le blessa.

Il toussa, se racla la gorge, cherchant à mettre fin à la visite.

– Si vous voulez je vous appelle un taxi, proposa-t-il. Il est tard, il n'y a plus de métro à cette heure-ci.

Elle sortit de sa rêverie dans un long frisson.

– Encore une chose..., dit-elle.

Elle baissa la tête, semblait de nouveau chercher ses mots. Lorsqu'elle la releva, son visage n'exprimait pas d'embarras mais de la détermination, de la résolution comme si elle venait de prendre une décision.

– Vous vouliez me dire quelque chose ? invita Clay'h intrigué.

– Oui. J'ai un message de la part de mon père.

– Un message pour moi ? s'étonna-t-il.

– Il m'a dit de vous dire qu'une jeune fille que vous connaissez court en sens inverse.

– Pardon ?

– « Une jeune fille que vous connaissez court en sens inverse. » C'est le message.

– J'ai entendu. Mais qu'est-ce que cela veut dire ?

– Il a dit que vous comprendriez.

La surprise fit place à la défiance.

– Vous vous foutez de moi, c'est ça ?

– J'aimerais vous en dire davantage, maître, dit-elle, mais à moi aussi il a refusé de donner des explications. Il a seulement

ajouté que, lorsque vous déchiffrez le message, alors vous serez forcé de venir le voir.

Clay'h éclata de rire, mais il était mal à l'aise. Ces mots le troublaient sans qu'il en comprît la raison. Ce qu'il ressentait était un sentiment semblable à celui qu'il éprouvait lorsque Anaïs Degas jouait avec sa chaîne de cou.

– Dites à votre père que je ne joue pas aux charades. S'il a quelque chose à me dire, qu'il le dise clairement.

– Vous le lui direz vous-même, répondit-elle en se levant, puisque vous allez le rencontrer.

Il fut stupéfait.

– Comment ça ? Vous avez l'air bien sûre de vous ?

Elle enfila sa veste et mit son sac à l'épaule avant de répliquer :

– Je le suis. Je connais mon père. Vous ne devriez pas prendre à la légère le message qu'il vous adresse.

Chapitre 15

Marthe poussa la porte. Elle fut interloquée par ce qu'elle découvrait. Elle resta sur le seuil les bras ballants. Hier, des journaux déchirés jonchaient le sol, aujourd'hui des Post-it étaient collés partout sur les murs.

– Maître ! soupira-t-elle, que faites-vous encore ?

Clay'h, assis dans son fauteuil, faisait face au mur couvert de carrés de papier de toutes les couleurs sur lesquels la phrase du Guetteur était retranscrite, tantôt en entier, tantôt coupée. Sur certains il n'y avait qu'un mot inscrit.

La secrétaire lut tout haut en s'approchant du mur :

– « Une jeune fille que vous connaissez court en sens inverse »... Mais qu'est-ce que ça veut dire ?

Clay'h fit pivoter son siège.

– J'aimerais bien le savoir, Marthe ! J'ai passé la nuit à m'esquinter les yeux là-dessus sans parvenir à comprendre.

Il se pencha brusquement vers elle.

– Vous n'auriez pas une petite idée, vous ?

La vieille dame croisa les bras sur sa poitrine et relut la phrase. Puis répéta les mots à voix basse plusieurs fois. Elle cherchait à les décrypter en les tournant dans tous les sens.

– Qu'est-ce que c'est, un rébus ?

– Plutôt l'énigme de la Chimère, répondit-il en grognant.

Il s'empara d'un mug, y trempa ses lèvres, fit la grimace.

– Au moins, elle ne vous aura fait boire que du café !

Il rougit légèrement, poussa discrètement du pied la bouteille de vodka vide qui se trouvait au pied de son bureau.

– Quoi qu'il en soit, reprit la secrétaire, il faut m'enlever tout ça. Vous avez une visite.

– Qui est là ?

– Une consœur, maître Naseri.

Marthe s'affairait déjà, rangeait à la hâte le bureau, fermait les armoires, arrangeait les tentures des fenêtres. À chaque geste accompli, elle lâchait : « Voilà qui est mieux ! » Puis elle lui jeta un regard expressif qui alla lentement des pieds jusqu'à la tête.

– Oui, oui, Marthe ! s'exclama Clay'h. J'y vais !

Il tardait à aller faire un brin de toilette. Avant cela, il voulait tenter de négocier avec l'inflexible secrétaire le maintien

des Post-it sur le mur. Il avait passé des heures à les changer de place selon les mots, selon les couleurs et il lui semblait qu'à présent, malgré l'obscurité de leur sens, leur ordonnancement était évident.

Mais Marthe avança la main. Il essaya alors de lui faire croire qu'ils avaient à voir avec une affaire.

– Cessez de faire l'enfant, maître. Je connais *mes* dossiers par cœur. Il n'y en a aucun où l'on joue aux devinettes.

Elle ne s'évertuait pas à être autoritaire, elle était uniquement soucieuse de l'impression qu'aurait sa consœur lorsqu'elle entrerait dans le bureau. C'était la première à rendre visite à Mathis depuis bien longtemps. Plus personne du barreau ne passait au cabinet. Il fallait donc faire bonne impression. Elle fut sans pitié et les arracha un à un.

Lorsque Clay'h revint après s'être passé un peu d'eau sur la figure et sur les cheveux pour les discipliner, Marthe était en train d'installer Shéhérazade.

– Maître Clay'h a un rendez-vous ce matin avec des actionnaires qui désirent introduire leur groupe en Bourse... Toutefois, il a le temps de vous recevoir. Je vous en prie, mettez-vous à l'aise.

– Tiens, Mathis se remet au droit des affaires ? Il redevient conseil ? demanda Shéhérazade.

– Il continue, vous voulez dire ! s'exclama Marthe avec feu. Il n'a jamais arrêté. On peut même dire qu'il est très sollicité.

Les mensonges de Marthe pour camoufler la vérité et le grandir aux yeux de sa consœur lui serrèrent le cœur. Sans ce petit bout de femme aux cheveux blancs et aux manières rudes, il serait fini depuis longtemps. Il aurait laissé le rocher qu'il hissait inlassablement l'écraser pour de bon.

Shéhérazade se laissa tomber dans le canapé qui servait de lit à Clay'h. Elle préféra un thé à du café. Non, elle ne voulait pas de viennoiserie.

– Tu es tout seul ici ? s'étonna-t-elle.

– Avec Marthe, oui.

Elle était collaboratrice dans un cabinet situé dans le XVII^e arrondissement où cinq avocats, deux collaborateurs et trois secrétaires se partageaient des locaux à peine plus grands que ceux de Clay'h.

– C'est mon grand-père qui a fondé ce cabinet, dit-il sobrement. Du temps de mon père, on comptait jusqu'à sept avocats ici.

– La vache ! s'exclama-t-elle admirative. Qu'est-ce que je ne ferais pas dans un luxe pareil !

– Guère mieux que ce que tu fais aujourd’hui, répondit Clay’h. Tu appartiens à cette race d’avocats qui feraient leur métier dans les toilettes des palais de justice si on ne leur laissait pas le choix.

Il était sincère. Il avait beaucoup d’estime pour sa consœur. Elle fit une moue faussement modeste lorsqu’elle répliqua :

– Tu dis ça parce que je t’ai dépanné.

Il avait oublié l’existence de Dante Rémus jusqu’à ce que Marthe lui annonce la visite de Shéhérazade. Il en concevait une certaine honte et se garda bien de l’avouer.

La secrétaire entra avec un plateau. Elle avait sorti le beau service, mais donna l’impression qu’on l’utilisait tous les jours.

– La vache ! s’exclama de nouveau Shéhérazade qui, pour faire honneur à la belle faïence de Russie de la tasse à thé, se redressa sur le canapé et joignit les jambes en amazone.

– Ton client a voulu se pendre avec un drap aux barreaux de sa cellule, annonça-t-elle lorsque Marthe fut sortie. Ce n’était pas très original, mais ça a failli être efficace.

Mathis ne l’écoutait que d’une oreille. Marthe avait oublié de retirer du mur un Post-it, sur lequel le message du Guetteur était écrit en entier. Il était devant, tournant le dos à sa consœur, portant distraitemment sa tasse à ses lèvres.

– Ça ne t’intéresse pas de savoir dans quel état il est ?

– Si, si, bien sûr !

– Il est vraiment mal. Il ne mange pas, ne dort pas. Il a été placé en isolement le jour parce qu’il passe ses nuits à crier qu’il est innocent... Dis, tu m’écoutes ?

– Oui, oui !

– Et pour couronner le tout, la direction de la prison lui a supprimé ses parloirs famille. C’est la raison de sa tentative de suicide. Il venait d’apprendre que sa mère ne pourra pas lui rendre visite samedi prochain. Dis, ça remonte à quand la dernière fois que tu l’as vu ?

– Il était à la souricière. Il allait comparaître.

– Tu l’as laissé tout seul depuis ? s’écria Shéhérazade.

Clay’h se retourna avec un geste impatient de la main.

– Que veux-tu que je te dise ? J’ai passé mon temps à vérifier ce qu’il me disait. Il n’a pas cessé de me mentir. Du coup, je n’ai pas eu une minute à moi pour aller le mater.

– C’est un choc, tu sais, les premières nuits en prison. Les tentatives de suicide des détenus ont lieu en moyenne au cours des trois premières semaines de leur incarcération.

– Je sais tout ça ! Mais ç’a été aussi un choc pour moi d’apprendre qu’il n’avait pas fait que voler une voiture, mais qu’il

a également écrasé un SDF.

– Oui, mais toi tu as dormi chez toi, rétorqua Shéhérazade en le regardant droit dans les yeux.

Il soupira, se passa la main dans les cheveux, avant de s'emporter.

– Eh bien, tu n'as qu'à l'assister puisqu'il t'émeut tant que ça ! (Il renversa du café sur le sol.) Merde à la fin !

– Ce n'est pas déontologique ce que tu fais là, Mathis. C'est ton client, c'est en toi qu'il a mis sa confiance.

Il haussa les épaules et marmonna que dans cette affaire il n'était que commis d'office. Sa consœur s'indigna, il lui tourna le dos et fixa de nouveau son Post-it. Et comme Shéhérazade continuait de vitupérer, Clay'h la coupa brusquement.

– Tu m'emmerdes ! Puisque ce n'est pas déontologique, tu n'as qu'à venir bosser ici. Comme ça, M. Rémus sera un dossier du cabinet.

D'abord elle pouffa de rire sous le coup de la surprise. Puis elle se leva. Elle s'approchait de lui pour lui demander si sa proposition était sérieuse quand ses yeux tombèrent sur la phrase énigmatique.

– Qu'est-ce que c'est ? demanda-t-elle.

– Une sorte de lettre anonyme. Je ne parviens toujours pas à en comprendre le sens.

Shéhérazade colla son épaule contre la sienne et demeura un long moment perplexe.

– Peut-être qu'il faut scinder la phrase puisqu'il y a deux informations, proposa-t-elle.

– Admettons que je connaisse une jeune fille, dit-il, pourquoi est-ce qu'elle courrait en sens inverse ?

– Ça, c'est le sens caché. Comme dans toute énigme, il y a une partie à deviner.

– Qu'est-ce qui peut bien courir en sens inverse ?

– Un mille-pattes ?

– Très drôle...

– Un palindrome ?

– Qu'est-ce que c'est que cette bête-là ?

– C'est du grec. *Palindromos*, ça veut dire « qui court en sens inverse ». C'est un mot qui peut se lire aussi bien de gauche à droite que de droite à gauche. Par exemple, « ressasser ». C'est valable également pour les chiffres. Par exemple : 328 823.

Elle sentit le muscle du bras de Clay'h se contracter à travers le tissu de sa chemise. Elle le regarda, il était décomposé.

– Que se passe-t-il ? demanda-t-elle surprise.

Il ouvrit la bouche, mais aucun son ne put sortir. Il vacilla,

s'accrocha au bureau puis se mit à reculer en fixant le Post-it comme s'il avait vu un fantôme. Elle le vit si bouleversé qu'elle dit au hasard :

– Ce n'est rien, Mathis... Ce n'est si grave que ça.

Il reculait, les yeux agrandis par l'épouvante. Lorsqu'il toucha du dos le mur, il porta la main à sa gorge comme s'il étouffait. Shéhérazade se rua pour ouvrir en grand la fenêtre. Le courant d'air qu'elle souleva dans sa précipitation détacha du mur le Post-it qui se mit à tourner. Il tomba. Une bourrasque s'engouffra dans la pièce. Elle souleva le petit morceau de papier qui retomba devant Clay'h. Il posa un pied dessus et se laissa glisser le long du mur. Tout se mit à danser autour de lui. Il entendit qu'une voix affolée criait :

– Marthe ! Marthe ! Venez vite !... Mathis ne se sent pas bien !

Puis des bruits de pas résonnèrent. Une main se posa sur son front, il reconnut le léger parfum de chèvrefeuille de Marthe, il la tira à lui et murmura à son oreille : « Ève ! »

Chapitre 16

Il avait accepté cinq parloirs, mais n'était venu à aucun. Il punissait Clay'h d'avoir d'emblée refusé de le rencontrer. Chaque fois que l'avocat se rendait à la prison de Fleury-Mérogis où le Guetteur était isolé dans le quartier de haute sécurité, il subissait une fouille minutieuse.

– Pas d'armes de quelque nature ou de quelque forme que ce soit, énonçait le gardien de prison qui l'accueillait dans le sas d'entrée.

– Je n'en ai pas.

– Pas d'objet qui pourrait servir d'arme ou de projectile. Avez-vous quelque chose qui pourrait blesser ou meurtrir ?

– J'ai veillé à ne pas en prendre.

– Pas de fil, de ficelle, de câble ou toute autre forme de lien. Retirez vos lacets, maître.

– Mais on ne me l'a jamais demandé auparavant ! s'écria l'avocat.

C'était sa sixième visite. Jusqu'ici, on lui confisquait tout ce qui aurait pu servir à Jacques Degas à commettre un crime en prison. D'ailleurs, afin de ne prendre aucun risque, ce dernier n'était jamais en contact avec une femme. Les gardiennes de prison, les infirmières, les assistantes sociales et même les magistrates avaient interdiction de monter à l'étage du tueur. L'expert psychiatre de la prison avait mis en garde le directeur de l'extrême dangerosité du détenu.

Le surveillant pénitentiaire insista :

– Ce sont les consignes. Retirez vos lacets, maître. Et donnez-moi le chargeur de votre portable aussi. Vous récupérez tout en sortant.

Clay'h s'exécuta. Et ce n'est qu'après avoir subi une nouvelle fouille au corps qu'il put pénétrer dans le parloir des détenus du QHS. C'était un parloir unique en son genre, tout en grandes parois transparentes afin que les gardiens, qui ne doivent pas entendre les conversations entre un avocat et son client, puissent surveiller et anticiper le moindre incident. Paradoxalement, Clay'h étouffait dans cette cage en plexiglas. La table, en aluminium, était scellée au sol ainsi que les deux chaises placées de part et d'autre. Fixés aux deux extrémités de la table,

deux gros anneaux pendaient. On y entravait le prisonnier à l'aide de menottes.

Cet excès de sécurité gênait Clay'h. Il avait l'habitude des petits parloirs aux chaises bleues et à la table blanche des palais de justice qu'il fallait en général replacer droit avant de prendre place ; des pièces exiguës, un peu crasseuses des commissariats de quartier. Là, il était en terrain inconnu. Et même après la dizaine d'heures qu'il y avait passée à attendre inutilement Jacques Degas, il ne parvenait pas à se familiariser avec les lieux. Ni avec la lumière crue, blanche, comme celle que l'on trouve au-dessus des tables de dissection.

Lorsqu'il pénétra cette fois-là dans la pièce, il avait les yeux baissés sur ses chaussures qui bâillaient et qu'il veillait à ne pas perdre. Quand il leva la tête, il poussa malgré lui un cri. Jacques Degas était assis en face de lui, les poignets attachés à la table. Une expression, fugitive, passa sur son visage qui redevint aussitôt immobile. Fut-il surpris du cri de son visiteur ? Amusé de le voir malmené par les gardiens ? Ou bien satisfait de la réaction qu'il suscitait ?

Un moment s'écoula pendant lequel ils se dévisagèrent. Durant ce temps, un gardien apporta deux gobelets remplis d'eau, dont l'un, qu'il plaça devant le prisonnier, avait une paille.

L'homme ressemblait à son portrait-robot, cependant Clay'h n'aurait pas su l'identifier s'il l'avait croisé dans la rue. Un homme quelconque, au teint cireux, aux cheveux châains, avec une raie sur le côté et une mèche sur le front. Ses yeux, obliques, fixaient plus qu'ils ne regardaient. Contrairement à ce qu'avaient écrit les journaux, il n'était ni grand, ni athlétique, ni robuste. Il était de taille moyenne sans carrure. En revanche, ses mains étonnaient. De grosses mains, épaisses, vigoureuses, aux ongles limés ras. Il était vêtu d'une chemise claire, jaune peut-être, c'était difficile à dire à cause de la violente lumière blanche, et d'un pantalon de toile. Rien dans son apparence ne révélait le monstre sanguinaire qui avait ôté la vie à tant de femmes. Au contraire, il était pour ainsi dire sans relief.

Il se dégageait de sa personne un calme, une assurance, un sang-froid qui impressionnaient. Clay'h, lui, bouillait de colère. Dans ses veines ne circulait pas du sang, mais un magma de haine, de dégoût et d'hostilité. Mais il s'était juré de n'en rien laisser paraître, de faire preuve de maîtrise de soi afin de ne laisser paraître, aucune faiblesse dont le tueur pourrait tirer profit. Il gardait les lèvres serrées.

– Bonjour, maître, dit Jacques Degas en se levant à moitié. Je suis désolé de vous avoir fait faux bond tant de fois. Mais...

– Vous aviez de violentes migraines. Oui, on m'en a informé à chaque fois, coupa Clay'h.

L'autre ne fut pas ébranlé par sa brusquerie. Il se rassit sans un battement de cils. Clay'h voulait surtout éviter que Degas prenne avec lui ce ton poli, obséquieux qui frappait ceux qui l'approchaient. Il ne fallait pas le laisser jouer sa partition. La tactique de Clay'h était de le bousculer pour voir ce qu'il avait dans le ventre. Cependant, il devait admettre que l'impassibilité de Degas le désarçonnait.

– Bien ! dit-il. Vous avez demandé à me voir, me voilà ! Je vous écoute.

– Vous pourriez vous asseoir, invita l'autre. Nous serions mieux pour parler.

Clay'h se mordit la joue. Sa raideur venait de le trahir. L'autre, subtilement, le lui faisait remarquer.

– Je souhaiterais m'assurer auparavant que vous n'allez pas me débiter les âneries habituelles où il est question de votre innocence et d'une erreur judiciaire dont vous seriez la malheureuse victime. Je n'ai pas de temps à perdre.

– Vous êtes pourtant venu cinq fois... pour rien.

Clay'h encaissa le coup. Il fit passer sa serviette d'une main à l'autre, avant de répliquer avec un ton qu'il voulut détaché :

– Je suis poussé par la curiosité.

– Je croyais que vous n'aimiez pas les charades.

– Je pensais à une curiosité moins intellectuelle, rétorqua l'avocat en le regardant dans les yeux.

L'autre agita ses poignets entravés.

– Ainsi vous êtes venu admirer le monstre de foire ! Je ne vous imaginai pas ayant des goûts malsains.

– Admirer n'est pas le mot que j'emploierais. Disons, voir de plus près.

– C'est donc une démarche professionnelle ?

– Plutôt récréative.

L'offense porta, mais rien dans le visage du Guetteur ne trahit son humiliation. Même ses mains restèrent immobiles au-dessus de la table. Il se dégagea néanmoins de sa personne un froid que son interlocuteur ressentit physiquement. Il frissonna.

– Asseyez-vous, maître. Nous savons vous et moi pourquoi vous êtes là. Alors autant vous prévenir tout de suite : je ne parlerai que si vous me faites acquitter.

Ce fut toute la pièce qui devint brusquement glaciale. Clay'h s'assit. Il trouva que l'atmosphère était encore plus pénétrante dans cette position. Il était en face du tueur. Il avala sa salive.

– On n’acquitte que les innocents.

– Je vous en prie ! Gardez vos beaux aphorismes pour d’autres ! On n’acquitte que les chanceux. La justice ressemble à la vie, elle ne favorise pas les innocents au cœur pur. Elle se montre bienveillante avec les audacieux.

– C’est ainsi que vous vous voyez, comme un audacieux ?

– C’est ainsi que vous devez me voir, lâcha l’autre.

L’esprit de Clay’h s’était obscurci. C’était comme si la nuit, une nuit noire, l’avait enveloppé. Quelqu’un d’autre en lui parlait à sa place, répondait à sa place. Il y avait quelque chose de machinal dans cette façon de faire, d’instinctif. C’était comme s’il craignait qu’en rompant le fil de la conversation ou en lui imprimant un tour qui déplairait à son interlocuteur, celui-ci se taise à tout jamais. Alors il ne saurait pas ce qui était arrivé à Ève. Il n’apprendrait pas ce qu’on avait fait à sa petite fille. Le Guetteur avait eu raison de parier là-dessus, jamais il n’aurait pu résister à la tentation de venir. Il enfouit les mains dans les poches de son imperméable et, sous le tissu, enserra si fort ses cuisses qu’il sentit les articulations de ses doigts se disjoindre. La douleur qu’il ressentit l’apaisa, le raisonna, l’obligea à ne pas sauter par-dessus la table pour étrangler son interlocuteur.

– Je suis avocat, pas magicien. Je ne peux pas vous donner l’assurance que vous repartirez libre à l’issue du procès, articula-t-il.

– Alors vous n’aurez rien.

– Le droit n’est pas une science, monsieur Degas.

– Il l’est. Et il est la plus partielle de toutes. Faites en sorte qu’il prenne parti pour moi.

– Et en échange ? Que me donnez-vous en échange ?

Pour la première fois, l’autre sourit. C’était un pincement de lèvres qui retroussait les commissures mais ne faisait bouger aucun autre muscle du visage. Il faisait penser à un animal, mais Clay’h ne trouva pas lequel. Il répéta :

– J’ai quoi en échange ?

– La possibilité de revenir sur vos pas.

– En voilà assez de vos phrases sibyllines, de vos rébus et de vos devinettes ! Ce que je veux, c’est la vérité ! s’emporta Clay’h. Et la vérité est toujours limpide comme de l’eau de roche.

Les yeux de son interlocuteur glissèrent légèrement sur le côté avant de revenir sur lui.

– Vous devriez vous contrôler, dit-il. Les gardiens nous observent. Vous ne voudriez pas qu’ils mettent fin à un entretien que vous avez eu tant de difficulté à obtenir ?

Clay’h s’empara du gobelet, il amorçait le geste de lui

lancer à la figure.

– Il y a un problème, maître ? dit tout à coup une voix dans son dos.

Il répondit sans se retourner :

– Non, non, il n'y a rien.

Puis ajouta en enveloppant Degas d'un regard aigu :

– Je trouve que mon eau a un sale goût.

– Eh bien, donnez-moi votre gobelet, dit le gardien. Je vais vous la changer.

Et comme le surveillant était sur le point d'emporter également le gobelet du prisonnier, Clay'h lâcha :

– Laissez le gobelet de monsieur Degas. Cette eau en revanche lui convient.

Celui-ci en réponse prit la paille entre ses lèvres et, sans quitter l'avocat des yeux, aspira une longue gorgée.

– Combien en avez-vous tué ? demanda Clay'h quand le gardien fut sorti.

– En bon avocat, vous devriez plutôt me demander si c'est moi qui les ai tuées.

– Vous parlez de quelles victimes ? De celles du dossier ou de celles que vous n'avez jamais mentionnées ?

– Mon précédent avocat avait au moins un avantage sur vous : il ne jouait pas au procureur.

– Je connais Bastien Lehire, c'est un fougueux et un idéaliste. Je ne suis ni l'un ni l'autre.

Il se dressa alors, retira son imperméable puis lâcha :

– Et je ne suis pas votre avocat.

– Cependant vous restez, rétorqua l'autre.

Le gardien entra avec un nouveau gobelet. Avant de se retirer, il les regarda tour à tour avec un sifflement entre les lèvres. La tension était palpable.

– Je ne reste que pour entendre le marché que vous avez à me proposer, reprit Clay'h.

– Je ne vous propose aucun marché, maître. Vous n'êtes pas en position de négociateur. Je ne vous ai pas fait venir pour que l'on discute les termes d'un contrat, répondit Degas presque surpris de la naïveté de son interlocuteur.

– Alors pourquoi suis-je ici ?

– Pour être enfermé dans un dilemme. Ou vous me sauvez ou vous ne saurez jamais la vérité.

– Pourquoi est-ce que ce serait un dilemme pour moi ?

Degas regarda un instant dans le vide, soupesant l'effet de sa réponse :

– Parce que vous allez devoir défendre un homme qui est

peut-être l'assassin de votre fille.

La brutale envie de le frapper fut si violente que Clay'h eut une secousse et heurta de ses genoux la table. Il prit une longue inspiration.

– Pourquoi avez-vous hésité avant de répondre ? interrogea-t-il.

– Je craignais de vous enlever le peu de courage qui vous reste.

Un sourire narquois passa sur les lèvres de Clay'h.

– Je vois que votre fille vous a fait un compte rendu fidèle de notre conversation.

– Je n'ai pas besoin de ma fille pour savoir à qui j'ai affaire.

Clay'h remarqua que le timbre de sa voix avait changé lorsqu'il avait évoqué sa fille. Il était réticent et sur la défensive à la fois.

– J'ai l'impression que vous n'aimez pas que l'on parle de votre fille.

– Laissez ma fille en dehors de ça !

L'exclamation de Degas fut accompagnée d'un bruit sec et sonore. Dans sa colère, il avait fait le geste de tirer ses poignets hors des menottes. Un surveillant accourut. Il se pencha au-dessus de lui menaçant :

– Hé ! Ho ! La bête ! Tu te tiens tranquille ou je te flanque au mitard. Et j'ai là-bas de quoi te ligoter, tu peux me croire !

Degas fixa Clay'h, pas le gardien. L'avocat ne broncha pas. Il croisa même les bras sur sa poitrine.

– Je vous l'ai dit, je ne suis pas votre avocat.

Le détenu s'excusa alors auprès du surveillant. Il mit dans ses manières et dans ses formules une soumission, une politesse qui désamorçèrent la colère de son geôlier. C'était à cela que servait son obséquiosité, se dit Clay'h, à tromper la vigilance des gens, à neutraliser leur méfiance, à annihiler tout sentiment d'hostilité à son égard. Le gardien eut un hochement de tête satisfait et sortit. La tactique du Guetteur était destinée à procurer à autrui un sentiment de toute-puissance. Elle leurrait, donnait l'illusion d'une domination qu'on aurait sur un être, de son contrôle, de son asservissement. Et, ce faisant, son interlocuteur devenait, sans liens apparents, sans cordes, sans ceintures, sans fils électriques, un Guetteur lui-même. « Quel pervers ! s'exclama en son for intérieur Clay'h. Quel manipulateur ! »

Il y eut un long silence durant lequel ils se jaugèrent. Soudain Clay'h décroisa les bras et lança :

– Vous voulez que je vous dise ? Je crois que vous bluffez !

– Vraiment ?

– Oui. Vous n’avez rien. Vous ne savez rien. Vous mentez. Vous essayez de faire de moi votre dupe et votre nouvelle victime en profitant de ma souffrance.

– Et pourquoi croyez-vous cela ?

– Parce que si vous teniez tant à vous attacher un avocat qui serait à ce point sur le fil du rasoir qu’il ferait tout pour vous éviter une condamnation, vous lui donneriez une preuve de ce que vous avancez.

– Tiens donc !

– Oui. Pour le contraindre davantage. Pour qu’il soit absolument certain que vous dites la vérité !

Jacques Degas fronça les sourcils. Une nouvelle fois, il sembla étonné de la naïveté de Clay’h. Puis il eut une moue méprisante.

– À dire vrai, c’est vous qui essayez de me duper. Vous me poussez à vous dévoiler mes cartes. À vous livrer ce que je détiens. Si vous n’aimez pas jouer aux charades, moi je n’aime pas le poker menteur.

Il posa ses mains à plat sur la table et se pencha.

– Je suis la seule chance que vous ayez de savoir ce qui est arrivé à Ève...

– Je t’interdis de prononcer son nom, salopard !

– La seule chance..., poursuivit l’autre. Alors ne jouez pas au plus malin avec moi.

– Soit. C’est comme vous voulez, dit Clay’h en se levant et en faisant mine de prendre ses affaires. Je ne peux pas envisager d’assurer votre défense si je n’ai pas la certitude que vous n’êtes pas en train de me manipuler. Mettez-vous à ma place.

– Je n’imagine même pas le faire, dit l’autre en se rejetant contre le dossier de sa chaise. Vous savez ce que l’on dit des psychopathes ? Ils n’ont aucune empathie. Vous êtes tout seul. Ne me demandez pas de vous aider à vous décider. D’ailleurs personne ne le pourrait.

Il répéta avec ce retroussement des lèvres qui lui tenait lieu de sourire :

– Vous êtes tout seul, maître. Même lorsque vous accepterez de me défendre, vous le resterez. N’attendez pas de moi que je vous livre la moindre information qui ne soit pas contenue dans le dossier.

– Vous êtes une sale ordure ! Si c’est toi qui as fait du mal à ma fille, je jure...

– Vous vous en tiendrez à ma protestation d’innocence, continua Degas qui ne l’écoutait pas. Que vous me croyez ou non m’importe peu. J’ai besoin de votre hargne pour tailler en pièces

l'enquête du lieutenant de police, pas de votre estime.

– Je jure que je te tuerai, espèce de salaud !... Tu entends ? Je te ferai la peau ! Même si tu restes enchaîné dans ce QHS, tu ne seras pas à l'abri...

L'autre l'ignorait toujours.

– Je vous conseille d'adopter pour votre stratégie de défense un élément de géométrie qui n'a pas inspiré que les mathématiciens, dit-il sans se départir de son calme. C'est la perspective. Faites en sorte que la représentation que vous donnerez de moi coïncide avec la perception que les jurés pourront en avoir. (Il se reprit :) Devront en avoir.

La douleur que causa à Clay'h une crampe au poing qu'il montrait le força à se calmer. Il passa sa langue sur ses lèvres et se massa la gorge.

– Je vous l'ai déjà dit, je ne suis pas un prestidigitateur.

– Ayez l'esprit de géométrie, pour paraphraser Blaise Pascal, et vous ferez des merveilles !

– Je ne comprends rien à votre charabia et je ne ferai rien, s'agaça Clay'h. Je m'en vais !

– Au revoir, maître.

Il y eut un petit instant de flottement durant lequel l'avocat jeta des regards en biais au prisonnier. Ce dernier aspirait de l'eau avec sa paille.

– Qu'espérez-vous d'un acquittement ? dit Clay'h en calant sa serviette sous le bras.

Il n'enfila pas son imperméable.

– Ce que tout accusé espère, répondit Degas. De pouvoir reprendre ma vie d'avant.

Clay'h éclata de rire.

– Comment ? Vous demandez à la justice de vous rendre à la société où vous allez recommencer à kidnapper, à séquestrer, à violer, à torturer et à tuer ?

– Là vous parlez du Guetteur. Moi je pense à l'homme, Jacques Degas. Celui qui a une femme, des enfants, un travail. Je veux retrouver ma vie.

Pour la première fois une émotion étrangla sa voix et le fit paraître sincère :

– Je n'aurais jamais cru que ma vie me manquerait à ce point ! Elle était réglée, routinière et si grise que j'avais fini par ne plus l'apprécier.

– C'est pour la pimenter que vous chassiez ?

– Vous pouvez toujours ironiser ! Vous êtes un homme libre. Et comme tous les hommes libres, vous êtes persuadé d'être différent de ceux qui sont enfermés. Différent du fou ou du

criminel. Alors que vous et moi sommes semblables. Nous sommes les deux côtés d'une même pièce.

– Je pense que la liste de vos perversions plaide contre votre thèse.

Le détenu eut un petit hochement de tête avant de lever sur son interlocuteur des yeux intenses :

– Vous oubliez que nous avons un point commun. Ou plutôt une motivation commune qui nous conduit à nous retrouver l'un en face de l'autre.

– Allez-y ! Faites-moi rire encore...

– Nous ne pouvons ni l'un ni l'autre vivre sans nos filles, rétorqua Degas.

Le rire de Clay'h disparut dans un râle sourd. Il fonça sur lui les dents serrées.

– Écoute-moi bien, sale enfoiré ! Même si j'obtenais ton acquittement, l'avocat général ferait appel du verdict. C'est foutu d'avance. Et tu resteras incarcéré parce que les juges de la chambre de l'instruction estimeront que le risque de récidive chez toi est hautement probable. Et tu veux que je te dise ? Même si c'était moi qui plaçais ta cause, je leur donnerais raison.

– Vous devriez vous rasseoir, les surveillants vont finir par mettre fin à notre entretien.

Clay'h se rassit, mais garda son cartable et son imperméable sur les genoux.

– D'accord ! riposta-t-il. C'est en face que je vais te dire les choses. Tu me répugnes. Et même si demain on m'apportait la preuve que ce n'est pas toi qui as commis ces ignobles crimes, tu me dégoûterais encore. Tu exerces sur moi un chantage abject qui mériterait que je t'étrangle là, tout de suite, même si tu as les mains entravées.

Degas se mordit l'intérieur de la joue et plissa les yeux.

– Qu'est-ce qui t'amuse ?

– Rien, répondit-il. Je me disais seulement que vous aimeriez me faire ce dont on m'accuse.

– Arrête de te foutre de moi ! Parce qu'en effet, t'as raison, s'il y a bien une personne qui peut te sortir de là, c'est moi. Mais je ne le ferai pas.

– J'en connais la raison. Vous vous dites qu'après le premier verdict votre cauchemar ne sera pas terminé. Que je vous contraindrai à me défendre en appel. Rassurez-vous, vous aurez remboursé le diable. Je vous payerai à mon tour à l'issue de la première instance, et nous serons quittes.

– Je ne vous crois pas. Vous mentez encore.

L'autre secoua la tête.

– Faites-moi confiance, dit-il gravement. Après je n'aurai plus besoin de vous.

– Qu'est-ce que ça signifie ?

– Rien d'autre que ce que je viens de vous dire. Faites-moi acquitter une première fois et ensuite je n'aurai pas besoin de vous. Ni de vous ni de personne d'autre.

Clay'h demeurait indécis. L'attitude imperturbable du tueur ne permettait pas de savoir s'il bluffait. Celui-ci avait tout intérêt à donner le change et à gagner du temps. C'était un sacré manipulateur, il était maître dans l'art de tromper son monde. Mais, dans ce cas, pourquoi avouait-il qu'il s'affranchirait de lui mais aussi de n'importe qui d'autre après le procès ? Il avait forcément un plan arrêté, un projet obscur dans lequel Clay'h n'entrait pas. Cependant, comment en être sûr ? Comment se décider ?

– J'ai des doutes, avançait-il.

Degas, oubliant que ses poignets étaient entravés, voulut machinalement se frotter les mains. En homme satisfait d'apprendre que son interlocuteur était dans cette disposition d'esprit. Il énonça :

– Le philosophe Cioran disait que le doute, tant qu'il ne détruit pas, est une forme d'exercice mental.

– Quel est le rapport avec moi ? interrogea Clay'h sur un ton hargneux.

– Vous ne le voyez pas ?... C'est pourtant évident ! Vous commencez à avoir l'esprit de géométrie.

Clay'h claqua sa serviette sur la table puis son imperméable.

– À quoi vous jouez là ? s'emporta-t-il. Vous me citez des philosophes, vous me parlez de géométrie et vous vous exprimez comme une tireuse de cartes ! Qu'est-ce que vous essayez de faire ? De m'impressionner, c'est ça ? De m'en mettre plein la vue avec votre culture et votre intelligence ?

Il saisit brusquement son gobelet et le broya.

– OK ! Je vais vous défendre Degas, dit-il les mâchoires serrées et le regard terrible. Je vais vous assister aux assises. Ouais, je vais le faire ! Mais ne me demandez pas de vous admirer.

Degas contempla la flaque d'eau qui s'étalait sur la table et qui s'écoulait dans sa direction. Il pencha la tête pour regarder la figure qu'elle dessinait sur l'aluminium. Soudain il leva les yeux et lança avec sur le visage cette grimace qui était son sourire :

– J'accepte, maître, que vous soyez mon avocat.

D'abord estomaqué, puis écœuré, Clay'h se leva et fit signe

aux gardiens que l'entretien était terminé. Ils arrivèrent à trois. Deux se placèrent de chaque côté du prisonnier et sortirent les clés des menottes pour le détacher. Le troisième surveillant, les pouces dans le ceinturon, ricana de voir le pantalon de Degas mouillé par l'eau du gobelet qui avait goutté sur lui.

– Alors Jack le Guetteur, on s'est oublié ?

Il prononçait, à l'instar de tout le monde, le nom à l'anglaise, comme celui du célèbre tueur de Londres. Ses collègues rirent, lui ne broncha pas, il fixait Clay'h. Celui-ci toussota, prit une longue inspiration en personne qui se force :

– Je vous demanderai, messieurs, de traiter plus respectueusement... mon client. Cela m'ennuierait d'avoir à intervenir auprès du directeur de la prison.

On allait le menotter dans le dos, lorsque le prisonnier se dégagea.

– Vous permettez ? dit-il en portant une main à son cou. Quelque chose me gêne sous ma chemise.

– Dépêche !

Il enfouit la main sous son col et en tira une chaîne.

Chapitre 17

Il était en retard. Il avait rendez-vous avec Mélanie Vincent à 9 h 30, il était presque 10 heures. Il grimpa deux à deux les marches du grand escalier de la brigade criminelle. Il entra dans le premier bureau.

– Je cherche le bureau du lieutenant Vincent.

– C'est la dernière porte à gauche.

Clay'h remercia, s'en allait.

– Hep !

Il se retourna.

– Mélanie n'est plus lieutenant depuis deux ans. Elle est passée commissaire après l'arrestation du Guetteur.

La porte était entrebâillée. Il frappa doucement.

– Entrez !

– Bonjour, commissaire. Je suis maître Mathis Clay'h.

– Vous êtes en retard, répondit Mélanie sans se retourner. Elle consultait un dossier, le nez dans le placard.

– Oui, c'est vrai..., avoua l'avocat. Je vous prie de m'excuser. Vous savez ce que c'est, la circulation dans Paris...

– Non, je ne sais pas, coupa-t-elle. Je circule avec un gyrophare.

– Eh bien, même en passant par les voies sur berges...

Elle referma le dossier d'un geste sec et le remplaça sur le rayon. Elle se retourna.

– Ne vous fatiguez pas, maître. Si vous n'étiez pas l'avocat de Jacques Degas, j'aurais donné des ordres pour qu'on ne vous laisse pas passer.

– Je me suis excusé, marmonna-t-il en prenant place sur une chaise.

Elle le regarda faire avec raillerie.

– Mais je vous en prie, asseyez-vous !

Mélanie Vincent n'avait pas changé en deux ans. Elle avait toujours le même tic, qui consistait à tirer sur sa queue-de-cheval pour faire remonter son élastique haut derrière la tête. Peut-être avait-elle aujourd'hui un air préoccupé, soucieux, qui marquait son visage d'une ride entre les sourcils et de cernes bleuâtres sous les yeux. Elle s'assit à son tour et l'examina.

– Vous ne ressemblez pas du tout à son précédent avocat.

Pourquoi en a-t-il changé à quinze jours de son procès ?

– Il trouvait qu'il ne lui était pas assez lié.

Il appuya sur le dernier mot avec un sourire fin.

Mélanie Vincent rit.

– Vous avez du recul par rapport à votre client. Tant mieux ! Avec Me Lehire, un exalté, on ne pouvait pas discuter.

À son tour, elle appuya sur le dernier mot. Clay'h décoda, il hocha la tête. Les policiers des commissariats l'employaient aussi pour signifier « collaborer » et non « s'affronter ». Elle lui proposa un café. Elle alla elle-même au distributeur automatique de l'étage en chercher deux.

Tandis qu'elle posait le gobelet fumant devant son visiteur, elle l'interrogea :

– Je vais me permettre de vous poser une question que j'avais déjà posée à votre prédécesseur. Comment faites-vous pour défendre un criminel comme Degas ?

Clay'h se garda de lever les yeux. Il prit le gobelet entre ses mains et souffla longtemps dessus avant de répondre.

– Ce n'est pas pour la cause, répondit-il. Ce n'est pas non plus pour la publicité. Disons que cet homme me... touche.

Mélanie s'étrangla avec une gorgée de café. Cette fois ils ne s'entendaient pas sur le sens du mot.

– Ce psychopathe vous émeut ! s'écria-t-elle. Décidément, vous, les avocats, vous serez toujours pour moi une espèce à part.

Quelqu'un surgit dans le bureau.

– Forlano ! Entre ! Tu ne me déranges pas. Je te présente maître Clay'h. Il est le nouvel avocat du Guetteur.

Éric Forlano avait avancé la main pour serrer celle de Clay'h. Quand il entendit qui il était, il la retira aussitôt. Il demanda, méfiant :

– Qu'est-ce qu'il veut ?

– Éclaircir avec vous deux ou trois points de l'enquête.

Forlano se plaça à côté de sa collègue.

– On vous écoute.

L'avocat tira de son cartable un bloc-notes.

– Pour résumer les deux mille quatre cents pages du dossier, vous avez recueilli trois indices...

– Trois preuves, coupa la commissaire.

– Hum... Disons trois éléments, pour nous mettre d'accord. Trois éléments qui incrimineraient selon vous mon client dans trois des onze crimes que vous lui imputez. En premier lieu, le témoignage d'un agriculteur qui aurait aperçu, lors de l'assassinat d'Ingrid Lancel à Saint-Forget dans les Yvelines, une Renault break de couleur blanche dont il aurait partiellement relevé le

numéro d'immatriculation.

– Le modèle de la voiture était bien celui de votre client et les numéros correspondaient à sa plaque, souligna Forlano. Où est le problème ?

– En fait, il s'agit d'un détail. L'agriculteur était âgé, au moment des faits, de soixante-huit ans. Il est aujourd'hui décédé. Vous êtes-vous assurés s'il portait ses lunettes ce jour-là ? Sa déposition n'en dit rien. Je me suis renseigné auprès de sa veuve, Huguette Laborde, il avait la vue faible depuis des années. Son époux, m'a-t-elle assuré, ne pouvait se passer de sa paire de lunettes.

– Alors on peut supposer qu'il les portait.

– Supposer n'est pas affirmer, madame le commissaire. D'autant qu'il déclare lui-même dans sa déposition que, je le cite, « de loin il avait cru que c'était la voiture du cafetier de Dampierre, une commune voisine ».

Mélanie Vincent joignit les mains sur le bureau.

– Non, maître. Je n'ai pas le souvenir que nous lui ayons demandé s'il avait ce jour-là sa paire de lunettes sur le nez.

– Mel ! s'exclama son collègue.

Elle leva la main pour le faire taire.

– Autre chose ?

Elle était raide, ironique et froide.

– Oui. Une antenne relais a été activée par le téléphone portable de mon client dans un autre crime, celui de Mathilde Sanchez, dans le XX^e arrondissement. Une question me chiffonne. Pourquoi vous n'avez pas demandé à l'opérateur téléphonique, en même temps que le relevé des appels de mon client, la liste des numéros des mobiles piratés ?

– Pardon ? s'étrangla Forlano. C'est quoi cette question débile ?

– Elle ne l'est pas tant que ça. Si vous l'aviez fait, peut-être y auriez-vous vu apparaître celui de mon client. Un an avant les faits, M. Degas avait été la victime d'une captation de son numéro de téléphone chez le même opérateur qui émettait alors une facture majorée.

– C'était un an auparavant, vous le dites vous-même.

– Il n'empêche, commissaire, qu'on peut raisonnablement envisager la possibilité que le numéro de mon client ait été piraté et que l'utilisateur se trouvait à proximité du lieu du crime. Peu importe qu'un an se soit écoulé. Et nous ne le saurons jamais puisque les relevés sont détruits au bout de douze mois par l'opérateur.

Forlano, de rage, cognait contre le bureau. Mélanie lui fit

un nouveau signe de la main.

– Non, maître, articula-t-elle, nous n'avons pas fait de requête dans ce sens.

– Ce n'est donc pas une pièce égarée du dossier ? insista Clay'h.

– Je viens de vous répondre. Autre chose ?

Clay'h consulta ses notes.

– Dans le double meurtre de la rue de Crimée, dans le XIX^e arrondissement, vous n'avez pas été convaincus par l'alibi que vous donnait mon client...

– En effet, il affirmait avoir été coincé, après 8 h 30, au niveau de la porte de Montreuil par les ralentissements causés par les travaux de l'autoroute A3.

– Et ?

– Les travaux de l'autoroute A3 causaient ce matin-là des ralentissements porte de Bagnolet, lâcha avec férocité Forlano.

– C'est la porte à côté, si je peux me permettre.

Et comme il voyait les réactions scandalisées de ses interlocuteurs, il ajouta très vite :

– Je n'essaye pas d'être spirituel, je vous assure. Mon client aurait pu confondre les deux portes du XX^e arrondissement. Ce serait normal, après tout ce temps.

– Il a surtout donné cet alibi parce qu'à l'époque cette info passait en boucle à la radio matin et soir, rétorqua Mélanie. Toute la semaine des bouchons se formaient au niveau de la porte de Montreuil. Toute la semaine, sauf ce matin-là.

– Ça reste une supposition, madame la commissaire. Et on ne bâtit pas une accusation sur une supposition. On peut raisonnablement penser qu'un homme qui était sur le chemin de son travail a pu se tromper de porte.

Avant même que son collègue ait une réaction, elle empoigna l'avant-bras de celui-ci. Tandis que son regard foudroyait Clay'h.

– Je n'ai pas saisi votre question, maître.

– Admettons que M. Degas ne se trouvait pas là où il le prétend, c'est-à-dire dans les embouteillages. Pourquoi n'avoir pas lancé un appel à témoins pour vérifier si des automobilistes, ce matin du 3 janvier 2008 au niveau de la porte de Montreuil, n'auraient pas aperçu un break blanc de marque Renault avec un homme correspondant au signalement de mon client au volant ?

– Parce qu'aucun automobiliste ne l'aurait vu, avec ou sans lunettes, railla Mélanie.

– Pourquoi en êtes-vous si sûre ?

– Pour la simple et bonne raison qu'un témoin l'a

formellement identifié sur les lieux du crime, lâcha-t-elle. Sa déposition fait partie des deux mille quatre cents pages du dossier.

Clay'h agita l'index et tourna une feuille de son bloc-notes.

– En réalité, le témoin, une femme de ménage, a bien croisé le tueur. Pourtant, elle n'a pas formellement reconnu mon client lors du tapissage. Je n'appelle pas ça une identification.

Clay'h savait que cet argument était de poids. La police avait diffusé dans les premiers temps de l'enquête son portrait-robot, mais personne ne s'était manifesté pour apporter son témoignage. Même lorsque Degas fut arrêté et sa photo largement reproduite dans la presse, aucun témoin n'était venu se présenter.

Il se replongea dans ses notes et assena :

– Votre témoin, agent d'entretien de l'immeuble où a été commis un double meurtre, dit dans sa première déposition, je la cite : « J'ai bien vu son visage, mais je ne saurais pas le décrire. » En revanche, elle se souvient de ses baskets et de leur marque...

– Elle lavait les escaliers lorsqu'il est passé devant elle, grogna Forlano. On ne peut pas être plus près, vous ne pensez pas ?

– Du pantalon de toile vert d'eau et de la chemise jaune à petits carreaux qu'il portait ?

– Les mêmes genres de vêtements ont été retrouvés dans la garde-robe de votre client, coupa Mélanie.

– Parfaitement ! s'exclama son coéquipier en levant le poing.

– Elle se souvient de son allure également et de ses mains qu'elle décrit comme « énormes », poursuivit Clay'h.

Il se rejeta contre le dossier de sa chaise. Il ne portait pas son éternel imperméable ce matin-là, il faisait beau. Il était vêtu d'un costume sombre. Il se mit à tirer sur son nœud de cravate avec une expression pensive :

– Mme Lombard se souvient de tous ces détails, dit-il, mais pas de son visage ! Avouez que c'est curieux.

– Elle ne l'a pas identifié de façon formelle parce qu'elle était effrayée, argumenta Mélanie. Vous savez aussi bien que moi, maître, que c'est souvent le cas chez les témoins apeurés. Ils se rappellent certains détails infimes, mais pas les visages.

– C'est la raison pour laquelle, continua Clay'h impitoyable, vous insistez dans votre rapport sur le fait que le témoin a reconnu les mains de mon client. Ses mains valent bien un visage selon vous !

– Ses mains l'ont impressionnée, en effet. Elle s'en souvenait parfaitement.

– Mais comment arrivez-vous à identifier un tueur à ses mains ? Ça, en revanche, ça m'impressionne moi !

– Non mais dites donc ! s'emporta Forlano qui contourna la table pour surplomber l'avocat. Et comme ça, je vous impressionne ?

– On sait très bien vous et moi ce que la femme de ménage a voulu dire par là, intervint Mélanie. Vos chicanes, maître, ne convaincront pas un jury. Vous devriez changer de stratégie de défense.

La petite leçon de plaidoirie du commissaire et la position en surplomb de son collègue irritèrent Clay'h. Il rétorqua en regardant Mélanie dans les yeux :

– Je ne cherche pas à réfuter vos arguments. Je cherche à remettre en cause votre enquête. Et, d'après ma modeste expérience, les jurés dans ce cas-là aiment qu'on coupe les cheveux en quatre.

Elle se dressa, rouge de colère.

– Forlano ! dit-elle. Je crois que tu as suffisamment examiné le crâne de monsieur.

Le capitaine revint se placer à côté d'elle, mais il serrait toujours les poings.

– Nous avons enquêté selon la procédure habituelle, dit-elle en prenant sur elle. Je suis prête à défendre le travail de mes hommes et le mien devant n'importe quel tribunal. Maintenant, si vous n'avez plus de questions, maître, je vais vous raccompagner...

Et sans attendre sa réponse, elle se dirigea vers la porte.

– En réalité, si. J'ai encore une question, dit-il en tournant une nouvelle feuille.

Mélanie se rassit en soupirant bruyamment.

– Nous vous écoutons !

– Je vais vous énumérer le nom des onze victimes du dossier. Voulez-vous l'ordonnance de renvoi du juge d'instruction pour vous les rappeler ? dit Clay'h en avançant la main vers sa serviette.

– Je les ai en tête, merci.

– La première fut Tatiana La Vaulée, vingt et un ans, agressée le 24 décembre 1999 ; puis ce fut Romane Steger, dix-neuf ans, agressée le 29 janvier 2000 ; puis Séverine Maupas, vingt ans, agressée le 4 mai 2001 ; puis Nadia Nader, vingt ans, agressée le 14 juin 2002.

La lecture des noms provoqua un malaise. Forlano perdit son air menaçant et se passait la main sur la nuque, Mélanie

s'assombrit et Clay'h lui-même avait la voix hésitante, déglutissant avant chaque nom.

– Puis, Élodie La Pena, vingt-deux ans, agressée le 4 octobre 2004 ; puis Léa Monfort, dix-neuf ans, agressée le 23 février 2005 ; puis Delphine Lemarchand, dix-sept ans, agressée le 7 mai 2006 ; puis Jessica Dickinson, vingt et un ans, agressée le 21 septembre 2007.

À cet instant, Clay'h fit un geste de la main, Mélanie acquiesça d'un signe de tête : avec cette jeune femme avait été en même temps assassiné Christophe Doré, un homme de trente-six ans. C'est alors que Mélanie se dit que l'avocat n'allait pas parler des victimes de la liste, sans cela il n'égèrerait pas leurs noms, il aurait déjà posé sa question. À cette pensée, la panique la saisit.

– Puis Mathilde Sanchez, vingt-trois ans, agressée le 3 janvier 2008 ; enfin Ingrid Lancel, vingt-cinq ans, agressée le 20 janvier 2008.

Il se tut. Il posa son bloc-notes sur ses genoux et, lorsqu'il leva les yeux sur les officiers de police, il vit l'affolement dans leurs regards. Ils étaient pâles. Clay'h fut désolé de leur faire revivre leur terrifiante enquête. Mélanie interrogea avec brusquerie :

– C'est bien la sinistre liste des victimes du Guetteur. Je n'ai oublié aucun des noms. Je n'ai rien oublié du tout, d'ailleurs. Alors que voulez-vous savoir ?

– Le nom de la victime qui manque sur cette liste, répondit abruptement Clay'h.

– Excusez-moi ? Vous venez de tous les donner.

– Vous faites mention, dans une pièce du dossier, d'un corps que vous auriez retrouvé en... (Il consulta ses notes.) ... octobre 2007 dans un entrepôt désaffecté du quartier des Batignolles. Le seul document qui y fait référence est le formulaire de constatation des dégâts occasionnés à la grille d'enceinte et à la porte d'entrée du bâtiment par vos services. J'en ai une copie avec moi.

Vincent et Forlano échangèrent à cet instant un rapide coup d'œil qu'intercepta l'avocat pendant qu'il fouillait dans sa serviette. Il fit semblant de n'avoir rien remarqué et continua de chercher.

– C'est sûrement une erreur, avança Mélanie. C'est un document qui n'a rien à faire dans le dossier, je parie.

– Ah, le voilà ! s'écria son interlocuteur en tirant une feuille de papier. C'est bien ça, ajouta-t-il en le parcourant. C'est vous-même, commissaire, qui avez établi ce procès-verbal afin que le propriétaire de l'usine puisse adresser une demande de

remboursement des frais à l'administration. Voyez vous-même !

Elle prit le document en tendant seulement le bras par-dessus le bureau. Tout le reste de son corps, raide, restait plaqué contre le dossier du siège. Elle le lut en diagonale.

– C'est bien ce que je vous disais, dit-elle, c'est un document égaré. Il n'a rien à faire dans ce dossier.

Sans même l'examiner, Forlano lui fit écho :

– C'est un formulaire mal classé. Ça arrive parfois.

– Si ce n'est, reprit Clay'h avec une grimace de réticence, qu'il porte le numéro de l'affaire de mon client : n° 045 7002 en haut à gauche, et que dans la case concernant les motifs qui ont conduit à détériorer les entrées de la propriété privée, vous écrivez, je vous lis, madame la commissaire : « L'assassin, dit le Guetteur, a cadenassé et barré les accès principaux de l'entrepôt. Une vitre a dû être brisée et les portes fracturées. »

Mel gardait les yeux baissés et grattait un petit morceau de peau autour d'un ongle. Son collègue se balançait nerveusement sur ses pieds. Il y eut un silence durant lequel chacun prenait soin de ne pas croiser le regard de l'autre.

Ce qui échappait à Clay'h, c'était la raison pour laquelle les enquêteurs avaient dissimulé la découverte de cette nouvelle victime. Il se demandait aussi si le juge d'instruction était au courant et, dans l'affirmative, pourquoi il n'avait pas poursuivi Jacques Degas pour ce crime. Quel intérêt avait la justice à taire ce meurtre ?

– Je souhaiterais connaître le nom de la douzième victime découverte, reprit-il en fixant Mélanie.

– Qui vous dit qu'il y en a une ? aboya Forlano.

Celui-ci avait empoigné à deux mains le coin du bureau comme s'il était sur le point de le renverser sur Clay'h.

– Tu devrais nous laisser, Éric, lui enjoignit Mélanie.

Il renâcla un peu, mais finit par sortir.

– Je vais formuler ma question autrement que ne l'a fait mon collègue. Quelle importance ça peut bien avoir de connaître le nom de cette victime pour le procès de votre client ?

– De prime abord, pas grand-chose, puisque le cumul des peines n'existe pas en France. Il prendra la peine maximale.

– Eh bien alors ? C'est plutôt une bonne nouvelle pour lui !

– Mais je souhaiterais tout de même connaître l'identité de cette jeune femme, s'entêta l'avocat.

– Vous trouvez que onze corps, ce n'est pas assez ?

– Encore faut-il que mon client soit déclaré coupable de leurs agressions.

– À la différence de votre prédécesseur, vous savez à quel

genre de type nous avons affaire. Ce n'est pas la réclusion à perpétuité qu'il devrait prendre, ce salaud, mais le couperet d'une guillotine.

Clay'h leva les sourcils bien haut et siffla.

– Heureusement que la loi vous interdit de faire partie d'un jury d'assises !

– Au risque de vous choquer, maître, il m'arrive avec ce que je vois de regretter de ne pas être bourreau.

– Je vois, rétorqua Clay'h en faisant claquer sa langue contre son palais. En fait, ce qui me choque, c'est que vous dissimuliez des éléments essentiels de l'enquête. Qu'est-ce qu'il a de particulier, ce cadavre que vous avez retrouvé dans le hangar des Batignolles, au juste ? Qu'est-ce qu'il nous apprendrait ?

– Rien que vous ne sachiez déjà.

– À présent, ça suffit ! cria Clay'h en tapant le bureau de la main. Un homme accusé de crimes effroyables a le droit de disposer de l'intégralité des investigations que vous avez menées !

Le front de Mélanie devint rouge et ses yeux brillants de colère.

– Est-ce que vous sous-entendez que nous avons caché des éléments qui pourraient disculper votre client ? interrogea-t-elle, indignée.

– À tout le moins qui pourraient lui être favorables oui, déclara Clay'h. Sans cela, dans quel but tiendriez-vous cachée l'existence de cette victime ?

La jeune femme se leva en tirant rageusement sur l'élastique de sa queue-de-cheval pour le renouer. Elle suffoquait de rage.

– C'est toujours la même histoire avec vous ! s'emporta-t-elle. Il y a d'un côté les méchants policiers qui feraient n'importe quoi pour enfoncer un innocent et, de l'autre, les gentils défenseurs qui se démènent pour éviter les erreurs judiciaires !

Quelqu'un passa la tête par la porte entrebâillée et demanda craintivement :

– Ça va, Mel ?

Elle était hors d'elle. Elle courut à la porte qu'elle claqua. Puis revint se placer devant Clay'h.

– Est-ce que vous avez une idée de qui est votre client ? dit-elle, la voix rauque. C'est un homme qui a besoin de ligoter, de bâillonner et de torturer des femmes pour avoir une érection. Ensuite, après qu'il en a fini avec elles, il les étrangle lentement en tirant sur des liens tout en appuyant de son genou sur leur dos. Il n'a pas fait grand-chose de différent avec cette victime !...

– Ainsi vous admettez qu'elle existe ? s'exclama Clay'h.

Elle battit des paupières avant de lui tourner vivement le dos. Mathis Clay'h restait stupéfait. Aucun motif plausible, aucune explication rationnelle ne permettait de comprendre un tel secret. Il secouait lentement la tête, les yeux dans le vague. Une ou deux fois, il fut sur le point d'adresser la parole à Mélanie, mais il se ravisa, préférant attendre qu'elle s'explique d'elle-même.

Il devinait que cette omission d'une preuve capitale n'était pas un tripatouillage de flics pour s'assurer de la condamnation de celui dont ils avaient l'intime conviction qu'il était le tueur. Mélanie Vincent, qui avait dirigé cette enquête, paraissait non pas embarrassée ni en colère d'avoir été prise en défaut, mais bouleversée. Elle insistait sur le fait que cette victime n'avait rien de différent par rapport aux autres, qu'elle avait été agressée avec la même sauvagerie. Ajouter cette affaire aux onze autres n'aurait fait qu'alourdir les charges qui pesaient sur son client. Il la croyait. Pour autant, pourquoi cachait-on son identité ?

Dans d'autres circonstances, il aurait probablement laissé tomber. Il ne se serait pas entêté à exiger des explications, à suspecter des officiers de police. Même si on aurait pu y trouver à redire d'un point de vue déontologique.

Mais il avait un pistolet sur la tempe, un couteau sur la nuque, une main puissante qui le tenait à la gorge. Ces mots n'étaient pas des images pour lui, mais une abominable réalité. Il devait à tout prix faire libérer Jacques Degas. Et il pressentait que ce document apparemment insignifiant, tiré de la masse des deux mille quatre cents pages du dossier, lui permettrait d'y parvenir. Son cœur cognait fort dans sa poitrine. Soudain, elle se retourna d'un bloc.

– Il n'existe pas de douzième victime du Guetteur, prononça-t-elle fermement. Cette pièce comporte une erreur que j'ai faite et que j'assume. Elle n'a rien à faire dans le dossier, elle concerne une autre affaire. C'est ma version.

– Quelle autre affaire ?

– Je ne peux pas vous le dire, l'enquête est en cours.

– C'est commode !

– C'est ainsi.

– Je peux vous contraindre à me révéler ce que vous me cachez, menaça-t-il. Je peux exiger du juge d'instruction...

– À qui je dirai la même chose, coupa-t-elle. Nous menons à la brigade criminelle plusieurs enquêtes de front, il arrive que des documents soient mal classés ou mal rédigés. Mon collègue vous l'a expliqué à l'instant.

– De quoi avez-vous peur ?

Elle releva les épaules et le menton. Puis pointa son index

sur Clay'h.

– Qu'un type comme vous fasse acquitter un type comme Degas.

– C'est donc qu'il y aurait dans la scène de crime de la victime des Batignolles des éléments qui pourraient disculper mon client ! lança Clay'h la voix émue.

Elle se trompa d'émotion, elle crut que l'avocat jubilait pour son client, alors qu'il n'était heureux que pour lui-même. Elle fit un pas en avant, posa les deux mains à plat sur le bureau et se pencha. Elle répliqua en plongeant ses yeux dans les siens :

– Il n'y a même pas de quoi faire naître un doute, maître. Vous pouvez me croire sur parole.

Clay'h fut ébranlé, elle était convaincante. Il se passa la main sur le front.

– Mais alors... Je ne comprends plus rien..., bredouilla-t-il.

Il tenta un dernier coup de dés. Il se leva, s'appuya lui aussi au bureau et approcha son visage du sien.

– Puisque je ne peux rien savoir aujourd'hui, j'apprendrai la vérité au procès. Je questionnerai mon client ! Je le ferai parler, et on verra bien ce qu'il a à nous raconter, dit-il avec défi. Ensuite, je vous ferai appeler à la barre et je vous confondrai !

Ils étaient si près l'un de l'autre que l'intensité de leurs regards furieux les forçait à cligner les paupières.

– Faire parler Degas au tribunal ? rétorqua-t-elle railleuse. Dans ce cas, maître, vous réussirez à avoir ce que nous n'avons pas pu obtenir après des heures et des heures d'interrogatoire : des aveux !

Clay'h serra les dents.

– Degas ne parlera jamais, poursuivit-elle. S'il reconnaît un crime, il avoue tous les autres. Corrigez-moi si je fais erreur, mais il me semble que sa ligne de défense est l'innocence pour tout ce dont on l'accuse.

Un juron lui vint aux lèvres. Elle le devina et sourit.

– Traitez-moi de pétasse ou de tout autre chose, ça m'est égal. Ce qui m'importe, c'est que ce psychopathe reste derrière les barreaux.

– Et pour cela vous n'hésitez pas à enfreindre les lois.

– En effet, riposta-t-elle.

Il se redressa et sa bouche marqua un pli dédaigneux.

– Que Jacques Degas transgresse les lois, c'est normal. C'est dans sa nature. Voilà pourquoi il se retrouve dans le box des accusés. Mais qu'un officier de police joue les justiciers, je trouve ça écœurant !

Elle se troubla et, pour se donner une contenance, enfonça

ses mains dans les poches arrière de son jean.

– Gardez vos belles phrases et vos effets de manches pour les jurés, dit-elle. Le seul avocat qui m'ait jamais impressionnée, c'est celui qui a obtenu mon divorce aux torts exclusifs de mon conjoint.

Elle désigna du menton la porte et ajouta :

– Maintenant, si vous n'avez pas d'autres questions...

– Si ! dit-il. J'en ai une ! Vous avez assisté à toutes les autopsies. Votre nom apparaît dans les onze comptes rendus d'expertise médico-légale, même dans ceux des corps exhumés. Et, curieusement, il n'y a pas de traces d'une douzième autopsie même sous la référence : « X-femme homicide ». Vous n'y avez pas assisté ou bien vous avez fait en sorte d'escamoter le rapport ?

Il affichait un petit air persifleur qu'il accentua quand il vit Mélanie arracher l'élastique qui retenait ses cheveux et refaire nerveusement sa queue-de-cheval. Il eut la confirmation qu'il venait de faire mouche quand, exaspérée, elle répondit :

– Mais vous m'énervez avec vos questions qui nous font tourner en rond ! S'il n'y a pas eu de douzième autopsie, c'est qu'il n'y a pas eu de douzième victime. C'est assez clair, comme ça ?

Il rassembla lentement ses affaires et quand il eut fini, il répliqua, la prunelle brillante :

– C'est limpide, commissaire. Il n'y a pas eu d'autopsie parce que la douzième victime du Guetteur n'est pas morte !

Chapitre 18

D'abord, ce fut la porte qu'il dut pousser pour pouvoir passer. Ensuite, il heurta un gros objet et manqua tomber. C'était un carton, et il y en avait plein le couloir de son cabinet. Il fut très étonné. Que se passait-il ? Est-ce que Marthe avait décidé de ranger les archives ? Justement, il apercevait sa secrétaire qui sortait précipitamment d'une pièce pour courir dans une autre, les bras chargés de dossiers.

– Marthe ! cria-t-il.

– Je n'ai pas le temps ! répondit-elle en disparaissant dans la pièce sans un regard.

– Marthe ! ordonna-t-il.

Elle fit trois pas en arrière et montra sa tête.

– Maître ?

– Qu'est-ce qui se passe ici ? Qu'est-ce que c'est que ce foutoir ?

Elle fronça les sourcils.

– Comment ? Vous ne vous rappelez plus ?

– Me rappeler quoi ? aboya-t-il en franchissant une première haie de cartons.

Ce fut une autre voix qui lui répondit, celle de Shéhérazade Naseri :

– Eh bien que tu m'as proposé de venir travailler ici avec toi ?

Il fut si surpris qu'il se prit le pied dans un carton.

– Quoi ?... Quand ?... Moi ?

– Oui, toi-même. Quand nous avons parlé de l'affaire Dante Rémus.

Il n'enjambait plus les cartons, il les poussait du pied sans dissimuler sa mauvaise humeur. Il se souvenait en effet qu'il lui avait fait cette proposition, mais c'était sous le coup de la colère et sans penser qu'elle le prendrait au sérieux.

– Et sans imaginer aussi que je m'installerais aussi rapidement ! ajouta-t-elle en poursuivant tout haut les pensées de Clay'h.

– C'est vrai, rétorqua-t-il en lui faisant la bise.

Il jeta un regard noir à Marthe. Elle aurait pu empêcher cela, expliquer qu'il arrivait à son patron de se montrer

inconséquent et extravagant, que Shéhérazade aurait dû, avant de donner sa démission ailleurs pour venir ici, se faire confirmer l'offre. Il ne voulait personne avec lui dans son cabinet. Il était très bien tout seul. La présence d'une collaboratrice allait engendrer une promiscuité et des contraintes qu'il ne supporterait pas. Marthe le savait, alors pourquoi ne s'était-elle pas opposée à l'installation de sa consœur ? La réponse se trouvait dans l'expression radieuse de son visage. Sa secrétaire était ravie de l'arrivée de Shéhérazade. Elle devait penser qu'une présence, qui plus est féminine, empêcherait Mathis de couler, de sombrer davantage dans son désespoir le jour où elle ne serait plus là. Mais lui n'imaginait pas vivre, travailler sans Marthe ! Elle était l'âme de ce cabinet. Elle y avait été employée comme sténodactylo à dix-huit ans par son grand-père, puis avait été l'assistante dévouée et aimante de son père. Enfin, sa protectrice à lui, sa vie affectueuse.

La vieille dame lut dans les yeux de son protégé sa crainte. Elle prit les dossiers sous un bras, posa ensuite sa main libre sur sa joue et, pour la première fois depuis deux ans, elle l'appela par son prénom :

– C'est très bien ainsi, Mathis. Personne n'est fait pour rester seul.

– De toute façon, maintenant c'est un peu tard ! grogna-t-il.

Shéhérazade se vexa. Son front devint rouge et ses yeux très noirs. Elle savait Mathis soupe au lait et d'humeur bougonne, mais pas déloyal. Elle, elle n'avait rien demandé. C'est lui qui en avait parlé le premier. À présent, il revenait sur sa parole, elle en prenait acte. Elle n'allait tout de même pas le supplier. Certes, avec ses cartons, elle était une avocate à la rue, mais elle ne demanderait pas l'aumône.

– Messieurs ! s'écria-t-elle en agitant les mains.

Deux déménageurs venaient de surgir sur le seuil portant un bureau.

Elle s'élança vers eux.

– Remettez-le dans le camion ! ordonna-t-elle la voix vibrante d'humiliation et de colère.

Les deux déménageurs la contemplèrent, étonnés.

– Ensuite, ajouta-t-elle avec un geste de tragédienne en direction des cartons qui jonchaient le couloir, vous remballerez tout ça aussi.

Les deux hommes faillirent lâcher le bureau de stupéfaction et ensemble s'exclamèrent :

– Tout remballer, mais c'est impossible !

– Ces messieurs ont raison, intervint Marthe. C'est même

impensable, n'est-ce pas, maître ? interrogea-t-elle en le fixant d'un air mécontent.

Il contemplait ses pieds et ne se résolvait pas à regarder Shéhérazade. Pour gagner du temps et trouver un motif pour refuser, il grommela :

– Où est-ce que tu vas mettre tout ça ? Tu en as des affaires !

Elle se tenait droite comme un i, une main sur la hanche, le menton levé.

– Je trouverai bien, dit-elle avec orgueil. Il y a des box à louer et des confrères sur qui on peut encore compter.

– C'est ridicule ! réagit de nouveau la secrétaire. Et que va-t-on faire de Julie ?

– Julie ? s'exclama Clay'h.

Marthe annonça la présence d'une jeune stagiaire que Shéhérazade avait prise à l'essai comme assistante. Elle précisa que la jeune fille avait à peine dix-neuf ans, qu'elle avait eu du mal à trouver ce stage, qu'il était hors de question de revenir sur sa promesse.

– Ne gaspillez pas votre salive, Marthe ! intervint Shéhérazade. Mathis n'est sensible qu'à sa propre peine. J'emmène Julie avec moi. Nous nous installerons à la pépinière des avocats de Paris en attendant de trouver un mur d'immeuble sur lequel accrocher une plaque.

– Hum !... fit Marthe en tapant du pied.

Clay'h était à la torture. Il voyait s'envoler ses nuits de solitude durant lesquelles il pouvait donner libre cours à sa douleur. Dans ces moments-là, il parlait tout haut et buvait de l'alcool au goulot ; dans ces moments-là, il devenait un homme pitoyable. Et puis où aller dormir ? Il ne pouvait pas retourner dans son appartement où une porte, au milieu du couloir, était toujours fermée. Il pouvait certes rester ici, le cabinet était immense. Il était constitué de deux grands appartements haussmanniens qu'on avait réunis. Mais, inévitablement, Shéhérazade finirait par remarquer des choses et par poser des questions. Il n'aurait pas d'autre choix que de la mettre au courant de la disparition d'Ève. Et il ne voulait pas. Parce qu'il faudrait en parler, se confier, raconter, remuer à n'importe quel moment le couteau dans la plaie. Et puis, parler d'Anne, de son divorce, de sa vie d'avant... Ça serait pire que tout. Pire que sa solitude. En même temps, il sentait bien qu'il n'aurait pas la force de résister face à Marthe.

– Hum !... insista celle-ci.

– Très bien ! Très bien ! Elle peut rester !

Il céda également par fatigue. La recherche obsédante de l'élément qui pourrait faire acquitter le Guetteur l'épuisait. Shéhérazade offrit un profil fermé et garda le silence. Elle souhaitait que Clay'h fût plus pour panser la blessure infligée à son amour-propre.

– Je suis désolé, dit-il sur un ton radouci. Ça m'était sorti de la tête. Je suis tellement préoccupé par la défense de Jacques Degas que je ne suis plus moi-même en ce moment.

Shéhérazade sursauta avant de s'élancer vers lui le visage éclairé :

– Comment ? s'écria-t-elle. Tu es l'avocat du Guetteur ! La vache !

Il fut gêné par l'élan d'admiration que suscitait la nouvelle.

– Ce n'est qu'un vulgaire assassin, tu sais.

– Tu plaisantes ! C'est le plus grand criminel des annales judiciaires françaises ! Qu'est-ce que je ne donnerais pas pour être à ta place !

– Vraiment ? dit-il avec un sourire amer. Et moi, qu'est-ce que je ne donnerais pas pour être à la tienne !

Il fit signe aux démenageurs de reprendre leur travail. Et pour faire quitter à sa consœur son air de ravissement, il demanda avec brusquerie :

– Tu en es où dans le dossier Rémus ?

Il l'entraîna dans son bureau qu'on avait dérangé pour y entreposer certaines affaires de sa nouvelle collaboratrice. Cela le contraria. Tout comme de parler de Dante Rémus. Il tira d'un geste sec le rideau de la porte-fenêtre avant d'enlever sa veste qu'il roula en boule pour la jeter sur le canapé.

– J'ai pris le bureau du fond, dit-elle sentant qu'elle devait calmer ses craintes. On ne se marchera pas sur les pieds comme ça.

Il eut un hochement de tête impatienté pour signifier que le sujet était désormais clos. Shéhérazade le contemplait toujours avec un air émerveillé.

– J'ai besoin d'un verre ! soupira-t-il. Tu en veux un ?

– À cette heure-ci ? Mais il est à peine midi !

Ça commençait ! Voilà pourquoi il ne désirait personne avec lui : pour ces étonnements, ces jugements, ces indignations, ces protestations qui allaient peser sur ses épaules comme une charge supplémentaire.

– Rassure-toi, c'est de la vodka. On n'empeste pas l'alcool même si on vide la moitié de la bouteille.

– Non, je ne bois pas.

– Tu bois pas, tu fumes pas, railla Clay'h en se servant une

grande rasade. Qu'est-ce que tu fais alors ?

– Je baise le vice-président de la cour d'appel ! Qui dit mieux ?

– Pas moi, en tout cas !

Ils partirent dans un éclat de rire qui détendit l'atmosphère. Il leva son verre.

– Bienvenue à toi ! lança-t-il.

Il but d'un trait son contenu avant de le briser à la russe dans la cheminée.

Leur association était à présent scellée. Shéhérazade redevint aussitôt professionnelle. Elle s'assit, croisa les jambes et posa les mains sur son genou.

– Dans le dossier Rémus, j'ai demandé au proc une contre-expertise concernant la voiture de Valentin Couterie. Il me l'a accordée. Mon expert a malheureusement confirmé la probabilité que les dommages aient été occasionnés par une collision avec un corps. On ne peut rien démolir de ce côté.

Clay'h hocha la tête.

– J'ai alors demandé à ce qu'il y ait une confrontation entre notre client et le propriétaire du véhicule qui l'accuse de vol. Je me suis dit qu'il en sortirait peut-être quelque chose. Le proc me l'a refusée au motif qu'on n'avait rien à reprocher à M. Couterie et qu'il était la victime dans cette affaire.

– Plus ou moins.

Son interlocutrice prit un air songeur.

– Et puis il y a l'histoire de sa petite amie, Florence Aligièrè...

– Tu l'as rencontrée ?

– Eh bien non, justement ! Et c'est ça qui est bizarre...

Ils furent interrompus par des petits cognements à la porte. Clay'h fut surpris parce que ce n'était pas la façon de frapper de Marthe.

– Entre Julie ! cria Shéhérazade.

Une tête passa, penchée sur le côté.

– Excusez-moi..., bredouilla la stagiaire. C'est Marthe.

– Quoi Marthe ? s'irrita de nouveau Clay'h.

Il ne savait pas combien de temps il allait mettre avant de se faire à tous ces changements.

La jeune fille s'avança. Elle était rousse avec de gros yeux bleus, et le nez criblé de taches de son. Petite, maigre, la peau si blanche qu'on voyait la marbrure de ses veines. Elle tremblait de tout son corps.

– Approchez Julie, ne soyez pas timide ! dit Shéhérazade avec un ton affectueux que Clay'h ne lui connaissait pas.

Sa consœur était en général plutôt du genre énergique.

– Je vous présente le boss, ajouta-t-elle. Mathis, voici Julie Marin.

Curieusement, la jeune stagiaire fit une légère révérence tout en regardant l'avocat par en dessous. De mieux en mieux ! se dit-il.

– Marthe m'envoie vous demander si vous voulez des sandwiches, expliqua-t-elle.

Ça n'avait pas dû être en ces termes que Marthe s'était exprimée. Cette dernière avait dû l'envoyer savoir où Shéhérazade et lui avaient décidé d'aller déjeuner. Elle avait une belle voix, pleine, bien placée. Elle doit faire partie d'une chorale en conclut Clay'h.

– Oui, c'est une bonne idée Julie ! Pour moi ça sera au poulet sans mayonnaise. Et une barquette de salade, sans sauce.

Elle tourna son visage vers Clay'h et l'interrogea du regard. Il fit signe qu'il s'en moquait.

– Alors, la même chose pour le patron !...

Julie ressortie, celle-ci enchaîna sans attendre :

– Ce qui est bizarre en ce qui concerne la petite amie de Dante, c'est que personne dans son immeuble ne l'a jamais croisée et aucun commerçant de sa rue ne semble la connaître.

– Qu'est-ce que ça veut dire ?

Elle haussa les épaules.

– Je me suis rendue à son adresse à trois reprises et à trois horaires différents de la journée. *Nobody* pour ouvrir et pas de lumière aux fenêtres.

– Tu veux dire qu'elle n'existe pas ? s'exclama Clay'h.

Shéhérazade secoua la tête tout en souriant avec malice : elle était contente de son effet.

– Ça serait plutôt le genre fantôme. Elle n'apparaît qu'à notre client. Mais elle existe ! Sa propriétaire habite l'immeuble. Une vieille dame très riche qui possède la moitié du pâté de maisons. Elle se souvient d'une belle jeune fille qui est venue chez elle prendre le thé et signer le bail.

– Alors ? s'impacienta Clay'h tenu en haleine.

– Elle m'en a fait une description, qui n'est malheureusement pas exploitable. Une fois sa locataire est blonde et, dix minutes plus tard, châtain, peut-être brune. C'est une vieille dame. Il faudrait lui montrer une photo.

– Nous sommes un cabinet d'avocats, pas une agence de détectives ! s'amusa son confrère.

Shéhérazade, elle, ne riait pas. Elle ne savait pas comment s'y prendre pour rencontrer cette fille. Pourtant, elle était non

seulement le témoin clé dans cette affaire, mais aussi l'alibi de leur client.

– Oui, mais voilà ! soupira-t-elle. Dante est une tête de mule, il ne veut rien lâcher. Il ne veut pas l'impliquer pour je ne sais quelle raison. (Elle frappa l'accoudoir de son siège.) Je ne peux tout de même pas forcer sa porte et fouiller dans ses affaires pour trouver des photos de vacances ! Il ne se rend pas compte de ce qu'il risque.

Elle marqua une pause, avant d'ajouter :

– Toi non plus d'ailleurs.

– Pourquoi tu dis ça ?

– Tu n'as même pas demandé de ses nouvelles après sa tentative de suicide. Tu ne m'as même pas demandé si j'avais obtenu un nouveau parloir des familles pour sa maman. (Elle fit un large geste du bras.) Il faut dire que toi, tu as le Guetteur à défendre ! Le menu fretin ne t'intéresse plus.

– C'est justement pour t'en occuper que tu es là, rétorqua-t-il.

Ils gardèrent le silence, les yeux dans le vague. Chacun réfléchissait. Puis Clay'h s'exclama en brandissant le poing comme s'il tenait une épée :

– Si tu ne viens pas à Lagardère, Lagardère ira à toi !

– Qu'est-ce que ça signifie ? demanda Shéhérazade déconcertée.

– Qu'on va chez les Couterie. Ces gens-là nous cachent des choses, on va en avoir le cœur net. On va leur tomber dessus à l'heure du dîner. Comme ça, on les aura tous !

– Mais tu es fou !... Ils vont porter plainte pour harcèlement.

Clay'h ouvrit grand les bras.

– Précisément ! S'ils se plaignent, c'est qu'ils sont de bonne foi. Dans le cas contraire, ton client a raison. Il est victime d'un coup monté.

La jeune femme dodelina de la tête. Elle était sceptique.

– Ça ne suffira pas pour convaincre le proc d'abandonner les poursuites.

– Tu as une autre solution ?

Sa consœur reconnut que non. Mais elle allait encore y réfléchir cet après-midi en continuant de s'installer. À cet instant, Julie poussa la porte avec les sandwichs dans les mains. Elle était rouge et tremblait comme une feuille. On lui demanda ce qu'elle avait. Elle avait oublié les salades confessa-t-elle en pleurant presque. Elle émut Clay'h. Un désir soudain l'étreignit : l'envie d'être avec les autres. De partager avec eux quelque chose, un

moment, un repas, une conversation...

– Allez, on va fêter ça ! Je vous emmène toutes les trois chez Titi et Mado. Ils font des quiches lorraines délicieuses ! Julie, allez prévenir Marthe !

Il suspendit son geste et sa voix, surpris lui-même de sa proposition, étonné de ce qu'il veuille les emmener dans cet endroit qui lui causait tant de souffrance. S'il voulait y aller, c'était pour y être sans la ressentir, comme autrefois, lorsqu'il s'y attablait avec Ève. Alors, reconnaissant, il sourit aux deux femmes.

Le soleil était rasant lorsque Mathis et Shéhérazade pénétrèrent dans le jardin des Couterie. On leur avait ouvert. Les bas-rouges ne vinrent pas les accueillir.

Miljana Rémus se tenait sur le perron, un index sur les lèvres et le regard affolé. Clay'h la rassura d'une pression de la main sur son épaule.

– Ne soyez pas inquiète. S'ils avaient l'intention de vous flanquer à la porte, il y a longtemps qu'ils l'auraient fait.

Comme l'avait prévu Clay'h, toute la famille Couterie était autour de la table, sur la terrasse donnant sur la piscine. Des ifs magnifiques dressaient leurs pointes vers le soleil couchant. Inès Couterie les accueillit en leur tendant une main hésitante :

– Vous connaissez tout le monde je crois, sauf mon mari Xavier et mon fils aîné Foulque. Je vous présente maître Clay'h et...

– Maître Shéhérazade Naseri.

Inès jeta un rapide coup d'œil à Valentin qui, de son côté, regardait son père. Ce dernier dit, en posant sa serviette sur la table :

– Dante a besoin de deux avocats maintenant ?

Il avait une voix métallique et un regard acéré qui tranchaient avec un visage plein et un corps rond.

– Quand on risque jusqu'à dix ans d'emprisonnement, deux défenseurs ne sont pas de trop.

Margot porta sa serviette à sa bouche et étouffa un cri.

– Allons, allons ! reprit le père en se levant. Ne dramatisons pas. Il ne fera que quelques semaines de prison, puis nettoiera des murs de Paris couverts de graffitis. Et il en sera quitte pour une bonne peur.

Shéhérazade laissa tomber sa mâchoire de surprise.

– C'est ce que vous croyez ?... Il est soupçonné d'homicide involontaire !

– Nous allons prendre le digestif. Voulez-vous vous joindre à nous ?

Xavier Couterie n'attendit pas la réponse de ses visiteurs et se dirigea à l'intérieur de la maison. Tout le monde suivit, sauf Margot qui voulut monter dans sa chambre.

– Tu ne voudrais pas donner l'impression à nos visiteurs que les Couterie ne savent pas recevoir ?

Il était faussement fâché, plutôt menaçant. Inès et elle échangèrent un petit signe imperceptible ; elle rejoignit le groupe la tête baissée.

À peine assis, Valentin voulut faire le joli cœur avec Shéhérazade. Une pareille beauté brune devait enflammer le barreau ! Son frère, un garçon au visage ascétique, aux vêtements austères et aux manières précieuses, intervint par ces mots cinglants, qui claquèrent comme un coup de fouet :

– Je ne crois pas que ce soit le moment, Valentin.

S'il n'avait eu exactement les yeux de son frère, on aurait pu le croire étranger à cette famille, tant il ne ressemblait pas à ses autres membres. Pourtant, il en était le maître. À peine furent-ils installés dans les fauteuils du salon, qu'il questionna, impérieux :

– Peut-on connaître la raison de votre visite à une heure aussi tardive ?

Shéhérazade et Clay'h, assis l'un à côté de l'autre, croisèrent en même temps les jambes. Les hostilités allaient commencer. Sans se le dire, tous deux jubilaient. On ne les avait pas flanqués à la porte, on n'avait pas appelé l'avocat de la famille, mieux, on les invitait à boire un Rémy Martin de quinze ans d'âge. C'est donc qu'on n'avait pas la conscience tranquille.

– Nous avons appris, monsieur Couterie, que le lendemain du dépôt de plainte pour vol par votre fils, vous vous êtes rendu à la fourrière du commissariat pour examiner la voiture. Pour quelle raison ?

Dans un même mouvement, les paires d'yeux des Couterie se dirigèrent sur le père.

– Je ne comprends pas le sens de votre question, répondit-il sans s'émouvoir. Pourquoi ne pas le faire ?

– Disons que c'est curieux. Quand on examine une voiture, c'est pour vérifier les dommages qu'elle a subis. Or comment pouviez-vous savoir qu'elle avait été accidentée ? bluffa Shéhérazade. Personne, pas même la police, à ce moment-là, ne s'en était aperçu.

Foulque Couterie toussota avec insistance.

– Tu voulais dire quelque chose ?

– Oui, papa. (Se tournant vers les deux avocats :) Vous avez une façon déformée de présenter les choses. Mon père est allé vérifier si elle n'avait pas été endommagée. Il se trouve qu'elle l'était.

– Mais pourquoi l'avoir fait, quelques heures à peine après le vol ? C'est un peu précipité, non ?

– Avez-vous une idée, madame, du prix d'une Testa Rossa ?

Shéhérazade prit un air narquois. Alors moi c'est madame, et Mathis, c'est maître. Je vois le genre ! se dit-elle.

– Ce n'était pas à lui de le faire, intervint Clay'h après avoir gardé un moment le cognac sur sa langue. C'était à l'assureur. Du reste, il a débarqué tout juste après.

– En quoi c'est incompatible ? jappa Valentin.

– Ça ne l'est pas. Seulement singulier.

Inès Couterie arrangea les plis de sa robe. C'était comme un signal convenu. Les hommes se turent.

– Pourquoi ne pas vous satisfaire de la version de la police ? intervint-elle. C'était un accident. Et pour permettre à Dante de se sortir au plus vite de cette désolante situation, nous avons décidé de retirer notre plainte.

Clay'h et sa collaboratrice tressaillirent de surprise. Tandis que les Couterie, à l'exception de Margot, se figèrent médusés. Visiblement les hommes de la famille n'étaient pas au courant. Cependant l'aîné avec sang-froid fit très vite écho à sa mère :

– C'est le moins que l'on puisse faire pour Miljana.

Shéhérazade examina attentivement Margot. Pour cela, elle prit son verre de cognac et le laissa longtemps sur ses lèvres, faisant semblant de le déguster. Margot, qui affichait jusqu'ici un air abattu, s'illumina.

– C'est magnanime de votre part, poursuivit Clay'h. Toutefois, cela ne changera rien au sort de monsieur Rémus, j'en ai peur. Il paiera moins de dommages et intérêts, mais fera le même nombre d'années de prison.

Margot redevint aussitôt triste.

– Mais ça vous le savez déjà, ajouta Clay'h en posant sur ses interlocuteurs un regard aigu.

– Comment pouvez-vous ?... s'indigna Foulque Couterie. Comment osez-vous insinuer de telles choses ? C'est de la calomnie !

Clay'h bondit sur ses pieds et pointa son index sur lui :

– Et vous, monsieur, comment pouvez-vous laisser Dante porter le chapeau d'un accident que votre lâche de frère a causé ?

– Le salaud !... cria Valentin.

Bizarrement, celui-ci s'empara d'un coussin du canapé sur lequel il était à moitié couché, le plaqua contre lui comme pour se protéger d'une attaque, puis enfonça la tête dans ses épaules.

Clay'h dirigea ensuite son geste sur Inès Couterie.

– Et vous ? Comment pouvez-vous vous rendre complice d'une telle saloperie contre un garçon que vous avez aimé ?

Il s'avança vers elle et reprit, la prunelle profonde, pénétrante :

– Un garçon que vous aimez.

Elle baissa les yeux, troublée, et souffla :

– C'est mon fils.

– Et l'autre, c'est un innocent.

– Je suis une mère avant tout.

– C'est ce que vous avez dit à Dante la première fois ? rétorqua féroce Clay'h.

Ce fut au tour de Xavier Couterie de se dresser. Suffoquant, étouffant, il glapit :

– Sortez ! Sortez immédiatement ! Sortez de chez moi !...

Mais l'avocat n'en avait pas fini. Il retourna sa fureur contre ce dernier.

– Et vous, comment pouvez-vous traîner votre fils chez le procureur pour qu'il change son accusation et désigne à sa place un ami comme l'auteur d'un homicide ? Car c'est bien vous qui avez eu cette idée après avoir examiné la voiture avant tout le monde !

Clay'h colla son nez contre le sien.

– Il fallait être absolument sûr, hein ? que l'étranger soit accusé ! Mais peut-être que vous n'aviez pas qu'un fils à défendre. Vous aviez aussi votre honneur à venger !

Shéhérazade, qui n'avait pas cessé durant cet échange d'observer les protagonistes, jugea qu'il était temps d'intervenir :

– Allons, allons, gardons notre calme. Personne n'insinue quoi que ce soit et n'accuse qui que ce soit ici, dit-elle d'un ton conciliant. Nous ne faisons que soumettre des hypothèses à votre sagacité.

Elle laissa passer un petit silence puis, de façon appuyée, reprit :

– N'est-ce pas, Mathis, que ce ne sont que des hypothèses ?

Clay'h fit un geste agacé de la main.

– Ce sont des hypothèses tant que nous n'en avons pas les preuves, dit-il en retournant se jeter dans son siège.

Et comme son verre était vide, il prit celui de sa collaboratrice qu'il vida d'un coup sec.

C'est alors que Shéhérazade sursauta. Elle plongeait vivement la main dans son sac, son téléphone portable vibrerait. Elle le sortit, le consulta, et demanda à la maîtresse de maison :

– Vous permettez ?

– Je vous en prie ! invita Inès Couterie trop heureuse de cette diversion qui calmait les esprits.

L'avocate de sa place ne captait pas bien, elle se leva, se dirigea vers le fond de la pièce, et leva le bras pour chercher le réseau. Ce petit manège augmentait l'exaspération de son patron qui cherchait avec des yeux furieux un autre verre de cognac à vider. Ces personnages lâches, veules, méprisables n'étaient pas les seuls à le déguster au plus haut point. Il y avait cette commissaire, Mélanie Vincent, qui truquait les indices et mentait à la justice, et aussi Jacques Degas. Pas seulement parce qu'il était un criminel de la pire espèce, mais parce qu'il jouait avec lui. Chaque fois qu'il allait lui rendre visite, il ne manquait pas à la fin de l'entretien de sortir sa chaîne de sous sa chemise et de la triturer. Son petit jeu ne lui causait plus une vive angoisse, comme la première fois, mais le rendait fou. Il avait cherché à mettre la main sur Anaïs Degas afin de regarder de plus près celle qu'elle avait autour du cou. En vain, elle s'était comme évaporée. Il finit par aller se servir lui-même un autre verre.

Shéhérazade abandonna sa tentative. Elle s'assit avec une lueur malicieuse dans les yeux.

– Où en étions-nous ? demanda-t-elle.

– À la question de la preuve de vos accusations, répondit Foulque Couterie. Car c'est là que le bât blesse : vous n'avez aucune preuve de ce que vous avancez.

Les deux avocats échangèrent un rapide coup d'œil. Voilà pourquoi ils avaient accepté de les recevoir, c'était pour savoir ce qu'ils avaient dans leur jeu.

– Nous avons l'heure du décès, riposta Shéhérazade.

– L'heure de l'accident est indéterminée, puisqu'il a été établi que le sans domicile fixe a agonisé dans son sang sur le bord de la route.

– Je préfère monter dans ma chambre..., haleta Margot.

– Il n'en est pas question, intervint son père. Nos invités vont bientôt partir, soyons tous là pour les raccompagner.

À cet instant, Miljana Rémus entra dans la pièce sans frapper. Elle avait le visage bouleversé, elle avait dû se cacher de l'autre côté du chambranle pour écouter la conversation. La gorge nouée, elle demanda seulement si, avant de quitter son service, elle devait préparer des infusions. Elle repartit en lançant un regard plein de désarroi aux avocats de son fils.

– Vous avez raison, reprit Shéhérazade, de rappeler que l'heure à laquelle la collision s'est produite est incertaine. Il était peut-être 19 h 30, ou bien 19 h 45 ou bien 20 heures. Néanmoins, dans les deux premiers cas, Valentin pouvait très bien être au volant de la voiture. Car de la porte d'Auteuil à la porte Maillot, ou même à la porte de votre maison, il faut moins d'un quart d'heure pour effectuer le trajet. Je le sais puisque je l'ai moi-même chronométré.

Clay'h tourna vivement la tête vers elle. Comme elle bluffait bien !

– Vous étiez au volant d'une Ferrari lorsque vous teniez le chronomètre ? fanfaronna Valentin.

– Vous faites bien de me rappeler ce détail, rétorqua Shéhérazade cinglante. Car avec un tel engin vous pouviez également être chez vous aux environs de 20 heures et ainsi entrer dans le troisième cas de figure. Celui qui accuse Dante, par conséquent.

– À présent, ça suffit ! intervint Foulque Couterie. Nous sommes tous là pour témoigner que mon frère est arrivé avant 20 heures, quand exactement nous ne saurions le dire avec précision puisqu'il y avait ici une réception avec beaucoup de monde qui nous accaparait.

Il énonçait les phrases comme s'il répétait un texte.

– En revanche, continua-t-il, nous pouvons tous témoigner que Valentin n'avait pas l'air de quelqu'un qui venait de renverser une personne. Il n'était ni affolé, ni apeuré, ni bouleversé...

– Je monte dans ma chambre ! souffla Margot.

Elle suffoquait. La main sur la poitrine, elle cherchait à respirer. Elle se levait quand son frère cria en dardant sur elle des yeux durs :

– J'ai dit : *tous*.

Elle se rassit.

– Ainsi, reprit calmement le fils aîné, vous avez devant vous toute une famille respectable et honnête prête à témoigner.

– Et même, s'il le fallait, témoigneront également tous vos amis qui se trouvaient à la réception ce soir-là, ironisa Clay'h.

– Je ne pense pas que le procureur aura besoin de leur version des faits, rétorqua l'autre sur le même ton. La nôtre suffira.

Contre toute attente, Shéhérazade se leva, son sac à main sur l'épaule.

– Bien ! s'exclama-t-elle. Je crois qu'on a fait le tour de toutes nos... hypothèses. Nous n'allons pas vous déranger plus longtemps. On y va, Mathis ?

Il la contempla avec des yeux ronds, surpris et indécis.

– Euh... oui ! Si tu le dis.

Shéhérazade prit congé en leur serrant la main à chacun. Elle tint plus longtemps celle de Margot dans la sienne. Cette dernière garda ensuite le poing fermé.

– Merci de nous avoir reçus, grommela Clay'h.

Il ne salua personne, prit sa serviette et son imperméable en homme qui n'avait pas fini d'en découdre et qu'on sortait trop tôt du ring.

En regagnant la voiture, il fit aussitôt part à sa collaboratrice de son mécontentement. Lui voulait rester et continuer à les cuisiner.

– Aucun n'aurait craqué, assura Shéhérazade en ouvrant la portière de la voiture. Foulque Couterie se comporte en véritable chef de clan. Il contrôle et domine tous les membres de cette adorable famille.

– Et puis c'était quoi ce cinéma avec ton téléphone portable ? dit-il en démarrant. Tu ne pouvais pas sortir sur la terrasse ?...

Elle expliqua que sa remarque de ce midi sur le fait qu'ils n'étaient pas des détectives privés mais des avocats, lui avait donné l'idée de photographier discrètement Margot durant l'entretien avec son appareil.

– Pourquoi elle ? s'étonna-t-il.

Elle avait eu une intuition en observant la façon dont se comportait la famille, lui répondit-elle. Elle trouvait que Margot était si abattue par le sort de Dante qu'elle en était restée muette. Mais pas seulement de douleur, d'hostilité également. Elle suit à contrecœur la horde familiale.

– Elle est la seule à avoir une conscience, c'est tout, conclut l'avocat en faisant une marche arrière.

Shéhérazade secoua la tête.

– Non, dit-elle. Je crois que la mystérieuse « Florence », c'est elle.

Clay'h pila.

– Quoi ? cria-t-il dans l'habitable.

Shéhérazade plaqua ses mains sur ses oreilles.

Elle faisait durer le suspense, elle souriait de toutes ses dents.

– Alors, accouche !

– Ce sont des jeunes gens amoureux, expliqua-t-elle. Et pour une raison que j'ignore encore, ils ne peuvent se voir qu'en cachette. Margot a loué l'appartement sous le nom de Florence Aligièrre pour qu'ils puissent se voir.

– Pourquoi sous ce nom ?

Le sourire de contentement de la jeune femme devint un rire de gorge. Shéhérazade était un peu orgueilleuse. Elle était assez fière de sa culture, de ses connaissances, de ses succès et d'elle-même. Elle se tourna à moitié vers Clay'h et l'interrogea d'abord du regard.

– Tu ne vois pas ? C'est simple pourtant. Notre client a pour prénom Dante. Comme le plus célèbre des poètes italiens : Dante Alighieri. Nos deux tourtereaux ont francisé son nom...

– Aliguière !...

– Parfaitement. Et Margot a pris le prénom de Florence, car c'est à Florence que l'auteur de la *Divine Comédie* est né. C'est aussi dans cette ville qu'il est tombé amoureux de Béatrice Portinari qui fut son inspiratrice.

Elle prit un air sombre.

– Qu'est-ce qu'il y a ? demanda-t-il.

– Eh bien, l'amour de Dante pour Béatrice fut malheureux. Sa muse est morte jeune, et le poète n'a pas cessé de la pleurer le restant de ses jours, répondit-elle. Espérons que le sort de Dante et de Margot sera moins tragique !

– Tu n'en fais pas un peu trop là ? s'amusa-t-il.

Pourtant, il était impressionné. Shéhérazade avait réussi à lui faire décoder le palindrome du Guetteur et à ainsi repartir sur les traces de sa fille. À présent, elle permettait d'élucider un des mystères du dossier.

– Toujours est-il, poursuivit-elle, que je vais montrer mes photos à sa logeuse et on verra bien si elle la reconnaît. Moi je suis sûre de mon coup ! Ça ne peut être qu'elle !

Après un silence, Shéhérazade répéta qu'elle ne voyait pas pour quelle raison ils cachaient leur amour, pourquoi leur client ne leur avait pas tout simplement avoué que celle qui pouvait corroborer sa version des faits était Margot Couterie.

– Est-ce que c'est parce que Dante est le fils de leur employée de maison ?

– Non, dit Clay'h. C'est parce qu'il a été l'amant d'Inès Couterie. C'est à elle qu'ils cachent leur amour.

Il l'avait deviné dès la première entrevue, quand, dans le petit salon, Inès Couterie avait demandé des nouvelles de Dante. Son inquiétude était celle d'une femme amoureuse. Puis lorsqu'elle avait froissé dans sa main la fleur de l'arum : elle étouffait alors sa douleur. Il en avait eu ce soir la confirmation.

Ce fut au tour de Shéhérazade d'être stupéfaite.

– On nage en pleine tragédie grecque, s'exclama-t-elle.

– En plein vaudeville, tu veux dire ! Il ne manque plus que

les portes qui claquent et un majordome guindé pour les rouvrir.

Il allait redémarrer quand il questionna :

– Au fait, j’ai remarqué que tu as longuement serré la main de Margot. Que voulais-tu lui faire comprendre ?

– En réalité, je lui donnais quelque chose. La carte de visite de notre cabinet. Dans le cas où elle souhaiterait nous parler.

Clay’h siffla d’admiration.

– Pas mal ! Je n’y ai vu que du feu.

– Espérons que les autres aussi !

Chapitre 19

Le temps avait changé dans la nuit. Le vent soufflait à présent du nord. L'air était si vif que Clay'h avait boutonné jusqu'au cou son imperméable et remonté le col. Il était adossé contre la portière d'une voiture de police et fixait la porte de sortie de la brigade criminelle. Il attendait Mélanie Vincent. Elle fut l'une des dernières à sortir. Il appela :

– Commissaire Vincent !

Elle chercha des yeux dans l'obscurité de la cour du 36, quai des Orfèvres la voix qui l'appelait.

– C'est vous ? Mais que faites-vous ici à pareille heure ? (Elle regarda sa montre à la lumière des escaliers qu'elle venait de descendre.) Il est presque 22 heures !

Il avança vers elle.

– Je vous attendais.

– Pourquoi ne pas avoir pris un rendez-vous ? demanda-t-elle, surprise.

– Je voulais vous parler en privé... Je veux dire, sans nos étiquettes respectives, expliqua-t-il confusément.

Elle fut aussitôt sur la défensive.

– En service ou en dehors, je reste officier de police. J'imagine qu'il en va de même pour vous, maître. Vous n'êtes pas avocat que la moitié de la journée.

Deux ou trois de ses collègues sortirent à leur tour, ralentirent à leur hauteur, puis regardèrent Mélanie avec insistance avant de lui dire bonsoir.

– Venez ! Sortons. Ils vont s'imaginer que vous êtes mon petit ami.

On ne lui en avait pas connu depuis son divorce, c'est-à-dire depuis plus de quatre ans. Il se murmurait à la Crim qu'elle avait eu quelques aventures avec des collègues de province venus à Paris dans le cadre d'enquêtes interservices. Mais ce n'étaient que des rumeurs. Quelques collègues au 36 s'y étaient essayés, mais elle avait rapidement repoussé leurs avances.

Sur le trottoir, Mélanie noua un foulard à son cou, et Clay'h contracta les épaules.

– Vous ne voulez pas qu'on aille prendre un verre dans une brasserie du coin ? C'est mieux que de rester en plein courant

d'air.

Elle l'examina, détourna les yeux, les attacha de nouveau sur lui puis regarda ses pieds. Elle hésitait. Ça lui disait bien. Elle n'avait pas envie de rentrer chez elle. La situation devenait de plus en plus difficile avec Lucas à la maison, les disputes étaient de plus en plus fréquentes, les portes claquaient, son fils se rebellait tous les jours un peu plus, elle perdait le contrôle. D'un autre côté, ce type était l'avocat de la défense, c'est-à-dire du criminel qu'elle avait arrêté. Pas vraiment un ennemi, mais un adversaire quand même.

– Ce que j'ai à vous dire ne prendra que quelques minutes, insista-t-il.

Elle prit l'attitude d'une personne qui se forçait. Elle soupira, fit la grimace, dodelina de la tête.

– OK ! Mais juste cinq minutes alors !

Dans la brasserie, elle se fit encore prier pour ne pas rester debout au comptoir, mais s'installer en salle.

– Et pour monsieur, ça sera ? demanda le serveur.

Il aurait bien bu une fine, mais il n'osait pas. Il biaisa.

– Un gloria.

Elle plissa le front, intriguée.

– Qu'est-ce que c'est ?

– C'est un café avec une goutte d'eau-de-vie.

Le serveur apporta la commande. Aussitôt elle s'empara de sa cuillère et dit :

– Je peux goûter ?

Cela l'amusa. Il poussa sa tasse vers elle.

– Beurk ! fit-elle. C'est drôlement sucré en plus !

Elle s'empressa de boire une gorgée de son café pour faire passer le goût de l'eau-de-vie.

– Il n'y a personne qui vous attend ? questionna-t-il de but en blanc.

– Et vous ?

– Non.

– Moi non plus, répondit-elle avec une fausse assurance.

Il remarqua le léger rictus qui fit trembler sa lèvre.

– Vous m'avez dit que vous étiez divorcée. Mais vous avez quelqu'un ?

Elle leva le pouce et l'index qui formèrent un angle droit.

– *Primo*, commença-t-elle, c'est moi le flic, c'est moi qui pose les questions. Et *deuzio*, on ne parle pas de nos vies privées.

Elle replaça sa main autour de sa tasse.

– Justement ! De quoi vouliez-vous m'entretenir ?

Clay'h caressait le lobe de son oreille. Ça ne s'étirait pas

assez en longueur selon lui. Il avait besoin de plus de temps pour la séduire. C'était son but. Il avait senti chez elle la fêlure, la faille de la femme abandonnée. Elle était vulnérable. Cela ne voulait pas dire que Mélanie Vincent n'était pas la femme forte, volontaire, intelligente qu'elle offrait à voir. Elle n'avait jamais tremblé devant Degas qui, dans le fond de sa cellule, éprouvait pour elle une rancune mêlée d'une certaine admiration. Pour l'exprimer, celui-ci disait à Clay'h :

– Si j'étais le Guetteur, jamais je ne ligoterais une femme pareille.

Mathis avait deviné le défaut de sa cuirasse lorsque, dans la cour du 36, il l'avait sentie embarrassée devant ses collègues... C'était comme pour Inès Couterie. Il avait perçu sa fragilité lorsqu'elle avait jeté par terre l'arum qu'elle venait de froisser, laissant la fine poudre jaune de sa fleur s'éparpiller sur le tapis rouge.

– Vous ne voulez pas manger un morceau ? proposa-t-il. Quelque chose de vite fait.

Elle rit.

– Avec vous, c'est toujours censé être rapide !

Finalement, c'est elle qui fit signe au serveur. Elle commanda deux croque-monsieur et deux bières. Zut ! Il aurait préféré du vin. Elle revint à la charge :

– En attendant qu'on nous serve, je vous écoute !

Impossible de se dérober. Il pouvait encore gagner du temps et faire d'une pierre deux coups. Il commença par expliquer qu'il avait un service à lui demander : l'adresse d'Anaïs Degas. Il avait essayé de la retrouver grâce à ses contacts dans les commissariats, mais elle n'apparaissait dans aucun fichier. Elle n'avait pas de voiture et n'avait jamais déposé plainte de sa vie. Elle utilisait des postes restantes pour son courrier. Il avait même tenté d'avoir son adresse par son père.

– Pour quoi faire ? avait demandé celui-ci.

Dès qu'il s'agissait de sa fille, il n'était plus le même. Mais était-il sincère ? Montrait-il son vrai visage ou souhaitait-il seulement la tenir éloignée du procès et de l'énorme battage médiatique qui allait nécessairement l'accompagner ?

– C'est notre témoin clé, avait essayé de le convaincre Clay'h. Les jurés vont vous découvrir à travers elle. Une fille est la personne la plus proche de son père. Elle sait si, oui ou non, il est ce monstre capable de... Je veux dire un homme susceptible d'ôter la vie.

Degas réfléchissait tout en contemplant ses mains immenses passées dans les anneaux. Il faisait cela chaque fois

qu'il avait une décision importante à prendre.

– Je lui parlerai d'abord, décida-t-il. Ensuite nous irons au parler pour vos entretiens. Vous n'avez pas besoin d'aller chez elle pour ça, n'est-ce pas ?

– Non, bien sûr... Mais il faut une autorisation spéciale pour obtenir ces parloirs.

– C'est votre boulot. Vous ne verrez plus Anaïs en dehors de ma présence.

Clay'h souhaitait que Mélanie Vincent l'aide. Il le lui dit. Elle était commissaire à la brigade criminelle, elle avait accès à des fichiers verrouillés, comme par exemple celui de la Sécurité sociale. Il aurait pu demander l'info à Armelle, elle était procureure. Mais il n'avait pas envie de passer une heure avec elle dans un hôtel discret du quartier du palais. Ni même de trouver une excuse pour décliner cette galipette.

Il but une gorgée de sa bière que le serveur venait d'apporter.

– Voilà, dit-il, je cherche à localiser Anaïs Degas.

– Pourquoi passer par moi ?

– Je n'arrive pas à dégoter son adresse. Son père la tient à l'écart.

Elle reposa son verre qu'elle portait à ses lèvres. Son visage affichait une expression à la fois ironique et méprisante.

– Degas sensible aux autres, c'est nouveau ça !

– Détrompez-vous, il ferait n'importe quoi pour sa fille.

Mélanie secoua la tête.

– Ça, c'est ce qu'il veut faire croire. Ça le rend humain. Ça lui permet de manipuler les autres qui baissent la garde en ressentant pour lui de la compassion. Mais c'est faux. Il la sacrifierait si c'était nécessaire à sa survie.

Elle parlait de lui avec assurance, comme une technicienne qui connaîtrait par cœur une machine, son mode de fonctionnement et son mécanisme. Clay'h se dit non sans fébrilité qu'à la barre, lorsqu'elle viendrait déposer pour expliquer aux jurés son enquête, elle allait être redoutable à contrer.

– Vous faites erreur, il l'aime sincèrement.

Elle eut un moment d'absence. Elle regardait les passants à travers la baie vitrée de la brasserie, mais semblait ailleurs et soucieuse. Triste, même. Elle sursauta à l'arrivée du serveur qui apportait les assiettes.

Ils mangèrent en silence, chacun absorbé dans ses pensées.

Clay'h était obsédé par la chaîne d'Anaïs. Par sa réponse insolente aussi : « Elle appartenait à la dernière victime de mon père. » Ève en avait une semblable qu'elle avait portée un temps, puis égarée. Anne le lui avait confirmé par téléphone.

– Pourquoi me demandes-tu ça aujourd'hui ? avait-elle questionné avec anxiété. Il y a du nouveau ? Tu as appris quelque chose ?

Clay'h pouvait entendre les craquements du boîtier de son portable qu'elle serrait très fort. Il lui avait alors répondu que depuis plusieurs jours, il rêvait de cette chaîne sans savoir pourquoi. Anne avait gardé longtemps le silence comme si elle voulait confier qu'elle aussi faisait des rêves atroces. Puis elle avait raccroché brusquement sans un mot.

– Je pensais que vous alliez me parler de la victime des Batignolles, reprit Mélanie toujours sur la défensive.

– Pour quoi faire ? Je sais que vous vous braquerez, dit-il, l'œil limpide.

Elle continua pourtant à le dévisager.

– Ça me gêne de vous communiquer un élément privé sans le consentement de l'intéressée, répondit-elle.

– Je comprends. Mais ce n'est pas pour une mauvaise cause. Je vais bâtir ma défense autour d'elle. Je souhaite la convaincre de venir témoigner à la barre.

– Elle refuse ? interrogea Mélanie avec étonnement. Elle croit pourtant dur comme fer à l'innocence de son père.

– Justement, c'est de cette conviction que j'ai besoin ! Parce que franchement, à part elle, je n'ai pas grand-chose pour me battre à armes égales avec l'avocat général.

Clay'h cherchait à culpabiliser son interlocutrice. Car si l'enquête sur l'inconnue des Batignolles était liée au dossier du Guetteur comme il le pensait et qu'en plus les éléments étaient favorables à la défense, Mélanie Vincent éprouverait des remords. Elle n'était pas une flic malhonnête, d'ailleurs elle cachait mal ses problèmes de conscience.

– Je vais voir ce que je peux faire, concéda-t-elle.

Malgré des remerciements vifs et un sourire franc, elle le fixait toujours avec défiance. Il fallait la mettre davantage en confiance, mais il ne trouvait pas la façon d'y parvenir. Le serveur revint, débarrassa, demanda s'ils voulaient autre chose.

– Deux autres bières, dit-il précipitamment de peur qu'elle ne refuse et veuille s'en aller.

Et puis, à tout hasard, il interrogea :

– Vous avez des enfants ?

Il remarqua de nouveau ce rictus qui fit trembler sa lèvre

inférieure. Il comprit que son air préoccupé avait quelque chose à voir avec ça. Et lorsqu'elle répondit par l'affirmative.

– Oui. Un garçon... Un ado un peu difficile en ce moment.

Il décida de tirer avantage de cette confiance.

– C'est un peu normal. Vous l'élevez toute seule.

– Et puis il a quinze ans, confirma-t-elle.

– C'est encore plus normal, c'est l'âge qui veut ça.

Il utilisait également cette technique de mise en confiance lors du premier entretien avec des délinquants farouches. On parle de tout et de rien, simplement, sans grandes phrases et sur un ton familier.

– Il s'appelle comment ?

– Lucas. C'est moi qui ai choisi ce prénom. Son père n'était pas là à sa naissance.

Il hocha la tête. À son tour maintenant de livrer quelque chose.

– Moi, j'ai une fille. Je devrais dire une jeune femme. Elle a dix-neuf ans maintenant.

Elle ne vit pas son visage se crispier. Elle avait les yeux baissés sur des grains de sucre qu'elle faisait rouler sous son doigt.

Il attendit les verres de bière pour reprendre :

– Il a des difficultés à l'école ?

Elle haussa les épaules et éclata d'un rire nerveux, très rauque.

– Si ce n'était que ça ! Je serais une mère presque comme les autres.

– De la drogue ?

Elle agita la main.

– Non, non. Ni drogue ni alcool. Rien de tout ça.

– Que peut-il y avoir de pire ? demanda Clay'h étonné.

Le regard qu'elle leva sur lui était intense : il exprimait à la fois de la colère, mais aussi de l'horreur et du désarroi. Clay'h pensa alors que son fils était dans une secte sataniste. Il le lui dit. Elle rétorqua :

– C'est presque ça... Il est dans une mouvance d'extrême droite.

La surprise de Clay'h fut telle qu'il resta sans voix. Il la contemplait avec incrédulité, le front plissé et la bouche ouverte. Elle ajouta avec un sourire amer :

– C'est le comble, hein ? pour un fils de commissaire ! Je le vois tous les jours faire et dire des choses qui devraient l'envoyer dans le quartier pour mineurs d'une prison. Et je ne sais même pas comment il en est arrivé là.

Sa main tremblait en roulant les minuscules grains blancs

sur la table :

– J’imagine que c’est de ma faute, murmura-t-elle. Il a trouvé des gens qui se sont intéressés à lui et qui l’ont écouté. C’était une proie facile. Il était souvent seul, je n’ai plus été présente pour lui à partir du moment où on m’a confié l’enquête sur le Guetteur.

Ses yeux soudain se troublèrent. Elle battit plusieurs fois les paupières pour retenir ses larmes.

– Je me suis tellement investie dans la traque de votre client que sur sa piste, j’ai perdu mon fils.

Clay’h baissa la tête et murmura :

– Excusez-moi...

Elle se méprit. Elle crut qu’il regrettait de l’avoir amenée à parler de Lucas, alors qu’il se reprochait d’avoir abusé de sa confiance. Elle esquissait un geste de la main pour le détromper, mais son chagrin, soudain libéré, la submergea. Elle se leva précipitamment et souffla :

– Je reviens !

Elle alla se réfugier dans les toilettes. L’eau qu’elle se passait sur la figure n’apaisait rien, elle sanglotait sans pouvoir s’arrêter, au-dessus d’un lavabo crasseux et en face d’un miroir fendu. Lorsque la minuterie s’éteignit, elle ne la ralluma pas.

Elle n’entrait jamais dans la chambre de Lucas en son absence, seulement pour vérifier qu’il n’avait pas laissé traîner du linge sale. Ce jour-là, en poussant sa porte, elle aperçut une boule de tissu roulée sous son lit. Elle pensa que c’était un tee-shirt qu’il avait oublié de mettre dans la corbeille à linge. Elle la tira, la boule de nylon se déplia, c’était un drapeau des phalangistes : une fourche noire munie de cinq flèches sur un fond de couleurs rouge et noir. Elle n’avait jamais vu ce symbole auparavant, elle ignorait ce qu’il représentait. Elle replaça le drapeau là où elle l’avait trouvé.

Par la suite, elle fut surprise de la précaution qu’elle avait eue. De replacer sa découverte comme si elle n’y avait pas touché. C’était comme si elle pressentait que cet objet n’était pas inoffensif. Une vague inquiétude, un malaise indéterminé, la gagna peu à peu. Elle alluma l’ordinateur et chercha sur Internet. Elle trouva. D’abord, elle se dit que ce n’était qu’un morceau de tissu sans danger, que son fils comme elle ne savait pas ce qu’il représentait. Le commentaire qui accompagnait la reproduction était rassurant. Il expliquait que le fascisme, ce n’était pas le nazisme et qu’il y avait une différence entre les phalangistes espagnols et les fascistes italiens, même s’ils s’en étaient inspirés. Mais qu’il fallait bien faire la distinction entre les trois. Elle céda

à la mauvaise foi, elle se contenta sur le moment de cette explication.

Le soir, à table, elle tenta de l'interroger habilement. Mais Lucas répondait soit par monosyllabes, soit de manière inintelligible. Tout à coup, quelque chose la frappa. Elle réalisa qu'il ne lui parlait plus de ce qu'il faisait les après-midi où il n'avait pas cours au collège. Elle-même ne lui demandait plus à quoi il occupait son temps libre. À cet instant, une angoisse aiguë serra sa poitrine et ne la quitta plus. La nuit venue, elle ne parvint pas à s'endormir. Elle tournait dans son lit tantôt imaginant le pire, tantôt se rassurant. Le lendemain, elle décida d'en avoir le cœur net. Elle allait le suivre après sa sortie du collège. Comme un suspect. La surveillance fut difficile à mener, car elle n'en parla pas à son coéquipier ni à quiconque de son groupe d'enquête. Ils travaillaient dur sur l'arrestation du Guetteur et ça concernait sa vie privée. Il ne fallait pas tout mélanger. Elle dut jongler avec de faux rendez-vous chez le médecin, chez le dentiste, à la banque, de prétendues réunions de service, etc.

Elle le vit les deux premiers jours en compagnie d'un groupe de garçons aux cheveux ras, vêtus de bombers verts et de jeans dont le revers était retourné jusqu'au-dessus de la cheville sur de grosses chaussures noires montantes. Ils squattaient des squares et buvaient des bières tout en laissant divaguer autour d'eux des molosses. Le choc de découvrir son fils en train de s'enivrer fut tel qu'elle eut dans un premier temps le réflexe de décrocher sa radio pour appeler une patrouille. Mais elle se ravisa. Elle voulait découvrir d'où provenait le drapeau, qui son fils fréquentait.

Le vendredi après-midi, Lucas quittait l'établissement à 15 heures. Ce vendredi-là, elle le vit monter dans une petite voiture bleu pétrole, jetant familièrement son sac à dos à l'arrière comme si ce n'était pas la première fois qu'on venait le chercher. La voiture roula en direction de l'ouest de Paris, quitta la capitale pour s'arrêter en pleine campagne. Elle entra dans un terrain clôturé par un grillage et gardé par des chiens de combat. Il était impossible pour elle de les observer sans être vue. Elle dut se résoudre à passer et à repasser sur la route qui longeait le terrain.

Ce qu'elle aperçut l'anéantit. Son fils qui faisait le salut fasciste, son fils qui tirait au Glock sur des bottes de paille, son fils qui se livrait au krav-maga, une technique de combat rapproché utilisée dans l'armée, son fils qui éventrait des packs de bière... Elle était tellement sous le choc qu'elle laissa filer sa voiture et versa dans le bas-côté.

Que s'était-il passé pour que son petit garçon, certes un peu

turbulent, mais aimant, câlin, qui avait peur d'aller dans les Vosges chez ses grands-parents à cause du vent qui souffle la nuit dans les grands sapins noirs, ait pu devenir ce guerrier excité et haineux ?

Il y avait eu pourtant des signes avant-coureurs, elle en prenait conscience seulement maintenant. Depuis trois ans, Lucas ne voulait plus se lever pour aller au collège. Il fallait batailler une heure durant avant de parvenir à le faire monter dans la voiture. Lorsque son père était parti, il avait eu la même attitude, mais avec des accès de vomissements en plus. Puis ses résultats scolaires avaient chuté et parallèlement ses professeurs se plaignaient de plus en plus de son comportement en classe. Ensuite ces tags dont il avait recouvert les murs des toilettes de son établissement. C'était pour cette raison qu'il était passé, sans sa présence à ses côtés, en conseil de discipline, elle y repensait toujours avec amertume. C'était le jour où elle attendait Quai des Orfèvres la décision du juge d'instruction d'avaliser son enquête et de renvoyer le Guetteur devant les assises. Ce jour-là, l'ordonnance du magistrat lui avait paru la chose la plus importante au monde.

Les signes précurseurs devinrent l'année passée des signaux d'alerte. Des collègues des UPQ¹ l'appelaient régulièrement pour venir chercher Lucas qui un soir avait rayé des voitures, un autre mis le feu à des poubelles, un autre encore tenté de casser les portes vitrées d'une résidence. Il s'était fait renvoyer de deux collèges, mais elle avait alors pensé, comme cet avocat, Clay'h, que c'était l'âge qui voulait ça. Et aussi que c'était la faute de son père qui avait oublié jusqu'à l'existence de son fils et ne donnait plus signe de vie.

Elle s'était à l'époque laissé convaincre par une psychologue de l'Éducation nationale de placer Lucas dans un centre pour adolescents en difficulté. Il en était ressorti deux mois plus tard changé. On aurait dit que sa colère était désormais rentrée, ça se voyait à ses yeux qui devenaient durs et à sa respiration qui se faisait saccadée lorsqu'on le contrariait.

Mais n'était-elle pas elle aussi responsable de la métamorphose de son fils ? Elle laissait traîner partout le dossier du Guetteur, obsédée par son enquête, l'ouvrant tout le temps et partout sans prendre conscience qu'il y avait à l'intérieur des descriptions de crimes insoutenables, des clichés insupportables. Elle en parlait aussi, à table, devant la télé, au téléphone, avec des collègues qui passaient à la maison...

Elle pensait à présent que les racines du mal prenaient leur source plus loin. Dans sa propre pensée à elle. Ne clamait-elle pas

depuis toujours qu'elle était favorable à la peine de mort, qu'il existait des hommes dont le rachat était impossible, qu'ils étaient le mal personnifié ? Elle expliquait que son travail était une guerre de chaque instant contre des ennemis de plus en plus forts, de plus en plus violents, de plus en plus incontrôlables. Que le monde était envahi par les ténèbres et plein de victimes innocentes. Elle pensait ne parler que de son boulot alors que ses propos atteignaient l'adolescent. Il dut trouver que les discours radicaux de ses nouveaux amis résonnaient du même écho que ceux de sa mère.

On ouvrit brusquement la porte et on alluma la minuterie. La lumière lui brûla les yeux.

Puis on s'exclama :

– Oh, pardon !... Je me suis trompé de porte.

L'homme poussa la porte d'à côté. Elle cacha son visage jusqu'à ce que la minuterie s'éteigne de nouveau.

Lorsqu'elle réussit à se dégager du bas-côté, elle retourna en trombe à Paris, avec le gyrophare sur le toit et klaxonnant sans cesse. Arrivée chez elle, elle se précipita dans la chambre de son fils et la fouilla fiévreusement. Elle découvrit, caché entre le matelas et le sommier, un livre intitulé *Les Carnets de Turner*. Elle lut les premières pages qui racontent l'histoire de milices nationalistes américaines qui prennent le pouvoir et commencent par pendre des Juifs et des Noirs au hasard dans les rues. Elle le feuilleta plus avant. C'était un brûlot haineux qui incitait à la guerre civile contre la démocratie moderne, ennemie de la race blanche. Elle demeura d'abord tétanisée au pied du lit. Elle entendait, très près, presque à son oreille, un bruit sec, sonore et répétitif. Elle mit du temps à comprendre que c'étaient ses dents qui claquaient.

Elle attendit le retour de son fils dans la cuisine, le livre déchiré devant elle. La dispute éclata dès que Lucas le vit en lambeaux sur la table. Elle s'y était mal prise. Aujourd'hui, elle s'en rendait compte. Au lieu de lui demander des explications comme une mère était censée le faire avec son fils, elle s'était comportée en fonctionnaire de police. Elle lui précisa que le livre du leader néonazi était interdit en France, qu'il contrevenait à l'article 24 de la loi de 1881 et qu'à le détenir il encourait cinq ans de prison et 45 000 euros d'amende. Son fils la défia :

– Arrête-moi, puisque c'est ton boulot !... T'es toujours au boulot même à la maison !

Il lui avait présenté avec fougue ses poignets afin qu'elle lui passe les menottes. Elle l'avait giflé pour la première fois de sa vie.

La minuterie se ralluma, mais la porte ne se refermait pas. Elle se retourna. Clay'h se tenait dans l'entrebâillement retenant le battant d'une main.

– Vous venez ? dit-il doucement.

Elle essuya vivement les larmes sur ses joues.

– Donnez-moi une minute, répondit-elle.

Elle ressortit les yeux rougis et gonflés, et le teint pâle. Clay'h, debout à côté de leur table, tenait son foulard et son sac à main. Il lui proposa de marcher un peu. Elle accepta. Ils traversèrent le pont Saint-Michel et descendirent le quai des Grands-Augustins. La nuit était claire et fraîche. Ils marchaient lentement, silencieusement, réalisant d'une manière confuse qu'ils n'avaient pas envie de se quitter. Ils étaient seuls depuis si longtemps que la tendresse, le désir d'être avec l'autre leur parurent presque nouveaux et étranges. Mais lorsque, sur le pont des Arts, un coup de vent manqua emporter le foulard de Mélanie et que Clay'h le rattrapa, ils surent. Il garda la main sur son épaule, elle approcha son visage, puis murmura dans son cou :

– Emmenez-moi chez vous.

Chapitre 20

Elle s'était glissée hors du cabinet alors qu'il faisait encore sombre. Elle avait fini de s'habiller sur le palier. Mathis dormait toujours. Elle avait tiré doucement la porte, mais le bruit de la serrure avait retenti. Le son l'avait fait dévaler les escaliers et partir en courant une fois dehors. L'avenue de l'Opéra était vide, mais il lui semblait qu'une infinité d'obstacles invisibles l'empêchaient de fuir assez vite. Elle s'arrêta.

« Pourquoi est-ce que tu t'enfuis ? De quoi est-ce que tu as peur ? »

Elle se retourna. Mathis n'avait rien entendu, il ne la rattrapait pas. Alors elle éprouva un sentiment contraire. Elle aurait voulu qu'il ait entendu la serrure se refermer et qu'il l'ait empêchée de partir. Maintenant elle se reprochait sa fuite.

Elle n'avait ressenti aucune crainte lorsque, allongés sur le canapé, il avait passé ses mains sous son body et avait commencé à la déshabiller. Quelques instants auparavant, l'incongruité du lieu l'avait fait rire et l'avait détendue. Mais quand son corps nu s'était approché du sien, puis qu'elle avait senti son sexe entre ses cuisses, elle avait été prise de panique et l'avait repoussé. Devant le regard incrédule de Clay'h, elle avait caché son visage dans ses mains. Son affolement augmentait. Alors elle s'était recroquevillée, le visage toujours dissimulé.

L'instant d'après, elle avait senti un vêtement se poser sur son épaule. Puis une main caresser ses cheveux. Comprendait-il cette honte ? L'absence de confiance en soi, bien que le désir soit là ? La peur de ne plus savoir répondre aux caresses de l'autre ? D'être malhabile, contractée, décevante ? Est-ce qu'il pouvait comprendre la terreur d'une femme qui n'a pas fait l'amour depuis longtemps ?

Ensuite elle avait senti un léger baiser frôler sa tempe, puis elle avait perçu des froissements de tissu : il se rhabillait. Son estomac s'était noué et à cet instant elle aurait aimé avoir des ailes pour s'échapper par la fenêtre.

Il s'éloignait. Elle avait écarté deux doigts et avait vu ses pieds nus se diriger vers le couloir. Il se rendait dans la cuisine ; avaient résonné alors des bruits de tasses, de cuillères et d'eau qui coulait. Une bouilloire s'était mise à siffler ; le son aigu l'avait

transpercée. Il était revenu avec un plateau qu'il avait déposé sur le sol devant elle. Elle était rhabillée, assise à l'extrémité du canapé.

– J'ai fait du thé. Si vous voulez, je peux vous faire un café.

Sa gorge était serrée, elle avait secoué la tête. Il avait alors versé lentement l'eau fumante sur les sachets de thé passant de temps en temps la langue sur ses lèvres sèches. Il était lui aussi mal à l'aise.

Tout à coup elle s'était troublée, car elle s'était aperçue que ses mains tremblaient. Heureusement, il s'était relevé.

– J'ai oublié le sucre !

Elle avait alors saisi très vite sa tasse et l'avait coincée entre ses genoux serrés. Il était revenu avec un sucrier qu'il lui tendit. Elle avait refusé d'un signe de tête.

Lui était aussi débraillé que s'ils avaient fait l'amour : la chemise ouverte pendait sur son pantalon froissé, les cheveux en désordre. Il ne la regardait pas en face. Il levait les yeux, puis les baissait aussitôt. Il ne buvait pas son thé. Il était embarrassé ; le voir ainsi la paralysait.

Soudain, il avait proposé :

– Nous devrions dormir un peu...

Et, sans attendre sa réponse, il avait reposé sa tasse, s'était emparé de la sienne, et avait emporté le plateau. Durant sa courte absence, elle avait de nouveau été prise de panique. Elle rassemblait ses affaires pour fuir quand il avait surgi dans la pièce. Il avait sous le bras une couverture. Elle commença une phrase :

– Je crois plutôt que je devrais...

Mais la pièce a été tout à coup plongée dans la pénombre. Il avait éteint l'halogène, les lumières de la ville seules l'éclairaient. Elle avait jeté des regards éperdus de tous côtés, attendant qu'il eût le dos tourné pour courir vers la porte, mais soudain tout était devenu noir. Il venait de tirer les rideaux. Elle entendait son cœur battre dans sa gorge. Elle avait émis un petit cri en sentant une main se poser dans son cou. Celle-ci était descendue ensuite le long de son bras, avait touché son poing et lui avait fait desserrer les doigts. Elle avait lâché la bretelle de son sac, puis sa veste et son foulard. Elle s'était laissé une fois encore déshabiller, avait fermé les paupières pour suivre le frôlement des lèvres et la douceur des caresses. Elle s'était sentie devenir de plus en plus molle, gagnée par une chaleur diffuse qui la fit frissonner.

Elle avait avancé les mains vers la ceinture de son pantalon, l'avait défaits mais lorsqu'elle avait effleuré son membre dur, elle avait reculé. Ensuite, d'une légère pression de la

main sur son ventre, il l'avait fait s'asseoir sur le canapé puis s'allonger. Il s'était étendu contre elle et les avait recouverts avec la couverture. Elle frémissait au contact de la laine rugueuse. Alors il avait passé son bras sous le sien et l'avait enlacée. Elle ne s'était pas endormie.

Elle restait bouleversée, égarée sur le trottoir. Le ciel au-dessus d'elle était d'un blanc crayeux. L'aube se levait. Tout son être désirait retourner vers lui, mais l'appréhension, mêlée à un sentiment de honte et d'impuissance, l'en empêchait.

Finalement elle s'éloigna, d'abord à reculons en contemplant le balcon de Clay'h, avant de s'élancer sur la grande avenue déserte.

Chapitre 21

Clay'h l'appela le lendemain à la brigade. Elle le fit longtemps patienter avant de décrocher.

– Vous avez oublié votre foulard.

– J'ai l'adresse d'Anaïs Degas.

Chacun à demi-mot donnait une excuse pour se revoir. Comme elle était crispée à l'autre bout du fil, ce fut Clay'h qui finit par proposer de se retrouver le soir, dans la brasserie de la veille. Contre toute attente, elle l'invita à dîner chez elle. Son fils était absent, il passait la nuit chez un de ses copains. Elle lui donna son adresse, puis celle d'Anaïs Degas.

– Mais si vous préférez, ajouta-t-elle avec précipitation, vous pouvez laisser mon foulard à l'accueil !

– Non, répondit-il, j'ai vraiment envie de vous revoir.

Mélanie Vincent habitait dans le XV^e arrondissement, au dernier étage d'une résidence construite en longueur dans le style des années 1970 avec une baie vitrée qui donnait sur un vaste balcon rectangulaire. L'ascenseur s'ouvrait devant sa porte, qu'elle avait laissée entrebâillée. Il préféra frapper plutôt que sonner. Elle vint le chercher et il ne put retenir un mouvement de surprise. Elle était habillée d'une robe de lin indigo courte et sans manches. Deux bracelets de cuivre qu'elle portait au poignet gauche constituaient son seul bijou et un léger fard à paupières bleu son seul maquillage. Elle portait aux pieds des sandales fines dont les lanières en cuir clair se croisaient. Elle était ravissante.

Elle prit en riant les fleurs qu'il lui avait apportées. Le bouquet semblait avoir été malmené. Il expliqua que sur le chemin les tiges du bouquet, mal liées, s'étaient défaites et qu'il les avait rassemblées comme il avait pu.

– Je ne suis pas fleuriste !

– J'aurais préféré que vous me disiez que vous n'avez pas l'habitude d'offrir des fleurs aux femmes, répondit-elle en riant toujours.

Il rougit légèrement et s'empressa de lui tendre la bouteille de vin rouge qu'il avait également apportée. En la suivant jusque dans la cuisine où elle préparait des raviolis aux légumes, il se disait qu'elle était bien détendue pour une femme qui hier était si effrayée dans ses bras et ce matin si crispée au téléphone.

Lorsqu'il vit le verre de vin blanc posé à côté du récipient dans lequel elle était en train de préparer la sauce, il comprit qu'elle avait un peu bu pour se détendre.

– Je boirais bien quelque chose, moi aussi ! dit-il familièrement.

Le dos tourné, la tête dans un placard, elle cherchait un vase. Elle se hissa sur la pointe des pieds et allongea le bras. La vision de cette taille longue et fine qui s'étirait le troubla.

– Je vous en prie, servez-vous ! répondit-elle. Il y a du vin blanc sur la table et des alcools dans le salon.

Il alla se servir un gin. Quand il revint, elle débouchait pour l'éventer la bouteille qu'il avait apportée.

– C'est un...

– Pernand-vergelesses. Un cru malheureusement moins connu que les autres grands crus de Bourgogne.

Elle tourna la bouteille de vin blanc qui se trouvait sur la table pour lui présenter l'étiquette.

– Je bois moi-même un pouilly-fuissé.

Il leva un sourcil.

– Je découvre une tout autre femme ce soir !

Elle baissa les yeux de confusion. Il se mordit la langue, ce n'était pas ce qu'il avait voulu dire, il ne comptait pas faire allusion à la nuit de la veille. Il s'approcha de la paillasse.

– Je peux aider ?

– J'attendais que vous le proposiez, s'exclama-t-elle après avoir bu une rapide gorgée de vin. J'avais gardé les oignons à découper. J'ai horreur de ça !

– Et vous croyez que moi j'aime ? répliqua-t-il. Mais j'accepte de le faire parce que vous avez quelque chose qu'il ne faudrait pas gâcher.

Elle s'était approchée de lui pour ouvrir un tiroir :

– Quoi donc ?

– Du maquillage aux yeux.

Elle tourna son visage qui souriait vers lui, il l'embrassa. Elle passa ses bras autour de son cou.

Bien qu'il les ait au préalable passés à l'eau, les oignons le firent pleurer. Il en découpa vaillamment deux, repoussa la planche à découper sur laquelle se trouvaient les fines lamelles et demanda à pouvoir rincer ses yeux. Elle faisait alors griller des pavés de saumon avec le bout d'une cuillère en bois. Elle la tendit par-dessus son épaule et désigna la direction de la salle de bains.

Empruntant le couloir en clignant des paupières, il se trompa de porte, entra dans la pièce de gauche au lieu de celle de droite. C'était un bureau. Une lampe était restée allumée. Devant

lui, un placard ouvert avec des dossiers classés par années. Mélanie en avait un identique dans son bureau de la brigade. Il se précipita sur ceux qui correspondaient aux années d'enquête sur le Guetteur. Rien. Il n'y avait pas de chemise le concernant.

Il était fébrile, tournant sans arrêt la tête vers la porte et frottant ses yeux qui le brûlaient. Il s'accroupit. Le dernier rayonnage était fermé par un panneau mobile. Il le fit coulisser, des classeurs étaient alignés par ordre alphabétique. Le nom de Jacques Degas était tracé au feutre rouge.

Il essuya ses yeux avec un pan de sa chemise. Mais quand il avança la main, il entendit Mélanie crier :

– Vous avez trouvé ?

Il éteignit et fila dans la pièce d'en face :

– Oui, oui !...

– Vous avez besoin de quelque chose ?

– Non, non !

– Il y a des serviettes propres à gauche !

– Merci !... Je les vois.

Son cœur battait à tout rompre. Il aspergea son visage d'eau et rafraîchit sa nuque. Allait-il faire ça ? Serait-il assez salaud pour fouiller dans ses affaires ? Trahir sa confiance, abuser de ses sentiments ?

Il y avait sûrement dans ce dossier ce qu'il cherchait, elle l'avait rangé à l'abri des regards ! Un élément d'une scène de crime, un témoignage, le rapport d'autopsie d'une victime qui pourrait l'aider à faire acquitter Degas. Maintenant qu'il était si près du but, il se demandait s'il aurait les tripes de faire une telle chose et ensuite le courage de se regarder en face. Pas une seconde il n'avait douté de la culpabilité de cet ogre. Ce monstre avait même certainement avalé plus de victimes qu'on en avait retrouvé. Comme avocat, il pouvait le défendre sans scrupule et sans hésitation. C'était son métier, sa fonction sociale. Il y a des médecins qui soignent, des avocats qui défendent, des enseignants qui instruisent sans haine et sans parti pris.

Mais était-ce encore se comporter en avocat et en homme que de s'introduire chez une personne qui lui faisait confiance, pour forcer son placard et la voler ? Il alla s'asseoir sur un tabouret qui se trouvait près de la baignoire. Il contempla un moment les gouttes d'eau qui tombaient de son visage sur le tapis de bain. Et il se dit qu'il aurait encore moins le courage de continuer de vivre si, ne saisissant pas l'occasion, il ne faisait rien pour retrouver Ève.

Elle fut tout à coup dans l'embrasure de la porte.

– Mais qu'est-ce qui vous arrive ?

– Rien... Un étourdissement.

Elle s'empara d'une serviette, s'accroupit devant lui et tamponna doucement son visage.

– Vous ne devriez pas faire ça, murmura-t-il.

– Quoi ? Vous essuyer le visage ?

– Non, vous fier à moi comme ça...

Elle fronça les sourcils et le dévisagea intensément. Elle suivit un moment la trajectoire d'une goutte d'eau sur sa joue.

– Mais tu pleures ! s'écria-t-elle, avant de l'attirer contre elle.

Peu après, nue contre le corps de son amant, elle n'eut plus de crainte.

Elle dormait. Il s'en assura en chuchotant à plusieurs reprises son nom ; elle ne bougeait pas. Sa respiration contre sa joue était régulière. Alors, tout doucement, il dégagea son bras de sous son épaule et se glissa hors du lit. Il chercha à tâtons son pantalon, qu'il enfila dans le couloir. Il prit soin d'allumer la lumière de la cuisine. Ainsi, si elle venait à se réveiller, il pourrait toujours dire qu'il s'était levé parce qu'il avait soif. D'ailleurs, il se servit un verre d'eau qu'il emporta avec lui dans le bureau. Il alluma la petite lampe et laissa la porte à moitié ouverte. Il sortit le dossier de Jacques Degas puis s'assit en tailleur derrière elle.

Comme il s'y attendait, il était méticuleusement classé. Avec des chemises et des sous-chemises sur lesquelles des étiquettes autocollantes indiquaient le contenu. Lorsqu'on connaissait Mélanie, on n'était pas surpris.

Elle était de couleur verte. La pochette qui concernait la victime retrouvée dans les entrepôts des Batignolles était verte – la couleur de l'espérance. Sur l'étiquette était écrit uniquement un prénom : « Solène ». Il l'ouvrit en retenant sa respiration.

Le premier document était le procès-verbal de la patrouille de police qui l'avait découverte. La police avait été appelée parce que des riverains se plaignaient d'entendre nuit et jour des chiens hurler à la mort. Le Guetteur avait enfermé trois chiens affamés avec la victime pour qu'ils la dévorent. C'était ce qu'avait noté Mélanie dans la marge. Les deux gardiens de la paix avaient cassé une fenêtre pour pénétrer à l'intérieur. Ils découvrirent au fond du hangar un matelas sur lequel gisait une jeune fille inanimée ligotée avec tout un réseau de liens, comme prise dans une toile d'araignée. Son corps était mutilé et ensanglanté. Mélanie avait indiqué que l'odeur du sang aurait dû exciter les chiens. Le

Guetteur avait compté là-dessus. Pourtant ces derniers ne l'avaient pas attaquée. Ils avaient tourné autour d'elle durant quarante heures en hurlant sans trêve.

Ensuite venait le rapport de la police judiciaire. Le procès-verbal d'effraction des portes de l'entrepôt signé par Mélanie, et dont Clay'h avait découvert une copie, y était agrafé. Les premières constatations signalaient le décès de la victime. Clay'h étouffa un juron. Il avait espéré que celle-ci fût vivante et qu'elle n'eût pas identifié Degas comme son tortionnaire.

Certains éléments de l'enquête étaient attaquables devant une cour. De sorte qu'avec le témoignage de cette victime, il y aurait eu une possibilité qu'un jury acquitte Degas au bénéfice du doute. Il avait compté là-dessus et c'était certainement ce qu'avait voulu éviter Mélanie en tenant secrète l'existence de cette victime.

Sa seule chance de gagner le procès venait de s'évanouir. Il avait prévu de demander au président de la cour d'assises, en pleine audience, de délivrer un mandat d'amener afin d'entendre la survivante. Mélanie n'aurait pas pu s'y opposer, elle aurait été contrainte de révéler son identité.

– Merde !... C'est foutu !

Il était si déçu, si frustré qu'il était sur le point de refermer le dossier et de quitter l'appartement. D'aller vider une bouteille dans un bar de nuit. Machinalement, il sortit la chemise contenant le rapport de premières constatations du médecin-légiste. Le Dr Maisonneuve signalait en premier lieu la difficulté qu'il avait eue sur place à défaire les liens pour pouvoir constater l'heure approximative de la mort. Cependant, lorsque le corps avait été débarrassé d'une partie des cordes et des sangles qui l'entravaient et qu'il put l'examiner, il s'était aperçu que la victime était encore en vie.

Clay'h relut la phrase dix fois avant de pouvoir y croire. Il leva les bras au ciel en signe de victoire tandis qu'il était secoué par un rire nerveux. Il avait vu juste ! Un nouveau doute le saisit. La victime était vivante dans le hangar, mais avait-elle survécu à ses sévices ? Il s'apprêtait à lire les autres pièces du dossier quand il entendit un bruit sec et sonore. Il referma précipitamment la chemise et éteignit la lampe. La lumière du couloir s'alluma, il n'avait plus le temps de sortir du bureau et de courir à la cuisine. Il dressa l'oreille. Ce n'était pas Mélanie, la personne avait toussé. Il se mit à quatre pattes et passa la tête par l'entrebâillement de la porte. Un adolescent était dans le vestibule et fouillait dans le sac de Mélanie. Il jetait sans cesse des coups d'œil en direction de sa chambre.

– Le petit con ! se dit Clay’h. Il pique du fric à sa mère pendant qu’elle dort. Heureusement que les policiers sont obligés de laisser leur arme de service au poste. Il serait capable de la lui voler pour faire un carton à Barbès.

Mais le garçon aperçut accrochée au portemanteau la veste de Clay’h. Ce dernier porta vivement sa main à sa poche revolver : son portefeuille n’y était pas ! Il était dans sa veste.

– C’est qu’il me fait les poches avec ça, le petit enfoiré !

Il ne pouvait pas sortir de sa cachette, lui-même était en train de voler. Lucas hésitait, allait-il prendre les deux billets de 20 euros ou se contenter d’un seul ? Tout à coup le garçon sursauta. Son visage prit une expression féroce et brutale. L’adolescent était en train de se dire que s’il y avait une veste et un portefeuille d’homme dans l’entrée, c’était qu’il y avait quelqu’un dans le lit de sa mère. Ce que Clay’h le vit faire ensuite le tétanisa. Lucas passa une main dans son dos et sortit un couteau à cran d’arrêt. Il éteignit la lumière puis avança sans faire de bruit jusqu’à la chambre de Mélanie. Clay’h était affolé. Il avait peur que les pieds de Lucas rencontrent sur le sol de la chambre ses chaussures, ses chaussettes, sa chemise... Que faire ? Rallumer et appeler Mélanie ? Tomber sur le paletot de ce nazillon et le désarmer ? Soudain il entendit le bruit d’un Zippo qu’on ouvrait puis le souffle d’une flamme. Il éclairait la couche de sa mère ! Cela dura une éternité. Il ressortit enfin, à la flamme de son briquet. Il paraissait à la fois perplexe et soulagé. Puis il sourit. Il était apparemment satisfait que sa mère soit seule. Il se dirigea lentement vers la porte d’entrée de l’appartement. Avant de sortir, il jeta encore un coup d’œil à la veste de Clay’h : un invité avait dû l’oublier.

Toujours à quatre pattes, Clay’h mit du temps à se remettre de sa frayeur. Il but le verre d’eau d’une traite. Enfin il ralluma et retourna derrière la porte. Il tourna très vite les documents et tomba sur la fiche d’admission de la victime aux urgences de l’hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Les soins qui furent prodigués à la jeune fille étaient impressionnants. La liste s’étendait sur cinq pages. Tout le service de traumatologie avait été mobilisé pour que la malheureuse ne s’enfonce pas dans un coma irréversible. Mais elle a survécu ! Une fiche de sortie après quatre mois d’hospitalisation en attestait.

Une chose parut curieuse à Clay’h : la victime était toujours citée par son prénom, parfois suivie de la lettre capitale S – Solène S. Mais à aucun moment son nom de famille ni son état civil n’étaient mentionnés. Soit ils étaient barrés, soit ils n’étaient pas retranscrits de façon complète. Il n’y avait pas sa date de

naissance, il n'y avait pas non plus son adresse. On avait tout fait pour qu'on ne puisse pas l'identifier ni la retrouver. Peut-être même que le prénom de Solène était faux. Pourtant, il lui fallait à tout prix trouver un moyen de remonter jusqu'à elle.

Il parcourut ses auditions. Tout comme les documents médicaux, ils avaient été rendus anonymes. Cette lecture rendit malade Clay'h. Il ne se sentit pas bien. La victime racontait en détail ce qu'elle avait subi. C'était sa voix qu'on entendait et non plus celles des experts qui l'avaient examinée. Le récit de son calvaire, auquel étaient jointes des photographies insoutenables de la scène de crime et de son corps violenté, lui donna plusieurs fois envie de courir aux toilettes. Comment pouvait-on survivre à de tels sévices ? Comment arrivait-elle à vivre après ça ?

Devant un cliché de l'entrelacement des liens, il se demanda comment les énormes mains de Degas étaient parvenues à former ce maillage fin et complexe, à l'aide d'attaches hétéroclites et grossières. Il pensa à une toile d'araignée : Degas, au milieu de son réseau, paralysant sa proie puis pompant sa substance organique tel un arachnide. C'était le but des tortures et des viols d'ôter l'humanité à ses victimes, de leur retirer leur essence d'être humain pour en faire des carcasses vides, des dépouilles – des choses. Ensuite lui vint l'image d'un géomètre qui, à partir d'un point donné, aurait relié d'autres points entre eux par d'innombrables droites, demi-droites, segments et courbes. C'était glaçant.

Soudain il reprit un cri de joie : dans la dernière audition, sur les cinq que la victime avait eues avec Mélanie, la jeune fille faisait part de son désir de fuir la capitale et de retourner vivre chez ses parents. Le nom de leur ville, Compiègne, était mentionné entre parenthèses. Mélanie et son collègue avaient omis de l'effacer. C'était là que vivait aujourd'hui Solène S.

Il referma la chemise et la rangea comme il l'avait trouvée. Avant d'éteindre la petite lampe, il alla à la fenêtre respirer à pleins poumons l'air de la nuit. Après il n'eut pas le cœur à se recoucher auprès de Mélanie. Il alla dans la cuisine se faire un café. Au petit matin, il y était encore.

– Tu es là depuis longtemps ? demanda-t-elle après avoir déposé un baiser dans ses cheveux.

– Je n'arrivais pas à dormir.

Elle toucha la cafetière. Elle était froide.

– Je vais en refaire, dit-elle.

Et pendant que le café coule, elle sortit de la marmelade, un ramequin de beurre et prépara des toasts. Elle ne disait pas un mot, mais souriait. Clay'h était sombre.

– Tu es comme ça tous les matins ou c'est juste parce que tu es avec moi ? interrogea-t-elle gaiement.

Il tendit les bras pour qu'elle vienne à lui. Il enlaça sa taille.

– Excuse-moi, dit-il en cachant son visage contre son ventre.

– Qu'est-ce qui t'inquiète comme ça ?

Elle prit son visage dans ses mains et le leva vers elle.

– Tu as toujours l'air si tourmenté...

– Toujours ? dit-il avec un petit sourire.

Elle cacha avec sa main les yeux de son amant.

– Voilà ! Encore une fois tu te défiles.

Il se leva.

– Je vais mettre ma chemise. Je ne vais pas déjeuner comme un terrassier.

En repassant devant le bureau, il s'assura qu'il avait bien tout remis en ordre. Il aperçut par terre une agrafe dans le coin où il avait passé une partie de la nuit. Il se précipita pour la ramasser et remarqua, en se baissant, que la porte coulissante du rayonnage n'était pas entièrement fermée. Pourtant il était certain d'avoir vérifié deux fois, au moins, qu'elle était bien poussée. Il fut étonné, puis effrayé à l'idée que Mélanie ait remarqué quelque chose, mais à la fin il douta de lui-même. Il était tellement secoué lorsqu'il avait quitté la pièce !

Il revint dans la cuisine.

– Approche...

Quand il fut devant elle, elle dit :

– Tu t'es trompé de bouton !

Elle souriait tandis qu'elle reboutonnait sa chemise, mais il voyait qu'elle était préoccupée. Elle cherchait probablement une explication à son comportement sans oser le lui demander franchement. Il chercha à la rassurer.

– Hier après-midi, je me suis rendu à l'adresse que tu m'as donnée...

– Tu as réussi à voir Anaïs Degas ?

– C'est celle d'un hôtel meublé. Elle l'a quitté depuis un mois.

Elle hocha la tête, elle semblait comprendre la raison de son air taciturne.

– Assieds-toi. Tu veux du lait avec ton café ?...

Il fit non de la tête. Elle s'assit.

– Et son courrier, où le reçoit-elle ?

– À une poste restante. C'est comme ça qu'elle brouille sa piste. Elle prend une adresse fixe pour quelque temps, puis déménage. Quand je pense que sa dernière location était située rue Sainte-Anne, à deux pas de mon cabinet, et que je la voyais...

Il s'arrêta net. Il avait oublié que, pour Mélanie, il n'avait jamais rencontré Anaïs Degas.

– Sacré coïncidence, en effet..., dit-elle en baissant les yeux sur son bol. Il faut se mettre à sa place, ça ne doit pas être facile tous les jours d'être la fille d'un tueur en série.

Elle remua son café au lait, le goûta, sucra de nouveau.

– Il ne te reste plus qu'à te planquer devant le bureau de poste et à la guetter ! proposa-t-elle, moitié sérieuse, moitié amusée.

– Tu plaisantes ! répliqua-t-il. Où veux-tu que je trouve le temps ? Le procès de son père s'ouvre dans une semaine.

Troisième partie

Chapitre 22

Salle d'audience de la cour d'assises. Lundi,
9 h 30

La porte s'ouvrit largement, la salle se leva à l'appel de l'huissier.

– La cour !

Le président, en robe rouge, entra suivi de deux assesseurs en robes noires et des neufs jurés. Il ne se pencha pas sur le micro. Sa voix clama :

– L'audience criminelle est ouverte ! Vous pouvez vous asseoir.

Le public se rassit dans la même position qu'il avait avant l'arrivée des juges, le buste étiré et la tête tournée vers la droite. Il fixait le box des accusés qui était vide. Il ne bougea plus ensuite. Il gardait un silence religieux. Il attendait, avec une sorte de terreur sacrée, l'apparition du Guetteur.

Le président lui-même observa un long silence, les doigts joints sous le menton et le regard immobile, avant d'ordonner :

– Gardes ! Faites entrer l'accusé !

Un murmure s'éleva, un long frisson de voix chuchotées, qui partit des premières travées et reflua comme une vague. Puis de nouveau ce silence surnaturel.

Il parut. La foule au comble de la tension ne put s'empêcher de se lever dans une rumeur confuse. Trois coups brefs résonnèrent.

– Silence !

Son marteau dans sa main levée, le président foudroyait l'auditoire. Celui-ci continuait malgré tout de contempler debout l'homme qui derrière les vitres blindées du box prenait place la tête baissée. Tous attendaient de découvrir son visage. Enfin il le leva. Un cri perçant partit alors des bancs des parties civiles.

– À mort ! À mort !...

Le cri fut repris par toutes les familles des victimes. Trois rangs composés d'hommes et de femmes, tenant dans

leurs mains des portraits de leurs filles, étaient debout et faisaient face à Jacques Degas. Ce fut la confusion générale. Les huissiers s'étaient précipités vers les familles pour les exhorter à se rasseoir et à se taire. Ces dernières continuaient de réclamer la mise à mort du monstre. Les magistrats, déstabilisés, n'osaient pas faire signe aux gardiens de la paix afin qu'ils évacuent les parents endeuillés sous l'œil du public et des journalistes. Leurs avocats, dépassés, les suppliaient de se calmer. Le président se mit à regarder avec insistance l'avocat de la défense afin que celui-ci demande une suspension d'audience. C'était son droit. Mais Clay'h, les yeux fixes et les bras croisés sur sa poitrine, demeurait immobile. L'accusé, impassible lui aussi, contemplait les femmes jurées.

Comme la loi l'y autorise, son avocat avait récusé cinq jurés – les cinq plus jeunes femmes. Il n'avait pas donné de motif. Celles qui restaient étaient des femmes d'âge mûr, aux regards fuyants et aux épaules tombantes. On voyait, à leurs bouches lasses et à leurs visages gris, qu'elles étaient marquées par la vie. Elles seraient moins susceptibles de s'identifier aux victimes lors du délibéré.

– Gardes, finit par hurler le président, faites évacuer la salle ! L'audience est suspendue !

Salle d'audience de la cour d'assises. Lundi, 11 heures

– L'audience criminelle est reprise. Vous pouvez vous asseoir.

Le président François-Régis Roussel était encore cramoisi de colère. Il attendit que Degas ait repris place dans son box pour menacer :

– Je ne tolérerai pas que la solennité des débats soit perturbée. La cour comprend la douleur et la tristesse des familles des victimes, mais c'est au jury et à lui seul qu'il appartient de prononcer une sentence. Je rappelle que l'accusé est innocent jusqu'à ce qu'un verdict le déclare coupable des faits qui lui sont reprochés. Un nouvel incident, et j'ordonne le huis clos du procès !

Des rumeurs de protestations s'élevèrent. Un avocat d'une des parties civiles voulut se lever et s'indigner, mais se ravisa.

– J'invite toutes les parties à concourir à ce que ce procès ait la dignité qui lui convient, ajouta le président Roussel avec un regard pénétrant pour Clay'h. On ne saurait

tirer profit d'un incident d'audience ou de huées, fussent-elles dictées par l'émotion.

Clay'h ne bronchait pas. Il gardait un visage fermé et offrait son profil aux jurés. Il avait laissé les cris de mise à mort retentir sans intervenir, sans protester, afin qu'ils aient à l'esprit, lorsqu'ils rendront leur verdict, cette image saisissante des familles : des individus debout comme dans une arène romaine exigeant le pire des châtements. Et pas, comme à leur entrée dans la salle, la vision bouleversante de parents prostrés sur leurs bancs, écrasés par leur immense chagrin. Ils auront ainsi moins d'empathie. C'était cynique.

Après un petit silence, et un regard circulaire à la salle, le président ouvrit l'épais dossier qui se trouvait devant lui d'un geste sec.

– Je déclare les débats ouverts. Accusé, levez-vous !

Degas se leva, mais contrairement à la plupart des accusés qui le faisaient machinalement, il ne posa pas ses mains sur la barre. Il garda les bras le long de son corps. Le président annonça que, compte tenu de la nature des crimes et de leur exceptionnelle gravité, on allait d'abord procéder à l'examen de la personnalité de l'accusé. Le public, qui ne cessait de le contempler avec une curiosité aiguë mêlée d'effroi, tourna alors la tête vers le magistrat. On allait apprendre ce qui, dans son enfance et son adolescence, avait pu engendrer un tel monstre.

Jacques Maximilien Degas était né quarante-sept ans auparavant, le 19 février 1963, au pied du mont Lozère dans les Cévennes. Il était le benjamin d'une famille de quatre enfants. Sa mère ne travaillait pas. Elle avait été, après la naissance de son dernier fils, atteinte d'une forme de démence précoce qui la faisait courir seule la nuit sur les grands plateaux granitiques et sur les crêtes schisteuses de son pays. Le père était toujours absent, il travaillait dans le bassin houiller d'Alès, à une centaine de kilomètres de là. C'étaient les voisins qui portaient à la recherche de la mère munis de torches et de fusils pour se protéger des loups. L'expert psychologue conclut dans son rapport que le jeune Jacques, contre toute attente, n'avait pas nourri de terreurs d'enfant à la suite de ces épisodes, qu'il n'avait jamais craint pour la vie de sa mère, qu'il était étonnant de voir qu'il n'en avait gardé ni séquelle psychologique ni traumatisme. Lorsqu'il eut l'âge de tenir une arme, il remplaça les voisins dans les battues. Il partait seul, une lampe accrochée autour du cou, sur les collines étroites et dans les ravins abrupts

traversés par des cours d'eaux torrentiels. Il ramenait sa mère, disant toujours : « Je n'ai pas trouvé le loup, cette nuit. » Le rapport d'un médecin de l'hôpital psychiatrique de Mende, en Lozère, où la mère était fréquemment internée, signalait des épisodes curieux. Durant ses crises, Mme Blanche Degas racontait que son fils l'attachait parfois au pied d'un arbre lorsqu'il l'avait retrouvée avant de s'enfoncer plus loin dans les vallées profondes. Quand on lui demandait pourquoi il faisait cela, elle répondait qu'il voulait capturer la bête du Gévaudan. Puis elle ajoutait : « Mais c'est moi, la bête ! Il ne le sait pas encore. » Comme les médecins psychiatres trouvaient ces paroles incohérentes, ils n'avaient jamais alerté les gendarmes.

– Ils auraient dû, vous ne croyez pas ? interrompit l'avocat général après avoir fait signe au président pour demander la parole.

Clay'h se leva.

– C'est une question, monsieur le président ?

– Oui, c'est une question, renchérit le procureur. À la lumière de ce que l'on sait aujourd'hui, il me semble intéressant de demander à l'accusé si la première femme qu'il a ligotée était sa mère.

– Monsieur le président ! protesta vivement Clay'h.

Le président se tourna vers l'accusé.

– J'avoue que monsieur l'avocat général formule les choses un peu abruptement, mais, néanmoins, dites-nous si les propos de votre mère à l'époque avaient un quelconque fondement ?

Degas s'approcha du micro. Tous retinrent leur souffle. Quelle voix avait l'ogre ?

– Ma mère était atteinte d'une paralysie cérébrale progressive, dit-il la voix neutre. Savez-vous ce que cela signifie ?

– Ma foi, non ! répondit le président.

– C'est une inflammation lente et diffuse du cerveau. Les souffrances qu'elle engendre sont atroces. La déchéance qu'elle entraîne est horrible. (Il marqua une pause.) Elle est d'origine syphilitique. C'est mon père qui l'a contaminée.

Un frisson d'horreur parcourut la salle. Le président et l'avocat général échangèrent un regard embarrassé.

– Ainsi, si je vous comprends bien, reprit le président, vous niez le caractère véridique des récits faits aux médecins par votre mère.

– Ils ont été recueillis dans un hôpital psychiatrique,

monsieur le président, intervint Clay'h. On ne peut leur accorder la valeur d'un témoignage crédible.

Se tournant vers les jurés, il ajouta :

– J'ai d'ailleurs demandé à ce qu'ils soient écartés des débats comme préjudiciables à mon client, mais cela m'a été refusé.

– Reprenons, dit le président en se replongeant dans ses notes.

Le jeune Degas fit sa scolarité au collège de Lozère, puis au lycée de Mende. C'était un très bon élève.

– Et même brillant en mathématiques et en géométrie ! s'exclama le président impressionné par ses notes et ses prix d'excellence.

Il en énuméra plusieurs. Cependant, l'enquête de personnalité auprès de ses anciens professeurs révéla un enfant taciturne, renfermé et solitaire. On ne lui a pas connu de fréquentation, aucun flirt, aucune relation.

– On m'appelait l'enfant de la Louve, dit sobrement Degas.

Et devant l'étonnement du président, il précisa :

– C'est comme ça qu'on surnommait ma mère.

Blanche Degas finit par se suicider en se défenestrant de sa chambre de l'hôpital psychiatrique alors que son fils Jacques avait dix-sept ans. Après avoir passé le baccalauréat avec succès, il quitta brusquement le foyer familial sans prévenir personne.

– Et, à partir de ce moment, on perd votre trace pendant trois ans, dit le président en levant le nez. Où êtes-vous passé durant ce temps ?

– Un peu ici, un peu là, dans le pays. Je vivais de petits boulots. Je gardais des troupeaux de moutons, je réparais des bergeries, j'élaguais des parcelles...

– Vous élaguiez, dites-vous ? l'interrompit l'avocat général. Alors expliquez-nous pourquoi vous avez été arrêté à neuf reprises par les gendarmes pour avoir tenté de mettre le feu à des granges, à des taillis et à des décharges ?

– Je n'ai jamais été condamné.

– Remerciez la mansuétude du juge des enfants de l'époque. S'il avait été moins clément, peut-être n'en serions-nous pas là aujourd'hui !

– Monsieur le président ! s'indigna Clay'h.

– Reprenons, dit celui-ci en faisant signe à l'avocat de se rasseoir.

Le magistrat expliqua que l'enquête de police avait

retrouvé la trace de l'accusé à Paris, en 1983.

– Vous avez alors vingt ans et vous vous inscrivez au concours de la voirie urbaine qui est aujourd'hui la Direction départementale de l'équipement. Vous réussissez brillamment l'examen de technicien à l'entretien de la chaussée, puisque vous sortez premier au classement.

Jacques Degas esquissa à cet instant un petit sourire d'orgueil. Il tourna la tête vers la salle et sembla chercher quelqu'un des yeux. Soudain il tressaillit, le président lui posait une question qu'il n'avait pas entendue.

– Monsieur l'avocat général vous demande si durant l'année 1983, année de votre installation à Paris je le rappelle, vous avez entendu parler de l'assassinat atroce de Sylvie Vienne, dix-neuf ans, retrouvée bâillonnée, les bras et les jambes garrottés aux grilles de la station de métro de la porte de la Chapelle. Énuquée après un viol anal. Répondez.

Dans l'assistance, le dégoût le disputait à l'effroi. Les familles des victimes, abattues sur leurs bancs, jetaient des regards haineux à l'accusé et recommençaient à s'agiter.

– Non, répondit Degas.

– Pourtant, la presse en parlait encore des années après, insista le procureur.

– Mon client vous a déjà répondu, intervint Clay'h d'une voix distraite.

Après avoir senti dans son dos le mouvement de tête de Degas, il s'était mis lui aussi à chercher Anaïs Degas dans le public. Il ne l'apercevait pas. Il redoutait qu'elle ne vînt pas au procès de son père.

Le président poursuivit le rappel des éléments de la vie de l'accusé. Celui-ci contracta mariage à vingt-deux ans avec une employée du *cadavre*. La salle éclata de rire. Le magistrat rectifia aussitôt son lapsus :

– Je voulais dire : du cadastre. Une employée du cadastre.

L'avocat général adressa un signe de tête entendu en direction des jurés comme pour signifier que le lapsus était pertinent en la circonstance.

– Le couple Degas s'installe dans la commune de Saint-Leu-la-Forêt, dans le Val-d'Oise.

– Pourquoi ? coupa l'avocat général sans solliciter cette fois la parole.

– Nous voulions ma femme et moi habiter loin de la ville...

– Non. Je vous demande pourquoi avoir choisi

d'habiter à Saint-Leu-la-Forêt ?

– Nous avons trouvé un pavillon qui nous plaisait.

– Et non pas à cause de la proximité de la forêt ?

Degas haussa les épaules pour signifier qu'il ne comprenait pas où le procureur voulait en venir.

– Je vous demande cela, poursuivit ce dernier, car un mois après votre emménagement dans la commune, les gardes forestiers ont commencé à faire d'étranges découvertes dans les bois alentours.

L'assistance, suspendue aux lèvres de l'avocat général, retint sa respiration pour entendre la révélation.

– Ils ont commencé par découvrir dans les coins sombres de la forêt des sangliers égorgés et dont les pattes étaient garrottées. Ça ne vous rappelle rien ?

Clay'h se dressa et frappa son pupitre du poing.

– Le procédé est inadmissible ! hurla-t-il. Le ministère public ne saurait faire endosser à mon client, en plus de tous les crimes commis dans la capitale, la responsabilité de tous les cadavres de bêtes crevées de la région parisienne !

Le public rit et les journalistes, assis dans le fond de la salle, manquèrent d'applaudir. Ils tenaient là un bon mot qui allait relever leur article.

– Le fait est que maître Clay'h a raison, dit le président à l'adresse du procureur.

– Je ne faisais que souligner des coïncidences, précisa ce dernier avec un sourire fin.

L'un des assesseurs fit signe au président d'accélérer l'examen de personnalité, car midi était largement passé. Alors, avec un débit plus rapide, le juge rapporta que l'accusé était un employé apprécié par sa hiérarchie et ses collègues. Il fut décrit comme sérieux, discret, ponctuel. Du reste, on ne lui avait connu qu'une absence, à l'occasion de la naissance de sa fille aînée Anaïs.

À ces mots, quelqu'un remua dans le fond de la salle à gauche. Clay'h et Degas tournèrent en même temps la tête dans cette direction et aperçurent Anaïs qui s'était à moitié levée. Un huissier lui fit signe de se rasseoir ou de sortir.

Le magistrat releva dans le rapport d'enquête que l'accusé était apprécié également par ses voisins et qu'il était un habitant estimé dans sa commune. Il termina par ces mots :

– Jacques Degas est inconnu des services de police et n'a fait l'objet d'aucune poursuite.

Il prit entre les mains la chemise du dossier. Il était sur

le point de la refermer, mais auparavant il s'assura qu'il n'y avait pas de questions de la part des avocats. Puis il s'adressa à Degas :

– Avez-vous quelque chose à ajouter ?

L'accusé secoua la tête.

– Dans ce cas, l'audience est suspendue ! Elle reprendra à 14 heures.

Et d'un geste sec, il claqua la chemise et se leva.

Salle d'audience de la cour d'assises. Lundi, 14 heures

– La cour !

– L'audience est reprise. Vous pouvez vous asseoir.

Le président Roussel, faisant glisser la pointe d'un stylo à bille sur ses feuilles, parcourut ses notes quelques minutes. La salle pourtant comble demeurait immobile et silencieuse, et le regardait faire. Elle était impatiente que commence le deuxième acte, la grande scène de ce matin l'avait transportée. Du reste, ceux qui y avaient assisté ne s'étaient pas éloignés du palais de justice afin d'être sûrs de retrouver leur place au moment de la reprise. Ainsi, les plus anxieux étaient restés debout près des grandes portes de la salle, les autres s'étaient éparpillés entre la salle des pas perdus et les marches du palais. Les plus prévoyants avaient apporté avec eux des sandwiches et des bouteilles d'eau, les autres les lorgnaient avec envie en poussant de profonds soupirs.

Tout à coup, la voix du président tonna.

– Huissier, faites entrer le premier témoin !

Dans un même mouvement, toute la salle tourna le buste vers la petite porte de la salle des témoins. Une femme d'une cinquantaine d'années entra, son sac, qui était plutôt un cabas, plaqué contre son ventre. Le public murmura. La ressemblance avec le Guetteur était frappante. Elle était seulement plus courte et plus épaisse. Ses cheveux étaient peu soignés, coupés mi-long à la diable, poivre et sel, et gras.

– Déclinez votre identité.

– Arlette Charron, née Degas.

– Vous êtes la sœur aînée de l'accusé, cependant vous jurez de dire toute la vérité et rien que la vérité, de parler sans haine et sans crainte ? Levez la main droite et dites : « Je le jure. »

Elle prêta serment.

– Nous vous écoutons.

Arlette Charron posa son sac sur la barre et son menton dessus.

– Qu'est-ce que je dois dire ?

La salle pouffa. Comme le témoin était à charge, le président jeta un regard à l'avocat général. Celui-ci intervint.

– Eh bien, racontez-nous comment était votre frère jeune. Nous essayons de connaître sa personnalité.

La femme haussa les épaules.

– Peuh !... Autant essayer de savoir qui est le diable !

Le président tapa la table avec son stylo.

– Contentez-vous de nous raconter les faits. Et soyez objective, autant que faire se peut.

Elle contractait les épaules et jetait des regards coulissants vers le box. Elle avait peur. Le président grossit la voix pour l'inviter à déposer. Elle raconta alors d'une manière confuse que Jacques était différent de ses frères et sœurs. Que dès qu'il avait su marcher, il avait cherché des recoins où se tapir. Qu'un jour on avait oublié son existence et qu'il était resté toute une nuit dehors dans la neige. Il devait avoir neuf ans.

– Après cela, il était encore plus différent.

– Comment cela ?

La sœur réfléchit, ouvrit plusieurs fois la bouche pour parler, finalement laissa tomber :

– Comme s'il n'était plus de notre famille, quoi !

– Pourtant, il prenait soin de votre mère, dit le président, puisqu'il nous a été rapporté qu'il allait la chercher lorsqu'elle s'enfuyait du domicile et se perdait dans la nuit. Qu'il ne revenait jamais sans elle.

– Oui. Mais c'était pas pour ma mère. C'était pour la traque. Il aimait être à l'affût, être à la piste, comme on dit chez nous.

Le président acquiesça quand Clay'h demanda la parole.

– Est-ce que votre frère aimait chasser ? S'armait-il d'un fusil à l'ouverture de la chasse et tirait-il le lapin, le faisan ou le sanglier ?

Elle agita vigoureusement la main.

– Il avait horreur de ça ! Le cadet, Samuel, oui. C'est un chasseur forcené. Jacques le traitait de lâche.

– Et pourtant, vous nous dites qu'il traquait votre mère ?

Elle allait répondre quelque chose, mais Clay'h enchaîna très vite :

– N'est-ce pas à votre frère Jacques que votre mère a légué le seul bien précieux qu'elle avait ? Dites-nous ce que c'était.

– Un *tripique*.

– Un triptyque, corrigea Clay'h, c'est-à-dire un tableau avec un panneau central et deux volets mobiles. Dites aux jurés ce qu'il représentait.

Elle haussa les épaules et soupira :

– Il valait cher, surtout ! Mais le notaire nous a expliqué...

– Répondez, madame.

– Il représentait le calvaire du Christ. Sur un côté, le Christ est flagellé, sur l'autre il tire sa croix et il saigne à cause des coups de fouet et de sa couronne d'épines, et au milieu il est attaché à sa croix et il agonise.

– Attaché ? Cloué, vous voulez dire ? reprit Clay'h.

– Non, sur ce tableau ses pieds et ses mains sont attachés.

L'avocat éprouva un malaise. Il craignit que l'assistance le ressente. Heureusement, Arlette Charron poursuivit aussitôt :

– Nous sommes huguenots, comme beaucoup de gens dans le pays. Ma mère était très croyante.

Clay'h fit un grand effet de manche avec son bras.

– C'était donc plus qu'un bien précieux qu'elle a donné à votre frère, c'était un bien sacré. Et, malgré cela, vous voudriez nous faire croire qu'en partant à sa recherche la nuit, il la chassait ! Le jury appréciera !

Le président demanda s'il y avait des questions. L'avocat général et les avocats de la partie civile secouèrent la tête.

– Vous pouvez vous retirer, madame Charron. La cour vous remercie.

Elle ne parvenait pas à quitter la barre. Son cabas dans une main, elle la tenait de l'autre, à moitié tournée vers la travée centrale. Soudain, elle leva le visage vers le box de l'accusé et cria :

– Qu'est-ce que t'en as fait, hein ? de ce *tripique* ? Il t'a rapporté combien ? Papa disait qu'il valait des millions !

– Huissier, faites sortir le témoin !

Elle s'agrippait à la barre et exigeait que son frère lui réponde. Elle pâlit en entendant sa voix.

– Je l'ai toujours.

Il y eut un moment de flottement. Le président cherchait sur sa liste l'identité du témoin suivant.

– Vos nom, prénom, âge, domicile et profession.

L'homme était âgé. Il fit passer sa canne dans l'autre main et tendit l'oreille. Il demanda au président de parler plus fort. Celui-ci répéta sa question en s'approchant du micro.

– Chantepleure, Eugène. Soixante-dix-huit ans. J'habite la Lozère. J'étais berger.

Puis il prêta serment.

– La cour vous écoute.

Le vieil homme commença sa déposition par ces mots : « Jacquou était un brave petit. Il était solitaire. Mais chez nous, on a des loups, ils le sont aussi. »

– Alors qu'est-ce qui vous a marqué chez le jeune Degas ?

– La manie qu'il avait de toujours nouer des cordes entre elles.

La brutale révélation frappa de stupeur l'auditoire. Le procureur regarda aussitôt son effet sur les jurés : ils étaient abasourdis. Le président fit le naïf :

– Eh bien, monsieur Chantepleure, je ne vois rien d'étonnant à faire des nœuds.

– Moi non plus, jusqu'au jour où je l'ai vu éprouver ses cordes sur les brebis.

Le vieillard raconta alors que le jeune Degas était souvent embauché par les propriétaires de troupeaux de moutons, en été notamment, parce qu'il n'avait pas peur de les garder la nuit dans les collines. Une fois, il avait gardé un cheptel en sa compagnie. Et il l'avait vu se livrer à d'étranges pratiques. Dès qu'une brebis s'égarait, non seulement Degas ne se lançait pas à sa poursuite, mais retenait le chien de berger. Il la laissait se perdre loin, très loin jusqu'à ce qu'elle fût hors de sa vue. Ce n'est qu'après que la brebis avait passé la nuit seule, à appeler ses congénères, qu'il partait la chercher. Il la ramenait attachée, mais d'une étrange façon, les pattes liées entre elles par plusieurs cordes et autour du cou une sorte de nœud coulant. Si l'animal bougeait, le nœud se resserrait et l'asphyxiait lentement.

Le public chuchota et les jurés échangèrent des regards.

– Accusé, levez-vous, demanda le président d'une voix

troublée. Pourquoi faisiez-vous une telle chose ?

– Eugène Chantepleure est d'une ancienne génération, expliqua Degas. Il comptait sur les chiens de berger pour ramener les moutons égarés. Durant l'estivage, il perdait beaucoup de bêtes. Avec ma méthode, la brebis n'essayait plus jamais de quitter le troupeau.

Il parlait en expert, sans émotion et avec clarté. Le président fut déstabilisé.

– Des questions, monsieur l'avocat général ?

Le procureur se leva.

– Oui, monsieur le président. Dites-nous, monsieur Degas, si vous sauriez aujourd'hui reproduire devant nous ce ligotage de brebis et le nœud coulant qui les étranglait ?

Clay'h se dressa.

– La question est tendancieuse ! Elle présume que la pratique d'un berger est la même que celle du tueur en série dont on n'a pas encore établi qu'il s'agit de mon client.

Le président hésita. Il chuchota à l'oreille de ses deux assesseurs. Le public remua, car il aurait bien aimé une telle démonstration. Finalement, le président trancha :

– Maître Clay'h a raison. La cour n'a pas à procéder à une nouvelle instruction. J'ajoute qu'une telle théâtralisation nuirait à la sérénité des débats.

S'adressant au témoin :

– Voyez-vous autre chose à ajouter à votre déposition ?

C'est alors qu'Eugène Chantepleure brandit sa canne en direction de Degas et lança :

– Si j'ai eu des brebis de mortes, je n'ai pas tué de femmes moi !

L'huissier fit sortir le vieil homme qui tremblait de colère à l'idée que l'accusé ait pu insinuer qu'il avait été un mauvais berger.

Le témoin suivant était un témoin à décharge. Il venait déposer en faveur de celui qu'il appelait le « petit Jacques ». Il avait été son professeur de mathématiques au lycée :

– Un garçon supérieurement intelligent ! Je pensais qu'il ferait Polytechnique ou les Mines. Il avait quelque chose de rare.

– Et quoi donc ?

– L'esprit de géométrie.

Clay'h tressaillit. C'était l'expression qu'avait employée

Degas lors de leur première entrevue. Il l'avait utilisée alors qu'il le contraignait à se charger de sa défense. Clay'h sentait le regard de Degas braqué sur lui. Sans se lever et sans demander la parole, il questionna :

– Qu'entendez-vous par là, professeur ?

– Il s'agit de la faculté, maître, qu'a un très petit nombre de personnes d'appréhender le monde sans avoir recours à l'expérience, mais que néanmoins l'expérience confirme.

Degas ajouta dans le micro :

– Dans les limites d'approximation que l'expérience comporte.

Son professeur l'approuva de la tête avec un air entendu.

– Évidemment, dit-il.

Ce qui était évident pour Clay'h, c'était que ce professeur suffisant et pédant avait inculqué à son élève l'idée qu'il était un être supérieur et qu'il faisait partie d'une élite, tout ça parce qu'il savait jongler avec les nombres et dessiner des figures. Toutefois, c'était surtout la précision que son client avait ajoutée qui le gênait. Il semblait évoquer quelque chose de personnel, une sorte de mise en pratique malsaine de la définition donnée par son professeur. Il se retourna et fixa Degas dans les yeux. Son intuition était fondée. Degas suggérait que ses victimes lui avaient démontré que les situations vécues étaient imparfaites au regard de la connaissance spéculative. Clay'h serra les dents et ravala sa salive : le professeur était censé témoigner en faveur de Degas.

– Pensez-vous, professeur, qu'avec un tel... don, l'accusé Degas serait un homme capable de commettre les crimes atroces qu'on lui reproche ?

– Certainement pas ! Et je l'affirme avec vigueur.

– Pourquoi ? Existerait-il une contradiction entre l'intelligence et la capacité à perpétrer des actes de barbarie ? intervint l'avocat général. L'histoire, par de nombreux exemples, nous a, hélas ! démontré le contraire.

– Certes, mais l'histoire n'est pas une science, coupa le professeur. Les mathématiques le sont, et elles sont supérieures à toutes les autres. Elles grandissent l'être humain, elles ne l'abaissent pas au rang d'une bête féroce.

– Si vous exerciez mon métier, professeur, vous seriez surpris de découvrir qu'il n'existe aucune science qui empêche un homme de devenir, un jour ou l'autre, une bête

féroce.

La repartie plut beaucoup au président. Toutefois, il rappela qu'on n'était pas à un colloque, mais à un procès.

– Avez-vous des questions précises à poser au témoin ?

Pour la première fois, un représentant de la partie civile se manifesta. Maître Isabelle Ribéra était l'avocate de la famille de Mathilde Sanchez, une jeune femme de vingt-trois ans, agressée le 3 janvier 2008. L'enquête de la police judiciaire avait mis en évidence que ce crime était l'œuvre du Guetteur.

– Quels étaient les rapports de l'accusé avec ses camarades filles de la classe ? interrogea-t-elle.

Le professeur se mit sur la défensive. Il soupçonnait que la question recélait un piège à l'encontre de son ancien élève.

– Les mathématiques et la géométrie sont une science d'hommes.

– Répondez à la question.

– Eh bien, durant les trois années de lycée, ils n'ont pas varié.

– Mais encore ?

– Que voulez-vous que je vous dise ! s'exclama-t-il excédé. C'étaient des rapports distants, indifférents.

– Diriez-vous : méprisants ? insista-t-elle.

– Si vous voulez...

– Merci, monsieur le président. Je n'ai plus de questions.

Le président jeta un regard circulaire au prétoire, avant de le poser sur l'horloge. Il était 19 h 30.

– L'audience est levée. Elle reprendra demain à 9 heures.

Chapitre 23

La longue file d'attente, qui courait jusque dans la salle des pas perdus, avait du mal à être contenue par les barrières de sécurité disposées devant la salle de la cour d'assises. Des incidents éclataient régulièrement entre des personnes qui s'accusaient de chercher à se dépasser.

C'était aujourd'hui le troisième jour du procès, la grande journée consacrée aux faits. Tous voulaient entendre les détails des crimes, tous voulaient apprendre ce que le Guetteur avait fait à ses victimes. Les policiers tournaient autour d'eux, nerveux, jetant des coups d'œil aigus à leurs sacs. La sécurité était maximale. Bien que protégé par des vitres blindées, l'accusé suscitait une telle haine dans les médias et l'opinion publique qu'on craignait qu'un excité n'essaye néanmoins d'attenter à sa vie ou à celle de son avocat.

Ce dernier d'ailleurs entrait et sortait par une porte dérobée, accompagné d'une escorte policière, et ne s'adressait jamais à la forêt de caméras et de micros qui se dressait devant les portes de la salle. La frustration des journalistes de ne jamais obtenir de déclaration de la défense se ressentait dans leurs articles et leurs reportages. Aucun ne se demandait comment un avocat pouvait avoir assez de courage pour défendre un homme condamné d'avance et qui passait pour être la lie du genre humain. Ni comment il pouvait se dresser seul contre tous. Ils insinuaient plutôt que si le défenseur se refusait aux interviews, c'était parce qu'il avait des choses à cacher, et que la vérité sur les homicides de son client devait être bien plus monstrueuse que ce qu'on en savait. Qu'il craignait également d'affronter les questions gênantes de ceux qui, en faisant leur métier, relayaient la *vox populi*.

Une fois, des individus qui n'avaient pas pu entrer dans la salle d'audience, mais qui cependant étaient restés dans l'enceinte du palais de justice, avaient aperçu l'« avocat du monstre ». Ils l'avaient poursuivi jusque sur les marches, l'injuriant et le menaçant de mort. Mélanie, qui l'avait déposé discrètement en voiture, car mieux valait éviter qu'en sa qualité d'enquêtrice on la vît avec lui, avait bondi hors de sa voiture sa carte de police à la main.

– Reculez ! Reculez, ou je vous fais tous embarquer pour agression d'un auxiliaire de justice.

Avant de s'éloigner, le groupe avait craché sur Clay'h.

Le président Roussel ne s'installa pas dans son fauteuil lorsqu'il entra. Il fit signe à ses assesseurs et à la greffière de s'asseoir. La salle, pleine à craquer, restait debout, indécise et surprise. Puis le magistrat déclara d'une voix forte et impérieuse :

– Ce que le public aujourd'hui va entendre risque de heurter la sensibilité de certains, choquer la conscience des autres, révolter la morale de tous. Cependant, rappelez-vous que vous assistez à un procès, c'est-à-dire que vous regardez la justice agir. Celle-ci requiert sérénité, solennité et dignité pour pouvoir s'exercer efficacement.

Il se tut et fixa ostensiblement le buste d'une Marianne en plâtre qui se trouvait placé au-dessus des portes d'entrée. Son insistance fut telle que toute l'assistance se retourna pour voir ce qu'il contemplait. Après cela, le président reprit :

– C'est elle que la cour et les jurés servent. Par conséquent, je vous demande de ne rien manifester durant les débats. Si l'un de vous se sent indisposé, qu'il sorte discrètement. Si l'un de vous se sent indigné, qu'il se contienne ou sorte définitivement. Je ne tolérerai aucun trouble dans mon tribunal. Je serai intraitable avec toute personne qui userait d'un appareil quel qu'il soit ou d'un téléphone portable pour capter, filmer ou enregistrer des témoins ou des pièces à conviction.

Il marqua une nouvelle pause, avant d'ajouter d'une voix impérieuse :

– Si le bon ordre de mon tribunal est troublé, j'ordonnerai le huis clos.

Il examina le nombre impressionnant d'huissiers qui s'alignaient de chaque côté de la salle, ainsi que les policiers qui se trouvaient aux portes. Il remarqua qu'on avait veillé à ce que des secouristes fussent présents. Enfin, satisfait, il ordonna :

– Huissiers, fermez les portes !

Et quand ce fut fait :

– Je déclare l'audience criminelle reprise. Vous pouvez vous asseoir.

Quand le calme fut établi, le président se tourna vers la gauche et fit un signe de la main. Deux huissiers s'engouffrèrent aussitôt derrière une porte. Le public, la bouche ouverte, attendait. Soudain, ce fut une exclamation générale : les huissiers apportaient la table des pièces à conviction pour la placer au

milieu du prétoire, sous le regard des jurés. Et malgré la mise en garde du président, l'auditoire se leva à moitié pour examiner les objets placés sous une vitrine. Les journalistes placés presque au fond de la salle se juchèrent sur leur banc. Trois coups de marteau du président ramenèrent aussitôt l'ordre.

L'atmosphère avait brusquement changé. Une horreur glacée avait enveloppé l'assistance. Ce que les gens avaient aperçu dépassait tout ce qu'ils avaient imaginé. Ces cordes, ces sangles, ces ceintures qui portaient encore des traces de sang séché pour certains, et d'autres, comme imprégnés dans leur matière, de lambeaux de chair humaine. Les nœuds qui les attachaient les uns aux autres provoquèrent un grand malaise dans le public. Découvrir qu'un simple entrelacement de fils qu'il accomplissait lui-même ordinairement, innocemment, pouvait servir à commettre de telles atrocités, lui mit le cœur au bord des lèvres. Des femmes portaient la main à leur bouche et des hommes s'essuyaient le front. On venait d'apporter une seconde table couverte d'instruments que le criminel avait utilisés pour torturer ses victimes. Sur le côté de cette table, il y avait, enfermés dans des sacs de scellés, des mégots de cigarettes, un tampon hygiénique usagé, des boules d'étoffe ayant servi de bâillons...

Des râles et des sanglots s'élevèrent des bancs des parties civiles. Les parents de victimes ne parvenaient pas à soutenir la vue de telles horreurs. Leurs avocats, aidés d'huissiers, se précipitèrent pour soutenir des mères qui se trouvaient mal et les aider à sortir. Les deux secouristes s'emparèrent de leurs troussees et quittèrent la salle avec eux.

Les jurés furent ébranlés autant par ce qu'on exposait sous les yeux que par la douleur des familles quittant l'audience.

– C'est pire que ce que j'avais imaginé..., soupira Clay'h.

C'est alors que Degas passa la main sous la vitre protectrice du box, et tapa sur l'épaule de son avocat. Celui-ci se retourna et se vit remettre un morceau de papier plié en deux. Il le lut : « La ceinture marron est la mienne. »

Clay'h leva la tête vers la table, repéra l'objet avec son scellé, puis se tourna vers son client avec une expression qui signifiait qu'il ne voyait pas où était le problème. Le regard de son client devint acéré, puis violent. Il leva en même temps ses mains énormes qu'il colla contre la paroi et prononça d'une voix sourde :

– Le reste n'est pas à moi, vous vous en souvenez ?

Clay'h frémit. Il venait de voir les yeux du tueur lorsqu'on ne lui obéissait pas. Il se leva.

– Monsieur le président ! Je souhaiterais contester un

scellé.

Le prétoire fut interloqué. Les trois juges, l'avocat général et la greffière s'affolèrent, tournant la tête tantôt vers les tables des pièces à conviction, tantôt vers Clay'h avec des yeux ronds.

– Comment ? articula le président.

En quinze ans d'assises, il n'avait jamais eu de contestation de preuves de la part d'une partie. Le voyant désarmé, un de ses assesseurs intervint :

– Cela est impossible, maître. La liste des scellés a été vérifiée. Elle vous a d'ailleurs été communiquée.

Le juge fit signe à la greffière de la sortir du dossier. Pendant ce temps, Degas communiqua un nouveau papier à son avocat. « Cette ceinture m'a été retirée au cours d'une garde à vue. »

Clay'h scruta son visage : était-ce vrai ? N'était-ce pas encore une de ses ruses pour créer un incident d'audience et faire croire que l'enquête a été menée à charge ? Si ce qu'il disait était faux, Clay'h mettait en jeu sa réputation. Curieusement, Degas ne faisait rien pour l'aider à se décider. Il lui opposait un visage impassible.

L'avocat quitta sa place, s'approcha d'un pas résolu de la table des scellés et proclama, l'index pointé :

– Le scellé numéro 11 ne provient pas d'une scène de crime !

Ce fut une clameur générale. Le procureur se dressa, mais ne dit rien tant il était stupéfait. La greffière tournait fiévreusement sa liasse de feuilles sans parvenir à retrouver le descriptif de l'objet. Ces centaines de paires d'yeux posées sur elle la rendaient fébrile. Tout à coup, elle s'écria :

– Ça y est, je l'ai ! Scellé numéro 11 – Homicide Léa Montfort – Pantin, Seine-Saint-Denis – 23 février 2005.

– C'est un scandale ! s'écria l'avocat de la famille Montfort à l'adresse de Clay'h.

Il portait une épitoge à fourrure. Il n'appartenait pas au barreau de Paris.

– La manœuvre est inqualifiable ! reprit-il. Vous êtes indigne, maître Clay'h, de la robe que vous portez !

Clay'h décontenancé jeta un nouveau coup d'œil à Degas. Celui-ci n'exprimait toujours rien. Alors il avala sa salive avant de clamer une nouvelle fois :

– Et moi je vous dis que cette ceinture a été saisie au cours d'une garde à vue de mon client.

Les deux assesseurs s'entretenaient précipitamment avec le président qui lança :

– Monsieur l’avocat général et maître Clay’h, approchez immédiatement !

Puis il coupa le micro. Le public était comme ces gens au spectacle qui craignent que le numéro ne soit annulé après un incident.

Le président demanda brutalement à Clay’h :

– Bon sang ! Que cherchez-vous à faire ?

– Je suis certain de ce que j’avance, monsieur le président.

– C’est un coup de bluff ! s’exclama le procureur.

Les juges leur firent signe de baisser la voix. Ils devaient chuchoter. Clay’h renchérit à mi-voix :

– Si le scellé n’est pas vérifié, je saisisrai la chambre de l’instruction. Je n’hésiterai pas à faire annuler le procès pour vice de procédure en cassation s’il le faut !

– Pourquoi ne pas saisir la Cour européenne des droits de l’homme, pendant que vous y êtes ? railla l’avocat général.

– C’est une idée ! rétorqua Clay’h.

– Allons, messieurs ! Allons ! tempéra le président. Envisageons l’hypothèse que ce soit une erreur.

– Une erreur qui risque de coûter la réclusion criminelle à perpétuité à mon client, coupa Clay’h. D’autres pourraient considérer cette erreur comme tout autre chose.

– C’est-à-dire ?

– C’est-à-dire, monsieur l’avocat général, qu’on aurait placé cette ceinture intentionnellement parmi les scellés.

– C’est trop fort ! s’étrangla le procureur. Vous insinuez que les enquêteurs auraient falsifié les pièces à conviction ?

– Je n’insinue rien, je m’interroge. Et c’est ce que feront aussi les juges de la Cour de cassation.

La greffière, une petite femme brune, d’âge moyen, avec de petites lunettes rondes à monture métallique, était restée près du bureau des magistrats, à la disposition de la cour. Elle leva le doigt.

– Oui, madame Sauvayre ?

– Plutôt que d’attendre une vérification auprès du dépôt des scellés, je me disais que vous pourriez interroger le chef de l’enquête.

Le président lui adressa un large sourire en signe de reconnaissance :

– Il est dans la salle ?

– C’est une enquêtrice, monsieur le président. C’est le commissaire Mélanie Vincent.

Clay’h tressaillit. Si Degas avait raison, c’était Mel qui allait jouer sa carrière.

Le magistrat attendit que les avocats aient regagné leurs places pour appeler le commissaire Vincent à la barre. Celle-ci ne fut guère surprise – il est courant qu'en cours de procès pour crime on appelle le directeur des investigations pour préciser tel ou tel point. Elle était fonctionnaire de police, elle n'avait pas à prêter serment. Elle fit signe à la greffière qu'elle n'avait pas besoin de la liste répertoriant les scellés.

– Je connais chaque élément de cette enquête par cœur, dit-elle.

– Alors dans ce cas, commissaire, dites-nous si le scellé numéro 11 a fait l'objet d'un placement sous séquestre suite à une garde à vue comme le prétend la défense ou bien...

Le président suspendit sa phrase. Mélanie, qui s'était approchée de la première table des scellés tandis qu'il parlait, avait pâli. Elle resserra nerveusement l'élastique de sa queue-de-cheval ; Clay'h sut que Degas disait vrai. Elle retourna à la barre.

– Cette ceinture appartient à M. Degas. Il lui a été demandé de nous la remettre lors de sa quatrième garde à vue dans nos locaux.

Un cri de surprise fusa dans la salle. Le président donna un coup de marteau, mais sans ajouter un mot. Il était abasourdi.

– Mais... pourquoi ne l'a-t-il pas récupérée après son audition ?

– Parce que M. Degas a été placé en détention provisoire à l'issue de son interrogatoire. Il a été conduit en maison d'arrêt.

La voix de Mel était blanche, elle se tenait raide et Clay'h devina ce qui se passait en elle : elle se disloquait.

Le magistrat n'arrivait pas à y croire.

– Êtes-vous sûre de ce que vous affirmez, commissaire ? Examinez de nouveau le scellé, je vous prie. Peut-être que vous faites erreur... Deux ans ont passé depuis la clôture de votre enquête.

– Je suis certaine de ce que j'avance, répondit Mélanie. C'est moi-même qui ai procédé au placement en garde à vue du suspect et à l'enregistrement de ses effets personnels. Il a défait cette ceinture devant moi.

La salle plongea dans un silence absolu. Le public se demandait quelle conséquence cette incroyable révélation allait avoir sur la suite du procès, tandis que les parties ainsi que les juges étaient atterrés. Puis Clay'h bondit.

– Monsieur le président ! La défense ne demande qu'une rectification de la présentation des pièces à conviction faite au jury.

Mélanie tourna vers lui un visage décomposé. Elle secoua

doucement la tête pour signifier qu'il était inutile de venir à son secours. Il y avait tant de reconnaissance, tant d'amour dans ses yeux, que Clay'h répéta d'une voix émue :

– Nous ne demandons rien d'autre que la suppression du scellé numéro 11, monsieur le président !

À cet instant, un bruit sourd se fit entendre dans le box. Toute la salle tourna les yeux dans cette direction. Degas s'était levé. Il avança son visage impénétrable vers le micro et pour la première fois il posa ses énormes mains sur la barre du box des accusés.

– Je récusé mon avocat ! prononça-t-il.

Un immense vacarme éclata aussitôt dans la salle. La confusion fut totale. On vit bondir des journalistes par-dessus les bancs pour se précipiter à l'extérieur et appeler leur rédaction, le public se lever et protester tout haut, les avocats des parties civiles apostropher les magistrats pour qu'ils empêchent l'ajournement du procès, l'avocat général murmurer en agitant bruyamment les feuilles de ses réquisitions et le président et ses assesseurs interpellé les huissiers pour que cesse le tumulte.

Le premier moment de surprise passé, Clay'h se retourna vers Jacques Degas et cria :

– Vous ne pouvez pas me faire ça !...

L'autre lui répondit par un sourire méprisant. Éperdu, l'avocat monta sur son banc et hurla par-dessus le vacarme :

– Monsieur le président, je demande une suspension d'audience afin de pouvoir m'entretenir avec mon client !

Il fut aussitôt hué par la salle. On le tenait responsable de l'incident. Le président, au comble de la rage, frappa plusieurs coups de marteau mais rien n'y fit, le public sifflait et huait.

– Gardes ! cria-t-il. Conduisez l'accusé à la salle de police !

Il jeta rageusement son marteau sur la table avant de se lever :

– L'audience est suspendue !

Et tandis que la cour et les jurés sortaient, Clay'h bondit en direction de la salle d'audience à la recherche d'Anaïs Degas. Elle seule pourrait convaincre son père de revenir sur sa décision. Dans sa course, il fut arrêté par Mélanie qui l'agrippa par le bras.

– Laisse tomber cette affaire, Mathis ! Ce criminel ne vaut pas le coup !...

– Lâche-moi ! répondit-il avec colère.

Elle recula.

– Tu ne peux pas comprendre..., ajouta-t-il avec le même visage.

Et il s'élança dans la travée centrale que la foule obstruait

déjà.

Chapitre 24

Salle de police du tribunal. Même jour,
11 h 50

Un sourire méprisant retroussait toujours les lèvres de Degas lorsque Clay'h entra. Les policiers avant de sortir dans le couloir vérifièrent une nouvelle fois que l'accusé était fermement entravé à sa chaise.

– J'ai vu votre fille, lança Clay'h en prenant place. Elle vous déconseille de faire une telle bêtise.

– Vous mentez. Vous n'avez jamais vu ma fille.

La voix de Degas était hargneuse. Clay'h se donna une contenance en faisant mine de fouiller dans sa serviette posée sur ses cuisses.

– Que cherchez-vous ? railla Degas. Votre flasque ?

Clay'h serra les mâchoires et avala sa salive.

– Non. Une feuille de papier et un stylo.

– Pour quoi faire ? rétorqua Degas féroce. Vous n'avez pas entendu ? Je viens de vous renvoyer.

L'avocat se racla la gorge.

– Ma récusation ne vous donnera pas le droit d'obtenir le renvoi de votre procès à une autre session.

– Je le sais. Mais je n'ai pas confiance en vous.

Il ricana tout en ajoutant :

– Comment dit-on dans votre jargon déjà ?... Ah, oui !
« Je manifeste ma défiance à l'égard de mon défenseur. »

– Pourquoi ça ? Qu'est-ce que j'ai fait qui vous a déplu ?

Le ricanement de Degas se mua en un éclat de rire moqueur.

– Vous n'avez pas été déplaisant, maître. Vous avez été falot. Ridicule, même !

Il se mit à pousser des cris de gorge, imitant le pigeon qui roucoule :

– Mon avocat est amoureux !... chantonna-t-il.

– Comment ?

– Vous croyez que je suis aveugle ? Vous croyez que je n'ai pas compris ce qui se passe entre vous et la commissaire

Vincent ?

Clay'h ne cilla pas. Il avait perçu dans le timbre de la voix de Degas une légère hésitation. Il s'interrogeait. Il n'était pas sûr de la décision qu'il venait de prendre publiquement. Par conséquent, il fallait le faire davantage douter.

– J'ai les moyens de vous sortir de là, Degas.

Le prisonnier eut une moue dubitative.

– Pourquoi est-ce que je devrais vous croire ? Vous aviez une occasion inespérée avec ma ceinture qui n'avait rien à faire parmi les pièces à conviction. Et vous n'avez rien fait. Vous avez pensé avant tout à sauver la tête de votre Jézabel.

Clay'h plissa les yeux et avala de nouveau sa salive. Degas venait de traiter Mélanie de putain. Ça lui faisait plaisir d'avilir une femme, mais il cherchait aussi à le provoquer. Clay'h enchaîna sans paraître en être affecté.

– Ce scellé n'aurait pas suffi à vous disculper. Ni à semer le trouble dans l'esprit des jurés en leur faisant gober que l'enquête a été menée pour vous faire plonger. La commissaire Vincent a reconnu sans hésiter l'erreur de ses services. Et le président de la cour a le pouvoir de réparer les irrégularités de nature à vicier la procédure en cours des débats. Il l'utilisera, croyez-moi.

Il posa sa serviette sur la table, car il sentait que le prisonnier était de nouveau réceptif à ses arguments.

– J'ajoute que le verdict purge l'irrégularité... L'annule, si vous préférez. Bien sûr, je pourrais par la suite saisir la chambre criminelle de la Cour de cassation en faisant valoir que cet incident contentieux a porté une atteinte irréparable aux droits de la défense. C'est envisageable. Les jurés ont été forcément influencés par le ministère public dans la présentation erronée de votre ceinture au milieu des pièces à conviction. Mais cela prendra un an au bas mot et en attendant...

– Je reste dans la fosse, coupa Degas.

Clay'h acquiesça d'un coup de menton. À présent, il sentait que son client cédait. Alors il enfonça le clou.

– Cependant, lorsque l'audience reprendra, j'exigerai que cette erreur soit inscrite au plumitif par la greffière. Ainsi, nous aurons de quoi casser le verdict si...

– Vous échouez.

– S'il ne vous était pas favorable, poursuivait vaillamment Clay'h. Mais il le sera.

– Qu'avez-vous pour me convaincre de vous

reprendre ?

Clay'h prit de nouveau sur lui pour ne pas lui coller son poing dans la figure. Le monde de Degas était simple : il y avait d'un côté lui, sa fille, peut-être sa famille, et de l'autre les putes et les dominés.

– C'est trop tôt pour vous le dire, répondit sobrement Clay'h.

L'autre dilata ses narines et huma l'air bruyamment.

– Ça a un rapport avec Jézabel, je parie ! Je sens une odeur de femme là-dessous.

C'était vrai. Il flairait Mélanie comme un chien de chasse. Ce n'était pas juste une façon de parler, ses sens de guetteur étaient en éveil. Clay'h hésita. S'il répondait négativement, l'autre verrait qu'il mentait et couperait définitivement les fils qu'il venait de renouer. D'un autre côté, en acquiesçant, il mettait Mélanie en danger. S'il lui avouait qu'elle détenait de quoi l'innocenter, Degas serait prêt à tout pour l'obtenir. Qui savait ce qu'il serait capable de faire en pleine audience ? Ce qu'il serait capable de lui faire s'il parvenait un jour à sortir de prison ? L'autre décela son embarras.

– Ne me dites pas que vous avez des sentiments pour cette femme ? dit-il, sarcastique. À part ses longues jambes, elle n'a rien d'attirant. Rien qui fasse bander. Cela dit, c'est peut-être un bon coup. Je parle sans savoir. Il faut dire que ce n'est pas mon... type.

Clay'h se mordit la langue. Il lisait clair dans le jeu de Degas : il le provoquait, le poussait à bout pour voir s'il allait craquer.

– C'est inutile, je ne vous dirai rien. Je vous l'ai expliqué, c'est trop tôt.

– Et pourquoi ce serait trop tôt ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Je suis à trois jours de me faire condamner et vous, vous jouez aux devinettes.

– Je n'aime pas y jouer, vous vous en souvenez ? dit-il en reprenant féroce son expression.

– Touché ! applaudit Degas.

Sa légèreté était forcée. Il était tout à coup inquiet, fébrile à l'idée que quelque chose le concernant existait, mais dont il n'avait pas connaissance, qui n'était pas sous son contrôle. Craignait-il d'avoir semé un indice dans son parcours criminel ? Ou bien devenait-il nerveux lorsqu'il ne dirigeait pas les événements ? Il ne laissait rien paraître de ses interrogations, ne pressa pas Clay'h de questions. Il feinta.

– Vous savez, on parle de perversion à tout bout de champ dans ce procès. Alors que je n'en connais pas de pire que celle qui lie un homme à son avocat.

Clay'h s'empara du stylo qu'il avait sorti au début de l'entretien avec une feuille de papier et répondit sur un ton détaché :

– Vraiment ?

Il se mit à crayonner. Son cœur cognait dans sa poitrine. Il le tenait ! Degas venait d'avouer qu'il ne pouvait pas se passer de lui. Et suprême compliment de sa part, il qualifiait leur relation de perverse.

– On vous compare aux médecins, continua-t-il. Or c'est faux, un malade n'a pas le choix lorsqu'il s'en remet à un praticien. Que peut-il faire d'autre que d'acquiescer à ses décisions afin d'être soigné ? C'est confortable comme situation. Tandis qu'on peut choisir d'être ou non lié à son avocat. Mais ce choix est diabolique.

– Pas insoluble, toutefois, répondit Clay'h dessinant toujours.

Il ne fallait pas qu'il regarde Degas en face et qu'il lui donne l'impression de le narguer. Autrement, il ne le reprendrait pas. Au fond, c'était un lâche.

La porte s'ouvrit violemment. Le président, accompagné de la greffière, fit irruption dans la pièce. Clay'h devint vert de rage. Quel imbécile celui-là ! Il venait de tout foutre en l'air ! Il regarda Degas, celui-ci s'était refermé comme une huître.

– Alors, messieurs ? questionna avec brusquerie le président. Quelle décision avez-vous prise ?

– Nous étions justement en train d'en discuter, grinça l'avocat entre ses dents.

– C'est que j'ai un procès sur les bras, moi ! Voilà une demi-heure que vous êtes enfermés ici, ça me paraît largement suffisant, décréta-t-il.

Il fit signe à la greffière qui se mit en position de prendre des notes sur un grand cahier.

– Une dernière fois, monsieur Degas. Confirmez-vous votre décision de récuser votre avocat ?

Ce dernier ne répondit pas.

– Dans ce cas, voici la mienne ! s'exclama le président.

La greffière commença de noter :

– En application de l'article 317 du Code de procédure pénale, je commets d'office maître Mathis Clay'h à la défense de Jacques Degas.

Se tournant vers Clay'h :

– Je vous rappelle que vous ne pouvez refuser votre mission sans faire approuver par moi vos motifs d'excuse ou d'empêchement. Et je n'en vois pas.

Se tournant de nouveau vers Degas :

– Toujours en vertu de l'article 317 du Code de procédure pénale, je vous précise qu'à l'audience la présence d'un défenseur à vos côtés est obligatoire. Et ce même si vous choisissez de vous défendre vous-même. Je désigne Maître Clay'h pour vous assister.

Enfin le président se tourna vers sa greffière pour s'assurer qu'il n'avait rien oublié. Celle-ci lui chuchota quelques mots à l'oreille.

– Ah oui ! s'exclama le président. Je vous informe, monsieur Degas, que ma décision de commettre d'office maître Clay'h à votre défense n'a pas un caractère juridictionnel. Par conséquent, elle n'est susceptible d'aucune voie de recours. En d'autres termes, monsieur Degas, vous n'avez pas le choix.

Il frappa dans ses mains.

– Voilà ! Je crois qu'à présent le procès peut reprendre. Gardes ! Ramenez l'accusé dans le box !

Chapitre 25

L'audience ne reprit pas tout de suite. Degas demanda à pouvoir s'entretenir quelques minutes avec sa fille. Le président refusa, mais lorsque celui-ci promit de ne plus occasionner de trouble, il accepta. Tous les incidents qui avaient émaillé le procès risquaient de faire les choux gras des médias et de faire jaser ses collègues du tribunal.

Clay'h profita de cette pause pour chercher Mélanie. Il craignait de l'avoir blessée. Il ne la trouva pas. Ni dans la salle des pas perdus ni sur les marches du palais. Il essaya de l'appeler, mais elle ne décrochait pas. Il remontait les marches quand il entendit qu'on criait son nom. Shéhérazade vint à lui, essoufflée :

– C'est elle !... Je te l'avais bien dit. C'est elle !

– De qui tu parles ?

– De Margot Couterie, s'exclama sa collaboratrice.

Clay'h haussa les épaules.

– Oui je sais, reprit Shéhérazade. En ce moment, c'est le cadet de tes soucis. Écoute-moi bien quand même. La propriétaire me l'a confirmé. L'appartement dans lequel se trouvait Dante lorsqu'il a été interpellé a bien été loué par Margot Couterie. Elle l'a reconnue sur la photo. De surcroît, sa voisine de palier est formelle : le soir de l'accident, elle a vu Margot dans l'immeuble. Elle est prête à témoigner.

– C'est bien, répondit distraitement Clay'h, mais où est-ce que cela nous mène ?

– Dans le bureau du procureur, pardi ! Si Margot *alias* Florence ne se manifeste pas dans les quarante-huit heures, je demande une citation à comparaître devant le juge. Et si ça ne donne rien, je demande une confrontation avec Dante. On verra si elle restera muette longtemps. À propos de mutisme, est-ce que tu vas réellement assister Degas en avocat taisant ?

– Sûrement pas. Face aux faits, il ne pourra pas se défendre seul. L'intervention du président qui m'a commis d'office lui a permis de sauver la face.

Shéhérazade lui dit alors qu'elle était entrée dans la salle au moment où avait eu lieu l'incident contentieux et qu'elle ne comprenait pas pourquoi il n'avait pas écharpé la directrice de l'enquête. Que cette histoire de ceinture était du pain bénit pour

lui.

– Je le ferai plus tard, répondit-il évasivement.

Elle partait. Clay'h l'attira dans un coin.

– Écoute, j'ai quelque chose d'important à te demander...

Un huissier vint les interrompre pour prévenir l'avocat que l'audience allait reprendre.

– Voilà, dit-il d'une voix précipitée. Tu vas aller à Compiègne cet après-midi.

– Mais c'est impossible, j'ai quatre affaires à plaider à la 23/2¹.

– Fais-toi remplacer. Demande les renvois des affaires. Débrouille-toi ! Il faut absolument que tu rendes visite à un témoin et que tu la convainques de venir témoigner à la barre.

– C'est une femme ?

– C'est une survivante du Guetteur.

Shéhérazade écarquilla les yeux et lâcha :

– La vache ! Mais comment se fait-il qu'il y en ait une ?

Personne n'en a jamais parlé.

Clay'h lui fit signe de parler plus bas. Il se rapprocha d'elle et, front contre front, ils avaient l'air de deux conspirateurs.

– Moi je l'ai retrouvée. Je lui ai même parlé. Elle refuse de venir déposer. Elle est terrorisée. J'ai pensé qu'une femme pourrait la convaincre.

Shéhérazade secoua la tête.

– Je ne comprends pas. Si c'est une victime de Degas, elle devrait être témoin à charge !

– En réalité, je vais faire en sorte que son témoignage disculpe Degas. Elle a vécu tout un après-midi de tortures et de sévices effroyables. Les mêmes que ceux que les autres victimes ont endurés. Le Guetteur l'a laissée pour morte. Pourtant elle a survécu. Or elle n'a pas identifié Degas comme son agresseur.

Shéhérazade sursauta.

– Ça ne serait pas lui alors !

Son confrère dodelina de la tête.

– En fait, c'est plus compliqué que ça.

Il regarda sa montre.

– Je n'ai pas le temps de t'expliquer. Tu apprendras tout par son témoignage.

Elle fit une grimace.

– Je sais qu'on doit tout faire pour sauver la tête de son client, mais là c'est tordu. Et même vicieux. Utiliser la victime d'un psychopathe pour le faire libérer, tu ne crois pas que tu y vas un peu fort ?

Il la bouscula.

– Va vite ! Je te demande de me la ramener, pas de me donner des scrupules. Je sais ce que je fais.

Il nota sur un bout de papier l'adresse de Solène S. Au moment où il le tendait à sa consœur, il vit sur le côté filer Anaïs Degas. Elle les avait aperçus, Shéhérazade et lui. Il allait s'élancer pour la rattraper quand il entendit la voix impatientée de l'huissier :

– Maître Clay'h ! La cour vous attend.

Le président commença la lecture des faits.

– Jacques Degas, il vous est reproché d'avoir, le 24 décembre 1999 à Paris XI^e arrondissement, enlevé, séquestré, violé, torturé et assassiné Tatiana La Vaulée, âgée de vingt et un ans, prostituée. Qu'avez-vous à répondre ?

– Ce n'est pas moi, monsieur le président.

– Jacques Degas, il vous est reproché d'avoir, le 29 janvier 2000 à Paris X^e arrondissement, enlevé, séquestré, violé, torturé et assassiné Romane Steger, dix-neuf ans, serveuse et prostituée occasionnelle. Qu'avez-vous à répondre ?

– Ce n'est pas moi, monsieur le président.

– Jacques Degas, il vous est reproché d'avoir le 4 mai 2001, enlevé Séverine Maupas, vingt ans, élève infirmière, de l'avoir conduite à la carrière de Sucy-en-Brie dans le Val-de-Marne où vous l'avez violée en accompagnant vos agressions de tortures et d'actes de barbarie avant de l'étrangler. Qu'avez-vous à répondre ?

– Ce n'est pas moi, monsieur le président.

– Jacques Degas, il vous est reproché d'avoir, le 14 juin 2002, agressé Nadia Nader, vingt ans, dans son appartement situé dans le XIV^e arrondissement de Paris. De lui avoir fait ingérer toutes sortes de produits ménagers. De l'avoir battue, brûlée, poignardée durant près de cinq heures. De l'avoir à plusieurs reprises sodomisée. De l'avoir étouffée avec un bâillon. Qu'avez-vous à répondre ?

– Ce n'est pas moi, monsieur le président.

À mesure que le président donnait lecture des faits, ce qui était au départ chez le public une curiosité avide se mua en un dégoût horrifié. La voix monocorde du juge ainsi que les réponses lapidaires de l'accusé ne faisaient qu'ajouter au sentiment général de répulsion et d'effroi. Personne dans l'assistance n'osait regarder du côté des familles des victimes.

– Jacques Degas, il vous est reproché d'avoir, le 4 octobre

2004 à Paris dans un parking du XIII^e arrondissement, agressé et énuqué à l'aide d'un lien Élodie La Pena, vingt-deux ans, vendeuse. Qu'avez-vous à répondre ?

– Ce n'est pas moi, monsieur le président.

– Jacques Degas, il vous est reproché d'avoir, le 23 février 2005 à Pantin en Seine-Saint-Denis, agressé et sauvagement mutilé le corps de Léa Montfort...

À cet instant, on entendit une mêlée de corps dans les bancs des parties civiles. Un avocat retenait le père de la jeune Léa Montfort qui voulait se ruer dans le box de l'accusé. Les policiers qui encadraient Degas se levèrent aussitôt. Le président donna un coup de marteau qui fit sursauter M. Montfort qui s'effondra alors sur son banc en étouffant ses sanglots.

– ...d'avoir agressé et sauvagement mutilé, reprit le juge, le corps de Léa Montfort. De l'avoir étranglée avec un fil de fer barbelé. Qu'avez-vous à répondre ?

– Ce n'est pas moi, monsieur le président.

– Jacques Degas, il vous est reproché d'avoir le 7 mai 2006 à Beauchamp dans le Val-d'Oise, enlevé Delphine Lemarchand, dix-sept ans, lycéenne, alors qu'elle circulait à vélo. De l'avoir violée, torturée, puis étranglée avant d'exposer son corps en l'accrochant à un poteau électrique au lieu-dit La Patte-d'oie, à huit cents mètres de Beauchamp. Qu'avez-vous à répondre ?

– Ce n'est pas moi, monsieur le président.

Le magistrat tourna une feuille et reprenait son souffle quand un individu se dressa au milieu de la salle et hurla :

– Ça suffit ! Maintenant, ça suffit ! C'est dégueulasse !...

Deux huissiers se jetèrent sur lui et l'extirpèrent de son banc. Celui-ci se débattit et continua de hurler, tandis qu'on le traînait hors de la salle.

– C'est dégueulasse, ce qu'il a fait à ces filles !... Faut lui faire la même chose !... La même chose à ce monstre !

Il y eut un murmure d'approbation. Le président donna un coup de marteau et reprit :

– Jacques Degas, il vous est reproché d'avoir, le 21 septembre 2007, rue de Crimée à Paris, dans le XIX^e arrondissement, commis un double homicide sur la personne de Christophe Doré, trente-six ans, entrepreneur, et de Jessica Dickinson, vingt et un ans, sa jeune fille au pair. D'avoir torturé le premier avant de l'étrangler à l'aide d'un garrot espagnol. D'avoir crucifiée la seconde avant de la poignarder. Qu'avez-vous à répondre ?

– Ce n'est pas moi, monsieur le président.

Clay'h fit un signe à Degas. Celui-ci reprit de sa voix

neutre :

– Ce n'est pas moi pour les deux homicides, monsieur le président.

– Jacques Degas, il vous est reproché d'avoir, le 20 janvier 2008, à Saint-Forget dans les Yvelines, enlevé, puis séquestré dans une grange abandonnée où vous l'avez agressée et torturée avant de l'étouffer, Ingrid Lancel, vingt-cinq ans, visiteuse médicale. Qu'avez-vous à répondre ?

– Ce n'est pas moi, monsieur le président.

Le président dut à cet instant suspendre sa lecture, une jurée se sentait mal. On lui passa une bouteille d'eau. À peine avait-elle porté le goulot à sa bouche qu'elle eut un spasme. Elle porta alors vivement son mouchoir en papier à sa bouche et vomit dedans.

Le président et Clay'h firent semblant de ne pas l'avoir remarqué. Ni l'un ni l'autre ne souhaitaient à ce moment du procès la récusation d'un membre du jury qui aurait manifesté son sentiment durant l'audience. Du reste, la jurée se ressaisit. Le président toussota.

– Jacques Degas, il vous est reproché d'avoir, le 3 janvier 2008, rue des Pyrénées à Paris, dans le XX^e arrondissement...

L'année des deux dernières agressions firent murmurer la salle qui tourna des yeux furieux vers l'accusé : il s'était repu de ses crimes pendant dix ans ! Celui-ci ne montrait aucun trouble, il restait les bras le long du corps et à demi penché sur le micro à attendre la question du président.

– ... enlevé, séquestré dans un local du sous-sol de l'immeuble de la victime, violé, torturé, puis étranglé à l'aide d'une corde de son violon, Mathilde Sanchez, vingt-trois ans, élève soliste au conservatoire de Paris. Que répondez-vous ?

– Je ne l'ai jamais rencontrée, monsieur le président.

Cette réponse nouvelle provoqua des rumeurs d'indignation sur les bancs, mais aussi des murmures de surprise et d'effarement du côté des journalistes. Comme le public un instant auparavant, ils venaient de compter près d'une décennie de parcours criminel du tueur. Pourquoi ne l'avait-on pas arrêté plus tôt ? Ce n'était pas un routard, il n'avait pas sillonné la France, échappant à chaque fois aux investigations. Depuis dix ans, il assouvissait ses instincts dans Paris et sa proche banlieue sans être inquiété. Tout à coup, le nom de Mélanie Vincent vola de bouche en bouche de part et d'autre des travées où se serraient les journalistes français et étrangers. Tous chuchotaient pour savoir qui, parmi eux, avait une photographie de la policière qui avait capturé le Guetteur.

– S'il vous plaît, mesdames et messieurs de la presse !

Silence ! dit à leur adresse le président en battant l'air de la main.

Il se tourna vers Degas, et le visage du président prit alors une expression grave et impérieuse. Il tenait là un procès d'assises comme beaucoup de magistrats aimeraient en conduire un une fois dans leur carrière. C'était un procès hors norme, inédit dans les annales judiciaires, pas seulement par le nombre des victimes et les atrocités que celles-ci avaient subies, mais par l'absence d'aveux de l'accusé. Il les obtiendrait. Il rêvait du moment des aveux comme d'un coup de théâtre dans son procès. Il rêvait que son nom ouvre les journaux télévisés du soir, coure sur toutes les lèvres des étudiants en droit pénal durant le siècle à venir, le propulse d'un coup à la Cour de cassation. Il avait le sentiment aussi que l'histoire le regardait. On avait comparé Degas à Jack l'Éventreur. Par une sorte de raccourci hardi, il se disait que, grâce à lui, la justice, en condamnant le premier, châtierait le second.

– Au vu des faits qui vous sont reprochés et conformément à l'article 222-1 et suivants du Code pénal, vous encourez la réclusion criminelle à perpétuité. Que plaidez-vous ?

– Non coupable, monsieur le président.

– Pourtant, il y a des preuves matérielles et des témoignages qui vous désignent comme l'auteur de ces faits.

L'assertion du juge n'ébranla pas Degas qui se contenta de hocher vaguement la tête derrière sa vitre. Le président masqua son dépit – l'heure des aveux n'avait pas encore sonné !

On commença alors à discuter les preuves. On parla de l'antenne relais qui avait été activée avec son téléphone portable. Degas donna la même explication qu'aux enquêteurs : on avait piraté son numéro. On discuta ensuite l'alibi mensonger qu'il avait donné pour les meurtres de Jessica Dickinson et Christophe Doré. Dans un premier temps, il avait déclaré être à l'heure du crime dans sa voiture au niveau de la porte de Bagnolet. Puis finalement, dans les bouchons du périphérique à hauteur de la porte de Montreuil.

Ensuite, Clay'h et le procureur s'accrochèrent concernant le témoignage de l'agriculteur qui aurait aperçu la voiture de Degas garée devant la grange abandonnée où avait été agressée Ingrid Lancel le 20 janvier 2008.

– Je me permets de rectifier, monsieur le président. Ce n'est pas « garée devant la grange » qu'il faut dire, mais « se trouvant à proximité ». C'est ce qu'a déclaré le témoin.

– Je vous en prie, mon cher confrère ! s'exclama l'avocat de la famille Lancel. Nous n'allons pas ergoter !

– J'ergoterai d'autant plus, cher confrère, qu'on nous

présente ce témoignage comme fiable et incontestable. Or le témoin, un homme âgé et malade, ne portait pas ce jour-là ses lunettes. Il a même pensé dans un premier temps que la Renault break blanche appartenait au cafetier d'une commune voisine, pensez donc !

– C'est trop fort ! s'écria le procureur. D'où tenez-vous qu'il était malade ? D'où tenez-vous qu'il n'avait pas ses lunettes ? Je vous rappelle qu'il a relevé le numéro de la plaque d'immatriculation de votre client !

– Ce n'est pas tout à fait exact, dit Clay'h en s'adressant aux jurés. Le vieil homme a relevé comme il a pu deux chiffres. La coïncidence a voulu que l'immatriculation du véhicule de mon client contienne les mêmes.

Sortant de sa place et s'avancant dans le prétoire :

– Les mêmes que quoi ? Les mêmes que ceux qui étaient effectivement gravés sur la plaque qu'il lisait ? Ou les mêmes que ceux qu'il a cru lire avec sa faible vue ?

Désignant alors de l'index l'avocat général, Clay'h martela :

– Jamais on n'en aura la certitude. Le témoin est décédé. Le morceau de papier sur lequel il avait retranscrit ce qu'il avait imaginé avoir lu a été égaré par la gendarmerie où il avait été auditionné. Or, mesdames et messieurs les jurés, lorsqu'il y a un doute, il profite à l'accusé. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le Code pénal.

Le procureur se dressa de toute sa hauteur :

– Maître Clay'h en est déjà à plaider ! Je vous demande, monsieur le président, de le rappeler à l'ordre.

– Oui, oui. Retournez à votre place, maître.

Le président fit signe à l'huissier :

– Faites entrer le témoin !

Clay'h sursauta tandis qu'il regagnait sa place. Un témoin ? Quel témoin ? Il courut vérifier sa liste. De toute façon, il était trop tard pour contester, la femme était déjà à la barre.

Elle était âgée d'une quarantaine d'années, maigre, grande avec un visage anguleux. Elle prêta serment, puis déclina son identité. C'était la concierge qui avait vu le Guetteur dans les escaliers de l'immeuble de la rue de Crimée alors qu'il se rendait à l'appartement de Christophe Doré. Le Guetteur l'avait poliment saluée, puis lui avait parlé. Elle était le seul témoin avec qui le criminel avait conversé. L'annonce de sa qualité fit presque pousser au public des vivats. Mme Lombard se retourna, mais au lieu d'afficher un regard satisfait, le sien était rempli d'épouvante. Elle ne souhaitait certainement pas être le centre de ce procès. Qu'il fût dans le box ou toujours dans la nature, elle était

terrorisée à l'idée que le Guetteur la retrouve un jour et se venge.

– Nous vous écoutons, invita le président.

Elle raconta ce qu'elle avait déjà dit à la police. Elle était en train de nettoyer les escaliers, un homme de taille moyenne, au visage sans traits particuliers, habillé de façon commune – veste, pantalon, chemise – était passé devant elle au niveau du troisième étage. Il lui avait dit bonjour, s'était excusé de salir, lui avait conseillé un produit d'entretien avant de lui souhaiter une bonne journée. D'aucuns se demandèrent si le produit qu'il lui avait conseillé n'était pas le même que celui qu'il avait fait avaler à l'une de ses victimes.

– Cependant, lors de votre audition, vous avez déclaré avoir remarqué un détail chez cet homme.

Elle hocha la tête. Son regard glissait sur le côté sans oser les lever vers le box des accusés.

– Lequel ? insista le magistrat.

– Ses mains, répondit-elle la voix basse.

– Parlez plus fort et bien dans le micro, s'il vous plaît.

– Ses mains ! cria-t-elle, effrayée. Elles étaient énormes !

Puis elle s'accrocha à la barre comme si la tête lui tournait subitement.

Le procureur se leva avec sur le visage l'expression d'un homme qui attendait ce moment avec impatience. Il déclama plus qu'il ne sollicita :

– Je demande respectueusement à la cour d'inviter l'accusé à montrer ses mains au témoin, afin qu'il soit procédé à une identification.

Clay'h jaillit de son siège.

– Je proteste ! Qu'est-ce que c'est que cette mascarade ? On a jamais vu un homme être désigné coupable d'un crime à la seule vue de ses mains ! Et j'ajouterai ceci : quand bien même le témoin les reconnaîtrait, cela ne présume en rien que ces mains-là ont assassiné Jessica Dickinson et Christophe Doré. En vérité, Mme Lombard n'est qu'un témoin indirect, monsieur le président.

Le président consulta ses deux assesseurs.

– Maître Clay'h a raison, trancha le magistrat.

– Je me permets pourtant d'insister...

– Inutile. Cette démonstration derrière la vitre nuirait gravement aux droits de la défense.

Mme Lombard fut soulagée. Degas ne montra aucune émotion, mais il croisa les bras sur sa poitrine, donnant ainsi l'impression qu'il n'avait rien à cacher. Le témoin fit un geste pour prendre congé de la cour, mais le président lui suggéra :

– Si vous ne pouvez reconnaître les mains, peut-être

aujourd'hui pourriez-vous reconnaître la voix ?

De nouveau, l'avocat bondit :

– Je m'oppose ! Cela reviendrait à refaire l'instruction ! Mon client, lors de plusieurs présentations, n'a pas été reconnu par le témoin. C'est un fait acquis, martela-t-il à l'adresse des jurés.

– Je vous rappelle, maître, que j'ai toute latitude pour poser les questions que je veux dès lors qu'elles n'altèrent pas la substance de la décision de mise en accusation de votre client. Auriez-vous déjà oublié vos cours de droit ?

La réponse cinglante fit retourner prudemment l'avocat à sa place.

– Accusé, veuillez, à haute et intelligible voix, répéter ces mots : « Bonjour, madame. Il fait beau aujourd'hui. Excusez-moi de salir. Je vous souhaite une bonne journée. »

Et faisant un signe de tête à Mme Lombard :

– Écoutez l'accusé attentivement.

La gardienne de l'immeuble manqua défaillir en se tournant vers le box des accusés. Elle tirait continuellement sur un pan de son chemisier et frottait l'une contre l'autre la pointe de ses chaussures. Elle écouta Degas qu'on fit répéter deux fois. Elle était livide.

– Eh bien ? l'interrogea le juge.

– Je ne sais pas... Je ne sais plus...

– Vous étiez moins évasive lors de la reconstitution, précisa le procureur. Je vous cite : « Oui, ça pourrait être sa voix. »

– C'était pas pareil, répondit d'une voix tremblante la concierge. C'était dans mes escaliers qu'on l'a fait parler.

Clay'h ricana ostensiblement.

– Qu'à cela ne tienne, renchérit l'avocat général. Je demande à ce que la pièce numéro 15 soit présentée au témoin.

C'était le portrait-robot dessiné sur la base du signalement donné par Mme Lombard à l'époque des faits.

– Huissier ! Présentez la pièce numéro 15 au témoin.

– On harcèle le témoin ! s'exclama Clay'h.

Lorsqu'elle fit l'effort de lever les yeux sur Degas pour le comparer au portrait, elle recula lentement jusqu'au pupitre de l'avocat général. On crut qu'elle prenait de la distance afin de mieux examiner l'accusé ; en réalité elle était épouvantée par l'expression des yeux de ce dernier. Elle bredouilla :

– Non !... Non !... Je ne le reconnais pas ! Ce n'est pas lui, je vous dis ! Je vous en prie !

Elle ne répondait pas à la sollicitation du procureur, elle s'adressait à Degas, elle le suppliait de l'épargner comme si elle

était certaine qu'il la retrouverait un jour.

Le président allait remercier le témoin, mais le procureur s'entêta :

– Je demande à ce que le portrait-robot soit présenté aux jurés.

Le président fit signe à l'huissier. La feuille passa entre les mains lentement, dans un silence absolu. Clay'h remarqua qu'après avoir examiné le portrait puis son client, les jurés avaient presque à chaque fois un imperceptible mouvement de tête qui pouvait être interprété comme un acquiescement. Ils envisageaient la possibilité d'une similitude entre les deux visages. Le ministère public marquait un point.

Le reste de la journée fut consacré à la déposition des autres témoins à charge. Ils furent encore plus vagues et plus terrifiés que ne l'avait été Mme Lombard. Une résidente de l'immeuble où avait eu lieu le meurtre d'Élodie La Pena avait estimé, le jour de son audition, qu'en effet l'homme qu'elle avait entraperçu dans le parking alors qu'elle se garait était l'accusé, mais aujourd'hui elle n'était plus certaine – il faisait si sombre alors ! Un pompiste qui avait cru apercevoir un corps remuer sous une bâche sur la banquette arrière de la voiture de Degas tandis qu'il remplissait le réservoir était presque sûr à présent de ne l'avoir jamais servi et ce malgré la facturette de la carte bleue qui attestait du contraire. Il en fut ainsi pour les onze témoins du ministère public.

À la fin, l'avocate d'une des familles, consternée et accablée, se leva et s'adressa aux jurés d'une voix grave :

– Mesdames et messieurs les jurés, vous venez d'entendre non pas onze témoignages, mais onze lâchetés, onze veuleries de personnes indignes d'être des citoyens. Souvenez-vous que le chiffre onze, c'est aussi le chiffre des victimes de Degas.

Elle fit une grande impression sur le jury et sur le public qui bruissa.

Durant le défilé des témoins à la barre, Clay'h n'avait pas cessé de consulter discrètement la messagerie de son téléphone portable. Il espérait des nouvelles de Shéhérazade. Mais lorsque l'audience fut suspendue à 21 heures, il n'en avait toujours pas eu.

Chapitre 26

Salle d'audience de la cour d'assises.

Mercredi, 8 h 30

Lorsque le public fut autorisé à pénétrer dans la salle, il remarqua qu'un banc entier sur le côté droit était déjà occupé par des hommes et des femmes qui portaient un badge au revers de leur vêtement. Un individu plus curieux que les autres osa redescendre la travée centrale et demander au premier assis qui ils étaient.

– Nous sommes des internes en médecine psychiatrique. Nous sommes venus voir le cas Degas et écouter l'expertise qui va en être faite.

La journée allait en effet être consacrée aux experts. La nouvelle entraîna une cohue dans la salle, tous voulaient être placés au plus près du prétoire pour ne rien manquer de ce qui allait se dire. La sonnerie retentit que des personnes se disputaient encore. Le président avait décidé que l'on commencerait d'abord par entendre les médecins légistes : ils étaient au nombre de quatre.

Personne ne remarqua un détail, hormis Clay'h. Dès que le premier légiste appelé, le docteur Maisonneuve qui avait autopsié la majorité des corps des victimes, fut à la barre, Degas s'était avancé sur le bord du banc, prenant un air très concentré et très intéressé. « Il va prendre son pied en réécoutant la description des blessures et des supplices qu'il a infligés à ses victimes ! Il va revivre ses crimes », pensa Clay'h. Il frissonna d'horreur et fut heureux que la disposition de la salle d'assises du palais plaçât le client derrière son avocat.

– Sans cela, je ne crois pas que j'aurais supporté plus d'une minute de voir sa tête de pervers ! grinça-t-il entre ses dents.

Le président invita le légiste à faire un compte rendu synthétique de ses différentes autopsies. Le docteur Pierre-Yves Maisonneuve était dans le même état que le 21 septembre 2007, jour où il s'était rendu rue de Crimée afin d'opérer les premières constatations sur les corps de

Jessica Dickinson et Christophe Doré : il était excité et totalement fasciné par l'œuvre du Guetteur. Il continuait de penser que devant les corps ligotés par le tueur, il était en présence d'une forme d'art. Celui-ci tourna la tête vers la droite et fit un petit signe à un homme qui se tenait près d'une machine avec un boîtier dans une main.

Il y eut alors le bruit sonore d'un dé clic et soudain une grande lumière jaillit face à l'assistance. Sur un écran blanc que personne n'avait remarqué avant apparut le corps dessiné au fusain d'une jeune fille entravée et bâillonnée, couchée sur le ventre, des vêtements épars autour d'elle. La surprise fut telle qu'un murmure général d'émerveillement s'éleva dans la salle très vite étouffé par des « chut ! » qui fusèrent de toutes parts. Clay'h fut le seul dans le prétoire à écarquiller les yeux. Visiblement, les autres parties ainsi que les juges étaient au courant de cette petite démonstration. Le président avait dû la préférer à la présentation des photographies des corps prises durant les autopsies.

– Voici le corps de Tatiana La Vaulée ! présenta le légiste. C'est la première victime connue du Guetteur...

– Hum !... fit le président.

Il s'excusa.

– La première victime connue de l'accusé. Remarquez, continua-t-il, combien les liens sont rudimentaires. Un bâillon, deux ficelles pour attacher les poignets et les chevilles et une corde pour lier dans le dos les bras aux jambes. C'est assez sommaire. Tout comme les sévices qu'il a fait subir à sa victime. Il ne l'a quasiment pas torturée. Il l'a violée puis étranglée, d'abord à mains nues, puis, n'y parvenant pas, à l'aide d'un lien quelconque.

Clay'h contempla les juges et les parties. Aucun ne semblait choqué ou ému par l'exposé sans humanité et brutal du légiste. Tatiana La Vaulée se prostituait. Elle était la seule victime à ce procès à n'être pas représentée par un avocat. Elle n'avait pas non plus une famille pour la pleurer sur le banc des parties civiles. Il n'y aura du reste personne à ce procès qui viendra parler d'elle, ni amis ni connaissances. C'était une racoleuse, se disait-on : la rencontre avec un guetteur fait partie des risques de cette sorte d'activité. Il hésitait à intervenir pour que cesse cette indécence. Mais il fallait donner des gages à Degas. Alors il se leva :

– Excusez-moi, docteur, est-on absolument certain que tous ces sévices ont été l'œuvre de son agresseur ? Ne peut-on pas penser que, du fait de sa profession, certains mauvais

traitements lui auraient été infligés par des clients détraqués ?

– En effet, maître.

– Et ne peut-on pas imaginer qu'elle soit décédée après une prestation tarifée qui aurait mal tourné ?

– On peut l'envisager, effectivement.

– Par conséquent, cette jeune femme pourrait ne pas être une des victimes que compte la série qu'on attribue à mon client ?

– Pour être franc, je l'ai moi-même pensé à cause des traces de strangulation manuelle. Toutes les autres victimes ont été étranglées immédiatement à l'aide d'un lien. Cependant...

– Je vous remercie, docteur, coupa Clay'h.

Clay'h regarda alors les jurés. Tatiana La Vaulée n'était plus à présent une victime comme les autres. On n'était même pas sûr qu'elle ait jamais croisé la route du Guetteur. En s'asseyant, il tourna machinalement la tête vers la salle. Il aperçut Mélanie au quatrième rang du côté droit. Le regard qu'elle lui jeta le fit rougir de honte.

Il y eut un nouveau déclic. Et un nouveau dessin, encore plus esthétisé, apparut sur l'écran qui provoqua les mêmes chuchotements dans la salle.

– Me permettez-vous de vous demander de qui sont ces dessins ? lança Clay'h sans se lever. Sommes-nous à un vernissage ?

On rit sur les bancs des journalistes. Cependant, ils attendaient qu'on pose cette question.

– Ils sont de moi ! s'exclama fièrement le médecin.

Malheureusement pour lui, le lendemain, la presse ne cita pas son nom, mais les appela « Les dessins de Degas », en référence à ceux du célèbre peintre.

– C'est le corps de Séverine Maupas qui est ici représenté, reprit le médecin en se tournant vers l'écran. Elle a été retrouvée dans la carrière de Sucy-en-Brie, un an et demi après le crime de la prostituée Tatiana. Examinez comme le réseau des liens est devenu plus complexe, plus sophistiqué. Le tueur commence non pas seulement à lier ses victimes pour assouvir ses fantasmes sexuels, mais à apprendre à faire des garrots qui asphyxient sa victime chaque fois qu'elle remue.

Clay'h observa la famille de la jeune Maupas. Celle-ci était droite et immobile sur le banc, apparemment digne. En réalité, elle était en état de choc.

– J’ai une question, monsieur le président. Dites-nous, docteur, si l’institut médico-légal a comparé les liens entre ceux retrouvés dans la carrière de Sucy-en-Brie et ceux collectés sur les deux scènes de crime précédentes.

Clay’h évitait intentionnellement de prononcer les noms des jeunes femmes assassinées pour ne pas meurtrir davantage les parents.

– Nous l’avons fait. Les liens étaient différents les uns des autres. Pas les mêmes matières, pas les mêmes fabrications, ni les mêmes provenances.

– À quoi rime cette question ? interrompit l’avocat général. C’est tout à fait normal, n’est-ce pas, docteur, puisque Jacques Degas attachait ses victimes avec des liens trouvés sur elles ou sur place ?

– En effet, monsieur l’avocat général. L’agresseur évitait soigneusement d’apporter un élément étranger à la scène de crime qui aurait pu le confondre.

Clay’h fronça les sourcils :

– Le crime a eu lieu dans une carrière désaffectée. Je ne vois pas ce qu’on peut y trouver à part des pierres.

– C’est parce que vous sous-estimez l’ingéniosité de votre client, maître ! lança cinglant le procureur.

Clay’h sentit bouger Degas dans son dos. Celui-ci trouvait aussi qu’il l’avait bien mérité.

L’assistant du légiste fit apparaître un nouveau fusain encore plus stylisé.

– Ah ! Voici mon préféré ! s’exclama sans retenue Maisonneuve. La scène de crime de la rue de Crimée. Sept ans se sont écoulés depuis le meurtre de la prostituée. Le tueur a acquis une maîtrise absolue de ses agressions. Il pénètre dans le domicile de ses victimes, immobilise des adultes et les torture durant des heures sans leur infliger de sévices sexuels. Ce qui lui importait, c’était de contrôler la scène de crime et l’agonie de ses victimes, mais pas seulement ! Les maillages qui entravent ses victimes sont comparables à la complexité architecturale des toiles d’une orbite. Le réseau ici est lui aussi polygonal à symétrie centrale. En outre, comme ils ont été tissés par la main d’un homme, ils ont un aspect artistique indéniable.

Le ravissement du légiste jeta cette fois un froid dans la salle. Mme Dickinson et Mme Doré étaient assises l’une à côté de l’autre. Elles tenaient chacune la main de l’autre et fixaient le médecin avec des yeux terribles. La juge assesseur murmura quelque chose à l’oreille du président. Ce dernier

hochà la tête.

– Je crois que nous avons bien compris le *modus operandi* du criminel, dit-il au légiste. Il est inutile de nous montrer plus de dessins. Avez-vous d'autres observations à nous communiquer ?

– Je suis aux ordres de la cour, répondit froidement le médecin.

Le procureur leva la main ; il avait une question :

– Combien de temps, en moyenne, a duré l'agonie des différentes victimes ?

– Pour les trois premières, précisa-t-il après avoir consulté ses notes, une moyenne de deux à trois heures. À partir de Nadia Nader, en juin 2002, la durée de l'asphyxie va en s'allongeant. Je dirais de cinq à six heures.

La réponse fit bruisser la salle d'horreur. Le procureur voulut prolonger cette émotion chez les jurés :

– Et durant ces interminables heures d'agonie, dans quel état de conscience étaient-elles ?

– Je suppose qu'elles devaient le supplier de les achever.

Clay'h voulut prendre la parole, mais l'avocat général s'empressa de poser une autre question afin que le sentiment de répulsion ne se dissipe pas rapidement chez les jurés.

– Expliquez-nous, docteur, à quelle heure estimez-vous que ces crimes ont été perpétrés.

Le légiste acquiesça.

– Les agressions ont été commises soit avant 9 heures du matin ; soit, si elles étaient perpétrées dans l'après-midi, avant 18 heures.

– Vous en concluez quoi ?

– Que le tueur était tenu par un créneau horaire de bon père de famille, si j'ose dire. Après 9 heures, il partait au travail. Après 18 heures, il rentrait à la soupe !

La stupeur était telle que le médecin ne fit rire que lui.

Clay'h réalisa que l'homme apparaissait antipathique, même s'il avait définitivement frappé l'imagination du jury. Il trouva finalement qu'un contre-interrogatoire était inutile.

– Je n'ai pas de question, monsieur le président, dit-il en se rasseyant.

Ensuite, le docteur Maisonneuve résuma les sévices qu'avaient subis les jeunes femmes afin qu'il fût noté pour chaque victime qu'il y avait eu des tortures et actes de barbarie, et pas seulement agressions accompagnées de violences. L'expert quitta la salle par la petite porte des

témoins car il tenait à remporter lui-même et sur-le-champ son matériel de projection et les diapositives de ses fusains.

La cour jugea bon de suspendre l'audience pendant un quart d'heure. Clay'h, qui n'avait toujours pas de nouvelles de Shéhérazade, essaya pour la millième fois depuis hier de la joindre. À présent sa messagerie était saturée. Il chercha ensuite Mélanie qu'il ne trouva pas. Elle non plus ne répondait pas à ses appels.

L'audience reprit avec l'appel de l'expert psychiatre.

À l'arrivée du docteur Ariane Abkarian, les stagiaires en psychiatrie murmurèrent et se retinrent pour ne pas applaudir. C'était un des plus grands experts psychiatres du monde, spécialiste des tueurs en série. Elle-même n'employait jamais ce mot, elle trouvait qu'il avait une connotation propre à notre société de consommation. Elle préférait employer l'expression de « meurtres à répétition », ou « meurtres répétés », qui soulignait l'aspect compulsif des crimes. Elle se présentait toujours ainsi :

– Docteur Ariane Abkarian, professeur en psychiatrie, ancien élève du professeur Ajzenberg, expert près des tribunaux.

Elle leva la main et jura « d'apporter son concours à la justice en son honneur et sa conscience ».

– Docteur, nous vous écoutons.

Elle expliqua, sans jamais regarder ses notes, mais en se tournant souvent vers l'accusé pour ne pas exclure ni déshumaniser le sujet, disait-elle, qu'elle s'était entretenue avec Jacques Degas plus d'une vingtaine d'heures. Qu'il avait en apparence coopéré, mais que son intelligence, très supérieure à la moyenne, lui avait souvent permis de contrôler les échanges. Il lui était apparu que l'accusé n'était pas schizophrénique, ne souffrait pas de bouffées délirantes ni d'aucune maladie mentale ou neurologique qui aurait aboli ou altéré son discernement au moment des faits.

– En d'autres termes, Jacques Degas est parfaitement conscient de ses actes et sait distinguer le bien du mal. Il est accessible à une sanction pénale.

L'avocat général ne dissimula pas sa satisfaction. Il s'exclama : « Alléluia ! » Puis il saisit ostensiblement un crayon pour prendre des notes de l'exposé. Par mimétisme, les jurés firent de même. C'était l'effet recherché.

– Les meurtres de ce dossier frappent par leur sauvagerie inouïe et par la quantité impressionnante de victimes, observa le docteur Abkarian. Ils sont le fait d'un homme qui à chaque fois a agi comme un chasseur solitaire. Les crimes et les actes de maltraitance qui les ont accompagnés ont procuré au sujet une jouissance qui n'aurait pas pu être partagée avec un autre. L'auteur a agi sans complice.

– Cet auteur pourrait être l'accusé ? demanda le président.

Ariane Abkarian ne répondit pas tout de suite, elle contempla un long moment Jacques Degas. Tous les deux se remémoraient une scène qui avait dû être décisive entre eux lors d'une séance. Ce n'étaient pas des aveux puisque Degas n'en avait jamais livré. Qu'est-ce que ça pouvait être ? Tous attendaient. Elle enchaîna :

– En effet, il pourrait être l'auteur de ces crimes. Entre autres.

– Que voulez-vous dire ? interrogea étonné le président.

– Qu'il pourrait en avoir commis d'autres que ceux que la police a identifiés.

Une clameur s'éleva du public, qu'un large geste du bras du magistrat fit cesser aussitôt.

– Je m'explique. Le meurtre de Romane Steger en 2000 est déjà l'œuvre d'un tueur qui maîtrise parfaitement sa victime et fait preuve d'un grand sang-froid. Cette jeune femme a été enlevée devant le fast-food où elle travaillait alors qu'elle faisait une pause et fumait une cigarette. Le rapt s'est passé en pleine journée, alors que des gens entraient et sortaient de ce fast-food. Le risque était considérable. Et ce d'autant qu'il n'avait très certainement pas le visage couvert puisque, d'après les témoignages, il n'a jamais tenté de le dissimuler lors des autres agressions. Un des caissiers pense même lui avoir servi une portion de frites avant l'enlèvement, mais malheureusement sans pouvoir être formel.

Le président hocha la tête pour l'inviter à poursuivre tandis que les jurés la dévoraient des yeux.

– S'être fait la main, vous me pardonnerez l'expression, sur Tatiana La Vaulée un mois plus tôt ne suffit pas à donner une telle assurance, une telle expérience. Il a forcément plusieurs fois commis le même rituel d'affût, d'approche et de rapt entre ces deux agressions. Et, au bout du compte, ce sont les sensations du guetteur repérant sa proie, l'épiant, puis

fondant sur elle qui lui ont procuré plus de jouissance que les brutalités qui se sont ensuivies.

Clay'h ne demanda pas la parole, il bondit hors de son siège. Il se devait d'être intempestif pour atténuer la violence émotionnelle de cette déposition.

– Nous sommes là pour juger des faits matériels, pas des crimes supposés ou imaginés après une vingtaine d'heures de parlote.

Le mot choqua, mais l'avocat poursuivit :

– Je demande respectueusement à la cour de rappeler aux jurés que nous auditionnons une expertise psychiatrique. Que celle-ci n'est rien d'autre qu'une évaluation mentale.

– Vous venez de le faire, maître. La cour vous en remercie, répondit sèchement le président.

Le procureur et les avocats des parties civiles ricanèrent. Clay'h se rassit, ne cachant pas son mécontentement.

– Ce dossier, je l'avoue, m'a beaucoup troublée.

Le docteur Abkarian avait les yeux dans la vague. Elle se ressaisit.

– En effet, j'ai repéré chez le sujet une psychopathie rare qu'il « porte en besace », comme on dit dans notre jargon. C'est-à-dire que Jacques Degas est un homme qui évolue dans un milieu dans lequel il n'a pas de conduites antisociales. Au contraire, il apparaît comme exemplaire aux yeux de tous. Alors qu'il est un pervers sadique comme on en rencontre peu. Cette perversion, qui n'est pas assimilable à de la colère ou à de la haine, il l'exerce sur les femmes qu'il voit tantôt comme des putains, tantôt comme des vierges. Il n'y a pas de place pour une autre figure féminine entre ces deux pôles. Pour le citer, elles sont soit des Jézabel, soit des Madone. C'est la raison pour laquelle il a une prédilection pour cette tranche d'âge qui se situe autour de la vingtaine. À cet âge, elles peuvent être les deux selon lui. Elles sont ambivalentes. Elles ne sont plus des enfants et pas véritablement encore des femmes.

Le nom biblique avait fait sursauter Clay'h. Il écoutait la psychiatre à présent avec attention, mais sans le laisser paraître. Elle avait percé Degas à jour et ce qu'elle avait découvert de sa nature ne lui avait pas été seulement révélé grâce à ses compétences professionnelles. Tout comme Mélanie, son instinct de femme lui a fait entrevoir un homme irréconciliable avec leur sexe.

– J'ai noté une chose particulièrement intéressante en

étudiant le parcours criminel de l'assassin, reprit la psychiatre. Il y a une évolution très nette dans les motivations qui l'ont poussé à agresser et à torturer. Au début, dans les assassinats de Tatiana, de Romane, de Séverine et de Nadia, la constante est l'agression sexuelle dont la jouissance est prolongée par des sévices qui avaient été fantasmés avant d'être infligés. La strangulation est la mise à mort de la victime qu'il venait de traiter durant des heures comme une chose. Ensuite...

Elle suspendit sa phrase et lança à Degas un regard pénétrant.

– Ensuite il y a une césure (elle fit un geste avec le tranchant de sa main), une coupure. L'aspect sexuel passe au second plan. Il jouit essentiellement de sa toute-puissance et de sa domination sur la victime en la ligotant, en la bâillonnant et en l'enserrant dans toutes sortes de liens. Je gagerais d'ailleurs que la strangulation ne lui apportait plus une grande jouissance, sans cela il n'aurait pas franchi une nouvelle étape en utilisant du fil de fer barbelé pour tuer Léa Montfort en 2005. Il cherchait des sensations qu'il n'avait plus.

Toute l'assistance était suspendue aux lèvres du docteur Abkarian. Elle levait un coin du voile sur l'« Ogre des Cévennes » comme l'avait récemment surnommé la presse. En même temps, son analyse réveillait en elle une terreur primitive, originelle, sur laquelle elle aurait pu difficilement mettre des mots, mais qui ressemblait à celle qu'elle ressentait lorsque, petite, on lui lisait des contes de fées dans lesquels des monstres dévorent des enfants.

– Que s'est-il passé en 2005 pour qu'il y ait eu cette césure ?

La psychiatre haussa les épaules.

– Difficile à dire sans une confession. D'après mon expérience, il s'agit probablement d'une naissance. Le criminel est devenu père, pas forcément pour la première fois, et cet événement l'aurait transformé. Ou bien...

Elle jeta de nouveau un regard profond à l'accusé.

– Ou bien à cette époque son enfant commençait à approcher de l'âge de ses victimes.

Le public fut stupéfait d'apprendre que le Guetteur avait un enfant. Il y avait comme une aberration de la nature qu'un tel animal pût engendrer. Et pendant que l'assistance remuait, Clay'h chercha des yeux Anaïs dans la salle. Elle n'y était pas. Il fut étonné que Degas ne la cherchât pas.

Pourtant, c'était un besoin irréprensible chez lui. À son évocation, il aurait dû diriger les yeux vers elle.

L'avocat général se leva.

– Au terme de votre expertise, trouvez-vous des circonstances atténuantes à l'accusé ?

– Ce n'est pas mon rôle de vous répondre. Je suis médecin, pas juge. Cependant, je préciserai que son enfance et son adolescence peu communes ont été pour beaucoup dans la production des fantasmes qu'adulte il a fixés dans les sévices et les positions humiliantes qu'il a imposées à ses victimes.

– C'est-à-dire ? coupa Clay'h avec une ironie forcée.

– Qu'il aurait déployé moins d'imagination fantasmagorique dans la capture et la torture de ses victimes s'il avait eu une enfance plus ordinaire.

Elle marqua une pause avant d'ajouter :

– Cependant, si on lui avait donné le choix, il aurait choisi l'enfance qu'il a eue. Pour lui, c'était une période heureuse car elle lui a permis de parfaire ce qu'il est aujourd'hui : un chasseur insaisissable.

– Est-ce que vous réalisez, docteur, que vos mots risquent de condamner définitivement cet homme ?

– J'en ai d'autant plus conscience, maître, que je suis persuadée que l'auteur de ces crimes d'un sadisme rare est extrêmement redoutable pour la société. Il est au sommet de la pyramide de la dangerosité. Ce d'autant qu'il est doté d'une intelligence remarquable et d'un sens inné pour se fondre dans n'importe quel milieu. Il n'est pas réinsérable, car nous n'avons pas, hormis les barreaux d'une prison ou les sangles d'un hôpital psychiatrique, les moyens de l'empêcher de recommencer.

Clay'h accusa le coup. L'avocat général donna à haute voix raison au psychiatre criminologue. « La justice concernant le cas Degas, dit-il, pense la même chose que la médecine. »

– Encore faudrait-il, rétorqua l'avocat, que l'auteur de ces crimes et mon client soient la même personne. Or vous ne nous en apportez pas la preuve formelle. Vos conclusions sont un avis.

– Un examen clinique, répondit-elle avec un sourire. Il est fondé sur les connaissances de mon art et sur mon expérience de vingt ans à examiner des personnalités psychopathiques.

– Toutefois, vous n'êtes pas experte en ADN ou

technicienne de scènes de crime, insista Clay'h. Vous ne pouvez pas nous apporter la preuve infaillible, indubitable, de l'implication de mon client dans cette série de crimes, n'est-ce pas ?

– Ce n'est pas de cette manière que l'expertise psychiatrique fonctionne...

– Répondez à ma question, docteur.

– Non, je ne le peux pas.

– C'est bien ce que je disais, lâcha Clay'h en s'adressant aux jurés. Ce que nous venons d'entendre n'est qu'une interprétation.

Le visage de la psychiatre se ferma. Elle riposta, gravement :

– Dans notre société et avec ce type de criminel, mon *interprétation* est la meilleure arme dont nous disposons pour le neutraliser.

Clay'h fit mine de s'absorber dans ses notes. C'est alors que la porte de la salle d'audience s'ouvrit avec fracas.

Chapitre 27

Shéhérazade était bouleversée.

– Qu'est-ce que c'est ? demanda avec humeur le président.

Clay'h se leva précipitamment.

– C'est ma collaboratrice, monsieur le président ! Maître Shéhérazade Naseri. Je sollicite une suspension d'audience.

Degas aussi s'était dressé à sa vue.

– Quoi, maintenant ? En pleine audition ? glapit le magistrat.

– Cela concerne la défense de mon client, insista Clay'h. Je demande à pouvoir m'entretenir quelques minutes avec ma consœur.

Le président regarda sa montre, il n'était que 11 h 30. Trop tôt pour la pause de la mi-journée.

– Voyez-vous un inconvénient à ce qu'on suspende votre audition d'une demi-heure, docteur Abkarian ?

– Je suis aux ordres de la cour, répondit-elle.

La cour et les jurés se retirèrent. L'escorte fit sortir Degas de son box. Le public resta dans la salle. Clay'h rassembla ses affaires à la hâte et courut aux portes en soulevant les plis de sa robe.

– Que se passe-t-il ? Qu'est-ce que tu as ?

À voix basse, elle lui dit d'aller la retrouver dans les toilettes pour femmes. Elle le précéda. Lorsqu'il fut lui-même à la porte, elle le tira à l'intérieur par la manche et ferma le verrou.

– C'est bon ! On peut parler, souffla-t-elle. J'ai vérifié, il n'y a personne.

Pourtant, elle poussa encore une fois les battants de trois cabines de WC.

– Qu'est-ce que tu as ? Tu as l'air toute retournée.

– Elle est morte, dit-elle d'une voix sourde.

– Morte ? Qui ça ?...

– Solène Stahl ! Ton témoin, bon sang !

Il fut si abasourdi qu'il lâcha son cartable.

– Tu plaisantes !

– J'en ai l'air ?

Elle alla boire au robinet un peu d'eau. Clay'h la regardait faire, hébété. Il s'adossa contre le mur.

– Mais c’est impossible ! s’exclama Clay’h la voix étranglée.

– Oh que si ! J’ai moi-même vu son cadavre.

Et elle raconta. Sa voix était haletante, ses yeux fiévreux, ses gestes frénétiques.

Elle était arrivée au domicile de Solène Stahl à 17 heures. Elle n’était pas là, et il n’y avait personne d’autre pour lui ouvrir. Une voisine lui avait indiqué le salon de coiffure où travaillait Solène. Elle avait réussi à la voir et à lui parler une heure durant. À la fin de la conversation, Solène commençait à fléchir. Alors Shéhérazade jugea qu’il fallait lui laisser un petit temps de réflexion, ne pas trop la brusquer. Elle lui avait proposé de passer la chercher à la sortie de son travail et d’aller boire un verre après. Gentiment, Solène Stahl l’avait plutôt invitée à venir dîner chez elle.

– Elle était vraiment sympa, tu sais. Elle était douce et très attentive aux autres. Même après sa rencontre avec le diable, cette fille était restée un ange.

Du coup, elle n’avait pas osé refuser. Shéhérazade avait accepté son invitation pour 20 h 45 et réservé une chambre d’hôtel dans la ville.

Elle avait sonné chez elle à 21 heures.

– Je suis arrivée un peu plus tard que convenu, car je savais que c’était elle qui fermait le salon de coiffure et qui nettoyait. Je n’aurais pas dû. Peut-être que ce quart d’heure lui aurait sauvé la vie.

À cet instant, on actionna la poignée de la porte.

– C’est occupé ! cria Shéhérazade.

– Quand même pas tous les WC ! s’étonna la voix derrière la porte.

– Si ! Allez chez les mecs !

La femme insista un long moment derrière la porte. Clay’h bouillait, mais il ne pouvait rien dire. Finalement, elle abandonna. Lorsqu’ils ne perçurent plus le bruit de ses pas, Shéhérazade reprit son récit. Elle avait sonné à la porte de son immeuble à 21 heures. Solène ne lui avait pas répondu. Elle avait d’abord pensé qu’elle était en retard et qu’elle devait finir de fermer la boutique. Elle avait fait les cent pas sur le trottoir durant un quart d’heure. Puis elle s’était aperçue que la porte de l’immeuble était ouverte. Elle avait alors décidé de l’attendre à l’intérieur, à son étage. Elle s’était assise sur la première marche du palier. La minuterie s’était éteinte après quelques minutes, mais lorsqu’elle s’était levée pour la rallumer, elle avait aperçu de la lumière qui filtrait sous la porte de l’appartement de Solène. Elle l’avait poussée. Le salon était éclairé, elle s’y était dirigée en

appelant la jeune femme. Personne n'avait répondu. Elle avait trouvé la fenêtre du salon grande ouverte.

– Machinalement, je me suis penchée. Son corps gisait en bas, dans la courette intérieure de l'immeuble. Elle s'était défenestrée.

Shéhérazade réprima un sanglot, mais laissa couler des larmes. Elle gardait les yeux grands ouverts dans le vide.

– Eh bien, continue ! la pressa Clay'h.

Un long frisson la secoua. D'abord elle murmura ces mots puis les cria :

– C'est ma faute, tu entends ? C'est ma faute !... C'est à cause de moi qu'elle s'est suicidée !

– Mais non, ce n'est pas ta faute ! s'emporta Clay'h. J'étais allé la voir moi-même deux fois avant que tu n'y ailles. J'ai dû être plus brusque que toi et elle ne s'est pas tuée pour autant ! Tu n'as rien à voir là-dedans.

Shéhérazade agrippa son bras. Son visage baigné de larmes souriait :

– Tu le penses ?... Tu le penses vraiment, Mathis ?

– Évidemment !... Qu'est-ce que tu peux être bête à te laisser gagner par tes émotions ! Reste professionnelle, s'il te plaît !

Il se montrait délibérément rude car il ne voulait pas qu'elle culpabilise. Ce n'était pas sa faute à elle, mais la sienne à lui. Solène Stahl s'était jetée dans le vide pour échapper à un passé qu'il avait fait resurgir dans sa vie.

– S'il y a quelqu'un à blâmer, c'est bien moi, ajouta-t-il en posant la main sur l'épaule de sa collaboratrice.

– Je veux bien te croire... J'ai besoin de te croire.

Elle enfonça la main dans la poche de sa veste.

– Tiens, dit-elle en lui tendant sa carte de visite. J'ai trouvé ta carte à côté du téléphone. Je n'ai pas voulu que les flics la découvrent.

Ses doigts pressèrent légèrement son épaule pour la remercier.

– Tu les as donc appelés ?

– Tu n'es pas fou ! J'ai pris mes cliques et mes claques, et j'ai déguerpi. J'ai seulement fureté très vite avant pour voir s'il n'y avait rien d'autre de compromettant que ta carte de visite.

– Et ?...

– Rien. Il y avait juste au pied du meuble où se trouvait le téléphone un cadre de photographie vide. Il y avait d'autres photos d'elle sur la table, mais pour une raison particulière elle avait enlevé celle qui était dans ce cadre. J'ai pensé qu'elle l'avait

emportée en... dans sa chute. Les flics l'ont sûrement retrouvée sur elle à l'heure qu'il est.

Clay'h vit que quelque chose la tracassait. Shéhérazade parlait, mais une pensée l'obsédait.

– Il y a un truc qui ne tournait pas rond là-bas ?

Elle commença par secouer la tête, mais finalement elle raconta :

– Quand j'étais dans l'appartement, il s'est passé un truc bizarre. Ce n'est peut-être rien et je me monte sûrement le bourrichon toute seule...

– Dis toujours.

– J'avais dans l'appartement. Je n'avais pas encore vu... le corps. Soudain j'ai entendu la porte de l'immeuble se refermer. Je me suis précipitée sur le palier pensant que c'était Solène qui remontait, je ne sais pas moi, du local à poubelles ou qui revenait de chez une voisine... Mais il n'y avait pas de lumière dans les escaliers. On n'avait pas allumé. Je me suis penchée aussitôt à la rambarde, mais je n'ai vu personne, juste...

Elle fronça les sourcils, elle essayait de se remémorer avec précision ce qui à ce moment-là dans l'immeuble de Solène Stahl clochait.

– J'ai juste senti un parfum, reprit-elle. Un très léger parfum. Sur le coup, je n'ai pas fait gaffe. Je me suis dit que je m'étais trompée, que le bruit que j'avais entendu n'était pas celui de la serrure de la porte du hall. Mais en retournant dans l'appartement j'ai senti dans le vestibule le même parfum. Peut-être d'amande douce, comme celui des savons.

Elle eut une expression d'incrédulité.

– J'y ai repensé ensuite dans la voiture. Tu comprends ? Ça ne pouvait pas être celui de Solène puisqu'elle s'était défenestrée. Et depuis, ce truc bizarre me turlupine.

– C'est sûrement rien, mais tu devrais le dire à la police.

Elle secoua vivement les mains devant elle.

– Pour qu'on m'implique dans cette histoire ? T'es dingue !... J'ai foncé comme une malade de Compiègne à Paris. Et arrivée ici, je me suis précipitée dans une boîte de nuit des Champs-Élysées pour me fournir un alibi. J'ai dansé jusqu'à l'aube.

Il rit.

– Mon père avait coutume de dire que la principale qualité d'un avocat était la paranoïa.

– Alors ton père m'aurait adorée cette nuit-là !

Chapitre 28

La nervosité de Clay'h était visible lorsqu'il prit place le lendemain dans le prétoire. Les boucles de ses cheveux étaient en bataille, il ne s'était pas rasé et il avait des poches sous les yeux. Il ne cessait de jeter des coups d'œil par-dessus son épaule comme si le regard de son client, posé sur lui, le gênait.

L'avocat général, les mains sous les plis de sa robe et le sourire aux lèvres, s'entretenait avec les avocats des parties civiles. Le groupe avait l'air détendu, enjoué même. Cette journée allait être la leur : on attendait à la barre les enquêteurs de police qui avaient mené les investigations sur la série de crimes. Clay'h allait se retrouver face à Mélanie. Il allait l'interroger, la contredire, la pousser dans ses retranchements, démolir son enquête.

Depuis le jour de l'incident d'audience où Jacques Degas l'avait récusé publiquement, il ne l'avait pas revue ni ne lui avait parlé au téléphone. Hier, contrairement aux autres jours, il n'avait pas cherché à la joindre. On l'avait très certainement mise au courant du suicide de Solène Stahl. Il n'avait pas voulu partager sa tristesse. Il n'avait pas voulu, en ayant un contact avec celle qui avait sauvé une victime du Guetteur, irriter sa propre culpabilité. Il avait bu une grande partie de la nuit pour se donner le courage de traiter à la barre Mélanie en témoin hostile et ennemi.

Le regard insistant de Degas finit par l'exaspérer. Il se retourna, agressif.

– Vous avez quelque chose à me dire, Degas ?

– C'est plutôt à vous que je devrais demander ça. Vous n'avez rien à m'apprendre, maître ?

– Pourquoi me demandez-vous ça ?

– Vous ne m'avez pas expliqué pourquoi votre collaboratrice est venue interrompre mon procès hier.

– Elle n'a rien interrompu du tout, répliqua Clay'h agacé. Nous ne sommes pas à un spectacle.

Son client eut un rire sarcastique.

– Vous avez bu ! lâcha-t-il avec mépris.

– Qu'est-ce que ça peut vous foutre ?

Degas s'approcha de la vitre et menaça à voix basse pour

ne pas être entendu de ses gardes :

– Je vous prévient, Clay’h. Si vous vous montrez tendre avec Jézabel, je n’hésiterai pas à me lever et à la saigner.

C’était la première fois que Degas prononçait son nom. Et il le fit avec un tel mépris que son avocat frémit de colère. Celui-ci s’approcha à son tour de la vitre et prononça la voix rauque :

– *Primo*, vous m’appelez maître. *Secundo*, vous appelez le commissaire Vincent par son nom. *Tertio*, ne me menacez pas, Degas. Je vous rappelle que je suis votre avocat. Ce n’est plus vous qui m’avez désigné, mais le président de la cour. Vous ne pouvez pas m’interdire de me lever et de prendre la parole.

Il ajouta en touchant presque la vitre de son front :

– Et je peux la prendre pour commettre délibérément un faux pas qui vous enverra brûler en enfer pour trente ans.

L’autre hocha la tête sans que Clay’h sût si c’était parce qu’il ravalait sa colère ou parce qu’il se soumettait.

– À présent, c’est vous qui me menacez, maître, dit-il en se rejetant au fond de son banc.

Mélanie entra dans la salle avec Forlano quelques minutes avant l’arrivée de la cour. Elle était pâle et avait les yeux rouges comme si elle non plus n’avait pas dormi. Elle ne regarda pas une seule fois Clay’h qui pourtant l’implorait des yeux.

– La cour appelle le commissaire Vincent à la barre !

Dès qu’elle se pencha sur le micro pour déposer, l’avocat général rapprocha son siège de son pupitre afin que par ce mouvement les jurés saisissent toute l’importance de cette audition. Le chef d’enquête exposa avec beaucoup de clarté et de précision les trente-cinq mois d’investigations qui avaient abouti à l’arrestation de Jacques Degas. Elle raconta l’épouvante qui s’emparait de son équipe chaque fois qu’elle se rendait sur une scène de crime, son horreur, son désarroi. Elle parla de sa peur, chaque fois que le téléphone de la brigade sonnait, d’apprendre que Degas avait fait une nouvelle victime, de l’épreuve insoutenable lorsqu’il fallait l’apprendre aux familles, des cauchemars qu’elle et ses hommes faisaient encore aujourd’hui.

– Au début, les images des corps des victimes nous hantaient. Puis, lorsque Degas a été arrêté et mis hors d’état de nuire, elles ont disparu. Nous étions heureux. Nous pensions que c’était fini. En réalité, elles s’étaient cachées quelque part dans notre cerveau et à présent elles nous reviennent par flashes, sans qu’on s’y attende. Et c’est pire.

Il n'y avait aucun bruit dans la salle. Toute l'assistance tendait le cou vers elle. La voix de Mélanie s'élevait dans un silence absolu, presque religieux. Quand quelqu'un s'écria :

– Merci !

La mère de Delphine s'était levée le visage en larmes. Elle répéta, en s'avançant vers Mélanie :

– Merci pour ce que vous avez fait pour nous !

Son avocate la fit doucement se rasseoir.

– Combien comptez-vous de victimes, commissaire ? demanda Clay'h en se levant.

Il était raide. Son visage était comme un masque derrière lequel des mots rocaillieux étaient prononcés.

– Je vous demande pardon ?

L'étonnement de Mélanie Vincent était partagé par tous. Le président s'en fit l'écho :

– Où voulez-vous en venir, maître ?

– Je demande au commissaire le nombre exact de victimes qu'elle attribue à mon client.

L'avocat général recula son siège prêt à bondir. Il pressentait que cette question recélait un piège.

– Dix jeunes femmes et un homme, répondit Mélanie avant de commencer à égrener leurs noms.

Clay'h l'arrêta d'un geste.

– Dix jeunes femmes ?... C'est votre dernier chiffre ?

Toute la salle protesta contre les manières cavalières de l'avocat. Celui-ci quitta sa place et s'approcha du témoin.

– Il est possible, dit-elle, et même probable que Jacques Degas ait fait d'autres victimes, mais nos services ne les ont pas identifiées. Toutefois, le dossier n'est pas classé, nous continuons à travailler dessus.

Elle fronçait les sourcils et évitait de regarder Clay'h dans les yeux. Cela l'aida à se montrer féroce.

– Je vais vous poser la question différemment, commissaire. Sur combien de victimes du dossier n° 045 7002 de votre brigade avez-vous enquêté ?

Elle tourna les yeux vers lui. Leur expression de colère et de désarroi lui serra le cœur.

– Madame le commissaire vient de vous répondre, il me semble, s'exclama l'avocat général. Et ce nombre effroyable est dans l'acte d'accusation. Monsieur le président, maître Clay'h harcèle inutilement le témoin. Que cherche-t-il exactement ?

– Oui. Où voulez-vous en venir, maître ?

Il allait répondre quand Mélanie s'écria :

– Ne fais pas ça !

Son exclamation consterna l'auditoire. Chacun se regardait, indécis et troublé. Puis on s'agita sur les bancs, le bruit enfla, gonfla pour devenir un brouhaha qui gagna le prétoire. Et, tandis que le président frappait la table de son marteau pour imposer le silence, Mélanie répéta la voix vibrante :

– Je t'en prie, Mathis, ne fais pas ça !

– Je n'ai pas le choix, murmura-t-il avec un pâle sourire.

La menace d'évacuer la salle ramena le calme.

– Il y aurait quelque chose que la cour devrait apprendre, maître ?

– En effet, monsieur le président. Le groupe d'enquête du commissaire Vincent n'a pas seulement enquêté sur dix, mais sur onze victimes femmes. Et la onzième a survécu.

Ce fut un vacarme indescriptible. Les journalistes quittèrent leurs bancs pour apercevoir la réaction de Mélanie. Les parties civiles stupéfaites s'étaient levées et réclamaient des explications. L'avocat général s'était étranglé en voulant protester ; à présent il ne pouvait plus arrêter une violente quinte de toux. La greffière qui avait levé les mains de son clavier interrogeait le président pour savoir si elle devait transcrire cette révélation, mais celui-ci était engagé dans une conversation animée avec ses deux assesseurs. Tous trois étaient rouges et ne cessaient de frotter les paumes de leurs mains l'une contre l'autre. Seuls deux êtres demeuraient immobiles et silencieux : Mélanie et Clay'h qui se fixaient.

Un seul coup de marteau fit se rasseoir tout le monde :

– Si vous essayez de faire diversion en créant un incident d'audience et de semer la confusion, je vous préviens, maître, j'engagerai des poursuites disciplinaires contre vous.

Le président pointait son marteau en direction de Clay'h, on avait l'impression qu'il était sur le point de le lui jeter à la figure.

L'avocat général parvint enfin à calmer sa toux.

– Avez-vous une preuve de ce que vous prétendez ? demanda-t-il, hargneux.

– Ma preuve est sous vos yeux, répondit l'avocat. Interrogez madame le commissaire. Elle est libre de me contredire.

Clay'h lui tendait une perche : si elle démentait, il se rétracterait. Mille paires d'yeux se posèrent sur elle. On eût dit qu'elle s'était changée en statue de pierre tant elle était pétrifiée. Elle articula :

– En effet, il existe, dans la série de crimes de Jacques Degas, une onzième victime. Elle était encore en vie jusqu'à hier.

Cette fois, la stupeur générale n'arracha au public qu'une

immense exclamation.

– Comment cela, jusqu'à hier ? interrogea le président ahuri.

– Elle a été assassinée à son domicile hier entre 21 heures et 22 heures.

– Suicidée, vous voulez dire ? Elle s'est défenestrée, rectifia Clay'h imprudemment.

Il se mordit aussitôt la langue. Elle allait lui demander comment il pouvait être au courant. Mais elle battit seulement des paupières et répondit :

– Je me suis rendue hier sur la scène de crime. Au vu des premiers éléments de l'enquête, mes collègues de Compiègne et moi-même concluons... à une scène de crime maquillée. On a vraisemblablement voulu nous faire croire à un suicide. Rien n'a été dérangé, seul le cadre d'une photographie vide gisait sur le sol. Cependant, la victime avait une seule chaussure, l'autre était restée dans la pièce d'où on l'a poussée. Elle avait aussi le poignet droit déboîté et de la peinture de la barre d'appui de la fenêtre sous les ongles, preuve qu'elle a tenté de s'y agripper. J'ajoute qu'elle n'a laissé aucune lettre expliquant ses intentions et n'a prévenu personne.

Mélanie pensait à elle. Elle avait noué des liens si forts avec Solène Stahl qu'elle éprouvait à parler d'elle le sentiment de la perte d'un être cher et la douleur du deuil.

Clay'h l'écoutait avec l'air désorienté des personnes qui se réveillent d'un évanouissement. Il balbutia :

– Vous faites erreur ! Il ne peut en être autrement !...

– Et quand bien même, intervint l'avocat général qui voulait reprendre la main, il existerait une autre victime de Jacques Degas ignorée jusqu'ici de la justice pour une raison qu'il appartiendra au commissaire Vincent de nous expliquer, qu'est-ce que cela change aux onze autres pour lesquelles nous sommes réunis ici ? L'accusé reste poursuivi pour celles-ci. Le ministère public engagera des poursuites contre Jacques Degas pour la douzième victime après ce procès.

Le président approuva aussitôt l'intervention. Le procureur sauvait le procès. L'affaire de cette malheureuse jeune femme rescapée ferait l'objet d'un autre procès. Comme Clay'h demeurerait au milieu du prétoire, hagard, le président en conclut qu'il ne voyait pas d'objection. Il allait remercier le commissaire sans même demander si une partie souhaitait poser une question et passer très vite à un autre témoin afin que les débats reprennent un cours normal, quand la voix de Degas se fit entendre :

– Je demande à interroger le commissaire Vincent.

La surprise laissa tout le monde sans voix. Seul Clay'h tenta de l'en empêcher.

– La défense n'a pas d'autres questions à poser au témoin, monsieur le président.

– C'est mon droit ! rugit Degas.

– Nous ferons citer le commissaire plus tard si besoin est !

– C'est mon droit ! répéta Degas dans le micro.

Le président regarda ses deux assesseurs. Le signe qu'ils lui adressèrent était sans ambiguïté, les droits de la défense commandaient de laisser s'exprimer l'accusé.

– Accusé, vous avez la parole ! Cependant, vous devez vous exprimer avec décence et modération. Ni vos propos ni votre attitude ne doivent compromettre la dignité des débats.

Degas ricana.

– C'est plutôt à mon avocat que vous devriez rappeler ces obligations !

Cette sortie ironique parut tirer Clay'h de son trouble. Il retourna brusquement à sa place. Mais avant de s'asseoir il prit soin d'examiner la salle.

D'abord Degas fit remarquer qu'on avait parlé jusqu'ici de la victime sans jamais la nommer.

– Elle s'appelait Solène Stahl, répondit Mélanie sur un ton plein de colère. Mais tu le sais, ordure !

Le président se contenta de frapper deux coups de son stylo sur la table pour la rappeler à l'ordre.

– N'est-il pas vrai, poursuivit Degas, que vous m'avez à plusieurs reprises présenté à la victime derrière une glace sans tain et que celle-ci ne m'a jamais reconnu comme étant l'auteur de son agression ?

Mélanie prit une longue inspiration avant de lui répondre :

– C'est exact.

– Et qu'en revanche, moi, je n'ai jamais pu être confronté à elle ?

– C'est encore exact.

– Ne serait-il pas juste de dire que si vous avez tenu Solène Stahl éloignée de la procédure, c'était parce qu'elle gênait vos accusations ?

– C'est faux.

– Vraiment ?...

Degas suspendit sa phrase. Devant lui, Clay'h fouillait dans son cartable qu'il avait posé sur ses genoux. Il ne pouvait pas voir ce qu'il cherchait, car l'avocat était penché dessus. Cela le troubla.

– Avez-vous fini, accusé ? espéra le président.

– Non ! éructa Degas.

Son cri figea l'assistance. Il le regretta en voyant la réaction des jurés. Mais qu'est-ce que pouvait bien foutre Clay'h ?

– Non, monsieur le président, reprit-il sur un ton radouci.

Puis, à Mélanie :

– Dites-nous, commissaire, si selon vous il y a une probabilité pour que Mlle Stahl ne soit pas la victime du Guetteur.

– Non.

– À votre connaissance, avait-elle les yeux bandés durant son agression ?

– Non. Tu ne leur as jamais bandé les yeux. Tu voulais qu'elles voient ce que tu leur faisais.

– Alors pourquoi ne m'a-t-elle pas identifié comme l'auteur des violences qu'elle a subies ?

La question agita le public. L'avocat général, irrité, froissait des papiers avant de les déplier. De temps en temps, il se rongait un ongle.

– Solène n'a pas réussi à le faire parce qu'elle était dans un état de sidération. Elle l'est restée.

– Vous êtes aussi psychiatre ? ironisa Degas.

Il comprit aussitôt que ce ton le desservait auprès du jury.

– Ce que je veux dire par là, c'est qu'au bout de deux ans, Mlle Stahl aurait dû sortir de son état de choc, même momentanément. Vous ne croyez pas ?

– Dès qu'on évoque la possibilité de te confronter à elle, elle retombe dans un état cataleptique. Elle devient comme une malade qu'on n'arrive pas à déchoquer.

L'avocat général opina. Il trouvait que la commissaire se défendait bien. Clay'h avait toujours le nez dans son cartable.

– Cependant, renchérit Degas, vous n'avez pas jugé bon de me faire connaître son existence.

Mélanie rétorqua sur un ton condescendant :

– Il n'était pas utile de faire état de son existence à votre défenseur, car la victime, terrorisée, ne souhaitait pas témoigner, même sous X.

– J'aurais dû pourtant bénéficier du fait qu'elle m'innocentait.

– Elle ne t'innocentait pas, Degas. Elle ne parvenait pas à t'identifier. C'est différent.

– Comme c'est commode... Vous écarterez la seule personne qui peut venir à la barre et dire au monde entier que ce n'est pas moi le Guetteur.

– Elle ne peut plus le faire maintenant. Et tu y es pour quelque chose !

Clay'h leva vivement les yeux sur Mélanie. Degas s'excita dans son box et exigea que son avocat intervienne. Celui-ci lui expliqua d'une voix de stentor que la jurisprudence n'interdisait pas à un témoin de manifester son opinion sur la culpabilité d'un accusé.

- Il n'y a que la cour et les jurés qui ne peuvent pas le faire.
- Mais elle m'accuse de meurtre !
- On dirait, rétorqua Clay'h en se rasseyant.

Degas eut à cet instant une expression étrange : le coin de ses lèvres se retroussa et son regard devint oblique. Il faisait penser à un animal sans qu'on parvînt à trouver lequel. Cette expression disparut aussitôt et son visage redevint impénétrable. Il reprit :

- Il y a deux ans, vous m'avez accusé de crimes alors que le témoin clé du dossier me mettait hors de cause. Aujourd'hui, vous me collez sur le dos celui de Solène Stahl alors que je suis enfermé dans le QHS de ma prison. Vous vous êtes acharnée sur moi et vous continuez aujourd'hui. Vous me vouez une haine personnelle depuis le début. Comment est-ce que j'aurais fait, dites-moi ?

Le procureur grommela. La commissaire était en train de naviguer dans des eaux dangereuses et risquait de torpiller l'accusation du ministère public.

- Je ne sais pas comment tu as fait. Mais je sais que c'est toi. Ce n'est pas une coïncidence qu'elle soit assassinée durant ton procès. Tu avais peur qu'elle ne finisse par surmonter la terreur et l'effroi que tu lui avais inspirés et qu'elle te désigne comme son bourreau à cette barre. Mais sa mort t'accuse toujours, ajouta-t-elle rageusement.

Elle était encore plus pâle qu'au début de sa déposition, mais ses yeux brillaient de colère. Clay'h referma à ce moment sa serviette et, tandis qu'il demandait la parole, il glissa quelque chose sous les plis de sa robe :

- Je fais fort respectueusement remarquer à la cour que nous nous égarons quelque peu, dit-il mollement.

- Pour une fois je suis du même avis que la défense, intervint le procureur en lançant un regard expressif au président.

- Commissaire, la cour vous remercie.

- Je n'en ai pas encore fini avec elle ! hurla Degas.

- Accusé, nous poursuivons l'audition des témoins de la liste. Il vous sera toujours possible par la suite d'appeler à la barre le commissaire Vincent afin qu'elle soit réauditionnée. Huissier, témoin suivant !

Défilèrent alors à la barre des techniciens de la police

scientifique qui vinrent expliquer comment leurs investigations avaient appuyé le travail des enquêteurs. Durant ce temps, Clay'h ne cessait de jeter des regards en direction des portes de la salle. Cela intrigua Degas puis l'inquiéta. Il lui glissa un morceau de papier plié : « Qu'est-ce que vous attendez comme ça ? »

Sur le même morceau de papier, Clay'h lui répondit : « Ma collaboratrice. »

Celle-ci ne tarda pas à se montrer. Il l'avait fait venir en lui envoyant un texto : c'était son téléphone portable qu'il manipulait dans le fond de son cartable tandis que Degas avait la parole. Clay'h et elle se firent un imperceptible signe de tête. Degas remua sur son banc comme un animal qui aurait senti le danger. Il passa un nouveau message : « Je vous rappelle que vous avez une fille. »

Clay'h répondit : « Vous aussi. »

Shéhérazade alla s'asseoir sur la pointe des pieds au cinquième rang sur le côté droit, c'est-à-dire dans le prolongement du box des accusés et du pupitre de la défense. Elle dérangerait tout le banc pour prendre place. Curieusement, Clay'h serra les paupières. Ses lèvres remuaient et il croisait les doigts comme s'il priait à voix basse pour que quelque chose advienne – ou, au contraire, pour conjurer le sort. Soudain, il glissa sa main sous la fente de sa robe, tira son téléphone portable de sa poche qui venait de vibrer et lut le SMS qui s'affichait : « C'est le même parfum. » Il tourna vivement la tête, ce n'était pas Shéhérazade qu'il regarda, mais la jeune femme assise devant elle : Anaïs Degas.

Sa stupéfaction fut telle qu'il lâcha son téléphone qui glissa sous le pupitre, mais suffisamment dans le prétoire pour que Degas l'aperçût. Son intuition de bête le fit bondir sur ses pieds et crier :

– Monsieur le président, je ne me sens pas bien ! Je veux une suspension ! Je veux qu'on arrête !

Sa brutale supplique fit sursauter tout le monde. Les deux policiers, qui encadraient Degas, le saisirent par les bras prêts à l'immobiliser.

– Mais... ça ne peut pas attendre un peu ? L'audience de la journée est presque finie, dit le président sur un ton contrarié.

– Je vous dis que je ne me sens pas bien ! hurla Degas.

Le président fut contraint de lever l'audience jusqu'au lendemain. Mais avant de suivre l'escorte, Degas souffla par la fente de la vitre :

– Si tu es en train de me préparer un sale coup, Clay'h, je te préviens, je te ferai la peau ! À toi, à ta Jézabel et à ta Persane !

Chapitre 29

Salle d'audience de la cour d'assises. Jeudi,
9 h 30

La sonnerie retentit. La cour et les jurés entrèrent. La salle se rassit sur invitation du président. Ce dernier avait l'air nerveux et comme sur la défensive. Il avait la tête rentrée dans les épaules et jetait des regards de chaque côté comme s'il redoutait que n'éclate un nouvel incident. Il força la voix lorsqu'il demanda à l'huissier d'appeler le témoin.

– La cour appelle à la barre Anaïs Degas !

On se leva pour voir s'avancer la fille de l'Ogre des Cévennes. Les murmures qui suivirent cet appel furent transpercés par la plainte éperdue de Clay'h :

– Je forme opposition, monsieur le président !
Mlle Degas n'est pas sur la liste des témoins ni à charge ni à décharge.

Le président ne regardait pas l'avocat. Tout comme le prétoire et la salle, il observait Degas dans son box. Celui-ci debout avait collé ses épaisses mains contre la vitre et fixait sa fille avec des yeux étranges, des yeux obliques de loup. On faisait enfin le rapprochement : c'était à ces derniers qu'il ressemblait lorsqu'il avait cette expression saisissante sur le visage. Le moment d'étonnement passé, Clay'h s'avança vers le président :

– Je m'oppose à cette audition !

Le président, comme fasciné par le regard de Degas, tressaillit. Il se reprit :

– C'est en vertu de mon pouvoir discrétionnaire qu'elle est appelée à la barre. Je l'ai mandée pour y faire de simples déclarations.

Clay'h regarda l'avocat général. Cette idée venait de lui ! Mais pourquoi la faisait-il comparaître subitement ? Son père avait refusé qu'elle témoigne à décharge. Alors pourquoi venait-elle à présent déposer en faveur de l'accusation ? Désorienté et paniqué, Clay'h eut un moment d'absence. Il était effrayé à l'idée qu'Anaïs Degas fasse basculer le procès et ne pousse le jury à condamner son père. Mais pourquoi

ferait-elle une chose pareille ? Elle souhaitait plus que tout au monde le voir libre. Elle était convaincue de son innocence. Elle était allée jusqu'à tuer pour ça ! Il sursauta, on l'appelait.

– Maître ! Regagnez votre place.

Son intuition lui commandait d'empêcher la jeune femme de prendre la parole.

– Je me permets d'insister. Le témoin ne nous a pas été signifié. Nous n'avons pas pu préparer d'observations en vue d'une défense correcte.

– Encore une fois, maître, Mlle Degas n'est pas un témoin, répondit le président embarrassé par l'insistance de l'avocat. Elle est ici pour faire des déclarations qui me paraissent utiles à la manifestation de la vérité.

– Vous savez bien que c'est du pareil au même, rétorqua Clay'h avec un geste excédé de la main. Simples déclarations ou témoignage sous la foi du serment, pour les jurés c'est kif-kif. Ils ont la même force probante à leurs yeux !

– Maître ! s'étrangla le président, vous frisez l'outrage !

Avec l'énergie du désespoir, Clay'h tenta une ultime opposition :

– C'est sa fille. En raison des liens de parenté qui unissent Mlle Degas à l'accusé, j'affirme qu'il y a un empêchement à témoigner.

Roussel jeta un regard furieux au procureur. Cet échange donnait en spectacle au public et aux journalistes un avocat qui se débattait hors de l'eau tandis que le président de la cour d'assises appuyait sur sa tête.

– Il n'y a pas empêchement, maître, répondit-il, car ce n'est pas en vertu de l'article 335 du Code de procédure pénale que j'auditionne Mlle Degas, mais de celui de l'article 310. J'ai tout pouvoir. À présent, je vous en prie, rasseyez-vous, supplia-t-il.

Quand Clay'h relâcha ses épaules, Degas poussa une sorte de hurlement étouffé. Tout le monde tourna la tête vers lui, sauf Anaïs Degas. Pas une seule fois depuis qu'elle était à la barre elle n'avait regardé son père. Le président l'invita à parler. Elle ouvrit la bouche, mais ne dit rien. Elle hésita ainsi à plusieurs reprises avant de se lancer :

– Ce que mon père a fait à ces femmes, il me l'a fait à moi aussi.

Elle s'agrippa aussitôt à la barre pour ne pas défaillir. Ensuite, elle baissa la tête et ferma les yeux comme si le bruit

retentissant qu'avait provoqué sa déclaration avait la violence d'une déflagration. Quelqu'un criait :

– C'est faux ! C'est un mensonge ! Elle ment !...

Elle s'étonna que la voix ne fût pas celle de son père. Celle-ci hurlait à ses oreilles, mais c'était trop tard. Tout était fini. Il y eut le silence. Le même que celui qui suit le souffle d'une explosion. Elle ouvrit les yeux. Elle vit le président debout son marteau à la main et l'écume aux lèvres, et face à elle l'avocat qui la regardait avec un visage tordu par la détresse. Il gémit :

– C'est faux !... C'est un mensonge !... Pourquoi mentez-vous ?

Elle le contempla. Ses lèvres tremblaient, ses épaules frémissaient, son corps était secoué par de longs frissons. Elle était en proie à une lutte intérieure qui la déchirait. Elle ferma de nouveau les yeux, elle paraissait plus morte que vive. Des larmes apparurent sous les cils, puis coulèrent le long de ses joues. Clay'h s'approcha d'elle et murmura :

– Pourquoi faites-vous ça ? Pourquoi est-ce que vous l'abandonnez maintenant ?

Elle garda les paupières closes, mais retira lentement sa main droite de l'extrémité de la barre des témoins qu'elle serrait. Clay'h suivit des yeux son mouvement : il tressaillit. Elle y avait accroché la chaîne qu'elle portait autour du cou lorsqu'elle lui avait demandé, une nuit dans son cabinet, de prendre la défense de son père. La fine chaîne avec son médaillon se balançait doucement à l'extrémité de la barre et le cœur de Clay'h bondit de joie dans sa poitrine. Ce n'était pas celle d'Ève ! L'instant d'après il recula d'horreur. Car si Anaïs l'avait accrochée là, c'était parce qu'elle appartenait bien à une victime... à Solène Stahl ! Anaïs acquiesça en rouvrant les yeux, il venait de prononcer ce nom à voix haute. Elle fut la seule à l'entendre.

Il se ressaisit. Si Anaïs avait renoncé à son père, Clay'h, lui, était bien décidé à ne pas perdre sa fille en perdant le procès. Habilement, en paraissant vouloir la questionner, il posa la main sur la barre et escamota le bijou. Curieusement, elle n'eut aucune réaction. Au contraire, elle parut soulagée qu'il le fît.

– J'aimerais demander au témoin pourquoi elle se décide à parler aujourd'hui, dit-il en retournant au milieu du prétoire. Est-ce que par hasard elle n'aurait pas subi les pressions du ministère public ?

L'avocat général ne s'indigna pas de l'accusation. Il

était au contraire ravi qu'on lui donnât l'occasion d'intervenir. Il le fit en s'adressant ostensiblement au jury :

– Je ne nie pas que la présence de Mlle Degas devant vous est la conséquence d'un conseil que je lui ai donné. Elle est venue me voir hier, bouleversée et aux prises avec sa conscience. Ce qu'elle a entendu au cours des débats des calvaires que Jacques Degas a fait subir à ces dix innocentes victimes l'a conduite à faire face à un choix douloureux : se taire parce qu'elle est la fille de l'accusé ou parler parce qu'elle est la sœur de ces martyres. Je lui ai dit, pour la déterminer, que les liens d'une filiation ne sauraient excuser le silence sur les flots de sang et de larmes que cet homme a répandus.

Son ton de prêche fit sourire Clay'h qui ne le dissimula pas aux jurés.

– Ce n'est pas d'un sermon dont la cour a besoin, mais de preuves. Mlle Degas a-t-elle des preuves de ce qu'elle allègue ? A-t-elle porté plainte pour mauvais traitements ? A-t-elle des certificats médicaux ? Des rapports de services sociaux ? Ou même des témoins ?... Je veux dire, de *vrais* témoins !

Sa répartie ironique fit sourire le public. L'avocat général demanda sur le même ton quel serait l'intérêt de Mlle Degas à faire un faux témoignage contre son propre père.

– En effet, maître, renchérit le président, quel serait son intérêt à ce stade du procès ?

Son client était coincé. Quelle raison plausible donner aux jurés ? Les centaines de paires d'yeux braquées sur lui l'empêchaient de réfléchir. Il alla à son pupitre et tandis qu'il traversait d'un pas lent le prétoire, il interrogea du regard Shéhérazade. Celle-ci lui fit signe d'abandonner l'interrogatoire d'Anaïs Degas. Elle desservait sa défense. Mais Shéhérazade ignorait tout du pacte diabolique qui le liait à Degas. Il lui fallait à tout prix démolir les déclarations de sa fille. Il lui fit comprendre qu'il ne pouvait pas.

– Avez-vous encore des observations, maître, avant que nous poursuivions l'audition ? demanda le président qui ne cachait pas son impatience.

– Euh... Voilà, voilà, monsieur le président !

Shéhérazade lui conseilla alors de demander une suspension. Pour ce faire, elle forma un T avec ses mains, comme les arbitres de basket lorsqu'ils sifflent un temps mort. Il secoua la tête. Elle fronça les sourcils, elle ne

comprenait pas son dilemme.

– Pouvons-nous reprendre les débats ? interrogea avec humeur le procureur.

– Une seconde ! s'exclama Clay'h avec exaspération.

Il serra les poings. La chaîne qu'il avait gardée dans le creux de sa main lui donna tout à coup une idée. Une idée dont l'audace et la folie lui firent venir une sorte de fièvre. Il fonça sur Anaïs. Une fois près d'elle, il fit semblant de sentir quelque chose sous sa semelle. Il se baissa, se redressa, et tendit la main :

– C'est à vous, je crois ?

Elle présenta sa paume et accepta, les yeux dans les siens, de reprendre la chaîne. Elle sentait qu'elle était en danger, mais acceptait stoïquement son sort. L'avocat de son père la menaçait à mots couverts : si elle persistait à accuser son père de sévices, il l'accuserait publiquement du meurtre de Solène Stahl. Ce qu'elle tenait dans la main en était la preuve. Elle ignorait en revanche que sa collaboratrice confirmerait l'accusation en témoignant avoir senti son parfum sur les lieux du crime. Il attaqua sur-le-champ :

– Je vous ai vue tous les jours, Mlle Degas...

– Appelez-moi Anaïs.

Cette demande le troubla. Elle avait le courage résigné des héroïnes qui vont au-devant de leur destin. Il passa sa langue sur ses lèvres sèches, mais chassa aussitôt tout scrupule :

– Je me faisais la remarque suivante. Tous les jours vous avez assisté au procès de votre père. En revanche, hier après-midi, je ne vous ai pas vue assise à votre place.

– Je n'étais pas là.

– Parlez plus fort !

Anaïs Degas avala sa salive et approcha son visage du micro :

– Je n'étais pas là.

– Quand vous dites que vous n'étiez pas là, vous voulez dire que vous n'étiez pas à Paris ?

Soudain toute la salle remua. Degas dans le box s'était levé et se débattait comme un fauve en cage. Les deux policiers ne parvenaient pas à le maîtriser de sorte qu'ils le menottèrent. Celui-ci avait compris ce que Clay'h s'apprêtait à faire, sacrifier sa fille pour le sauver, et cette perspective l'avait tout à coup tiré de sa prostration :

– Je t'interdis, espèce de salaud !... Je t'étranglerai de mes propres mains si tu fais ça ! hurla-t-il comme un possédé.

– Que lui arrive-t-il ? demanda le président interloqué.
Clay'h saisit l'occasion.

– Il ne souhaite pas que je fasse une révélation capitale qui concerne le témoin. Elle est pourtant essentielle à sa défense, dit-il en fixant Anaïs Degas.

Celle-ci ne cilla pas.

– Mais... une révélation qui concerne notre affaire ?

– Hautement, monsieur le président. Elle intéressera aussi le ministère public.

Le président frappa la table.

– Accusé, veuillez ne pas troubler l'ordre ou j'ordonne votre expulsion ! Vous ne reviendrez que lorsque vous aurez retrouvé votre calme. Poursuivez, maître.

– C'est plutôt au témoin de s'exprimer, répliqua Clay'h de manière équivoque. La balle est dans le camp de Mlle Degas.

Elle eut un pâle sourire et posa sur Clay'h un regard triste et résigné. En même temps, elle semblait lointaine, détachée de ce qui se jouait dans l'enceinte du tribunal.

– Non, je n'étais pas à Paris. J'étais à Compiègne.

L'assistance fut si déconcertée par cette déclaration qu'elle ne manifesta rien. Elle resta les yeux écarquillés, immobile, et retenait sa respiration. Seul Clay'h reculait de stupeur et secouait la tête. Anaïs Degas, poignante, montait d'elle-même au bûcher et se sacrifiait. En réalité, en lui restituant la chaîne, il avait servi ses desseins. Contrairement à ce qu'il avait pensé, elle ne l'avait pas accrochée pour lui à la barre des témoins, elle la mettait sous les yeux de la cour.

Sans qu'on l'y invite, elle confessa d'une voix douce et calme :

– Je suis allée à Compiègne pour tuer Solène Stahl. J'ai sonné à sa porte. Elle a regardé dans l'œilleton puis elle m'a ouvert. Je lui ai dit : « Bonjour, je suis votre nouvelle voisine. » Elle m'a répondu qu'elle ignorait qu'il y avait eu un déménagement dans l'immeuble. Quelque chose cuisait dans le four. J'ai dit : « Ça n'est pas en train de brûler ? » Elle a couru dans la cuisine en criant : « Entrez ! Entrez ! Ne restez pas dehors ! » J'ai poussé la porte derrière moi. Elle m'a dit qu'elle attendait quelqu'un pour dîner, une avocate je crois. Puis elle m'a proposé de boire un verre pour fêter mon arrivée dans l'immeuble. J'ai répondu : « Avec plaisir, merci. » Nous sommes allées dans le salon. La fenêtre était entrouverte. Elle est allée l'ouvrir en grand car il faisait chaud. C'est à ce moment que je l'ai poussée dans le vide.

La salle et le prétoire étaient comme garnis de mannequins de cire. Personne ne bougeait, personne ne respirait. Même Clay'h, pétrifié, ressemblait à une statue.

– Pourquoi avoir fait une telle chose ? balbutia le président après un moment.

Elle amorça un mouvement de la tête en direction du box des accusés qu'elle ne finit pas.

– Mon père a appris par...

– Par ?...

– Je ne me rappelle plus. Quoi qu'il en soit, il a su que le commissaire Vincent avait réussi à persuader une femme de témoigner contre lui. Il ne m'a pas dit quoi faire, mais j'ai compris qu'il fallait que je la fasse taire pour qu'il ne reste pas en prison.

– Vous affirmez avoir tué pour lui. Alors pourquoi est-ce qu'aujourd'hui vous l'accusez d'avoir exercé des sévices sur votre personne ? demanda le juge au comble de la surprise.

– À cause de ça.

Elle quitta la barre et se dirigea vers le président. Les juges assesseurs reculèrent précipitamment leurs sièges car ils la virent glisser une main dans la poche de sa veste. L'huissier s'interposa :

– Mademoiselle, reculez ! Vous ne pouvez remettre quelque chose à la cour qu'en me le confiant d'abord.

À la stupéfaction de Clay'h, elle ne remit pas à l'huissier la chaîne. Elle tira de sa poche une photographie.

– Qui est cette jeune fille ? s'exclama le président en l'examinant.

– Solène Stahl.

Un long murmure agita la salle.

La juge assesseur fit remarquer que la commissaire Vincent avait précisé, lors de sa déposition, qu'une photographie avait disparu de l'appartement de Mlle Stahl.

– Pourquoi avoir dérobé cette photographie à votre victime ?

– Parce que sur cette photographie, on voit qu'elle a autour du cou...

Elle suspendit sa phrase. Cette fois, ce fut en direction de Clay'h qu'elle voulut se tourner.

– Qu'elle a quoi ? insista le président. Je ne vois qu'une chaîne avec un médaillon... En quoi est-ce important ? Parlez !

Elle serrait le poing dans lequel se trouvait le bijou.

Soudain elle redressa le menton :

– J’ai pris cette photo afin d’avoir une preuve de ce que je dis. Je suis la meurtrière de Solène Stahl.

L’avocat général poussa à cet instant un grand soupir de soulagement. Il avait craint, durant le témoignage, que la fille Degas ne fût en train de le lâcher. Pire, qu’elle n’eût pas toutes ses facultés mentales lorsqu’elle s’était mise à s’accuser de la mort de Solène Stahl. Il s’était reproché d’avoir donné crédit trop rapidement à ses allégations contre son père. Il se disait qu’il aurait dû auparavant la faire auditionner par un OPJ ou un psychologue avant de demander à ce qu’elle compare. Heureusement, elle apportait la preuve de ce qu’elle avançait ! Une preuve matérielle incontestable. Il respirait ! À présent les jurés ne douteront pas qu’elle ait été elle aussi une victime des abus de son père quand elle l’affirmait. Au fond, se disait-il, il fallait se réjouir de ce coup de théâtre : à sa manière la fille Degas compensait la perte de ce précieux témoin qu’était Solène Stahl. Pas un instant il ne fut troublé par le sort qui attendait Anaïs après sa confession. De son côté, le président de la cour d’assises, qui tenait entre les mains une pièce à conviction après des aveux circonstanciés, déclara :

– La cour, mademoiselle Degas, décerne mandat de dépôt à votre encontre.

Puis il ordonna :

– Gardes ! Procédez à l’arrestation du témoin.

Elle n’opposa aucune résistance, elle présenta ses poignets au policier avec une expression sereine sur le visage. Elle était apaisée. Lorsque l’agent la saisit par le bras, son père cria son nom en tapant contre la vitre du box. Ses appels étaient étranges, c’étaient des sortes de hurlements profonds, semblables à ceux d’un loup. Sa fille ne se retourna pas.

Une fois la jeune femme sortie, il se fit un grand mouvement dans la salle d’audience. L’accusé s’agitait toujours dans son box. Le président coupa son micro avant d’appeler à lui l’avocat général et l’avocat de la défense. L’assistance les entendait chuchoter. On remarqua que le procureur opinait de la tête, tandis que l’avocat agitait l’index et tapait du pied. Puis le magistrat ralluma le micro.

– L’audience est suspendue. Elle reprendra demain à 9 heures.

On vit alors l’avocat bousculer les huissiers qui s’approchaient de la table des scellés pour l’emporter et bondir dans le box. Il cria à l’escorte :

– Sortez ! Laissez-moi une minute avec mon client !

Il l'attrapa par le col.

– Dis ! Ça ne change rien à notre accord, hein ? dit-il d'une voix sourde. Tu vas tenir ta promesse ? Tu vas me dire où est ma fille ?

L'autre se laissait secouer. Son visage n'exprimait rien, son regard était vide.

– Tu avais promis ! continuait de supplier Clay'h. J'ai fait tout ce que tu m'as demandé ! Pour le témoin, il ne fallait pas envoyer ta fille, il fallait me faire confiance ! C'est pas ma faute, putain ! Il fallait me laisser faire...

Les policiers trouvèrent le comportement de l'avocat étrange. Ils se rapprochèrent :

– Que se passe-t-il, maître ?

Clay'h lâcha Degas.

– Rien... Je motive seulement mon client. Je l'encourage à tenir bon.

– Alors faites-le sans lui serrer le kiki.

Ils s'éloignèrent.

– Écoute Degas, reprit Clay'h. Ce n'est pas fini. Je vais trouver un moyen pour te sortir de là. Il faut seulement que tu me rassures. Dis-moi que tu tiendras ta parole. Dis-moi que tu m'apprendras ce qui est arrivé à ma fille...

Il sentit une main sur son épaule.

– Excusez-nous, maître. Il faut à présent qu'on emmène le prisonnier, dit un garde. Le fourgon cellulaire ne peut pas attendre plus longtemps.

– Une seconde !

– Désolé, maître, mais on doit l'emmener maintenant. Poussez-vous, s'il vous plaît !

Shéhérazade retrouva Clay'h effondré sur le banc du box. Il avait le visage dans les mains.

– Ne te mets pas dans un état pareil, Mathis. Tu t'attendais à quoi ? À gagner ce procès ? C'était flambé d'avance, crois-moi ! Tu as fait tout ce que tu as pu. Tu t'es battu comme un lion. C'est fini, maintenant.

Elle pensait le consoler. Elle posa la main dans son dos. Après un moment, elle l'obligea à se lever. On fermait les portes de la salle d'audience. En remontant la travée, elle lâcha avec un hochement de tête admiratif :

– Elle a été courageuse, la petite Degas ! Elle a eu du cran. Mais la prochaine fois, c'est elle qui se retrouvera dans

le box des accusés. Et aux côtés de son père !

Chapitre 30

Salle d'audience de la cour d'assises.

Vendredi, 00 h 10, heure du verdict

La sonnerie retentit, la salle se leva. Malgré l'heure tardive, elle était pleine à craquer. Tous avaient voulu assister au verdict du procès de Jack le Guetteur. Le moment était historique, c'était la plus grande affaire du siècle. Lorsqu'elle se rassit, l'assistance ne fit aucun bruit. À peine percevait-on les froissements des vêtements.

Contrairement aux autres jours, personne ne contemplait le monstre dans son box, mais les jurés qui prenaient place. On tentait de déchiffrer sur leurs visages la décision qu'ils avaient prise après quatorze heures de délibération. Mais si les traits étaient tirés et les yeux fatigués, ils étaient impénétrables.

L'avocat général semblait de toutes les parties le moins inquiet. Il tambourinait les feuilles de son réquisitoire. Il avait parlé la veille durant trois heures puis avait demandé la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de vingt-deux ans. Il avait fait grande impression surtout lorsqu'il s'était exclamé dressé derrière son pupitre et le bras levé :

– Vous êtes assis là, Jacques Degas, comme un criminel ordinaire. Mais vous êtes au-dessus de la pitié des hommes !

Il avait regretté que la peine de mort n'existât plus, car il l'aurait demandée sans hésitation.

Les avocats des parties civiles avaient ensuite plaidé chacun à leur tour presque dans les mêmes termes, réclamant justice pour leurs filles et un châtiment maximal.

Ensuite Clay'h s'était levé. Il avait les yeux fiévreux et la bouche pâteuse. Il avait le teint gris, il n'était pas rasé et pas peigné. Son aspect négligé le desservait. Tout comme sa plaidoirie, faite de phrases hachées, ponctuées par des quintes de toux, des raclements de gorge et des coups de langue passés sur ses lèvres sèches.

Toutefois il fut vibrant, poignant même, lorsqu'il avait supplié qu'on n'utilisât pas la fille contre le père. Que les

déclarations d'Anaïs ne devaient pas condamner l'accusé, car on ne servirait pas ainsi la vérité judiciaire, on commettrait à son tour un crime : séparer à jamais un enfant de celui qui lui a donné la vie.

– Pères, mères du jury ! Pensez au mal que vous feriez !

Il avait prononcé cette phrase en regardant son client. Celui-ci, comme il y a deux jours lorsque sa fille l'avait accusé publiquement, demeurait prostré, comme vide de tout intérêt et de toute émotion. Il était absent de son propre procès. Le président lui avait demandé :

– Accusé, avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense avant que la cour ne se retire ?

Ce furent les policiers qui l'avaient soulevé et poussé vers la barre. Il avait alors porté la deuxième phalange de son pouce à sa bouche et s'était mis à la mordiller. Depuis deux jours, on le voyait faire ce geste, qu'on avait mis sur le compte d'un début de démence. Il n'avait pas répondu au magistrat, il l'avait seulement fixé avec ses yeux obliques de loup-garou.

– Je déclare les débats terminés ! s'était exclamé précipitamment le président qui avait pâli.

Le président approcha son siège du bureau et toussota avant de pencher le micro vers lui. Il laissa s'écouler un instant qui parut à tous une éternité.

– Accusé, levez-vous !

Le président prit soin de ne pas le regarder. Il ouvrit seulement la chemise du dossier et prononça :

– Voici les réponses aux questions posées à la cour et au jury. À la question : l'accusé Jacques Degas est-il coupable d'avoir à Paris, dans la soirée du 24 décembre 1999, donné volontairement la mort à Tatiana La Vaulée ?, la réponse est : non.

Une vive exclamation, très vite étouffée, retentit. On vit l'avocat général se lever et se rasseoir plusieurs fois de suite, comme s'il était animé par un ressort. Les visages des parties civiles se décomposèrent, tandis que celui de Clay'h s'illumina. Il y avait encore un espoir !

Le président reprit après un bref instant.

– À la question : l'accusé Jacques Degas est-il coupable d'avoir à Paris, le 29 janvier 2000, enlevé, séquestré, violé et

assassiné Romane Steger, lesdits crimes ayant été précédés et accompagnés de tortures et d'actes de barbarie ? la réponse est : oui, à la majorité de huit voix au moins.

L'assistance s'exclama de nouveau et tourna spontanément la tête vers le box des accusés : Degas n'avait aucune réaction. Il continuait de ronger son doigt. Devant lui, son avocat était si décomposé qu'on pensa qu'il allait se trouver mal. En revanche, le procureur et les défenseurs des familles ne cachaient pas leur joie. Ils affichaient un large sourire. Les familles qui étaient venues avec les portraits de leurs filles, et Mme Doré avec une photographie de son mari, les dirigèrent sans un mot vers l'accusé en signe de victoire.

Pour les huit autres jeunes femmes et pour Christophe Doré, le jury reconnut l'assassinat suivi de tortures et d'actes de barbarie. L'énoncé des noms des victimes sonna comme le tintement lugubre d'une cloche funèbre. À la fin, planait sur la salle une atmosphère de sombre tristesse et de recueillement.

Le président marqua alors un léger temps d'arrêt avant d'ajouter d'une voix plus solennelle :

– En conséquence, sans désespérer, la cour et le jury, après en avoir délibéré en commun et voté conformément à la loi, vu les articles 363 et 367 du Code de procédure pénale, vous déclarent, Jacques Degas, coupable. Et, statuant à la majorité absolue, vous condamnent à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de vingt-deux ans. Vous disposez, monsieur Degas, d'un délai de dix jours pour faire appel de cette décision, passé lequel délai vous n'y serez plus recevable. L'audience criminelle est levée !

Il tourna la tête vers le box.

– Gardes, emmenez l'accusé !

L'assistance contempla une dernière fois l'Ogre des Cévennes dans sa cage vitrée. Puis, à la demande des huissiers, elle reflua lentement vers les portes de sortie. Quelques journalistes s'attardaient à l'extérieur dans l'espoir de recueillir quelques mots de l'avocat du condamné ou du procureur. À l'exception des jurés et des familles des victimes, les juges et les avocats étaient restés dans le prétoire à échanger quelques mots. Même Clay'h, le cœur encore plein d'une folle espérance, tentait de sonder les magistrats sur les chances qu'il y avait à faire appel de la condamnation. Les visages étaient blafards, les yeux rouges et les voix traînantes.

Soudain, la porte par laquelle l'escorte faisait passer l'accusé pour le conduire à son box s'ouvrit avec fracas. Le policier qui surgit gesticulait et bégayait :

– Le prisonnier ! Le Guetteur... Il a dévoré son doigt !

– Comment ? s'agaça le président. Qu'est-ce que vous racontez ?

L'avocat général alla jusqu'au policier, qu'il interrogea doucement. L'instant d'après, il se retourna horrifié.

– Degas s'est enfui ! Il a rongé l'os de son pouce et a réussi à glisser sa main hors du bracelet qui l'entravait !

La greffière eut une convulsion, les autres reculèrent d'effroi. Jacques Degas avait, semblable à ces animaux qui, pris au piège, rongent leur patte pour s'échapper, coupé son pouce tandis que ses gardes allaient vérifier si le fourgon cellulaire était arrivé.

Épilogue

Elle était vêtue d'une petite robe en coton gris, à col rond et à manches longues. Avec ses joues creuses, ses lèvres pâles et ses grands yeux sereins, elle ressemblait à une pénitente plutôt qu'à une prisonnière. Les murs gris et la lumière métallique du ciel couvert qui filtrait par la petite fenêtre ajoutaient à l'atmosphère de cloître qui régnait dans le parloir de la maison d'arrêt.

Anaïs Degas était assise bien droite sur sa chaise, les mains posées sur ses cuisses. Elle dit doucement :

– Je comprends.

Clay'h, pourtant, n'avait rien dit. Elle avait deviné sa pensée. Il ne se sentait pas la force, le courage, de la défendre à son procès. Il était épuisé et déprimé.

– Si vous voulez, je peux vous trouver un avocat ?

Il avait déjà demandé à Shéhérazade avant de venir, mais celle-ci avait refusé. Elle avait rencontré Solène Stahl, elle avait sympathisé avec elle. Et puis elle n'arrivait pas à chasser de son esprit l'image de son corps désarticulé gisant dans la courette. Elle ne pouvait pas.

Anaïs secoua la tête.

– Je demanderai à l'aumônier de la prison de me conseiller. Vous avez été suffisamment impliqué par mon père dans cette histoire.

Elle était en train de lui dire que c'était la dernière fois qu'ils se voyaient. À nouveau, ils se turent. Ces silences gênaient Clay'h. Anaïs au contraire semblait y être habituée. Elle avait une expression de détachement qui donnait l'impression qu'elle se recueillait.

– J'ignore de quelle façon, mais je sais qu'il vous a forcé à prendre sa défense et qu'il m'a utilisée pour y arriver.

Clay'h était sur le point de lui dire la vérité quand elle ajouta sur un ton presque enfantin :

– Mais c'est mon père. Et je sais aussi qu'il m'aime.

Clay'h détourna alors les yeux.

– Comment avez-vous appris l'existence de Solène Stahl ? demanda-t-il après un blanc. Où avez-vous eu son adresse ?

– Est-ce que c'est important de le savoir ?

Ses yeux imploraient, mais Clay'h insista.

– Pour moi, oui.

– C'est vous qui l'avez livrée à mon père, répondit-elle après une longue hésitation.

– Moi ?

– Vous avez dit à mon père que vous aviez un moyen de le faire acquitter. Il en a déduit que ça ne pouvait être que grâce à un élément extérieur au dossier. Il le connaît par cœur. Il m'a demandé de fouiller

dans vos affaires. Il disait qu'apprendre ce que c'était l'aiderait à mieux se défendre.

– Vous êtes entrée dans mon cabinet ? s'exclama Clay'h.

– Non, j'ai fouillé votre casier, au palais de justice.

Il fronça les sourcils. Il ne se souvenait pas d'avoir laissé un quelconque indice dans sa toque.

– Le plan de Compiègne, précisa-t-elle en voyant qu'il ne trouvait pas.

Il se frappa le front. Il avait imprimé à la bibliothèque du palais le plan de la ville, il avait entouré la rue où habitait Solène Stahl et marqué d'une croix le numéro de son immeuble.

– Ce n'était qu'une adresse, rétorqua-t-il en haussant les épaules. Je ne vois pas comment vous avez compris que c'était cette personne en particulier que je voulais voir.

– J'ai appelé les résidents de l'immeuble. J'ai prétexté que j'enterrais ma vie de jeune fille et que j'étais à la recherche de mes anciennes camarades d'école. Elle était la seule jeune femme à y habiter. En plus, elle correspondait au profil des victimes de mon... du dossier.

– J'aurais pu chercher à vouloir visiter la ville !

Elle sourit.

– La photocopie portait la date et l'heure d'impression. Le procès avait commencé. J'en ai déduit qu'il y avait un lien entre cette adresse et mon père.

Clay'h siffla d'admiration, mais il avait le cœur serré. Sans le vouloir, il était à l'origine de la mort d'une jeune femme et de la perte de la seule piste qui pouvait le conduire à Ève. Anaïs vit sa douleur.

– Je vous avais prévenu qu'il valait mieux ne pas savoir, murmura-t-elle.

Il souffrait, alors il chercha à blesser.

– C'est comme ça que vous avez fonctionné durant toutes ces années ? répliqua-t-il, féroce. En vous persuadant qu'il valait mieux ne pas savoir ?

Elle tressaillit. Ses grands yeux limpides se troublèrent. Clay'h s'excusa.

– Pardonnez-moi. Je ne voulais pas dire ça.

Il ajouta aussitôt pour conjurer un nouveau silence :

– Comment vous traite-t-on ici ?

– Les gardiens m'isolent et me surveillent en permanence, répondit-elle sans colère ni chagrin. Ils disent que c'est parce qu'ils craignent que les détenues me fassent du mal à cause de ce qu'a fait mon père. Je crois qu'ils ont surtout peur que, comme lui, je trouve le moyen de m'évader.

Depuis que Jacques Degas s'était mutilé avant de parvenir à

s'enfuir, les médias le surnommaient désormais la Bête du Gévaudan. La police pensait d'ailleurs que le criminel se cachait dans sa région natale et que, tel ce loup légendaire, il errait sur les hauts plateaux de la Lozère. Les journaux parlaient de grandes battues que les habitants du pays organisaient régulièrement. La jeune femme était-elle au courant que son père était traqué avec des chiens de chasse, des fusils et des flambeaux qu'on allumait même en plein jour parce qu'on pensait que la bête, comme son ancêtre, n'avait peur que du feu ?

– Je vais parler au directeur de la prison afin que vos conditions de détention soient assouplies, proposa-t-il.

– Non, ne faites pas ça, dit-elle. C'est mieux ainsi. Je reçois tous les après-midi la visite de l'aumônier. Le reste du temps, je suis seule. Vous n'allez peut-être pas me croire, mais je suis heureuse !

C'était vrai, elle semblait en paix ici. À l'extérieur, on ne l'aurait jamais laissée tranquille : c'était un monde que son père avait souillé.

– Je ne comprends pas, reprit-il étonné. Pourquoi m'avez-vous demandé de venir alors ?

Elle allongea le bras sur la table avec le poing fermé. Lorsqu'elle le retira, il y avait la chaîne avec le médaillon qu'elle portait autour du cou.

– Est-ce que vous pourriez la remettre au commissaire Vincent pour moi ? J'aimerais qu'elle la rende à la famille de Solène. Au procès, je n'ai pas osé le faire. Tous nourrissent une telle haine envers mon père que j'ai craint sa réaction.

– Elle vous aurait remerciée, dit doucement Clay'h.

Elle contempla longuement le bijou qu'il n'osait prendre.

– Ce n'est qu'après l'avoir poussée dans le vide que j'ai aperçu sur un meuble la photographie où elle porte cette chaîne. Autrement je n'aurais pas commis un tel acte. J'aurais dénoncé mon père sans faire une nouvelle victime, confessa-t-elle d'une voix altérée.

Elle ferma les yeux. Des larmes coulèrent qu'elle essuya très vite du bout des doigts :

– J'essaie d'imaginer quelle photographie Solène avait mise dans le médaillon. C'est quelque chose qui me hante. Quand mon père me l'a offerte, j'ai tout de suite pensé à y mettre celle de ma famille. (Elle battit l'air de sa main.) C'est horrible ce qu'il a fait !... C'est atroce !

Elle suffoquait. Elle se leva précipitamment et courut à la porte contre laquelle elle tambourina. Celle-ci s'ouvrit presque immédiatement. Elle tourna alors la tête vers Clay'h, souffla : « Pardonnez-moi pour tout le mal que je vous ai fait... », avant de suivre la surveillante dans le long couloir où résonnait le tintement des clés de la gardienne.

Lorsque Mélanie referma ses doigts sur la chaîne, elle commenta presque avec brusquerie :

– C'est une pièce à conviction. Je ne peux pas la remettre à la tante de Solène.

Elle était si émue qu'elle se cala dans le fond de la banquette. Mathis et elle étaient attablés dans la brasserie de Saint-Michel où ils avaient pris leur premier verre ensemble. Elle n'avait accepté de l'y rejoindre après son service que parce qu'il lui avait dit qu'il avait quelque chose pour elle de la part d'Anaïs Degas. Elle était arrivée en retard, elle avait expliqué en s'asseyant :

– Excuse-moi, mon chef m'a retenue.

C'était faux, elle était même arrivée en avance, mais elle en était ressortie tout de suite et s'était réfugiée sous le porche d'un immeuble voisin. Des sanglots lui nouaient la gorge. Elle n'aurait pas dû accepter le rendez-vous dans cette brasserie, elle n'aurait pas dû accepter de rendez-vous du tout. Elle aurait dû lui dire de confier l'objet à l'agent de l'accueil qui l'aurait placé sous scellés.

Elle commanda un café. Lui un autre cognac. Puis il lui proposa, en retenant le serveur d'un geste de la main :

– Si tu veux, on peut commander quelque chose à manger tout de suite...

– Non, coupa-t-elle.

Il baissa aussitôt les yeux, de sorte qu'il ne vit pas l'expression de regret qui passa sur le visage de Mélanie. Ils attendirent en silence le retour du serveur.

– Tu m'en veux pour l'adresse de Solène Stahl, c'est ça ? dit-il.

– Tu as fouillé chez moi, Mathis ! Il n'y a rien au monde qui puisse justifier une chose pareille !

– Ne crois pas ça.

Le serveur les interrompit en apportant l'addition.

– Quand as-tu compris ? demanda-t-il.

– Le matin même. Je ne ferme jamais la porte de mon bureau, Mathis.

Il sourit tristement :

– Je fais un mauvais voleur.

– Tu fais un mauvais amant, rétorqua-t-elle.

– Parce que tu crois que je t'ai séduite pour avoir cette adresse ?

– Pour quoi d'autre, sinon ?

– Mais... parce que tu me plais !

Elle eut un petit hochement de la tête qui vexa Clay'h.

– Tu crois que je suis de cette espèce-là ? grinça-t-il.

Elle regarda par la baie vitrée. La douceur du crépuscule, la

mélancolie du soir, l'insouciance des passants la blessèrent. Elle détourna la tête.

– Je ne crois rien, répondit-elle. J'ai seulement espéré. J'ai prié pour que tu n'utilises pas ce que tu avais trouvé. Je me suis imaginé qu'après ce qui s'était passé entre nous, tu aurais... des scrupules, des remords, quelque chose de bête comme ça.

Elle leva sur lui des yeux brillants de larmes et de colère :

– Pourtant tu n'as pas hésité un seul instant ! À présent un tueur en série qu'on a mis trois ans à capturer est dans la nature et une femme est morte. Par ta faute ! Par la mienne ! À cause de notre stupidité !

Il voulut parler, elle l'arrêta d'un geste.

– C'est inutile, Mathis... Je ne suis pas en mesure de t'écouter. Je ne le serai pas tant que je n'aurai pas remis la main sur le Guetteur.

– Cette traque t'a déjà coûté ton fils.

Elle se leva.

– Peut-être, mais je ne vois pas ce qu'elle m'a coûté d'autre depuis, rétorqua-t-elle.

Elle partait, il saisit son bras :

– Je suis désolé..., dit-il la gorge nouée.

– Pas autant que moi.

Elle dégagea son bras, mais hésitait à partir. Elle posa sa main sur sa joue.

– Tu devrais la garder, dit-elle avec un pâle sourire.

– Quoi ?

– Ta barbe. Elle dissimule un peu les tourments de ton visage.

Longtemps après, le serveur dut le mettre à la porte. Cela faisait un bon moment que Mathis était le dernier client de la brasserie.

Shéhérazade faisait les cent pas devant le bureau de la procureure adjointe. Elle tirait sans cesse sur le jabot de sa robe et jurait. Clay'h était en retard. Enfin elle l'aperçut qui arrivait au bout du couloir d'un pas chancelant. Elle fondit sur lui.

– Tu as bu ! s'écria-t-elle.

Clay'h esquissa un large geste du bras qui signifiait que ce n'était pas la fin du monde.

Elle l'entraîna dans un recoin.

– Où est ta robe ?

– Dans ma serviette.

Elle la sortit, tenta de la défroisser et ordonna :

– Donne ton bras. L'autre maintenant... Fais un effort !

Elle boutonna la robe tout en pestant :

– Tu crois que c'est malin d'arriver dans cet état le jour de la

confrontation ? Dante ne mérite pas ça !...

Elle ouvrit ensuite son sac et y plongea la main pour en sortir un petit flacon.

– Ouvre la bouche ! commanda-t-elle.

Il s'exécuta ; elle vaporisa sa langue. Clay'h cracha, toussa, expira.

– Mais c'est du parfum ! s'étrangla-t-il les yeux exorbités.

Il n'impressionna pas sa collaboratrice qui l'aspergea de nouveau.

– À présent on peut y aller, dit-elle en le tirant par le bras.

À peine avaient-ils pénétré dans son bureau qu'Armelle Laroche-Fontaine fit signe à sa greffière d'ouvrir la porte en grand. L'avocat des Couterie était là. Valentin Couterie refusa la main que lui tendit Clay'h. Celle de sa sœur Margot trembla dans la sienne, celle de Dante s'y attarda. Il le suppliait de le sortir de là. Comme il n'y avait plus de place pour s'asseoir, Clay'h et Shéhérazade restèrent debout. Pour se tenir d'aplomb, Clay'h, légèrement ivre, écarta les jambes. La procureure adjointe résuma rapidement les faits, puis enchaîna :

– Nous sommes réunis aujourd'hui suite aux nouvelles déclarations de votre sœur vous concernant, monsieur Couterie. Elle affirme vous avoir vu remettre les clés de votre voiture à M. Rémus. Qu'elle n'a été témoin d'aucune violence de la part de ce dernier. Qu'elle est allée le rejoindre dans la soirée dans un appartement situé rue du Colisée, dans le VIII^e arrondissement, et qu'il ne lui a fait part d'aucune altercation avec vous.

– Salope ! lança Valentin Couterie à l'adresse de sa sœur.

Son avocat posa la main sur son bras pour le faire taire.

– Veuillez excuser le langage de mon client, madame le procureur. Il n'est que l'expression d'une indignation légitime. Sa sœur est manifestement influencée dans son témoignage.

– C'est votre client que j'aimerais écouter, maître, si vous le voulez bien. Qu'avez-vous à répondre face aux déclarations de votre sœur, monsieur Couterie ?

– C'est qu'une menteuse ! C'est qu'une salope ! Coucher avec un larbin !... Un Roumain, le fils d'une boniche !

Il était nerveux. Ses jambes tressautaient et il passait sans cesse la main dans ses cheveux.

– C'est tout ce que vous avez à dire pour votre défense ? demanda sur un ton ironique la magistrate.

– Margot est sous la coupe de ce type. Il la menace, il lui fait peur. C'est pour ça qu'elle raconte ces mensonges.

– Vous maintenez donc vos premières déclarations faites aux policiers qui ont recueilli votre plainte pour vol avec violences ?

Son avocat lui fit signe de se taire.

– Nous les maintenons, madame le procureur. Nous avons un certificat médical constatant les ecchymoses faites à mon client suite aux violences exercées à son encontre par M. Rémus. À notre plainte pour vol, que finalement nous réintroduisons, nous ajoutons une plainte pour dénonciation calomnieuse contre Mlle Couterie.

– Contre sa propre sœur ! s'offusqua Shéhérazade.

– Vous ne pouvez pas d'un côté prétendre que Margot Couterie est une femme sous influence, intervint Clay'h, et de l'autre qu'elle diffame son frère.

– C'est pourtant notre défense, rétorqua maître Weissman.

– Elle est idiote.

– Elle nous convient mieux en tout cas que le parfum avec lequel vous vous êtes cocotté.

La procureure eut un geste d'impatience.

– Je vous rappelle que c'est une confrontation et pas une passe d'armes entre avocats !

Comme Margot frissonnait sur sa chaise, elle s'adressa à elle avec un air engageant :

– Nous sommes ici pour connaître la vérité. Elle pèse sur votre conscience, je le sens. Dites-nous ce qui s'est réellement passé ce soir-là.

La jeune femme triturait son mouchoir et gardait les yeux baissés sur ses mains. Elle était à la torture. Dante vola à son secours :

– Elle n'a rien à dire, dit-il. Elle ne sait rien. C'est à moi de me défendre tout seul.

– Vous parlerez quand je vous donnerai la parole, monsieur !

Dante était placé à droite de Margot, il se tourna vers elle et lui prit les mains. Le gendarme, qui se tenait sur le seuil, allait intervenir, mais la juge lui fit signe que c'était inutile.

– Tu n'es pas obligée !... Je ne te demande pas de le faire. À ta place, je ne le ferais pas.

Shéhérazade racla bruyamment sa gorge pour signifier à son client qu'elle n'était pas d'accord avec lui. Margot entrelaça ses doigts à ceux de son ami avant de prendre une longue inspiration. Elle était à présent décidée. Elle leva son visage vers la procureure, la greffière plaça aussitôt ses doigts au-dessus du clavier de son ordinateur.

– C'était une idée de mon frère aîné, Foulque, de faire accuser Dante...

– Tais-toi, sale garce ! cria son frère sur le point de lui sauter à la gorge.

Son avocat réussit difficilement à le calmer.

– Il y avait une réception ce soir-là chez mes parents, poursuivit-elle. De la fenêtre de ma chambre, j'ai vu Valentin arriver au volant de sa voiture. J'étais au téléphone avec ma cousine, de sorte

que je n'ai pas vraiment porté attention à ce qu'il faisait. J'ai tout de même remarqué qu'il était agité ; il n'arrêtait pas de s'accroupir devant la voiture. Je me suis dit qu'il l'avait encore éraflée avec un gravier et qu'il en faisait comme d'habitude toute une montagne. Puis j'ai vu Foulque accourir vers lui. Valentin avait dû l'appeler avant d'arriver. Foulque gère toutes les difficultés de la famille. Ils ont examiné ensemble la voiture, puis Foulque a entraîné Valentin à l'intérieur de la maison. Ma cousine se marie le mois prochain. J'étais absorbée dans la discussion. Je n'ai pas plus prêté attention que ça à ce que faisaient mes frères. Et quand je suis redescendue, j'ai vu Valentin donner les clés de la Ferrari à Dante. Il les a agitées devant lui en riant avant de les poser sur le bar. Puis il les a poussées vers Dante.

Elle jeta un regard noir à son frère avant de reprendre :

– Je ne sais pas qui des deux a eu l'idée de faire des bleus sur le corps de Valentin pour donner du crédit à leur scénario. Quoi qu'il en soit, Foulque a frappé Valentin. C'est lui qui nous l'a dit après...

Valentin se dressa d'un bond. Les traits convulsés par la fureur, il hurla :

– Elle ment ! Ce ne sont que des mensonges ! Je veux que mon frère soit là ! Faites venir Foulque immédiatement !...

Le gendarme plaqua ses mains sur les épaules du récalcitrant et d'un geste sec le fit se rasseoir.

– Que vous a-t-il dit d'autre ? demanda la juge.

– Foulque nous a tous réunis dans le salon deux jours après. Il nous a dit que Valentin avait eu un accident sur le périphérique, qu'un homme ivre s'était jeté sous ses roues. Il nous a juré que Valentin n'avait pas pu l'éviter et qu'il avait porté les premiers secours à ce malheureux. Mais, voyant qu'il ne pouvait rien faire, il a pris la fuite. Il nous a expliqué qu'accuser Dante était la meilleure solution.

Elle lança un regard douloureux à son ami avant de plonger son visage dans ses mains. Elle éclata en sanglots.

– Ça suffit comme ça ! s'écria Dante.

– Ce n'est pas à vous d'en décider, répliqua la magistrate. Maître Clay'h, demandez à votre client de cesser ses interventions intempestives. Elles gênent l'audition.

Clay'h, qui dégrisait en entendant le récit de Margot, demanda mollement à son client de se taire, puis tapota doucement l'épaule de la jeune femme. Elle se moucha et reprit :

– Foulque nous a dit que si Valentin allait en prison, le scandale rejaillirait sur toute la famille et que la vie de Valentin serait fichue. Alors que Dante n'avait que sa mère et qu'il n'avait pas grand-chose à perdre. Que lui, il s'en remettrait d'un drame pareil, mais pas nous.

On entendit alors des phalanges craquer. Clay'h se retenait pour

ne pas sauter à la gorge du fils Couterie.

– Pourquoi avoir acquiescé à ce plan machiavélique et ne pas avoir dénoncé le véritable auteur de l'homicide ? interrogea Armelle Laroche-Fontaine.

– Parce que Foulque m'avait promis que Dante ne risquait rien, balbutia-t-elle. Qu'il aurait pour se défendre le meilleur avocat et qu'il ne resterait pas en prison. Que ce serait sans conséquences pour lui. Il m'a dit que la famille avait déjà commencé à l'aider en retirant sa plainte.

Elle se moucha de nouveau, elle tremblait de tout son corps.

– Que pouvais-je faire ? Mon père n'arrêtait pas de me répéter que si je parlais, toute ma famille allait en souffrir. Que j'aurais à vivre avec ça le reste de ma vie...

Dante s'accroupit devant elle et la prit sans ses bras. La juge fit de nouveau signe au gendarme de laisser faire.

– La vérité vient enfin d'éclater, s'exclama Shéhérazade. Nous demandons l'abandon des poursuites contre notre client.

– Ce qui reviendrait alors à ce que ce soit mon client qui serait poursuivi, s'étrangla maître Weissman.

– En effet, répondit la procureure adjointe, c'est bien ce que je décide. Votre client nie les faits alors que j'ai un témoin qui l'accuse. (Elle regarda sa montre.) Il est 11 h 45. Je vous notifie, monsieur Couterie, votre placement en garde à vue à compter de cette heure. Garde ! ordonna-t-elle.

Le gendarme menotta, non sans difficultés car il résista, Valentin Couterie qui fut emmené pour être présenté à un officier de police judiciaire. On libéra Dante qui repartit avec Margot. Auparavant, il embrassa Shéhérazade et serra longuement la main à Clay'h. Le jeune homme avait les yeux humides.

– Je suis content que ce soir-là, vous ayez été l'avocat de permanence dans ce commissariat.

– C'est surtout ma collaboratrice qu'il faut remercier.

Le jeune homme les contempla avec un regard ébloui.

– Si je réussis à devenir avocat, dit-il avec candeur, c'est à vous que j'aimerais ressembler !

Clay'h lui posa la main sur l'épaule.

– Alors viens nous rendre visite à ce moment-là pour voir si on a toujours la même tête !

Shéhérazade dut filer, elle avait une audience à l'autre bout du palais. Clay'h ne put partir à sa suite, Armelle Laroche-Fontaine le retenait avec un bavardage sans intérêt. Elle jetait des coups d'œil à sa greffière qui n'en finissait pas de classer et de tamponner les procès-verbaux d'audition. Celle-ci finit par sortir.

– Tu as quelqu'un ? questionna-t-elle brusquement.

– Pourquoi est-ce que tu me demandes ça ? répondit Clay'h étonné.

– À cause du parfum de femme qui imprègne tes vêtements.

Clay'h rit, il était sur le point de lui raconter comment sa collaboratrice l'avait vaporisé avec son parfum... mais surgit alors dans son esprit le visage de Mélanie, et il se surprit à répondre :

– Oui, je crois que j'ai quelqu'un dans ma vie.

C'était un peu avant la fin de l'automne. Clay'h sortait de son appartement. C'était la première fois qu'il y revenait depuis la fin du procès. Il traversait le hall d'entrée de l'immeuble lorsque le facteur entra. Il sentit à sa vue un trouble, un malaise indéfinissable qui crispa son cœur. Il sortit néanmoins sans relever sa boîte à lettres. Depuis longtemps déjà, son ex-femme et lui faisaient suivre leur courrier. De temps à autre seulement, Clay'h la vidait des prospectus qui s'y entassaient. Pourtant, après avoir fait quelques pas sur le trottoir, il rebroussa chemin. Il éprouvait à présent une oppression douloureuse qui comprimait sa poitrine.

Il retint la porte que le facteur lâchait. Ce dernier sursauta de surprise, mais Clay'h le bouscula pour pénétrer à l'intérieur.

Son cœur battait à tout rompre tandis qu'il ouvrait sa boîte. Il y avait une carte postale. Avant même de la prendre, il sut. Tout se mit à tourner autour de lui, il leva la main pour s'appuyer contre le mur, mais ses jambes se dérochèrent sous lui. Ève avait écrit. Il resta affalé un long moment sans parvenir à se relever, tirant le cou vers la boîte qui lui paraissait inaccessible.

Il parvint finalement à se redresser dans un cri de rage désespéré, mais il sentit qu'il perdait de nouveau l'équilibre. Alors il s'empara très vite de la carte avant de s'appuyer contre le mur. Elle représentait un voilier blanc qui avançait sur une mer bleu turquoise. Il retourna la carte : la vue de l'écriture de sa fille lui causa un tel choc que ses sens s'abolirent. Il avait l'impression qu'il glissait. Lorsqu'il reprit connaissance, il était à moitié couché par terre, le dos contre le mur.

« Contrairement à ce que je vous avais écrit, on a mis plus de temps que prévu pour rejoindre Port Moresby depuis Saint-Denis de la Réunion. Vent arrière, mais faible en océan Indien. Nous allons explorer la mer de Corail. J'apprends beaucoup de ce tour du monde. Quand vous verrez ce que je suis devenue, vous ne penserez plus à me disputer. Je vous embrasse très fort, mes parents chéris. Ève. »

La joie qui dilata brusquement sa poitrine lui fit pousser un cri furieux qui alla résonner dans les étages. Des portes s'ouvrirent. Il

était comme fou, il trépidait, tapait des poings et du front contre le mur, criait, riait et pleurait. Puis elle arriva comme une lame de fond, puissante, terrifiante. L'énorme vague de colère qu'il sentait monter en lui le fit reculer lentement et écarquiller les yeux comme si elle déferlait devant lui. Lorsqu'elle le submergea tout à fait, il redevint calme et lucide.

Sa fille n'était la victime d'aucun prédateur, elle avait fugué. Elle avait rejoint très certainement son club de voile à Saint-Malo. Comment n'y avait-il pas pensé ! Il se rappela la carte postale qui traînait dans la boîte à gants de sa voiture et de ce rêve qu'elle disait vouloir réaliser quand elle serait grande, parcourir les océans. Ce n'était qu'une chimère d'adolescente qui les faisait sourire, sa femme et lui. Comment auraient-ils pu imaginer un seul instant ? Il relut la carte. Elle n'était pas partie seule. Dans un premier temps, cet élément le rassura. Puis il l'inquiéta car il ne voyait pas qui, dans leurs connaissances, aurait pu l'accompagner. Elle aurait suivi un ami skipper, un navigateur, un instructeur du club, un inconnu... Qui ? Il réalisa qu'il ne connaissait pas bien le monde de la navigation que sa fille fréquentait. C'était par ce biais qu'il fallait reprendre les recherches. Clay'h s'agita. Il gesticulait, parlait haut, tournait dans le hall. Il en était à présent convaincu, l'enquête devait repartir depuis Saint-Malo. On devait pouvoir reconstituer aisément son périple, les ports où elle avait mouillé, les dates durant lesquelles elle y avait séjourné, les institutions auxquelles elle s'était adressée. Elle avait apparemment déjà écrit, mais les cartes s'étaient perdues. Cette pensée l'égara un moment. Toute cette souffrance qui aurait pu leur être épargné à Anne et lui s'ils en avaient reçu seulement une ! De quand datait celle-ci ?

Il poussa un nouveau cri qui retentit dans l'immeuble. Le cachet de la poste remontait au mois de mars... à plus de huit mois ! Il n'indiquait pas le port de Moresby, mais Cap York en Australie. Pourquoi avait-elle mis tant de temps à leur parvenir ? Et où était Ève à présent ?...

Le soir même, sans avertir quiconque, Clay'h embarquait dans un avion à destination de Port Moresby, en Nouvelle-Guinée.

*« C'est par moi que l'on va dans la cité plaintive :
C'est par moi qu'aux tourments éternels on arrive :
C'est par moi qu'on arrive à l'inférieur séjour.*

*La Justice divine a voulu ma naissance ;
L'être me fut donné par la Toute-Puissance,
La suprême Sagesse et le premier Amour.*

*Rien ne fut avant moi que choses éternelles,
Et moi-même à jamais je dois durer comme elles.
Laissez toute espérance en entrant dans l'Enfer ! »*

*Au sommet d'une porte en sombres caractères
Je vis gravés ces mots chargés de noirs mystères :
« Maître », fis-je, « le sens de ces mots est amer ! »*

Dante Alighieri, *La Divine Comédie*, chant troisième,
traduction de Louis Ratisbonne.

Remerciements

à Émilie Barian,

à Sylvain et Rosine Fry, Marie Oger, Christine Mayet.

Du même auteur
chez Odile Jacob

La Peur elle-même, 2010.

L'Origine du sexe, 2009.

L'Affaire Clémence Lange, 2008.

Dans la même collection

Bernard Besson, *Main basse sur l'Occident*

Bernard Besson, *Groenland*

Jean-Marc Cosset, *Paname sniper*

Pierre Frot, Claudine Jouanelle, *Blockbuster*

David Ignatius, *Une vie de mensonges*

David Ignatius, *Exfiltration*

Claudine Monteil, *Complots mathématiques à Princeton*

Éric Nataf, *Autobiographie d'un virus*

Éric Nataf, *Le Mal par le mal*

Éric Nataf, *Régime mortel*

Alessandro Perissinotto, *L'année où Rosetta a été tuée*

Jean-François Prévost, *Credo*

Caroline Rebstock, *L'Annonce faite à Amber*

Laura Sadowski, *L'Affaire Clémence Lange*

Laura Sadowski, *L'Origine du sexe*

Laura Sadowski, *La Peur elle-même*